



# Entreprises européennes

## Faits et chiffres

Partie 6:  
Services aux entreprises

**Données 1991-2001**



COMMISSION  
EUROPÉENNE



THÈME 4  
Industrie,  
commerce  
et services

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

**Un nouveau numéro unique gratuit:  
00 800 6 7 8 9 10 11**

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2003

ISBN 92-894-5744-9

© Communautés européennes, 2003

**Entreprises européennes - faits et chiffres**

La gestion et la responsabilité du projet ont été confiées à l'unité D2 d'Eurostat, en charge des statistiques structurelles sur les entreprises. Les avis formulés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission européenne.

**Coordinateur:**

Jean Lienhardt  
Eurostat D2  
Office Statistique des  
Communautés européennes ,  
Bâtiment Joseph Bech  
Rue Alphonse Weicker, 5  
L-2721 Luxembourg  
jean.lienhardt@cec.eu.int

**Production:**

traitement des données,  
analyse statistique et  
économique, conception et  
mise en page  
Informa sàrl  
Giovanni Albertone,  
Simon Allen, Annekatrin Fink,  
Séverine Gautron,  
Andrew Redpath,  
Markus Voget,  
Daniel Waterschoot  
informa@informa.lu

Traduction:  
service de traduction de la  
Commission européenne,  
Luxembourg

Toute demande de données doit être adressée à un des Data Shops d'Eurostat dont la liste figure à la fin de l'ouvrage. Cette liste est mise à jour sur Internet, à l'adresse suivante:  
<http://europa.eu.int/comm/eurostat/>

De nombreuses informations supplémentaires sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet. Vous pouvez y accéder via le serveur Europa à l'adresse:<http://europa.eu.int>

## GUIDE DE LECTURE

Contenu de la publication	vii
Guide d'interprétation des statistiques	viii
Sources de données officielles	ix
Glossaire des termes	xvi
Abréviations	xviii

## APERÇU DE L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DE L'UE

Introduction	1
Actifs incorporels et mondialisation	4
Statistiques structurelles sur les entreprises	9
Statistiques du commerce extérieur	10
Pays candidats	14
Annexes statistiques	17

## ANALYSE SECTORIELLE

<b>1. Énergie</b>	27
1.1 Pétrole brut et gaz naturel	31
1.2 Production et distribution d'électricité	35
1.3 Autres activités énergétiques	37
<b>2. Extraction de produits non énergétiques</b>	
<b>3. Produits alimentaires, boissons et tabac</b>	
3.1 Industrie des viandes	54
3.2 Industrie du poisson	65
3.3 Industrie laitière	67
3.4 Industries alimentaires diverses	69
3.5 Industrie des boissons	73
3.6 Industrie du tabac	75
<b>4. Industrie textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure</b>	
4.1 Textiles	80
4.2 Habillement, y compris les articles à mailles	83
4.3 Industrie du cuir et de la chaussure	91
<b>5. Bois et papier</b>	
5.1 Bois et articles en bois	97
5.2 Pâte à papier, papier et carton	100
<b>6. Produits chimiques, caoutchouc et matières plastiques</b>	
6.1 Produits chimiques industriels de base	101
6.2 Produits agrochimiques	107
6.3 Peintures, vernis et encres d'imprimerie	112
6.4 Industrie pharmaceutique	115
6.5 Savons, détergents et produits de toilette	117
6.6 Autres produits chimiques	122
6.7 Fibres artificielles ou synthétiques	127
6.8 Caoutchouc	129
6.9 Matières plastiques	132

<b>7. Produits minéraux non métalliques</b>	
7.1 Verre	146
7.2 Produits en céramique et en terre cuite	148
7.3 Ciment, béton, pierre et autres produits minéraux non métalliques	155
<b>8. Métallurgie</b>	
8.1 Production et première transformation de métaux ferreux	159
8.2 Métaux non ferreux	161
8.3 Fonderie	169
<b>9. Travail des métaux</b>	
9.1 Éléments en métal pour la construction	167
9.2 Chaudières, conteneurs en métal et chaudronnerie	173
9.3 Divers produits du travail des métaux	175
<b>10. Machines et équipements</b>	
10.1 Équipements mécaniques	181
10.2 Machines industrielles	186
10.3 Machines et tracteurs agricoles	193
10.4 Appareils domestiques	197
<b>11. Équipements électriques et matériel optique</b>	
11.1 Fabrication d'instruments	203
11.2 Machines et appareils électriques	206
11.3 Composants électroniques	208
11.4 Matériel informatique et machines de bureau	211
11.5 Matériel de télécommunications	217
11.6 Électronique grand public	220
<b>12. Matériel de transport</b>	
12.1 Véhicules automobiles	228
12.2 Équipements automobiles	230
12.3 Matériel aérospatial	232
12.4 Autres matériels de transport	234
<b>13. Fabrication de meubles, autres industries manufacturières et récupération</b>	
13.1 Meubles	240
13.2 Instruments de musique, articles de sport, jeux et jouets, bijouterie	250
13.3 Récupération et traitement des déchets	253
<b>14. Approvisionnement en eau et assainissement</b>	
14.1 Travaux de construction et de réparation	257
14.2 Travaux de réparation et de maintenance	262
14.3 Travaux de construction et de réparation	264
14.4 Travaux de réparation et de maintenance	266
<b>15. Construction et activités immobilières</b>	
15.1 Préparation des sites et travaux de construction générale	271
15.2 Travaux d'installation et de finition	273
15.3 Activités immobilières	276
<b>16. Commerce automobile</b>	
16.1 Commerce et réparation de véhicules automobiles	281
16.2 Commerce de détail de carburants	284
<b>17. Commerce de gros</b>	
17.1 Intermédiaires du commerce de gros	286
17.2 Commerce de gros de produits agricoles bruts	288
17.3 Commerce de gros de biens de consommation	290
17.4 Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	292
17.5 Commerce de gros d'équipements industriels	294
17.6 Autres commerces de gros	297

<b>18. Commerce de détail</b>		
18.1 Commerce de détail de produits alimentaires		302
18.2 Commerce de détail de produits non alimentaires en magasin non spécialisé		304
18.3 Commerce de détail de produits pharmaceutiques et médicaux		306
18.4 Commerce de détail d'habillement et de chaussures		307
18.5 Commerce de détail d'articles domestiques		309
18.6 Autres commerces de détail en magasin spécialisé, y compris de biens d'occasion		310
18.7 Commerce de détail hors magasin		313
18.8 Réparation d'articles personnels et domestiques		314
<b>19. Tourisme</b>		<b>321</b>
19.1 Agences de voyage		322
19.2 Services d'hébergement		323
19.3 Restaurants, cafés, cantines et traiteurs		331
19.4 Parcs de loisirs		333
<b>20. Services de transport</b>		<b>337</b>
20.1 Transports ferroviaires		341
20.2 Transports routiers		343
20.3 Transports par eau		346
20.4 Transports aériens		350
20.5 Services auxiliaires des transports		355
<b>21. Activités financières</b>		<b>361</b>
21.1 Intermédiation financière		363
21.2 Assurance et caisse de retraite		366
21.3 Auxiliaires financiers et d'assurance		369
<b>22. Services aux entreprises</b>		<b>375</b>
22.1 Location et crédit-bail		378
22.2 Recherche et développement		381
22.3 Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion		383
22.4 Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques		386
22.5 Publicité et marketing direct		389
22.6 Services de sélection de personnel et de travail temporaire		391
22.7 Services de sécurité		393
22.8 Activités de nettoyage		395
22.9 Services divers fournis principalement aux entreprises		397
<b>23. Services d'information et de communication</b>		<b>405</b>
23.1 Activités de poste et de courrier		408
23.2 Services de télécommunications		411
23.3 Logiciels et services informatiques		414
<b>24. Médias</b>		<b>423</b>
24.1 Activités cinématographiques et vidéo		425
24.2 Radio et télévision		428
24.3 Reproduction d'enregistrements vidéo		429
24.4 Édition et reproduction d'enregistrements sonores		430
24.5 Édition et imprimerie		431
24.6 Autres reproductions		432

## Guide de lecture

### CONTENU DE LA PUBLICATION

La publication « Entreprises européennes » vise à fournir une série d'informations harmonisées sur l'ensemble des activités industrielles et de service de l'UE. Ces données retracent les principales tendances au niveau de la production (en termes de valeur ajoutée), de l'emploi et du commerce extérieur. Les commentaires proposés portent essentiellement sur le niveau à trois chiffres de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE Rév. 1) <sup>(1)</sup>.

#### Structure de la publication

La publication « Entreprises européennes » comporte trois grandes sections:

1. La première donne un aperçu général de la structure de l'activité des entreprises européennes et se penche plus particulièrement sur des tendances en termes de production, d'emploi et de commerce extérieur.
2. La deuxième propose une description sectorielle des activités industrielles ventilées en quinze chapitres contenant chacun un certain nombre de sous-chapitres basés, le plus souvent, sur le niveau à trois chiffres de la nomenclature NACE Rév. 1. Chaque chapitre s'achève par une annexe statistique présentant des statistiques structurelles sur les entreprises et des statistiques sur le commerce extérieur.
3. La troisième section présente une description sectorielle des activités de service ventilées en neuf chapitres distincts (comprenant également des sous-chapitres et une annexe statistique généralement basée sur les statistiques structurelles sur les entreprises ou, le cas échéant, sur une base de données fonctionnelle portant spécifiquement sur le domaine visé).

La succession des différents chapitres de la publication « Entreprises européennes » suit la nomenclature NACE puisque l'analyse des secteurs commence par l'énergie et les industries extractives pour s'achever par les services aux entreprises, la société de l'information et les médias. Chaque chapitre contient une introduction précisant la couverture sectorielle des données présentées.

La NACE est un système de classification hiérarchique constitué de sections (codes alphabétiques à 1 caractère), de sous-sections (codes alphabétiques à 2 caractères), de divisions (codes à 2 chiffres), de groupes (codes à 3 chiffres) et de classes (codes à 4 chiffres). La NACE établit un lien direct entre la classification européenne et la CITI Rév. 3, développée sous les auspices des Nations unies et agréée au plan international. Ces deux nomenclatures sont directement compatibles au niveau des codes à deux chiffres et les niveaux inférieurs de la CITI Rév.3 peuvent être calculés par agrégation des niveaux plus détaillés de la NACE.

L'établissement des données industrielles n'a pas connu le même développement historique que celles des autres secteurs de l'activité économique. Il est généralement plus simple d'établir des statistiques relatives à des activités et produits touchant des biens physiques que de collecter des informations concernant par exemple des services basés sur le savoir ou l'information. Etant donné également cette disparité en termes de disponibilité de données auprès des sources statistiques officielles, une forme différente de présentation utilisée pour une grande partie des chapitres sur l'industrie manufacturière (sauf le chapitre sur la distribution et le traitement de l'eau), présente des séries chronologiques longues (série pour les entreprises de 20 ou plus personnes occupées).

La disponibilité de données relatives aux secteurs des services s'est considérablement améliorée depuis quelques années et la plupart des États membres de l'Union européenne établissent désormais des statistiques annuelles. Il n'en reste pas moins que l'établissement de séries chronologiques robustes va demander plusieurs années encore et qu'un travail considérable reste à accomplir en matière de statistiques touchant au secteur des services.

La faible disponibilité de données pour l'énergie, les industries extractives, la construction et les services rend l'établissement d'un ensemble normalisé d'informations souvent difficile et des bases de données fonctionnelles internes à Eurostat ont alors été utilisées en complément des statistiques structurelles sur les entreprises. En outre, pour ces chapitres il est important de noter que les données structurelles sur les entreprises présentées dans ces mêmes chapitres tiennent compte de toutes les entreprises (c'est à dire occupant une ou plusieurs personnes), contrairement au seuil de 20 personnes occupées ou plus pour les chapitres de l'industrie manufacturière.

<sup>(1)</sup> Publiée par Eurostat, ISBN 92-826-8767-8, et disponible dans les points de vente habituels des publications de la Commission.

### Différences par rapport à l'édition de 2002

La présente édition de la publication « Entreprises européennes » s'appuie davantage que la précédente sur des sources d'information officielles, le système statistique européen ne cessant de s'améliorer. Dans l'édition de 2003, cette évolution se ressent surtout dans les secteurs des services pour lesquels une rapide amélioration de la disponibilité des données a permis de calculer, pour la première fois, plusieurs agrégats communautaires.

En conséquence, le chapitre sur le commerce a pu être détaillé, chacune de ses trois activités - commerce et réparation automobile, commerce de gros et commerce de détail - constituant désormais un chapitre à part entière. Le chapitre sur la société de l'information a également été divisé pour traiter séparément la « société de l'information » et les « médias ».

Dans les activités industrielles, quelques changements ont aussi été introduits comme l'inclusion d'un chapitre distinct sur l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées et d'un sous-chapitre sur le recyclage et le traitement des déchets, traduisant ici encore des progrès de disponibilité des données dans des domaines qui, traditionnellement, étaient moins bien couverts par les statistiques d'entreprise.

En outre, les définitions des activités ont été ajustées dans plusieurs chapitres dans le but d'améliorer la couverture des données, tant au niveau des chapitres que des sous-chapitres. Par conséquent, le lecteur devra interpréter prudemment toute comparaison de données entre les différentes éditions de la publication.

L'inclusion de données concernant les pays candidats représente un autre progrès de la présente édition. Pour l'instant, ces nouvelles données figurent dans le chapitre de description générale (avec un bref commentaire) et dans l'annexe statistique de chaque chapitre sur l'industrie ou les services. L'évolution du processus d'adhésion des divers pays candidats devrait permettre à terme d'intégrer pleinement leurs statistiques dans la publication.

## GUIDE D'INTERPRETATION DES STATISTIQUES

La présente publication fait appel à deux sources principales de données: les sources officielles (en d'autres termes, les données normalement recueillies par les instituts nationaux de statistique des différents États membres et harmonisées par Eurostat) et les sources non officielles telles que les associations professionnelles (organisations représentant les fabricants et les prestataires de services) et autres organismes non officiels. Les données en provenance de ces sources non officielles sont aisément repérables dans la mesure où elles sont toujours présentées dans des encadrements sur fond grisé.

### Cadre temporel

Les données figurant dans notre publication ont été extraites de diverses bases de données d'Eurostat les deux premières semaines de novembre 2002. Des données plus récentes peuvent probablement être obtenues sur le CD-ROM ou auprès du réseau des Data Shops d'Eurostat et en faisant la demande d'une extraction personnalisée de NewCronos. Le texte qui les accompagne a été rédigé au cours du quatrième trimestre 2002 et du premier trimestre 2003.

Si possible, les séries chronologiques relatives aux activités industrielles de l'Union européenne couvrent la période 1991-2001. Les données relatives aux États membres individuels sont généralement disponibles jusqu'en 1999 ou 2000 selon le pays et l'activité considérés. Les totaux communautaires résultent d'une estimation pour 2000 et/ou 2001 lorsque les données étaient suffisantes pour le permettre. Les données pour les services sont présentées en général sous la forme d'un instantané pour la dernière année disponible.

### Taux de change

Toutes les données sont exprimées en écus/euros, les monnaies nationales étant converties au taux de change moyen de l'année considérée. Les onze États membres qui ont adhéré à l'Union économique et monétaire (UEM) au 1er janvier 1999 constituent désormais la zone euro. Les données antérieures à cette date devraient, techniquement parlant, être libellées en écus, les données postérieures, en euros. Cependant, le taux de conversion étant de 1 ECU = 1 EUR, il est possible, dans la pratique, d'utiliser indifféremment l'un ou l'autre terme et la présente publication indique toutes les séries monétaires en euros. La Grèce a adhéré à la zone euro au 1er janvier 2001.

Si la conversion en une monnaie commune des données exprimées initialement en devises nationales facilite incontestablement la comparaison, le lecteur doit toutefois tenir compte, lorsqu'il analyse l'évolution d'une série libellée en euros (au niveau d'un pays particulier surtout) de l'influence exercée par les fortes fluctuations des marchés monétaires. Pour connaître les taux de changes utilisés, référez vous au tableau SA.1 dans l'annexe statistique du chapitre de vue d'ensemble.

### Couverture géographique

Les totaux de l'UE couvrent l'ensemble des quinze États membres. Une note de bas de page est ajoutée lorsqu'un total partiel est tiré d'une série incomplète d'informations nationales.

Les chiffres cités pour l'Allemagne concernent, sauf indication contraire, le territoire national après unification.

### Non disponibilité

Le signe « : » signifie que les données ne sont pas disponibles, soit parce qu'elles n'ont pas été communiquées à Eurostat soit parce qu'elles sont confidentielles. En ce qui concerne les chiffres (graphiques), les informations manquantes sont signalées comme non disponibles en bas de page.



## SOURCES DE DONNEES OFFICIELLES

### SBS

La majeure partie des informations contenues dans Entreprises européennes provient de la base de données des statistiques structurelles sur les entreprises (SBS), collectées dans le cadre juridique instauré par le Règlement <sup>(2)</sup> y afférent. Les statistiques structurelles sur les entreprises pour les Pays candidats sont collectées de façon comparable, bien que les données soient actuellement fournies à Eurostat sur une base d'accord spécifiques plutôt qu'une base légale.

Trois collections principales de données SBS ont été utilisées dans cette publication.

La première couvre des séries chronologiques <sup>(3)</sup> longues concernant les entreprises de vingt personnes occupées ou plus (généralement disponibles à partir de 1985). Exclusivement utilisées dans cette publication pour les activités manufacturières. Tous les États membres ne transmettent pas les données prenant l'entreprise comme unité statistique de base ou respectant le critère de taille. Les principales divergences en la matière sont indiquées dans le tableau ci-après.

<sup>(2)</sup> Règlement (CE, EURATOM) N° 58/97 du Conseil du 20 décembre 1996 concernant les statistiques structurelles sur les entreprises.

<sup>(3)</sup> Accès public via le réseau des Data Shops Eurostat: NewCronos, thème 4, domaine SBS, collection Enterpr, tableau ent\_l\_ms.

Tableau 1

Pays	Année	Population couverte
<b>Belgique</b>	1985-1994	Entreprises ayant 20 salariés ou plus
	1995-2000	Entreprises occupant 1 personne ou plus
<b>Grèce</b>	1985-2000	Unités d'activité économique locales occupant 20 personnes ou plus
<b>Espagne</b>	1985-1998	Entreprises ayant 1 salarié ou plus
	1999-2000	Entreprises occupant 1 personne ou plus
<b>France</b>	1985-1995	Entreprises ayant 20 salariés ou plus; section D de la NACE à l'exclusion des divisions 16 et 37; sous-section DA à l'exclusion de la division 16; sous-section DN à l'exclusion de la division 37
<b>Irlande</b>	1985-2000	Entreprises occupant 3 personnes ou plus pour les sections C à E de la NACE
	1995	Sous-section DN de la NACE à l'inclusion de la sous-section DF
<b>Luxembourg</b>	1985-1994	Unités d'activité économique locales occupant 20 personnes ou plus
	1995-1998	Unités d'activité économique locales occupant 1 personne ou plus
	1985-1995	Groupe 15.9 de la NACE à l'inclusion du groupe 16.0 également
<b>Pays-Bas</b>	1997	Nombre d'entreprises: les données pour cette variable sont arrondies au multiple de 5 près; un "0" signifie donc 2 entreprises ou moins
<b>Autriche</b>	1985-1994	Etablissement occupant 20 personnes ou plus pour les sections C et D de la NACE
<b>Portugal</b>	1985-2000	Entreprises occupant 1 personne ou plus
	1990-1995	Section D et sous-section DA de la NACE à l'exclusion de la division 37
<b>Finlande</b>	1986-1994	Etablissement occupants 5 personnes ou plus
	1995-2000	Entreprises occupant 1 personne ou plus
<b>Royaume-Uni</b>	1997	Groupe 10.3 de la NACE à l'inclusion du groupe 10.2 également; groupe 13.2 de la NACE à l'inclusion du groupe 13.1 également

La seconde collection couvre toutes les entreprises <sup>(4)</sup> et ces séries ont été utilisées pour les activités autres que les activités manufacturières. Les données démarrent le plus souvent en 1995, même si quelques États membres ont communiqué des séries chronologiques plus longues. D'autres États membres/Pays candidats n'ont transmis aucune donnée concernant cette population: certains d'entre eux, par exemple, ne peuvent fournir de données que pour des unités dont les effectifs sont supérieurs à un seuil déterminé. Le tableau ci-après présente les principaux écarts par rapport à la population type définie dans le Règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises (toutes les entreprises, quelque soit le nombre de personnes occupées).

<sup>(4)</sup> Accès public aux données des États membres via le réseau des Data Shops Eurostat: NewCronos, thème 4, domaine SBS, collection Enterpr, tableau enter\_ms et pour les Pays candidats: thème 4, domaine SBS, collection Enterpr, tableau enter\_cc.

Tableau 2a

Pays	Unité statistique et couverture prise en compte à partir de 1995			
	Industrie (Sections C à E de la NACE)	Construction (Section F de la NACE)	Commerce (Section G de la NACE)	Services (Sections H à K de la NACE)
<b>Danemark</b>	Pas d'écart significatif	Classe 45.21 de la NACE à l'inclusion des données des classes 45.23 et 45.24 ; classe 45.31 de la NACE à l'inclusion des données de la classe 45.34	Pas d'écart significatif	
<b>Allemagne</b>	Pas d'écart significatif			A partir de 1998: les données ne sont pas comparables avec les années précédentes 1999: pour les sections I à K, le nombre d'entreprises et le chiffre d'affaires proviennent de source différente de celle des autres variables et les deux groupes de variables ne peuvent pas être comparées 1999: pour la valeur de la production et le chiffre d'affaires, la classe 60.21 de la NACE inclut la classe 60.23, classe 74.13 inclut la classe 74.14, classe 74.11 inclut les classes 74.12 et 74.15
<b>Grèce</b>	Pas d'écart significatif		Entreprises ayant un chiffre d'affaires de 15 million GRD ou plus	
<b>Espagne</b>	1995-1998: entreprises occupant une personne ou plus	Pas d'écart significatif	1995 à 1998: entreprises occupant une personne ou plus	
<b>France</b>	1995: section D de la NACE à l'exclusion des divisions 16 et 37; sous-section DA à l'exclusion de la division 16; sous-section DN à l'exclusion de la division 37	Pas d'écart significatif		Pour quelques activités de transport faisant partie du groupe 61.2 de la NACE, la couverture est uniquement pour les entreprises occupant 6 personnes ou plus
<b>Irlande</b>	Entreprises occupant 3 personnes ou plus 1995: sous-section DN de la NACE à l'inclusion de la sous-section DF	Pas d'écart significatif		
<b>Italie</b>	Chiffre d'affaires afférent à l'activité principale au niveau à 4 chiffres de la NACE: ces données sont fournies uniquement pour les entreprises ayant 200 salariés ou plus	Pas d'écart significatif		
<b>Luxembourg</b>	A partir de 1996: unités d'activité économique ayant une personne occupée ou plus		Pas d'écart significatif	1995-1998: classe 66.01 de la NACE à l'inclusion de la classe 66.02
<b>Pays-Bas</b>	Nombre d'entreprises: les données pour cette variable sont arrondies au multiple de 5 près; un 0 signifie donc 2 entreprises ou moins			
	Entreprises ayant 20 salariés ou plus pour la section E de la NACE; dépenses total de R&D en interne et le personnel pour la R&D se réfère aux entreprises ayant 20 salariés ou plus	Pas d'écart significatif		Enquêtes sur les holdings (classe 74.15 de la NACE): entreprises avec 5 salariés ou plus
<b>Portugal</b>	1995: sous-section DN et section D de la NACE à l'inclusion de la division 37	Pas d'écart significatif		

Tableau 2b

Unité statistique et couverture prise en compte à partir de 1995				
<b>Royaume-Uni</b>	1996: classe 14.12 de la NACE à l'inclusion de la classe 14.13; classe 15.94 à l'inclusion de la classe 15.95; classe 17.15 à l'inclusion de la classe 17.14; classe 17.16 à l'inclusion de la classe 17.17; classe 21.11 à l'inclusion de la classe 21.12 1997: groupe 10.3 de la NACE à l'inclusion du groupe 10.2; groupe 13.2 à l'inclusion du groupe 13.1; classe 14.12 à l'inclusion de la classe 14.13; classe 17.15 à l'inclusion de la classe 17.14; classe 17.16 à l'inclusion de la classe 17.17; classe 21.12 à l'inclusion de la classe 21.11 1998: groupe 10.3 de la NACE à l'inclusion du groupe 10.2; classe 14.12 à l'inclusion de la classe 14.13	Pas d'écart significatif	1998: classe 51.35 de la NACE à l'inclusion des classes 51.36 et 51.37	Pas d'écart significatif
<b>République tchèque</b>	Les erreurs d'échantillonnage à des niveaux à 3 chiffres sont significatifs (étant donné la faible couverture). Le niveau à 3 chiffres est uniquement une estimation basée sur l'échantillon, mais l'échantillon est différent d'une année sur l'autre. L'échantillon est représentatif uniquement pour les données aux niveaux à 2 chiffres de la NACE Rev. 1			
<b>Estonie</b>	1995: les données de la section D au niveau à 2 chiffres couvrent les entreprises ayant 20 salariés ou plus, à l'exclusion des données d'investissement qui couvrent les entreprises ayant 50 salariés ou plus. Les données au niveau de la section couvrent toutes les entreprises	Pas d'écart significatif		1995: division 71 de la NACE à l'inclusion de la division 72
<b>Hongrie</b>	Entreprises ayant 5 personnes occupées ou plus			
<b>Lettonie</b>	Pas d'écart significatif		Il est recommandé de ne pas utiliser des données pour un niveau à 4 chiffres étant donné que le plan d'échantillonnage pour l'enquête a été établi uniquement à un niveau à 3 chiffres	Pas d'écart significatif
<b>République slovaque</b>	Couvre les entreprises ayant 20 personnes occupées ou plus ainsi que celles ayant moins de 20 personnes occupées qui ont été considérées comme statistiquement importante			

La troisième collection de données SBS couvre les informations ventilées par classes de taille d'emploi, toutes les classes de taille étant incluses dans ces séries. Tous les États membres n'ont cependant pas transmis à Eurostat de données relatives à cette unité ou population statistique: certains d'entre eux, par exemple, ne peuvent fournir de données que pour des unités dont les effectifs sont supérieurs à un seuil déterminé. Le tableau ci-dessous présente les principaux écarts par rapport à l'unité statistique type et la couverture.

Les données reprises dans « Entreprises européennes - faits et chiffres » sont généralement disponibles au niveau à 3 chiffres de la NACE. Des informations plus détaillées figurent pour la majorité dans les tableaux Enter SBS qui couvrent les codes d'activité à 4 chiffres de la NACE.

Tableau 3

Pays	Unité statistique et couverture prise en compte à partir de 1995			
	Industrie (Sections C à E de la NACE)	Construction (Section F de la NACE)	Commerce (Section G de la NACE)	Services (Sections H à K de la NACE)
<b>Allemagne</b>	A partir de 1995: entreprises occupant 20 personnes ou plus		Pas d'écart significatif	
<b>Espagne</b>	A partir de 1995: entreprises ayant 1 salarié ou plus	Pas d'écart significatif		
<b>France</b>	A partir de 1995: entreprises occupant 20 personnes ou plus		Pas d'écart significatif	
<b>Irlande</b>	A partir de 1995: entreprises occupant 3 personnes ou plus	A partir de 1995: entreprises ayant 20 salariés ou plus	Pas d'écart significatif	1997: groupe 60.1 de la NACE à l'inclusion des données des classes 60.21, 60.22 et 60.23; groupe 74.6 de la NACE à l'inclusion des données des groupes 74.7
<b>Pays-Bas</b>	A partir de 1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés; la classe de taille 1-9 a été approximée par la classe de taille 0-9 salariés; la classe de taille 500-999 inclut la classe de taille 1000+		A partir de 1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés; la classe de taille 1 a été approximée avec la classe de taille 0 salarié; la classe de taille 2-4 a été approximée avec la classe de taille 1-4 salariés; la classe de taille 500-999 inclut la classe de taille 1000+	A partir de 1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés; la classe de taille 1-4 a été approximée avec la classe de taille 0-4 salarié; la classe de taille 1-9 a été approximée avec la classe de taille 0-9 salariés; la classe de taille 500-999 inclut la classe de taille 1000+
<b>Portugal</b>	A partir de 1996: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés; la classe de taille 1-9 a été approximée avec la classe de taille 0-9 salariés		A partir de 1996: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés	
<b>Suède</b>	1996: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés; la classe de taille 1-9 a été approximée avec la classe de taille 0-9 salariés	Pas d'écart significatif		
<b>Royaume-Uni</b>	1995: entreprises ayant 20 personnes occupées ou plus 1997: groupe 10.3 de la NACE à l'inclusion des données du groupe 10.2; groupe 13.2 à l'inclusion des données du groupe 13.1	1995: entreprises ayant 20 personnes occupées ou plus	Pas d'écart significatif	
<b>Estonie</b>	1995: les données de la section D au niveau à 2 chiffres couvrent les entreprises ayant 20 salariés ou plus, à l'exclusion des données d'investissement qui couvrent les entreprises ayant 50 salariés ou plus. Les données au niveau de la section couvrent toutes les entreprises 1995-1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés 1995-1998: les données pour les classes de taille 500-999 incluent la classe de taille 1000+ 1996-1999: la classe de taille "total" n'est pas égale à la somme des classes de taille publiées étant donné qu'elle inclut aussi la classe de taille "0 salarié"	1995-1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés 1995-1998: les données pour les classes de taille 500-999 incluent la classe de taille 1000+ 1996-1999: les données pour la classe de taille 1-9 salariés incluent la classe de taille 0 salariés	1995-1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés 1995-1998: les données pour les classes de taille 500-999 incluent la classe de taille 1000+ 1996-1999: les classes de taille 0 et 1-9 salariés sont fournies plutôt que les classes de taille 1, 2-4 et 5-9 salariés; les données pour la classe de taille 0 sont publiées à l'intérieur de la classe de taille 1 et les données pour la classe de taille 1-9 sont publiées à l'intérieur de la classe de taille 5-9	1995-1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés 1995-1998: les données pour les classes de taille 500-999 incluent la classe de taille 1000+ 1996-1999: les classes de taille 0 et 1-9 salariés sont fournies plutôt que les classes de taille 1-4 et 5-9 salariés; les données pour la classe de taille 0 sont publiées à l'intérieur de la classe de taille 1-4 et les données pour la classe de taille 1-9 sont publiées à l'intérieur de la classe de taille 5-9 1995: division 71 de la NACE à l'inclusion de la division 72
<b>Hongrie</b>	1998: entreprises ayant 5 personnes occupées ou plus; les données pour la classe de taille 1-9 personnes occupées ne sont pas disponibles; les données pour la classe de taille 5-9 personnes occupées ont été fournies Les données pour le total des classes de taille font référence aux entreprises ayant 5 personnes occupées ou plus		1998: entreprises ayant 5 personnes occupées ou plus; les données pour le total des classes de taille font référence aux entreprises ayant 5 personnes occupées ou plus	
<b>Slovénie</b>	1995-1998: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés			
<b>République slovaque</b>	1995-1998: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés; les données pour le total des classes de taille font référence aux entreprises ayant 20 salariés ou plus			

Les définitions des variables sont harmonisées de sorte que les chiffres sont dans une large mesure comparables d'une activité et d'un pays à l'autre. Il y a toutefois quelques divergences nationales connues quant aux définitions harmonisées. Jusqu'à l'année de référence 1994 incluse, les États membres transmettaient leurs données à Eurostat conformément à une base juridique antérieure en ce qui concernait l'industrie et sur base volontaire en ce qui

concernait les services. Eurostat et les États membres ont, dans la mesure du possible, travaillé afin de convertir ces données pour les harmoniser avec les définitions des variables stipulées dans le Règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises. Les résultats de cette conversion n'offrent cependant pas le même niveau de qualité que les données collectées à partir de l'année de référence 1995. Dans le cas de la France, cette

conversion est appliquée jusqu'à l'année de référence 1995 incluse; dans le cas de la Grèce, jusqu'à l'année de référence 1996 incluse. Le tableau ci-après fait apparaître les principales divergences connues par rapport aux définitions des variables types pour ce qui concerne les données des États membres et des Pays candidats.

Tableau 4

SBS enter, séries chronologiques longues: entreprises occupant 20 personnes ou plus			
Pays	Année	Variable	Divergence
Belgique	1995-1998	Valeur de la production	Ne sont pas déduits les achats de biens et de services destinés à la revente, le résultat est une surestimation des valeurs
Danemark	1990-1998	Valeur ajoutée au coût des facteurs Excédent brut d'exploitation	Valeur ajoutée aux prix de base Valeur ajoutée aux prix de base - dépenses de personnel
Espagne	1985-1999	Gross investment in tangible goods	Investissements bruts en terrains, en machines et en équipements
Irlande	1991-1994 (et éventuellement les années plus récentes)	Valeur ajoutée au coût des facteurs	La valeur ajoutée est calculée aux prix du marché, déduction faite de la TVA; pour les secteurs où les autres impôts indirects jouent un rôle important, par exemple lorsqu'il y a des taxes sur les produits pétroliers, la valeur ajoutée pour l'Irlande est disproportionnée, plus élevée; cette définition non-harmonisée de la valeur ajoutée affecte le total pour l'industrie manufacturière (par l'agrégation de la NACE) pour l'Irlande, pour l'UE (par l'agrégation des pays) et des ratios, notamment les mesure de la productivité de la main d'oeuvre
		Excédent brut d'exploitation	Valeur ajoutée aux prix du marché, déduction faite de la TVA - dépenses de personnel
Italie	1992-1995	Nombre de personnes occupées	Nombre de salariés
Finlande	1986-1995	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Valeur ajoutée aux prix du marché
		Excédent brut d'exploitation	Valeur ajoutée aux prix du marché - dépenses de personnel
SBS enter: entreprises occupant une personne ou plus			
Pays	Année	Variable	Divergence
Belgique	1995-1998	Valeur de la production	Ne sont pas déduits les achats de biens et de services destinés à la revente, le résultat est une surestimation des valeurs
Allemagne	1999	Sections I à K: valeur ajoutée au coût des facteurs	N'inclut pas les subventions
Espagne	1995-1998	Investissement brut en actifs corporels	Investissements bruts en terrains, en machines et en équipements
Irlande	1998-2000	Sections H, I et K: dépenses de personnel	Salaires et traitements
Finlande	1995	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Valeur ajoutée aux prix du marché
		Excédent brut d'exploitation	Valeur ajoutée aux prix du marché - dépenses de personnel
Suède	1995-1996	Nombre de personnes occupées: le nombre de personnes occupées et le nombre de salariés sont très proches étant donné que les indépendants ne sont pas compris, et pour les entreprises ayant moins de 10 salariés, le nombre de salariés est collecté en unités équivalentes de temps plein	
Royaume-Uni	1996-1999 1997	Investissements bruts en bâtiments et autres structures existantes	Inclut les investissements bruts en terrains
		Chiffre d'affaires afférent aux activités d'achat et de revente ainsi qu'aux activités d'intermédiation	Chiffre d'affaires afférent aux activités d'achat et de revente
Norvège	1996-1997	Pour les sections C et D de la NACE, les définitions des variables 15 13 0 et 15 14 0 (concernant l'investissement) ne sont pas harmonisées, cependant leur somme est en conformité avec les définitions harmonisées	
Bulgarie	1996-1998	Variation du stock	Concerne uniquement les variations de stock de biens et exclue donc les variations de stock de services
		Investissements bruts en bâtiments et autres structures existantes	Inclut les investissements bruts en construction et transformation de bâtiments
	1999	Valeur ajoutée et valeur de la production	N'inclut pas les taxes et les impôts sur les services facturés par l'unité
Chypre	1995-1998	Variation de stock de produits finis et en cours de production fabriqués par l'unité elle-même	Inclut la variation du stock de biens et de services
		Nombre d'entreprises	Nombre moyen d'entreprises calculé sur la base de la durée de l'activité de l'unité sur l'année; ceci signifie qu'une entreprise active seulement pendant une partie de l'année n'est pas compté comme 1 mais comme un pourcentage (3 mois=0,25 entreprises)
République tchèque	1995-1998	Dépenses de personnel et charges sociales	Définitions non harmonisées
Hongrie	1998	Nombre de salariés	Estimé comme une part fixe (99.5%) du nombre de personnes occupées
Slovénie	1995-1998	Valeur ajoutée et salaires et traitements	Définitions non-harmonisées
SBS enter, données de classes de taille			
Pays	Année	Variable	Divergence
Danemark	1995-1996	Sections C à G: nombre de salariés	Salariés en équivalent temps-plein
Suède	1996	Sections C à E: le nombre de personnes occupées et le nombre de salariés sont très proches étant donné que les indépendants ne sont pas compris, et pour les entreprises ayant moins de 10 salariés, le nombre de salariés est collecté en unités équivalentes de temps plein Sections H à K: le nombre de personnes occupées montre en fait le nombre d'employés	
République tchèque	1995-1998	Nombre d'entreprises	Nombre moyen d'entreprises calculé sur la base de la durée de l'activité de l'unité sur l'année; ceci signifie qu'une entreprise active seulement pendant une partie de l'année n'est pas compté comme 1 mais comme un pourcentage (3 mois=0,25 entreprises)
		Sections C à F: salaires et traitements	Définitions non-harmonisées
Hongrie	1998	Sections C à F: nombre de salariés	Estimé comme une part fixe (99.5%) du nombre de personnes occupées
Slovénie	1995-1998	Valeur ajoutée	Définitions non-harmonisées
République slovaque	1995-1998	Sections G à K: nombre de personnes occupées	Nombre de salariés

### Estimations

Les données EU-15 pour 2000 et 2001 sont des estimations basées sur les données des États membres individuels ainsi que sur des indicateurs à court terme relatifs notamment à la production, à l'indice des prix à la production et à l'emploi. Les estimations par pays n'étant pas publiées, les informations par État membre ne sont en général disponibles que jusqu'en 1999 ou 2000 selon l'État membre considéré. La plupart des estimations ont été faites pour les séries des industries manufacturières portant sur 20 personnes occupées ou plus. Il faut noter que ces séries chronologiques pour les activités industrielles manufacturières tendent-elles à sous-estimer les valeurs absolues - ce qui peut s'avérer particulièrement important dans les secteurs où les petites entreprises (moins de 20 personnes occupées) jouent un rôle déterminant (industrie textile et habillement, par exemple).

### PRODCOM

La base légale des données est le règlement (CEE) n° 3924/91 du Conseil relatif à la création d'une enquête communautaire sur la production industrielle (règlement PRODCOM).

Le règlement prévoit que la production soit recensée selon la liste des produits PRODCOM. Cette liste est basée sur la nomenclature combinée (NC), la classification communautaire du commerce extérieur. La liste ne couvre cependant pas l'ensemble des produits. Elle est composée de « divisions » qui correspondent aux divisions (niveau à 2 chiffres) de la NACE Rév. 1. Chaque code PRODCOM comporte huit chiffres, dont les six premiers sont le code CPA (classification statistique des produits associée aux activités). Les deux derniers chiffres font normalement référence à la nomenclature combinée (NC) bien qu'il existe des exceptions à cette règle.

L'enquête porte, en principe, sur la quantité et la valeur de la production pour chaque produit énuméré dans la liste PRODCOM. L'enquête porte sur différentes notions de production, à savoir: a) la production commercialisée pendant la période couverte par l'enquête; b) la production réalisée (production totale) pendant la période couverte par l'enquête, y compris la production qui se trouve intégrée dans la fabrication d'autres produits. Celle-ci couvre normalement les produits fabriqués par l'entreprise qui sont transformés en un autre produit, ou sont assemblés à un autre produit au sein même de l'unité déclarante, dans un autre établissement appartenant à celle-ci ou en sous-traitance par une autre entreprise; c) la production réalisée pendant la période couverte par l'enquête en vue d'une commercialisation.

La valeur de la production commercialisée ou destinée à la commercialisation est à calculer sur la base du prix de vente au départ de l'usine, obtenu ou susceptible d'être obtenu au cours de la période couverte par l'enquête. Ne sont cependant pas compris: la taxe sur le chiffre d'affaires et la taxe de consommation facturées; les frais de transport facturés séparément; les remises accordées au client.

En principe, les unités de mesure pour le recensement quantitatif de la production correspondent aux unités de mesure particulières de la NC. Exceptionnellement, une unité de mesure différente et/ou complémentaire est recensée. Les unités de mesure afférentes aux diverses rubriques PRODCOM sont indiquées dans la base de données.

En principe, le domaine de la statistique PRODCOM couvre toutes les entreprises ou toutes les unités locales fabriquant les produits visés par la liste PRODCOM. Conformément aux règles de représentativité prévues par le règlement, toutes les entreprises des sections C, D et E de la NACE Rév. 1 occupant au moins vingt personnes doivent être incluses. De plus, au moins 90% de la production par classe de la NACE Rév. 1 (niveau à quatre chiffres) doivent également être couverts.

Il n'y a actuellement aucune donnée disponible pour les pays candidats. Eurostat a amorcé la migration des données de PRODCOM dans NewCronos vers la base de données Comext.

### Commerce extérieur

Les statistiques du commerce extérieur de l'Union européenne sont regroupées dans la base de données Comext et peuvent être dressées selon une nomenclature des produits par activité (CPA). L'analyse porte sur les chiffres du commerce durant la période 1991-2001 (des données plus récentes relatives à l'année de référence 2002 figurent dans le logiciel BASE DE DONNEES). Aucune estimation n'est faite pour les statistiques du commerce extérieur, même si des révisions ultérieures sont possibles. Les données sont obtenues par sommation de statistiques sur les produits (une table de conversion étant utilisée pour passer de la nomenclature combinée à la nomenclature des produits par activité). L'agrégat EU-15 couvre les flux commerciaux avec le reste du monde - autrement dit le commerce extra-communautaire. Pour les États membres pris individuellement, en revanche, ce sont les flux d'échanges totaux qui sont pris en compte, en d'autres termes le commerce intra- et extra-communautaire. Tous les chiffres relatifs au commerce extérieur sont libellés en euros courants.

### EBT (European Business Trends)

La base de données EBT fournit aux responsables politiques, aux organismes officiels, aux banques, aux chefs d'entreprises, aux consommateurs et aux responsables syndicaux les informations qui leur permettent de suivre la conjoncture, et plus particulièrement les secteurs en expansion, en stagnation ou en déclin, et d'étayer ainsi leurs décisions économiques. La base juridique du système européen de statistiques communautaires conjoncturelles est le règlement N° 1165/98 du Conseil qui a été arrêté le 19 mai 1998 et dont la mise en œuvre est en cours.

L'une des variables de la base de données EBT, à savoir l'indice des prix à la production intérieure, est reprise telle quelle dans la présente publication: elle permet de suivre les fluctuations conjoncturelles du prix des biens et services marchands produits et vendus dans un État membre donné. Cet indice a également, après conversion en une série annuelle, servi de déflateur pour les données SBS relatives au chiffre d'affaires, à la valeur de production et à la valeur ajoutée - l'application d'indices annuels par activité permettant d'élaborer des séries à prix constants. Les indices de production et d'emploi de la base de données EBT fournissent également de précieuses informations pour l'élaboration d'estimations sur les années récentes pour les statistiques structurelles pour 2000 et 2001.

Il convient de prendre en considération tous les éléments qui déterminent le prix des produits lors de l'élaboration de ces indices, y compris le nombre d'unités vendues, les prestations de transport assurées, les ristournes accordées, les modalités du service après-vente, les conditions de garantie et la destination. La spécification doit être suffisamment précise pour permettre à l'unité en charge de l'observation d'identifier le produit et de fournir le prix unitaire adéquat lors de périodes de référence ultérieures. Le prix adéquat est le prix départ-usine, y compris tous les droits et taxes sur les biens et services facturés par l'unité, mais à l'exclusion de la TVA facturée par l'unité à son client et d'autres taxes déductibles similaires directement liées au chiffre d'affaires.

Actuellement, très peu de données EBT sont disponibles pour les pays candidats. Cependant le développement de ces indices structurels se trouve à un état d'avancement pour de nombreux pays et leur disponibilité est prévue très prochainement.

### Enquête sur les forces de travail

Le fondement méthodologique et le contenu de cette enquête sont décrits dans l'édition 1998 de la publication « Enquêtes sur les forces de travail - Méthodes et Définitions ». L'enquête a pour premier objectif statistique de répartir la population en âge de travailler (15 ans et plus) en trois groupes exhaustifs et mutuellement exclusifs - personnes qui occupent un emploi, personnes sans emploi et personnes inactives - et de fournir des informations descriptives et explicatives à propos de chacune de ces catégories. Les personnes interrogées sont classées dans l'un ou l'autre des groupes sur la base des informations les plus objectives possible, obtenues par le biais d'un questionnaire d'enquête portant principalement sur leur activité réelle au cours d'une semaine de référence déterminée.

Tableau 5

	A	B
<b>EU-15 (1)</b>	57 000	-
<b>Belgique</b>	2 500	4 500
<b>Danemark</b>	2 500	4 500
<b>Allemagne</b>	8 000	-
<b>Grèce</b>	2 500	4 500
<b>Espagne</b>	2 500	5 000
<b>France</b>	3 500	8 500
<b>Irlande</b>	2 500	4 500
<b>Italie</b>	3 500	7 500
<b>Luxembourg</b>	500	1 500
<b>Pays-Bas</b>	4 500	10 000
<b>Autriche</b>	2 000	-
<b>Portugal</b>	7 500	15 000
<b>Finlande</b>	2 500	4 500
<b>Suède (2)</b>	2 500	-
<b>Royaume-Uni</b>	10 000	-
<b>Bulgarie</b>	5 500	10 000
<b>Chypre</b>	500	1 500
<b>République tchèque</b>	1 000	-
<b>Estonie (3)</b>	5 000	10 000
<b>Hongrie</b>	2 500	4 500
<b>Lituanie</b>	5 000	-
<b>Lettonie</b>	4 500	7 500
<b>Malte</b>	:	:
<b>Pologne</b>	5 000	20 000
<b>Roumanie</b>	2 000	-
<b>République slovaque</b>	2 500	-
<b>Slovénie</b>	1 000	3 500
<b>Turquie</b>	:	:

A: seuil pour publier des données.

B: seuil de fiabilité.

(1) Les limites applicables aux données précédent 2001 sont: A: 9 000 B: - /.

(2) Les limites applicables aux données précédent 2001 sont: A: 83 500 B: - /.

(3) Les limites applicables aux données précédent 2000 sont: A: 4 000 B: 8 000 (1997); A: 1 500 B: 3 000 (1998-99).

Il est important de signaler que ces informations ne sont pas recueillies auprès d'entreprises (comme c'est le cas pour la base de données SBS) mais par le biais d'une enquête auprès de ménages individuels. Les instituts nationaux de statistique sont chargés de sélectionner l'échantillon, de préparer les questionnaires, de procéder aux interviews et de transmettre les résultats à Eurostat en respectant un système commun de codification. Eurostat est chargé pour sa part de la conception du programme d'analyse des résultats ainsi que du traitement et de la diffusion des informations.

L'enquête sur les forces de travail<sup>(5)</sup> étant basée sur un échantillon de la population communautaire, les résultats comportent inévitablement les incertitudes inhérentes aux techniques d'échantillonnage. Eurostat respecte une charte rigoureuse évitant ainsi la publication de chiffres qui ne seraient pas fiables sur le plan statistique. Les chiffres n'atteignant pas le seuil de fiabilité fixé ne sont pas publiés et un second seuil est appliqué aux données dont la publication doit impérativement s'accompagner d'une réserve quant à leur fiabilité. Ces données sont signalées par une note de bas de page dans les tableaux qui utilisent les chiffres de l'enquête sur les forces de travail.

Un changement méthodologique étant intervenu dans la collecte des données de l'enquête sur les forces de travail en Belgique entre 1998 et 1999, une rupture pourrait être observée dans la série en 1999.

Le développement pour ces indicateurs est en état d'avancement pour de nombreux pays et des données ont déjà été publiées dans les séries des Statistiques En Bref (thème 3, 20/2002 ISSN 1024-4352).

### Comptes nationaux

Le système européen des comptes nationaux et régionaux (« SEC 1995 » ou simplement « SEC »; parfois aussi « le système ») est un cadre comptable applicable au plan international permettant de décrire de façon systématique et détaillée ce que l'on appelle une « économie totale » (c'est-à-dire une région, un pays ou un groupe de pays), ses composantes et ses relations avec d'autres économies.

<sup>(5)</sup> Règlement (CE) No. 577/98 du Conseil, du 9 mars 1998, relatif à l'organisation d'une enquête par sondage sur les forces de travail dans la Communauté.

Le SEC 1995 remplace le système européen de comptes économiques intégrés publié en 1970 (dit « SEC 1970 », une seconde édition légèrement amendée ayant paru en 1978).

Le SEC 1995 est parfaitement cohérent avec la version révisée du système de comptabilité nationale (« SCN 1993 » ou simplement « SCN »), méthodologie applicable au niveau mondial publiée conjointement par les Nations unies, le Fonds monétaire international, la Commission des Communautés européennes, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque mondiale. La spécificité du SEC réside dans le fait qu'il se concentre davantage sur la situation et les besoins de l'Union européenne. Comme dans le SCN, les concepts et nomenclatures utilisés dans le SEC sont harmonisés avec ceux de nombreuses statistiques économiques et sociales (emploi, industrie, commerce extérieur, etc.). Le SEC peut dès lors servir de cadre central de référence pour les statistiques économiques et sociales de l'Union européenne (UE) et de ses États membres.

Le SEC comprend deux grandes séries de tableaux: a) les comptes des secteurs; b) le cadre entrées-sorties et les comptes des branches d'activité.

Les comptes des secteurs présentent pour chaque secteur institutionnel, une description systématique des différentes étapes du processus économique: production, formation, distribution, redistribution et utilisation du revenu; accumulation financière et non financière. Les comptes des secteurs comprennent également des comptes de patrimoine, c'est-à-dire des états des stocks d'actifs et de passifs en début et en fin de période comptable.

Le cadre entrées-sorties et les comptes des branches d'activité décrivent de façon plus détaillée le processus de production (structure des coûts, revenu généré et emploi) et les flux de biens et de services (production, importations, exportations, consommation intermédiaire, consommation finale et formation de capital par groupe de produits).

Les Comptes nationaux pour les pays candidats sont déjà disponibles au public. Ces données ont été entièrement intégrées à la base de données et se trouvent à côté de celles des États membres. Les données des pays candidats sont fournies pour les principaux agrégats des Comptes nationaux, de même que les ventilations par activités.

## GLOSSAIRE DES TERMES

Les principaux termes utilisés dans cette publication sont définis ci-après.

**Balance commerciale:** exportations moins importations.

**Chiffre d'affaires:** montant total de la facturation effectuée par l'unité d'observation au cours de la période de référence, qui correspond aux ventes de biens et services marchands fournis à des tiers. Le chiffre d'affaires inclut tous les droits et taxes dus sur les biens ou services facturés par l'unité, hormis la TVA facturée par l'unité à ses clients et toute autre taxe déductible similaire directement liée au chiffre d'affaires. Il inclut également tous les autres frais (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ces frais figurent séparément sur la facture. Toute réduction de prix, remise ou ristourne, ainsi que la valeur d'une éventuelle consigne, doit être déduite.

**Coût de la main-d'œuvre:** total de la rémunération, en espèces ou en nature, due par un employeur à un salarié (permanent, temporaire ou à domicile) pour le travail presté par ce dernier au cours de la période de référence. Le coût de la main-d'œuvre comprend également les impôts et les cotisations sociales des salariés retenus par l'unité, ainsi que les cotisations sociales obligatoires et volontaires de l'employeur.

**Coût moyen de la main-d'œuvre:** coût de la main-d'œuvre divisé par le nombre de salariés (exprimé en milliers d'euros par salarié).

**Entreprise:** l'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle produisant des biens ou des services, qui jouit d'une certaine autonomie décisionnelle, en particulier pour ce qui concerne l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités sur un ou plusieurs sites. Une entreprise peut être une entité légale unique.

**Excédent brut d'exploitation:** excédent généré par l'exploitation après rémunération du facteur travail. Il peut être calculé en soustrayant le coût de la main-d'œuvre de la valeur ajoutée au coût des facteurs.

**Exportations extracommunautaires ou extra-UE:** biens qui sortent du territoire statistique d'un État membre à destination d'un pays tiers (non membre de l'UE).

**Importations extracommunautaires ou extra-UE:** biens qui entrent sur le territoire statistique d'un État membre en provenance d'un pays tiers (non membre de l'UE).

**Indice national des prix à la production:** indice des prix en monnaie nationale des biens et services marchands produits et vendus dans un pays donné. Les indices de prix à la production servent souvent à la déflation des données relatives à la production et à la valeur ajoutée (en valeur) afin d'obtenir la production et la valeur ajoutée à prix constants. L'indice national des prix à la production rend compte de l'évolution des prix de vente départ-usine de tous les produits vendus sur le marché national, à l'exclusion de la TVA et d'autres taxes déductibles similaires.

**Nombre de personnes occupées (emploi):** nombre total des personnes qui travaillent dans l'unité d'observation (y compris les propriétaires exploitants, les partenaires travaillant régulièrement dans l'unité et les travailleurs familiaux) et des personnes qui travaillent en dehors de l'unité mais qui en font partie et qui sont rémunérées par elle (représentants, livreurs, équipes de réparation et d'entretien, par exemple). Le nombre de personnes occupées inclut les personnes absentes pendant une période de courte durée (congé de maladie, congé payé ou congé spécial) et celles qui sont en grève, mais pas celles qui sont absentes pour une période indéterminée. Il inclut également les travailleurs à temps partiel considérés comme tels en vertu de la législation du pays concerné et qui figurent sur les états de paie, ainsi que les travailleurs saisonniers, les apprentis et les travailleurs à domicile repris sur les états de paie.

**Prix constants (à):** se dit des données desquelles l'effet des fluctuations de prix a été éliminé (séries déflatées); ces données étant exprimées en euros, les séries chronologiques sont toutefois influencées par les fluctuations du taux de change.

**Prix courants (à):** se dit des données présentées non déflatées des variations de prix.

**Productivité apparente du travail:** valeur ajoutée au coût des facteurs divisée par le nombre de personnes occupées (exprimée en milliers d'euros par personne occupée); la prudence s'impose dans l'interprétation de la comparaison de cet indicateur entre différentes activités ou différents pays, un simple dénombrement des effectifs pouvant être utilisé pour la mesure de la main-d'œuvre en lieu et place du volume de travail presté. Cette valeur peut être exceptionnellement négative.

**Productivité du travail ajustée des salaires:** (valeur ajoutée au coût des facteurs/coût de la main-d'œuvre) x (nombre de salariés/nombre de personnes occupées) x 100 (exprimé en pourcentage).

**Productivité du travail ajustée des salaires (formule simple):** valeur ajoutée au coût des facteurs divisée par le coût de la main-d'œuvre x 100 (exprimé en pourcentage).

**Salariés:** personnes qui travaillent pour un employeur sous contrat d'emploi et qui perçoivent une rémunération sous la forme d'un salaire, d'un traitement, d'honoraires, de pourboires, d'un salaire à la pièce ou d'une rémunération en nature. Les salariés incluent les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, les personnes en grève ou en congé de courte durée. Les salariés ne comprennent pas les personnes en congé de longue durée et les travailleurs bénévoles.

**Spécialisation de la valeur ajoutée:** indice relatif qui compare la contribution d'une activité industrielle à la valeur ajoutée manufacturière totale d'un pays avec le coefficient correspondant pour l'UE (exprimé en pourcentage - s'il affiche un taux supérieur à 100, le pays en question a une spécialisation relative supérieure à la moyenne de l'UE).

**Taux annuel moyen de croissance:** taux constant de croissance qui devrait être réalisé chaque année pour parvenir au même taux global de croissance que celui observé entre deux années déterminées.



**Taux brut de rentabilité:** excédent brut d'exploitation divisé par le chiffre d'affaires (mesure de rentabilité exprimée en pourcentage).

**Taux de couverture:** rapport entre les exportations et les importations (exprimé en pourcentage).

**Unité locale:** c'est une entreprise ou une partie de cette même entreprise (par exemple un atelier, une usine, un entrepôt, un bureau, une mine ou un dépôt) située dans un endroit géographiquement identifié. L'activité économique y est effectuée, et pour laquelle - sauf certaines exceptions - une ou plusieurs personnes travaillent (même si cela est seulement à temps partiel) pour une et même entreprise.

**Valeur ajoutée au coût des facteurs:** cette valeur peut être calculée à partir du chiffre d'affaires, augmenté de la production immobilisée, plus autres recettes d'exploitation, augmenté ou diminué des variations de stocks, diminué des achats de biens et de services, et diminué des autres taxes appliquées aux produits qui sont liées au chiffre d'affaires mais non déductibles, ainsi que des droits et taxes liés à la production. Elle peut également être calculée à partir de l'excédent brut d'exploitation en ajoutant le coût de la main-d'œuvre. Les recettes et dépenses classées comme financières ou extraordinaires dans les comptes de l'entreprise sont exclues de la valeur ajoutée.

**Valeur de production:** indicateur qui mesure en termes de valeur le volume réellement produit par l'unité sur la base des ventes corrigées des variations de stocks et de la revente de biens et de services. La valeur de production est définie comme le chiffre d'affaires augmenté ou diminué des différences de stocks de produits finis, du travail en cours et des biens et services achetés en vue d'une revente, augmenté de la production immobilisée, et augmenté d'autres revenus d'exploitation (hormis les subventions).

**ABRÉVIATIONS**

*Pays*

EU-15	Les quinze États membres de l'Union européenne
UE	Union européenne
B	Belgique
BENELUX	Belgique, Pays-Bas et Luxembourg
DK	Danemark
D	Allemagne
EL	Grèce
E	Espagne
F	France
IRL	Irlande
I	Italie
L	Luxembourg
NL	Pays-Bas
A	Autriche
P	Portugal
FIN	Finlande
S	Suède
UK	Royaume-Uni
BG	Bulgarie
CY	Chypre
CZ	République tchèque
EE	Estonie
HU	Hongrie
LV	Lettonie
LT	Lituanie
MT	Malte
PL	Pologne
RO	Roumanie
SK	République slovaque
SI	Slovénie
TR	Turquie
CH	Suisse
EEA	Espace économique européen (EEE)
IS	Islande
JP	Japon
NO	Norvège
US	États-Unis d'Amérique

*Associations professionnelles - FEBI (Fédération d'Entreprises par Branche d'Industrie)*

ACEA	Association des Constructeurs Européens d'Automobiles
ACI	Airports Council International (European Region)
AEA	Association of European Airlines
AECMA	Association Européenne des Constructeurs de Matériel Aérospatial
AESGP	Association of the European Self-Medication Industry
APEAL	The Association of European Producers of Steel for Packaging
APME	Association of Plastics Manufacturers in Europe
AWES	Association of European Shipbuilders and Shiprepairers
CAEF	Comité des Associations Européennes de Fonderie
CAOBISCO	Association of the Chocolate, Biscuit & Confectionery Industries of the EU
CBMC	Brewers of Europe
CECCM	Confederation of European Community Cigarette Manufacturers
CEPI	Confederation of European Paper Industries
Cerame-Unie	Liaison Office of the European Ceramic Industry
CIAA	Confédération des Industries Agro-alimentaires de la CE
CPDP	Comité Professionnel du Pétrole
CPIV	Comité Permanent de l'Industrie du Verre de la CEE
ECMT	European Conference of Ministers of Transport
EDA/ZMP	Europäischer Milchindustrieverband/Zentrale Markt- und Preisberichtsstelle der Land- und Ernährungswirtschaft
EFCA	European Federation of Engineering Consultancy Associations
EMF	European Mortgage Federation (and national associations)
EOS	European Organisation of the Sawmill Industry
ERMCO	European Ready Mixed Concrete Association
ESBG	European Savings Bank Group
ESOMAR	European Society for Opinion and Marketing Research
ESTA	European Security Transport Association
EURATEX	European Apparel and Textile Organisation
FBE	Fédération Bancaire Européenne
FEA	European Aerosol Federation
FEACO	Fédération Européenne des Associations de Conseil en Organisation
Fediol	Fediol - EC Seed Crushers' and Oil Processors' Federation
FEDMA	Federation of European Direct Marketing
FEFSI	Fédération Européenne des Fonds et Sociétés d'Investissement
FEP	European Federation of the Parquet Industry
FEVE	Fédération Européenne du Verre d'Emballage
FIBV	Fédération Internationale des Bourses de Valeurs
FIEC	Fédération de l'Industrie Européenne de la Construction
GEBC	Groupement Européen des Banques Coopératives
IAAPA	International Association of Amusement Parks and Attractions
IACA	International Air Carrier Association
ICAO	International Civil Aviation Organization, European and North Atlantic Office
IMACE	International Margarine Association of the Countries of Europe
ISL	Institute of Shipping Economics and Logistics
Leaseurope	European Federation of Leasing Company Associations
STD	Swedish Federation of Consulting Engineers and Architects (Svensk Teknik och Design)
UIC	Union Internationale des Chemins de Fer
UITP	Union Internationale des Transports Publics
UNAFPA	Union des Associations de Fabricants de Pâtes Alimentaires de la Communauté Européenne
UNESDA	Union of EU Soft Drinks Associations

*Autres organisations et publications*

EITO	European Information Technology Observatory
IISI	International Iron and Steel Institute
LME	London Metal Exchange Limited
UN	United Nations
USGS	US Geological Survey
WTO	World Tourism Organisation
WTO	World Trade Organization
ITU	International Telecommunication Union
UNEX	Unipost External Monitoring System, International Post Corporation
Media Salles	Media Salles
EAO	European Audiovisual Observatory
CTcon	CTcon
Software Magazine	Software Magazine, Wiesner Publishing, Framingham, Mass., USA
The Bankers' Almanac	The Bankers' Almanac
International Insurance Facts	Insurance Information Institute
Zenithmedia	Zenithmedia Western European Market and Mediafact
meatnews.com	Meatnews.com & Meat Processing Global
PricewaterhouseCoopers	PricewaterhouseCoopers 2002 Global Forest and Paper Survey
McGraw-Hill	Engineering News-Record, McGraw-Hill
Hotels Magazine	Hotels Magazine
Containerisation Yearbook	Containerisation Yearbook

*Abréviations statistiques*

CIS	Enquête communautaire sur l'innovation
COICOP	Classification des fonctions de la consommation individuelle
CPA	Nomenclature des produits par activité
EBM	Enquête sur le budget des ménages
FATS	Statistiques du commerce des filiales étrangères
IDE	Investissement direct étranger
LFS	Enquête sur les forces de travail (Labour Force Survey)
n.c.a.	Non compris ailleurs
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
PCM	Panel communautaire de ménages
PME	Petites et moyennes entreprises
PRODCOM	PROduits de la COMmunauté européenne
SBS	Structural Business Statistics (base de données Eurostat des statistiques structurelles sur les entreprises)
ZPA1	Base de données Eurostat sur les produits agricoles

*Autres abréviations*

ABS	Système anti-blocage automatique (Antilock Braking System)
AM	Marché d'après-vente (After-Market)
ATC	Accord sur les textiles et les vêtements (Agreement on Textiles and Clothing)
CD-ROM	Disque compact-ROM
CECA	Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier
DEEE	Déchets des Équipements Électriques et Électroniques
DTP	Desk-top Publishing (conception et mise en page)
DVD	Digital Versatile Disc (Disque numérique versatile)
EEE	Équipement Électrique et Électronique
EER	Energy Efficiency Requirements (condition d'efficacité énergétique)
ESB	Encéphalite spongiforme bovine (maladie de la vache folle)
GAB	Guichet automatique de banque
JIT	Juste à temps (just-in-time)
JO	Journal officiel (des Communautés européennes)
MDF	Panneau de fibres à densité moyenne (Medium Density Fibreboard)
NASDAQ	National Association of Securities Dealers' Quotation System
NYSE	Bourse de New York (New York Stock Exchange)
OE	Équipement d'origine
OSB	Panneaux à particules orientées (Oriented StrandBoard)
PC	Personal Computer (Ordinateur personnel)
PCP	Politique commune de la pêche
PIB	Produit Intérieur Brut
PVC	Chlorure de polyvinyle
R & D	Recherche & Développement
RNIS	Réseau numérique à intégration de services
RTE	Réseaux transeuropéens
TGV	Train à Grande Vitesse
TI	Technologies de l'information
TIC	Technologies de l'information et des communications
TPP	Trafic de perfectionnement passif
TV	Télévision
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

### Poids et mesures

EVP	Équivalent Vingt Pieds
GW	Gigawatt (10 <sup>2</sup> kW)
Ha	Hectare (10 000 m <sup>2</sup> )
HI	Hectolitre (100 litres)
Kg	Kilogramme(s)
Km	Kilomètre
KPP	Kilomètre-passager payant
M	Mètre
MW	Megawatt (10 <sup>3</sup> kW)
SPA	Standard de Pouvoir d'Achat
TBC	Tonnes Brutes Compensées
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TEP	tonne équivalente de pétrole (pouvoir calorifique net de 41 868 kilojoules par kilo)
TPL	Tonnes de Port en Lourd
tU	Tonne d'uranium contenu
TW	Térawatt (10 <sup>9</sup> kW)

### Devises

EUR	Euro
BEF	Franc belge
DKK	Couronne danoise
DEM	Mark allemand
GRD	Drachme grecque
ESP	Peseta espagnole
FRF	Franc français
IEP	Livre irlandaise
ITL	Lire italienne
LUF	Franc luxembourgeois
NLG	Florin néerlandais
ATS	Schilling autrichien
PTE	Escudo portugais
FIM	Mark finlandais
SEK	Couronne suédoise
GBP	Livre sterling
BGN	Lev bulgare
CYP	Livre chypriote
CZK	Livre tchèque
EEK	Couronne estonienne
HUF	Forint hongrois
LTL	Litas lituanienne
LVL	Lats letton
MTL	Livre maltaise
PLN	Zloty polonais
ROL	Leu roumain
SIT	Tolar slovène
SKK	Couronne slovaque
TRL	Livre turque
JPY	Yen japonais
USD	Dollars des États-Unis

### Symboles

:	non disponible
-	non applicable

## Aperçu de l'activité des entreprises de l'UE

### INTRODUCTION

Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est l'une des mesures les plus courantes du niveau de vie. À des fins de comparaison, ce coefficient est généralement corrigé des différences de niveaux de prix entre les pays grâce à l'utilisation d'une série exprimée en termes de standards de pouvoir d'achat (SPA). En moyenne, le PIB par habitant de l'Union européenne a été de 23 200 SPA en 2001 (soit 23 210 EUR par habitant). Entre les États membres, le PIB par habitant exprimé en SPA s'est échelonné entre un pourcentage légèrement supérieur aux deux tiers (68 %) de la moyenne communautaire en Grèce et un pourcentage de près du double (197 %) de la moyenne au Luxembourg. La performance du Luxembourg a été bien supérieure à celle du Danemark et de l'Irlande (pays occupant les deuxième et troisième rangs), où le PIB par habitant dépassait la moyenne d'environ 18 % – voir graphique 1.

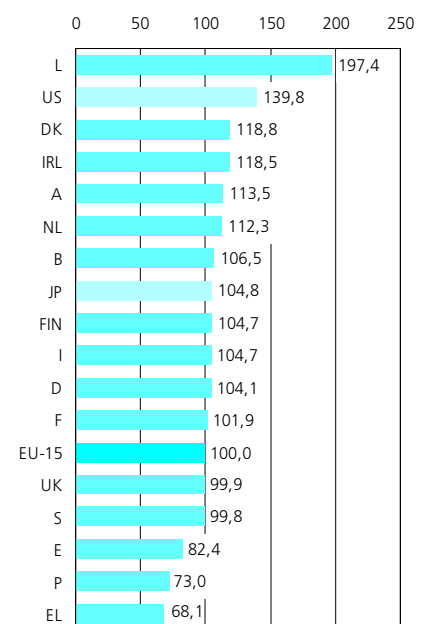
D'après les comptes nationaux, l'économie communautaire a généré une valeur ajoutée de 8 200 milliards d'euros en 2001. Ce chiffre, ventilé entre les six branches principales, – voir tableau 1 – montre que l'importance relative de l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche (2,1 % de la valeur ajoutée totale) et de la construction (5,4 %) est assez limitée par rapport aux autres branches <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Noter que l'agriculture, la pêche et la sylviculture (sections A et B de la NACE), ainsi que l'administration publique, les services collectifs, sociaux et personnels (sections L à Q de la NACE) ne sont pas abordés habituellement dans cette publication attendu que les statistiques d'entreprise européennes, qui se limitent le plus souvent aux sections C à K de la NACE, ne couvrent pas de grands volets de ces sections. Certaines parties des autres services collectifs, sociaux et personnels (section O de la NACE) sont traitées dans les chapitres 13, 14 et 24.

Les parts respectives des trois branches de services dans la valeur ajoutée totale ont toutes augmenté entre 2000 et 2001 tandis que la part de l'industrie (sections C à E de la NACE) a perdu 0,7 point de pourcentage, ce qui confirme que l'économie communautaire est de plus en plus dominée par le secteur des services.

Entre 1991 et 2001, l'intermédiation financière et les services aux entreprises (sections J et K de la NACE) ont gagné 3,0 points de pourcentage sur la valeur ajoutée totale tandis que le commerce, les hôtels et restaurants, les transports et communications (sections G, H et I de la NACE) ont augmenté de 0,8 points. À l'inverse, la part de l'industrie a perdu 2,5 points, celle de la construction 0,9 point et celle de l'agriculture, chasse, sylviculture et pêche 0,6 point.

Graphique 1  
PIB par habitant, 2001 (EU-15=100) (1)



(1) Aux prix courants du marché et en SPA; prévisions pour L, UK et JP.

Source: Eurostat, Comptes nationaux - ESA95 - Agrégats (theme2/aggs).

Tableau 1  
Ventilation du PIB dans l'UE, 2001 (%)

Libellé NACE (code NACE)	
<b>Agriculture, chasse, sylviculture et pêche (A et B)</b>	2,1
<b>Industries extractives; industrie manufacturière; électricité, gaz et eau (C à E)</b>	22,1
<b>Construction (F)</b>	5,4
<b>Commerce; hôtels et restaurants; transports et communications (G à I)</b>	21,6
<b>Services financiers; immobilier, location et services aux entreprises (J et K)</b>	27,2
<b>Administration publique, services collectifs, sociaux et personnels (L à Q)</b>	21,7

Source: Eurostat, Comptes nationaux - Ventilation par branche d'activité (theme2/brkdowns).

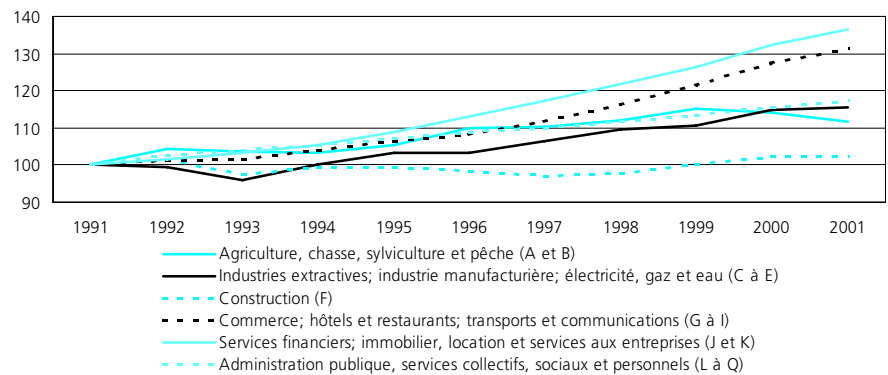
Le glissement progressif de l'économie vers les services est illustré au graphique 2, où les deux secteurs qui connaissent le taux de croissance le plus rapide (en prix constants) correspondent à des services marchands. La valeur ajoutée générée par le secteur de l'intermédiation financière et des services aux entreprises s'est développée à un rythme moyen annuel de 3,1 % entre 1991 et 2001; le commerce, les hôtels et restaurants, les transports et communications viennent après avec un taux de croissance annuelle de 2,7 %.

La croissance des autres branches de l'économie communautaire n'a pas été aussi rapide mais elle est restée positive, en général, durant la période de dix ans qui s'est écoulée entre 1991 et 2001. L'industrie et la construction ont vu leur activité chuter le plus fortement en 1993. L'industrie, qui s'est ressaisie à un rythme beaucoup plus rapide au cours de la seconde moitié des années 90, affiche un taux annuel moyen de croissance de 1,5 % pour l'ensemble de la période 1991-2001.

L'importance croissante du secteur des services peut être partiellement attribuée au fait que les fabricants et d'autres entreprises de services abandonnent progressivement la prestation interne de certains services tels que la comptabilité, les technologies de l'information, la publicité, la formation, le conseil en gestion, la sécurité, la restauration ou le nettoyage pour les confier à des fournisseurs extérieurs. Cette réorientation souvent appelée « externalisation » pourrait expliquer, tout du moins en partie, la croissance rapide des secteurs des services aux entreprises dans les années 90.

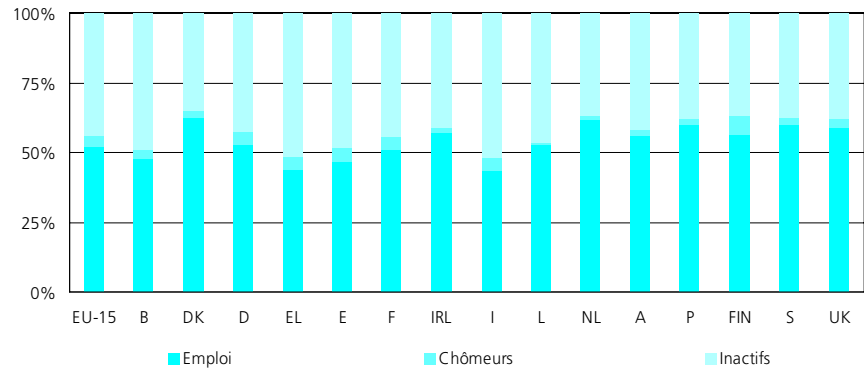
Parallèlement, les entreprises manufacturières ont eu tendance à délocaliser leur production: le niveau relativement élevé des salaires, la libéralisation des échanges et les progrès des communications ont poussé la production à se détourner de l'Union européenne au profit des régions à bas salaires, notamment pour les produits les plus standardisés. Les fabricants communautaires se concentrent de plus en plus sur des tâches à plus forte valeur ajoutée, par exemple dans les domaines de la recherche, de la conception et du développement.

**Graphique 2**  
Ventilation de l'évolution du PIB à prix courants dans l'UE (1991=100)



Source: Eurostat, Comptes nationaux - Ventilation par branche d'activité (theme2/brkdowns).

**Graphique 3**  
Ventilation de la main-d'œuvre par statut au regard de l'emploi, 2001  
(part des personnes de 15 ans et plus) (1)



(1) Sections A à Q de la NACE.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Selon l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT)<sup>(2)</sup>, 310 millions de personnes âgées de 15 ans ou plus ont été recensées dans l'Union européenne en 2001, dont 174 millions environ étaient occupées ou à la recherche d'un emploi, les 136 millions restants étant inactives (retraités, étudiants, personnes ayant choisi de ne pas travailler, etc.) – voir graphique 3. Le taux d'activité mesure la proportion de personnes occupées dans la population totale des 15 à 64 ans. En 2001, ce taux oscillait entre 60,3 % en Italie et 79,2 % au Danemark, la moyenne de l'Union européenne se situant à 69,0 %. Des taux supérieurs d'emploi sont synonymes, d'une part, d'une hausse des recettes de l'État et, d'autre part, d'un allègement du fardeau de la sécurité sociale avec l'entrée ou le retour au travail de ceux qu'elle prenait en charge.

<sup>(2)</sup> L'utilisation de l'enquête communautaire sur les forces de travail, qui se fonde sur une enquête auprès des ménages, peut donner des résultats fort différents de ceux provenant des enquêtes auprès des entreprises sur lesquelles se basent la plupart des statistiques présentées dans cette publication.

Une personne sur six environ (18,0 %) travaillait à temps partiel en 2001 dans l'Union européenne – voir graphique 4. L'emploi à temps partiel a représenté moins de 10 % de l'emploi dans trois États membres seulement: la Grèce, l'Espagne et l'Italie. La part de l'emploi à temps partiel a dépassé la moyenne au Danemark, en Allemagne, en Suède et au Royaume-Uni (qui se situent tous entre 20 et 25 %) et a été nettement plus élevée aux Pays-Bas (42,2 %).

La proportion de femmes dans le nombre total de personnes occupées en 2001 varie très sensiblement selon les États membres. Les pourcentages les plus élevés (au moins 45 %) ont été enregistrés par le Danemark, les Pays-Bas, le Portugal, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. La moyenne communautaire s'est située à 42,9 % et trois pays (la Grèce, l'Espagne et l'Italie) n'ont pas atteint le seuil de 40 % (la Grèce, l'Espagne et l'Italie).

Le secteur des services (section G à Q de la NACE) a fourni la majorité des emplois de l'Union européenne en 2001, avec un peu plus des deux tiers (67,2 %) des personnes occupées – voir graphique 5. Dans six pays, les services ont compté pour plus de 70 % dans l'emploi total, le Luxembourg détenant le pourcentage le plus élevé (77 %). Ce mouvement vers les activités de services, clairement marquée pour la valeur ajoutée,

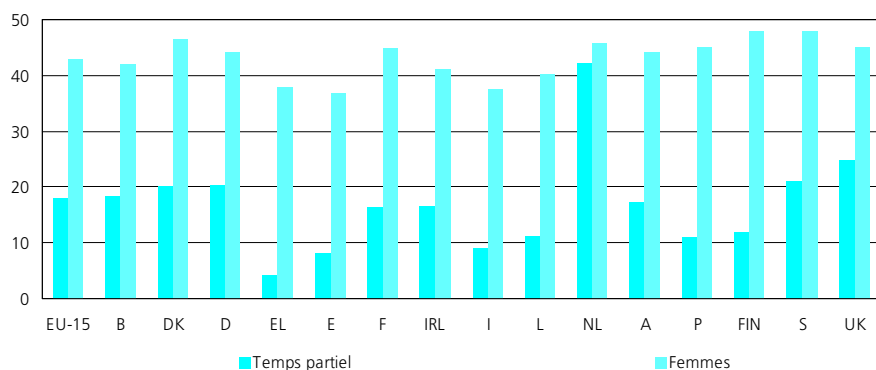
s'est aussi manifestée dans l'étude de l'évolution de l'emploi au sein de l'Union européenne. Entre 1995 et 2001, le nombre de personnes occupées dans le secteur des services a augmenté dans tous les États membres et le pourcentage des services dans l'emploi total s'est accru dans tous les pays à l'exception du Portugal. En 2001, le Portugal était le seul pays à déclarer que les services ne représentaient pas plus de 60 % de l'emploi total.

Il existe de fortes différences quant à l'importance du secteur de l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche (sections A et B de la NACE): son pourcentage sur l'emploi total passe de moins de 2 % en Belgique, au Luxembourg et au Royaume-Uni à 13 % au Portugal et à 16 % en Grèce. Les secteurs de l'industrie et de la construction (sections C à F de la NACE) représentent généralement entre 20 % et 30 % de l'emploi total, et dépassent 30 % en Allemagne, en Espagne, en Italie et au Portugal.

Entre 1995 et 2001, le nombre de personnes occupées dans l'Union européenne a enregistré une augmentation nette de 13 millions, dont 12,7 millions sont attribuables aux services – voir tableau 2. Les gains nets les plus importants se situent dans l'administration publique, les services collectifs, sociaux et personnels (sections L à Q de la NACE) et l'intermédiation financière, l'immobilier, la location et les services aux entreprises (sections J et K de la NACE), où l'emploi communautaire a augmenté de 5,1 millions et de 4,4 millions respectivement pendant la période considérée. La seule branche ayant enregistré une réduction nette du nombre de personnes occupées a été l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche, où la perte s'est élevée à 1,1 million.

Graphique 4

#### Caractéristiques de la main-d'œuvre, 2001 (% des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi) (1)

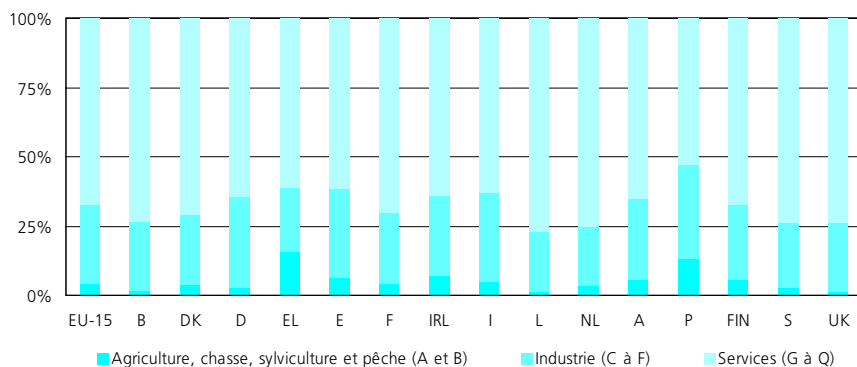


(1) Sections A à Q de la NACE.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Graphique 5

#### Ventilation par activité des personnes ayant un emploi, 2001 (% des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi)



Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Tableau 2

#### Évolution de l'emploi total dans l'UE (millions)

Libellé NACE (code NACE)	1995	2001	Part (%)		Taux de Croiss. annuelle	
			1995	2001	croissance, 2001/1995 (%)	moyenne, 1995-2001 (%)
<b>Total (NACE A à Q)</b>	148,0	160,9	100,0	100,0	8,8	1,7
<b>Agriculture, chasse, sylviculture et pêche (A et B)</b>	7,8	6,7	5,3	4,2	-14,5	-3,1
<b>Industries extractives; industrie manufacturière; électricité, gaz et eau (C à E)</b>	33,1	33,4	22,4	20,8	1,0	0,2
<b>Construction (F)</b>	11,6	12,7	7,9	7,9	9,4	1,8
<b>Commerce; hôtels et restaurants; transports et communications (G à I)</b>	37,1	40,3	25,1	25,0	8,4	1,6
<b>Services financiers; immobilier, location et services aux entreprises (J et K)</b>	15,5	19,9	10,5	12,4	28,5	5,1
<b>Administration publique, services collectifs, sociaux et personnels (L à Q)</b>	42,8	47,9	28,9	29,8	12,0	2,3

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

## ACTIFS INCORPORELS ET MONDIALISATION

Les théories économiques classiques se sont longtemps basées sur l'échange de biens physiques négociables dans une relation univoque. Dans les années plus récentes, les actifs incorporels (facteurs immatériels) ont joué un rôle croissant dans la détermination de la performance économique. L'exploitation des droits de propriété, des marques, de la R&D, du savoir-faire, des compétences et des réseaux d'approvisionnement constituent quelques éléments clés de la création de richesses incorporelles.

Au Conseil européen de Lisbonne, en mars 2000, l'Union européenne s'est fixé un but ambitieux: « *devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde* » d'ici 2010. La politique d'entreprise jouera un rôle essentiel dans l'établissement des conditions propices à cet objectif. Pour mesurer les performances des entreprises, une initiative d'évaluation comparative a été lancée à la demande du Conseil de Lisbonne. La Communication de la Commission « *Tirer le meilleur parti du potentiel de l'Union européenne: consolidation et extension de la stratégie de Lisbonne* » établit un ensemble d'indicateurs structurels (3).

Le tableau 3 présente certains indicateurs tirés de cet ensemble. La base de données d'indicateurs devrait permettre aux pays d'améliorer leurs propres performances (au bénéfice de toute l'Union européenne) en se comparant à d'autres États membres et en adaptant leur politique d'entreprise pour tenir compte des meilleures pratiques identifiées dans d'autres pays.

La mondialisation se manifeste par des phénomènes très divers tels que le développement du commerce entre les entreprises, celui des flux financiers, des divers types de liens entre les entreprises et des opérations transfrontalières. Les entreprises et les réseaux multinationaux, qui sont au cœur de ce processus, jouent un rôle d'agents économiques qui contrôlent -ou interagissent- avec des entités situées dans des pays différents. La nature qualitative des informations requises pour définir le périmètre d'un groupe est souvent un obstacle dans l'obtention d'informations statistiques fiables (dans l'état actuel du système statistique). L'une des principales contraintes est que les entreprises mondiales prennent leurs décisions

(3) COM(2001) 79. La page d'accueil des indicateurs structurels d'Eurostat peut être consultée aux adresses suivantes: <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat/Public/datashop/print-product/FR?catalogue=Eurostat&product=1-structur-FR&mode=download>.

Tableau 3

### Principaux indicateurs structurels

	Dépense en R&D des entreprises par rapport au PIB, 2001 (%) (1)	Nombre de demandes de brevets à l'OEB par million d'habitants, 2000 (unités) (2)	Investissements en capital risqué par rapport au PIB - phase prélim., 2001 (%) (3)
<b>EU-15</b>	1,28	152,7	0,05
<b>B</b>	1,45	151,2	0,04
<b>DK</b>	1,32	169,5	0,08
<b>D</b>	1,80	296,8	0,06
<b>EL</b>	0,19	5,2	0,02
<b>E</b>	0,52	22,1	0,02
<b>F</b>	1,36	139,7	0,04
<b>IRL</b>	0,88	87,6	0,03
<b>I</b>	0,53	72,3	0,02
<b>L</b>	1,19	170,9	:
<b>NL</b>	1,14	217,7	0,04
<b>A</b>	1,14	154,1	0,02
<b>P</b>	0,17	3,9	0,01
<b>FIN</b>	2,68	320,3	0,10
<b>S</b>	2,84	346,4	0,10
<b>UK</b>	1,21	124,0	0,06
<b>JP</b>	2,11	148,5	:
<b>US</b>	2,04	158,2	0,14

(1) B, DK, F, L et US, 2000; EL, IRL, NL, P et S, 1999; A, 1998; B, FIN et UK, prévisions; DK, D et F, estimations; US et L, données provisoires; EU-15, estimations Eurostat.

(2) Toutes les données sont provisoires.

(3) US, estimations Eurostat.

Source: Eurostat, Indicateurs structurels (theme1/strind).

dans un contexte global mais que ces décisions continuent d'être analysées sur la base de collectes de données nationales tronquées par les frontières géographiques.

De nombreuses entreprises se sont efforcées d'étendre leurs activités au-delà des frontières nationales en vue (notamment) d'éviter les entraves aux échanges, de se rapprocher de leurs clients, de réduire leurs coûts (main-d'œuvre, transport et autres facteurs de production), de verrouiller l'approvisionnement de leurs matières premières ou d'éviter certaines contraintes réglementaires. Ces évolutions au niveau de la structure, de la gestion et de la performance des entreprises ont engendré des défis majeurs pour les systèmes statistiques nationaux.

Les statistiques sur les filiales étrangères (FATS) constituent un exercice de collecte de données qui évalue la présence commerciale des entreprises sur le territoire d'un autre pays. Ces statistiques, qui décrivent l'activité globale des entreprises sous contrôle étranger, ont été développées pour les FATS „inward“ - autrement dit, les filiales sous contrôle étranger dans l'économie déclarante. Le tableau 4 présente certains des principaux résultats de cette étude.

Tableau 4

### Principaux indicateurs sur les filiales étrangères, 1998 (1)

	Entrepr. de propriété nationale	Entrepr. de propriété étrangère	Entrepr. de propriété hors UE
<b>Valeur ajoutée c.f. (millions d'euros)</b>			
<b>DK</b>	66 734	8 518	:
<b>NL</b>	143 931	26 865	14 427
<b>FIN</b>	49 421	6 788	2 934
<b>S</b>	98 272	18 889	8 819
<b>UK</b>	540 963	100 858	:
<b>Nombre de personnes occupées (unités)</b>			
<b>DK</b>	1 317 464	111 194	:
<b>NL</b>	3 948 904	412 477	184 228
<b>FIN</b>	972 426	119 264	47 073
<b>S</b>	2 090 256	327 904	142 794
<b>UK</b>	:	:	:

(1) Sections C à K de la NACE, hors section J.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/fats).



### STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES

Les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE) sont à l'origine de la plupart des données utilisées dans cette publication. Les données sont collectées dans le cadre juridique précisé par le Règlement SSE (4). Les chiffres relatifs aux entreprises de toutes tailles (occupant au moins une personne) (5) sont utilisés dans cette publication pour donner un aperçu de la situation de l'activité des entreprises communautaires pour l'année de référence 2000.

Une deuxième collection de données des SSE fournit une série chronologique plus complète qui ne concerne toutefois que les entreprises industrielles occupant au moins 20 personnes (6). Ces chiffres sont utilisés dans la présente publication à des fins de comparaison de l'évolution du secteur manufacturier.

### APERÇU DE L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DE L'UNION EUROPÉENNE

Les estimations fondées sur les données des SSE font apparaître que la valeur ajoutée de l'activité des entreprises de l'Union européenne (sections C à K de la NACE) s'est élevée à 4 700 milliards d'euros en 2000 et qu'elle a été générée par plus de 100 millions de personnes occupées.

Au niveau des sections de la NACE, l'industrie manufacturière constitue le secteur dominant, avec 31,2 % de la valeur ajoutée et 27,7 % de l'emploi. Compte tenu de ces deux chiffres, le secteur manufacturier apparaît relativement productif si on le compare à la performance moyenne de l'ensemble de l'économie. Néanmoins, les activités industrielles non manufacturières ont été encore plus productives: les industries extractives représentent 1,4 % de la valeur ajoutée totale avec à peine 0,4 % de l'emploi, tandis que la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau a généré 2,9 % de la valeur ajoutée totale en occupant 1,0 % de la main-d'œuvre. Ces chiffres peuvent en partie s'expliquer par la transformation de la base industrielle dans la mesure où les entreprises se spécialisent de plus en plus dans des secteurs à forte intensité de compétences tandis que les activités à forte intensité de main-d'œuvre peu qualifiée se sont tournées vers les pays à faibles coûts.

(4) Règlement (CE, Euratom) n° 58/97 du Conseil du 20 décembre 1996 relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises.

(5) Ces données figurent dans la base de données NewCronos d'Eurostat à l'adresse suivante: theme4/SBS/enterpr/enter\_ms.

(6) Ces données figurent dans la base de données NewCronos d'Eurostat à l'adresse suivante: theme4/SBS/enterpr/ent\_L\_ms.

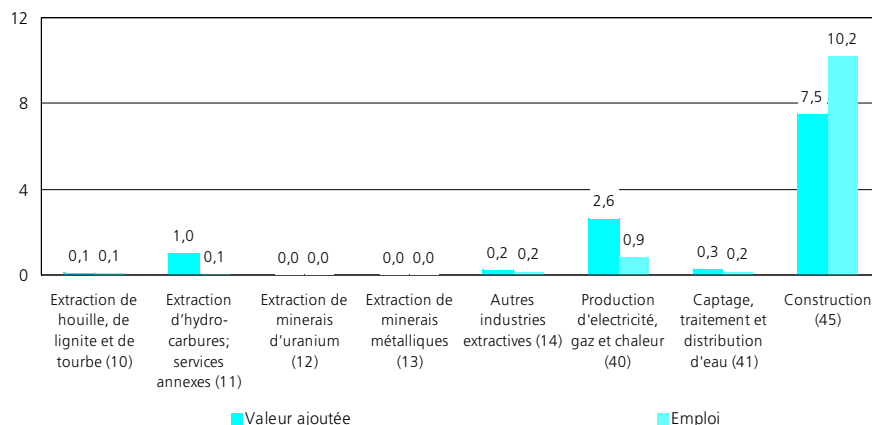
Cette réorientation de la capacité de production a également entraîné un changement de la demande entre les entreprises, et notamment une augmentation de la demande de services aux entreprises. L'immobilier, la location et les services aux entreprises ont généré 17,9% de la valeur ajoutée (c'est au niveau des sections de la NACE, le secteur dominant au sein des services) et occupé 17,0 % de la main-d'œuvre totale. L'intermédiation financière a représenté 8,5 % de la valeur ajoutée de l'Union européenne en 2000, en occupant 5,1 % de la population active.

Une analyse plus détaillée, à un niveau à deux chiffres de la NACE, montre que la construction (division 45 de la NACE) a été, et de loin, la principale activité industrielle non

manufacturière dans tous les États membres en 2000, générant en moyenne 7,5 % de la valeur ajoutée apportée par l'activité des entreprises de l'Union européenne et 10,2 % de l'emploi – voir graphique 6. Elle a été généralement suivie de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude (division 40 de la NACE), sauf au Danemark et au Royaume-Uni où l'extraction de pétrole et de gaz (division 11 de la NACE) a généré une valeur ajoutée plus importante. L'extraction de pétrole et de gaz a aussi été relativement importante aux Pays-Bas où elle a généré une valeur ajoutée presque aussi élevée que la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude – voir tableau 5.

Graphique 6

Ventilation des activités des secteurs industriels non manufacturiers dans l'UE, 2000 (% de l'économie des entreprises) (1)



(1) Sur la base des divisions 10 à 14 et 40, 41 et 45 de la NACE; estimations.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 5

Les trois principaux secteurs industriels non manufacturiers, 2000 (1)

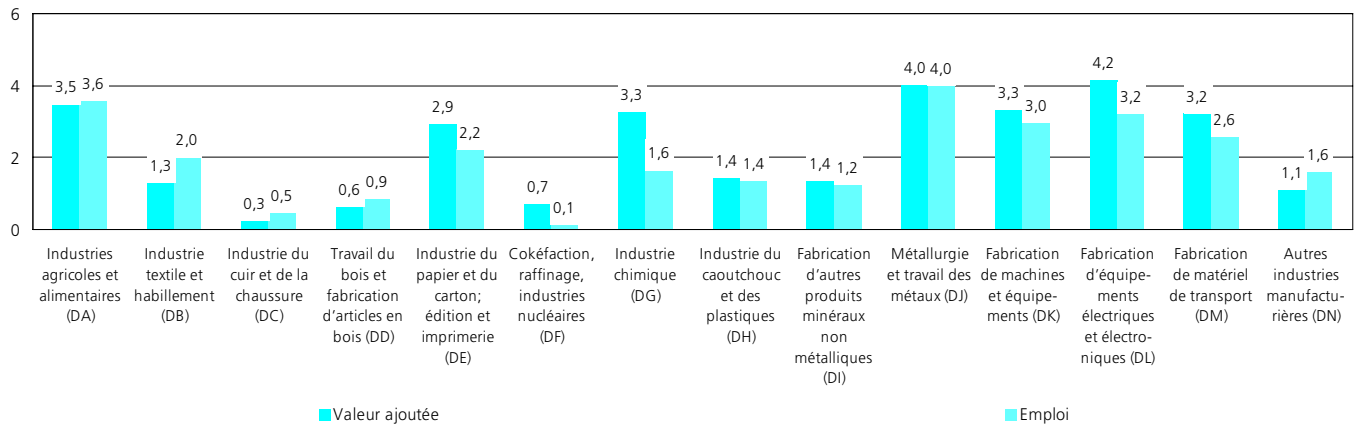
	Premier	Deuxième	Troisième
<b>EU-15</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Extraction d'hydrocarbures
<b>B</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Captage, traitement et distribution d'eau
<b>DK</b>	Construction	Extraction d'hydrocarbures	Électricité, gaz et chaleur
<b>D</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Extraction de houille, de lignite et de tourbe
<b>EL</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Autres industries extractives
<b>E</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Captage, traitement et distribution d'eau
<b>F</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Captage, traitement et distribution d'eau
<b>IRL</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Extraction de houille, de lignite et de tourbe
<b>I</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Extraction d'hydrocarbures
<b>L</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Autres industries extractives
<b>NL</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Extraction d'hydrocarbures
<b>A</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Autres industries extractives
<b>P</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Captage, traitement et distribution d'eau
<b>FIN</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Captage, traitement et distribution d'eau
<b>S</b>	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Extraction de minerais métalliques
<b>UK</b>	Construction	Extraction d'hydrocarbures	Électricité, gaz et chaleur

(1) Sur la base de la valeur ajoutée des secteurs industriels non manufacturiers (divisions 10 à 14 et 40, 41 et 45 de la NACE); estimations.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Graphique 7

## Ventilation de l'activité dans les secteurs manufacturiers dans l'UE, 2000 (% de l'économie des entreprises) (1)



(1) Sur la base des sous-sections DA à DN de la NACE; estimations.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Dans le secteur manufacturier, les trois activités principales (en termes de valeur ajoutée) ont été les machines et les équipements (division 29 de la NACE), les produits alimentaires et les boissons (division 15 de la NACE) et les substances et produits chimiques (division 24 de la NACE) – voir graphique 7. Au moins deux de ces trois activités figuraient parmi les trois principales activités manufacturières de dix États membres. Par contre, l'industrie manufacturière en Grèce, au Luxembourg, au Portugal, en Finlande et en Suède s'est davantage exprimé au travers d'activités n'occupant pas une telle position prédominante dans l'ensemble de l'Union européenne. Pour ce qui est des grands pays, l'Allemagne a concentré une part de la production supérieure à la moyenne dans la construction de véhicules automobiles, la France et l'Italie dans le secteur du travail des métaux; par ailleurs, la part de l'édition et de l'imprimerie a été relativement élevée au Royaume-Uni – voir tableau 6.

Tableau 6

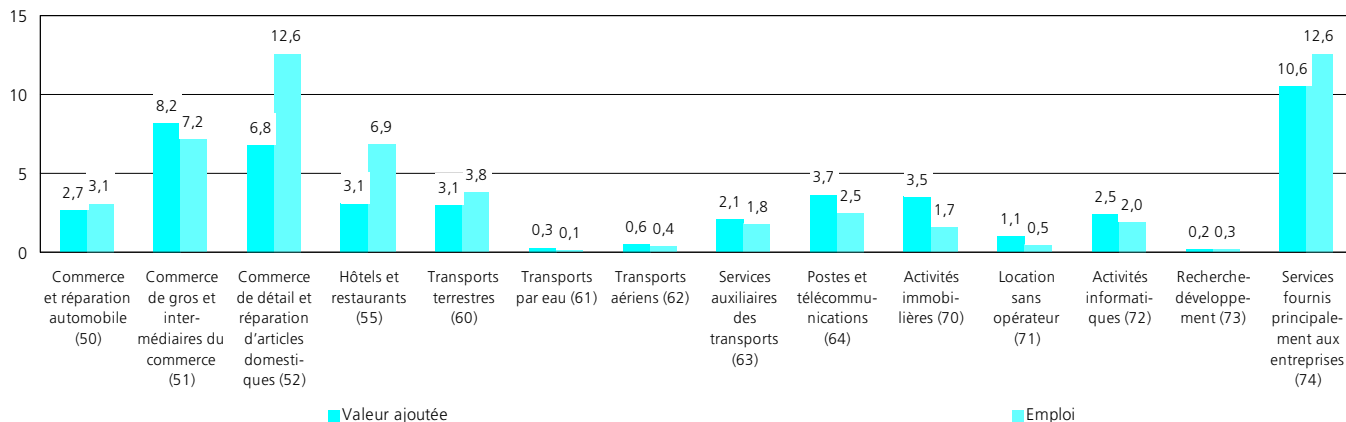
## Les trois principaux secteurs manufacturiers, 2000 (1)

	Premier	Deuxième	Troisième
<b>EU-15</b>	Machines et équipements n.c.a.	Industrie alimentaire	Industrie chimique
<b>B</b>	Industrie chimique	Industrie alimentaire	Métallurgie
<b>DK</b>	Industrie alimentaire	Machines et équipements n.c.a.	Industrie chimique
<b>D</b>	Machines et équipements n.c.a.	Véhicules automobiles	Industrie chimique
<b>EL</b>	Industrie alimentaire	Textiles	Cokéfaction, raffinage, nucléaire
<b>E</b>	Industrie alimentaire	Travail des métaux	Industrie chimique
<b>F</b>	Industrie alimentaire	Industrie chimique	Travail des métaux
<b>IRL</b>	Industrie chimique	Industrie alimentaire	Édition, imprimerie, reproduction
<b>I</b>	Machines et équipements n.c.a.	Travail des métaux	Industrie alimentaire
<b>L</b>	Métallurgie	Caoutchouc et plastiques	Travail des métaux
<b>NL</b>	Industrie alimentaire	Industrie chimique	Édition, imprimerie, reproduction
<b>A</b>	Machines et équipements n.c.a.	Cokéfaction, raffinage, nucléaire	Industrie alimentaire
<b>P</b>	Industrie alimentaire	Autres minéraux non métalliques	Textiles
<b>FIN</b>	Équip. de radio, TV et communic.	Industrie du papier et du carton	Machines et équipements n.c.a.
<b>S</b>	Véhicules automobiles	Machines et équipements n.c.a.	Industrie du papier et du carton
<b>UK</b>	Industrie alimentaire	Édition, imprimerie, reproduction	Industrie chimique

(1) Sur la base de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière (divisions 15 à 37 de la NACE); estimations.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Graphique 8

Ventilation de l'activité dans les secteurs des services dans l'UE, 2000 (% de l'économie des entreprises) (1)



(1) Sur la base des divisions 50 à 64 et 70 à 74 de la NACE; estimations.  
 Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Dans le secteur des services, les trois activités principales (au niveau à deux chiffres de la NACE) ont été, en général, le commerce de gros (division 51 de la NACE), le commerce de détail (division 52 de la NACE) et les autres services aux entreprises (division 74 de la NACE). Le poids conjoint de ces deux dernières activités dans l'emploi total a été particulièrement élevé, représentant 12,6% de la population occupée dans l'Union européenne. En termes de valeur ajoutée, toutefois, le commerce de gros a été plus important que le commerce de détail. En 2000, les « autres services aux entreprises » et le commerce de gros ont généré la valeur ajoutée la plus élevée dans la plupart des États membres, l'Irlande et le Portugal où le commerce de détail a supplanté les autres services aux entreprises faisant exception. Dans les autres pays, le commerce de détail a généralement constitué la troisième plus importante activité, sauf en Grèce (hôtels et restaurants), au Luxembourg (poste et télécommunications) et en Suède (activités immobilières) – voir tableau 7.

Tableau 7  
 Les trois principaux secteurs de services, 2000 (1)

	Premier	Deuxième	Troisième
<b>EU-15</b>	Services aux entreprises	Commerce de gros	Commerce de détail
<b>B</b>	Commerce de gros	Services aux entreprises	Commerce de détail
<b>DK</b>	Commerce de gros	Services aux entreprises	Commerce de détail
<b>D</b>	Services aux entreprises	Commerce de gros	Commerce de détail
<b>EL</b>	Services aux entreprises	Commerce de gros	Hôtels et restaurants
<b>E</b>	Commerce de gros	Services aux entreprises	Commerce de détail
<b>F</b>	Services aux entreprises	Commerce de gros	Commerce de détail
<b>IRL</b>	Commerce de détail	Commerce de gros	Services aux entreprises
<b>I</b>	Services aux entreprises	Commerce de gros	Commerce de détail
<b>L</b>	Services aux entreprises	Commerce de gros	Postes et télécommunications
<b>NL</b>	Commerce de gros	Services aux entreprises	Commerce de détail
<b>A</b>	Commerce de gros	Services aux entreprises	Commerce de détail
<b>P</b>	Commerce de gros	Commerce de détail	Services aux entreprises
<b>FIN</b>	Commerce de gros	Services aux entreprises	Commerce de détail
<b>S</b>	Commerce de gros	Services aux entreprises	Activités immobilières
<b>UK</b>	Services aux entreprises	Commerce de gros	Commerce de détail

(1) Sur la base de la valeur ajoutée des services (divisions 50 à 64 et 70 à 74 de la NACE); estimations.  
 Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

On estime qu'il est essentiel de promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME) pour créer un environnement susceptible d'encourager la croissance économique et de multiplier les emplois. Le domaine „classe de taille“ de la base de données SSE fournit des informations sur la structure par taille des entreprises dans le secteur des entreprises de l'Union européenne en 1999. Il s'avère que les PME occupent une place particulièrement importante dans les activités des hôtels et restaurants, la construction, le commerce et l'immobilier, la location et les services aux entreprises, où elles offrent un nombre d'emplois – voir tableau 8.

De fait, les PME occupaient jusqu'à 87 % de la main-d'œuvre de l'Union européenne dans le secteur de la construction en 1999, 80 % des personnes occupées des hôtels et des restaurants et 72 % des personnes occupées dans le commerce. Les transports et communications ont été la seule section de la NACE où les PME n'occupaient pas plus de 50 % des personnes – voir tableau 9.

La productivité apparente du travail des microentreprises a été inférieure à la moyenne de l'ensemble des entreprises dans toutes les sections de la NACE à l'exception de l'immobilier, la location et les services aux entreprises où elles ont représenté 32,2 % de l'emploi mais généré 33,9 % de la valeur ajoutée.

La productivité apparente du travail des petites, moyennes et grandes entreprises ne présente pas d'écart substantiel dans les secteurs de la construction, du commerce et des hôtels et restaurants. Dans l'immobilier, la location et les services aux entreprises, cette productivité a progressé pour les micro, petites et moyennes entreprises mais diminué pour les grandes entreprises. Deux secteurs toutefois ont enregistré à nouveau une augmentation de la productivité apparente du travail dans les grandes entreprises: dans l'industrie manufacturière d'une part et dans les transports et communications d'autre part. Dans ces deux activités de lourds investissements en capitaux sont souvent nécessaires pour installer des chaînes de production rentables ou pour garantir un niveau minimum d'efficacité des réseaux nationaux.

Tableau 8

**Importance des petites entreprises dans la valeur ajoutée des activités manufacturières dans l'UE, 2000 (% des entreprises avec moins de 20 personnes occupées) (1)**

Libellé NACE (code NACE)	Part des entreprises < 20 personnes occupées dans la valeur ajoutée totale (%)
<b>Industries alimentaires (15)</b>	15,3
<b>Tabac manufacturé (16)</b>	0,2
<b>Textiles (17)</b>	19,1
<b>Industrie de l'habillement et des fourrures (18)</b>	27,7
<b>Industrie du cuir et de la chaussure (19)</b>	30,1
<b>Travail du bois et fabrication d'articles en bois (20)</b>	34,8
<b>Papier et carton (21)</b>	5,3
<b>Édition, imprimerie, reproduction (22)</b>	23,0
<b>Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (23)</b>	1,1
<b>Industrie chimique (24)</b>	3,1
<b>Industrie du caoutchouc et des plastiques (25)</b>	12,0
<b>Autres produits minéraux non métalliques (26)</b>	13,8
<b>Métallurgie (27)</b>	3,7
<b>Travail des métaux (28)</b>	30,4
<b>Fabrication de machines et équipements (29)</b>	12,4
<b>Machines de bureau et informatique (30)</b>	6,2
<b>Machines et appareils électriques (31)</b>	8,6
<b>Équipements de radio, télévision et communication (32)</b>	4,2
<b>Instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie (33)</b>	18,4
<b>Industrie automobile (34)</b>	1,9
<b>Autres matériels de transport (35)</b>	4,2
<b>Fabrication de meubles; industries diverses (36)</b>	29,3
<b>Récupération (37)</b>	39,1

(1) Extraction des données en mars 2003; les données de ce tableau montrent l'importance des entreprises de moins de 20 personnes occupées, entreprises qui ne sont généralement pas couvertes par les statistiques SBS LONG qui sont la principale source de données utilisée pour les chapitres concernant les activités manufacturières.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/sizclass).

Tableau 9

**Ventilation de l'activité par classe de taille des entreprises dans l'UE, 1999 (1)**

Libellé NACE (code NACE)	Valeur ajoutée				Emploi			
	Micro (1-9 personnes occupées)	Petites (10-49 personnes occupées)	Moyennes (50-249 personnes occupées)	Grandes (250 ou plus personnes occupées)	Micro (1-9 personnes occupées)	Petites (10-49 personnes occupées)	Moyennes (50-249 personnes occupées)	Grandes (250 ou plus personnes occupées)
<b>Industrie manufacturière (D)</b>	7,7	16,3	22,2	53,7	13,4	21,7	23,3	41,5
<b>Construction (F)</b>	32,5	32,5	17,2	17,9	41,2	31,4	14,3	13,0
<b>Commerce (G)</b>	29,2	23,9	16,6	30,3	38,9	21,4	11,7	27,9
<b>Hôtels et restaurants (H)</b>	39,7	24,6	11,9	23,8	45,6	24,5	9,9	20,0
<b>Transports et communication (I)</b>	10,8	11,8	9,8	67,6	15,9	14,8	12,5	56,8
<b>Immob., location et services aux entrepr. (K)</b>	33,9	23,9	22,3	19,9	32,2	19,0	16,5	32,2

(1) NACE sections C, E et J, non disponibles.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/sizclass).

### LE SECTEUR MANUFACTURIER DE L'UNION EUROPÉENNE ENTRE 1990 ET 2001

Après une réduction de l'activité manufacturière au début des années 90, la valeur ajoutée de l'Union européenne en prix constants a augmenté pendant six années consécutives, de 1996 à 2001 – voir graphique 9. En 2001, la valeur ajoutée générée par le secteur manufacturier communautaire a atteint 1 327 milliards d'euros.

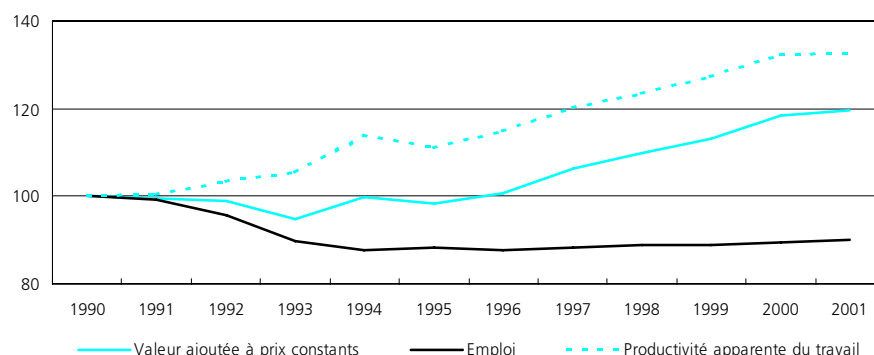
Le secteur manufacturier de l'Union européenne occupait au total 23,7 millions de personnes en 2001, ce qui représente un recul par rapport aux 26,3 millions de 1990. L'emploi manufacturier a diminué presque exclusivement pendant la première moitié des années 90, pour se stabiliser par la suite. Le nombre de personnes occupées a augmenté, en chiffres absolus, de 3,0 % entre le creux de 1996 et les dernières données (relatives à 2001).

Le recul des niveaux d'emploi de la première moitié des années 90 a été le facteur qui a le plus contribué aux gains globaux de productivité du secteur manufacturier communautaire entre 1990 et 1995. Néanmoins, depuis 1996, l'augmentation de la productivité apparente du travail a plutôt été stimulée par une forte augmentation de la valeur ajoutée réelle que par le recul de l'emploi. Il ne faut pas oublier non plus que si le niveau de l'emploi manufacturier a lui-même baissé entre 1990 et 2001, une grande partie de l'emploi du secteur tertiaire est tributaire de l'industrie manufacturière, qui est un débouché pour les services qu'il offre.

Au fur et à mesure que le rôle des actifs incorporels prend de l'ampleur, les spécialistes s'accordent à reconnaître que les régions à plus forte croissance économique de l'Union européenne sont celles où le marketing, l'innovation et la technologie jouent un rôle prépondérant. Il ressort des données des SSE de l'Union européenne entre 1990 et 2001 que les activités manufacturières qui se sont développées le plus rapidement ont été les produits chimiques et les fibres synthétiques (sous-section DG de la NACE), le caoutchouc et les matières plastiques (sous-section DH de la NACE) et le matériel de transport (sous-section DM de la NACE). Tous ces secteurs peuvent être considérés comme impulsés par la recherche avec un degré élevé d'innovation technologique (par exemple, l'industrie aéronautique, le secteur pharmaceutique ou la fabrication de plastiques) ou par le marketing, où l'image de marque joue un rôle important en termes de différenciation des produits (par exemple, les véhicules automobiles ou les détergents) – voir tableau 10.

Graphique 9

#### Évolution des principaux indicateurs de l'industrie manufacturière (section D de la NACE) dans l'UE (1990=100)



Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent\_l\_ms).

Tableau 10

#### Part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dans l'UE (%)

Libellé NACE (code NACE)	1990	2001
Industries agricoles et alimentaires (DA) (1)	11,0	11,3
Industrie textile et habillement (DB)	5,3	3,7
Industrie du cuir et de la chaussure (DC)	1,0	0,8
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (DD)	1,6	1,6
Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie (DE)	8,3	8,8
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (DF)	1,8	2,1
Industrie chimique (DG)	10,7	11,8
Industrie du caoutchouc et des plastiques (DH)	4,2	4,8
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (DI)	4,8	4,4
Métallurgie et travail des métaux (DJ)	12,4	11,7
Fabrication de machines et équipements (DK)	11,4	10,6
Fabrication d'équipements électriques et électroniques (DL) (2)	13,6	13,3
Fabrication de matériel de transport (DM)	11,9	12,5
Autres industries manufacturières (DN) (1)	2,0	2,7

(1) 2001, estimations.

(2) 1990, estimations.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent\_l\_ms).

**Tableau 11** \_\_\_\_\_  
**Spécialisation sectorielle relative dans l'industrie manufacturière, 2000 (1)**

<b>B</b> Accumulateurs et piles électriques	<b>DK</b> Jeux et jouets	<b>D</b> Machines outils	<b>EL</b> Ciment, chaux et plâtre	<b>E</b> Carreaux en céramique
Autres produits textiles	Matériels optique et photographique	Mat. de distribution électrique	Fibres textiles	Ciment, chaux et plâtre
Première transformation de l'acier	Poisson	Véhicules automobiles	Huiles et graisses	Pierres
<b>F</b> Aérospatiale	<b>IRL</b> Machines de bureau et ordinateurs	<b>I</b> Apprêt et tannage des cuirs	<b>L</b> Autres produits textiles	<b>NL</b> Huiles et graisses
Chaudronnerie	Produits chimiques de base	Carreaux en céramique	Produits en caoutchouc	Matériel audiovisuel
Matières nucléaires	Reproduction d'enregistrements	Motocycles et bicyclettes	Sidérurgie (CECA)	Matériels de transport n.c.a.
<b>A</b> Articles de sport	<b>P</b> Chaussures et articles chaussants	<b>FIN</b> Appareils d'émission et de transmission	<b>S</b> Pâte à papier, papier et carton	<b>UK</b> Aérospatiale
Matériel ferroviaire roulant	Étoffes à mailles	Pâte à papier, papier et carton	Sciage et rabotage du bois	Édition
Sciage et rabotage du bois	Objets divers en bois	Sciage et rabotage du bois	Tubes	Pesticides et autres produits agrochimiques

(1) Les trois principales activités manufacturières par pays; sur la base des groupes de la NACE et leur taux de spécialisation en termes de valeur ajoutée aux coûts des facteurs; hors recyclage; seuls sont inclus les groupes de la NACE dont la part dans l'industrie manufacturière nationale est >0.5%; activités classées par ordre alphabétique; estimations.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent\_l\_ms).

Les taux de spécialisation présentés au tableau 11 permettent de comparer, entre un pays donné et l'ensemble de l'Union européenne, le poids d'un groupe spécifique de la NACE dans la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière. Les résultats montrent qu'un patrimoine naturel de ressources s'asseyant sur une longue tradition peut jouer sur la composition du secteur manufacturier d'un pays, comme l'indiquent les taux élevés enregistrés par les produits du sciage en Finlande et en Suède, la pierre en Espagne, les autres produits du bois (le liège en particulier) au Portugal et les dalles et carreaux céramiques en Italie. Plusieurs pays se distinguent par leurs secteurs de haute technologie: par exemple, la France et le Royaume-Uni avec l'aéronautique et l'espace, l'Irlande avec les machines de bureau et le matériel informatique et les Pays-Bas avec les appareils audiovisuels grand-public. On remarquera que les petits pays affichent généralement des taux de spécialisation relative beaucoup plus (ou beaucoup moins) élevés que les grands pays, l'absence de certains secteurs manufacturiers amplifiant l'importance relative des autres. Il faut également souligner que les taux de spécialisation ne fournissent par eux-mêmes aucune information permettant d'établir si un secteur industriel contribue de manière significative à l'activité manufacturière globale. C'est pour cette raison que les très petites activités ayant réalisé moins de 0,5 % de la valeur ajoutée manufacturière d'un pays en 2000 ont été supprimées du tableau, même si un pays dominait le total communautaire dans une très petite industrie.

Le prix est un facteur non négligeable au regard de la compétitivité des secteurs industriels. La base de données EBT (European Business Trends) fournit des informations sur les indices nationaux annuels des prix à la production. Il ressort du tableau 12 que les prix à la production dans l'industrie manufacturière ont globalement augmenté de 7,6 % entre 1995 et 2001. Les prix au niveau des sous-sections de la NACE ont augmenté pour toutes les catégories de produits hormis les équipements électriques et le matériel optique, dont les prix ont chuté de 5,3 % entre 1995 et 2001. La plupart des augmentations de prix enregistrées par le secteur manufacturier de l'Union européenne ont été globalement inférieures à 10 % entre 1995 et 2001, alors que l'indice des prix à la consommation harmonisé a augmenté de 11,5 % pendant la même période. Seuls deux secteurs ont fait exception à cette règle: celui du cuir et des produits du cuir (où les prix ont augmenté de 12,2 %) et celui des produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires (où les prix ont enregistré une forte augmentation de 57,6 %). Les prix des produits du raffinage et des industries nucléaires dépendent en très grande mesure du coût du pétrole brut.

## STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

### LA SITUATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UNION EUROPÉENNE ENTRE 1991 ET 2001

Les statistiques du commerce extérieur de produits manufacturés, qui figurent dans la base de données Comext, peuvent être établies conformément à la nomenclature des produits par activité (CPA). Les agrégats communautaires cités dans cette section se réfèrent exclusivement au commerce extra-communautaire et ne comprennent pas les flux intra-communautaires (c'est-à-dire les échanges entre les États membres). Par contre, les données présentées pour les États membres englobent tous les flux commerciaux externes, tant avec des partenaires intra-communautaires qu'avec des partenaires extra-communautaires.

Vu que les données communautaires ne concernent que le commerce extra-communautaire, il convient de souligner que certains produits sont, de par leurs caractéristiques, moins aptes que d'autres aux échanges portant sur de longues distances (par exemple, les biens ayant une faible valeur unitaire par rapport au coût de leur transport ou les produits périssables ou fragiles). Les exportations extra-communautaires de produits manufacturés (Section D de la CPA) ont progressé de 153,5 % entre 1991 et 2001, soit à un rythme moyen annuel de 9,7 %. Ces taux traduisent l'importance croissante de la mondialisation et des marchés internationaux.

Tableau 12

## Évolution des prix à la production nationaux dans l'UE (1995=100)

Libellé NACE (code NACE)	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>Industrie manufacturière (D)</b>	100,0	101,1	101,8	100,9	101,2	106,6	107,6
Industries agricoles et alimentaires (DA)	100,0	102,1	103,4	103,1	102,3	103,9	107,5
Industrie textile et habillement (DB)	100,0	100,9	101,8	102,6	102,3	103,5	105,1
Industrie du cuir et de la chaussure (DC)	100,0	102,1	103,7	105,1	105,4	107,6	112,2
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (DD)	100,0	98,9	100,0	100,7	100,2	101,1	101,7
Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie (DE)	100,0	99,3	98,4	99,3	99,0	104,1	106,1
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (DF)	100,0	111,7	116,9	103,4	117,3	168,2	157,0
Industrie chimique (DG)	100,0	98,8	99,6	98,0	97,2	103,2	104,3
Industrie du caoutchouc et des plastiques (DH)	100,0	100,0	99,4	98,8	97,9	100,0	101,2
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (DI)	100,0	100,8	101,7	102,7	103,8	105,8	108,3
Métallurgie et travail des métaux (DJ)	100,0	97,5	98,0	98,5	96,3	100,7	101,0
Fabrication de machines et équipements (DK)	100,0	102,6	104,1	105,1	106,0	107,1	108,6
Fabrication d'équipements électriques et électroniques (DL)	100,0	99,4	98,3	96,7	95,2	95,2	94,7
Fabrication de matériel de transport (DM)	100,0	101,9	102,1	103,1	103,6	103,9	104,6
Autres industries manufacturières (DN)	100,0	102,7	103,7	104,9	106,1	107,6	109,9

Source: Eurostat, European Business Trends (theme4/ebt/ebt\_ind/ind\_pric).

L'industrie manufacturière communautaire a enregistré un excédent commercial de 95,7 milliards d'euros en 2001, soit 42,1 milliards de plus qu'en 2000. Cette progression soutenue de 79 % provient exclusivement du développement des exportations, les importations étant restées pratiquement au même niveau qu'en 2000 (réduction de 1,9 milliard d'euros). On peut donc dire que l'Union européenne a enregistré en 2001 un excédent commercial record depuis 1997 sur les produits manufacturés.

Le tableau 13 expose en détail la position commerciale extérieure de chaque État membre pour les produits manufacturés en 2001. En termes absolus, l'Allemagne a enregistré l'excédent commercial le plus élevé (132 milliards d'euros). En termes relatifs toutefois, le taux de couverture de l'Allemagne a été de 130,2 % (ce qui signifie que les exportations totales de produits manufacturés ont dépassé, de 30,2 %, les importations totales de ces mêmes produits). Ce taux n'a pas été le plus élevé parmi les États membres: il a été légèrement inférieur à celui de la Suède (130,4 %) et s'est situé bien au-dessous de ceux de la Finlande (157,7 %) et de l'Irlande (167,2 %).

Par contre, le commerce de produits manufacturés a été déficitaire dans six États membres en 2001. Le Royaume-Uni a enregistré le déficit le plus important (62 milliards d'euros), ses exportations de produits manufacturés n'ayant couvert que 81,1 % de ses importations; les taux de couverture du Portugal (69,2 %) et de la Grèce (37,1 %) ont été encore beaucoup plus faibles.

Tableau 13

## Flux du commerce extérieur de biens manufacturés (CPA section D), 2001 (millions d'euros)

	Exportations	Part dans le total UE (%)	Importations	Part dans le total UE (%)	Balance commerciale	Taux de couverture (%)
<b>EU-15 (1)</b>	910 433	-	814 760	-	95 673	111,7
<b>B</b>	190 815	8,2	167 602	7,8	23 213	113,9
<b>DK</b>	49 601	2,1	45 595	2,1	4 006	108,8
<b>D</b>	568 221	24,4	436 281	20,3	131 940	130,2
<b>EL</b>	9 627	0,4	25 927	1,2	-16 299	37,1
<b>E</b>	118 059	5,1	144 778	6,7	-26 719	81,5
<b>F</b>	339 904	14,6	328 180	15,3	11 724	103,6
<b>IRL</b>	84 755	3,6	50 691	2,4	34 064	167,2
<b>I</b>	260 418	11,2	217 886	10,2	42 532	119,5
<b>L</b>	11 086	0,5	12 362	0,6	-1 276	89,7
<b>NL</b>	205 413	8,8	182 363	8,5	23 049	112,6
<b>A</b>	73 416	3,1	76 261	3,6	-2 845	96,3
<b>P</b>	26 431	1,1	38 205	1,8	-11 775	69,2
<b>FIN</b>	47 248	2,0	29 953	1,4	17 295	157,7
<b>S</b>	78 467	3,4	60 172	2,8	18 295	130,4
<b>UK</b>	267 428	11,5	329 573	15,4	-62 145	81,1

(1) Uniquement commerce avec les pays tiers.

Source: Eurostat, Comext.

En ce qui concerne les performances du commerce extérieur communautaire ventilé par sous-section de la CPA, il ressort du tableau 14 que, en 2001, 68,5 % environ des exportations de produits manufacturés de l'Union européenne se rapportaient à quatre groupes de produits: les produits chimiques, les machines et équipements, les équipements électriques et le matériel optique, et le matériel de transport. Ce pourcentage a dépassé de 7 points celui de 1991. Les importations ont évolué de façon semblable, la part de ces quatre principales sous-sections étant passée de 56,5 % en 1991 à 61,6 % en 2001.

L'augmentation des importations et des exportations de produits manufacturés au cours de la période 1991-2001 s'est concentrée sur deux sous-sections de la CPA. Les équipements électriques et le matériel optique (sous-section DL de la CPA) et le matériel de transport (sous-section DM de la CPA) ont progressé de 5,1 % et de 2,1 % respectivement par rapport à l'ensemble des importations manufacturières et de 6,2 % et 2,4 % par rapport aux exportations totales. Ces produits ont donc consolidé leur position de principales sous-sections de la CPA pour les importations (ils ont représenté conjointement 43,0 % des importations manufacturières totales de l'Union européenne en 2001, à comparer aux 36,3 % de 1991). En outre, ils ont supplanté les machines et équipements (sous-section DK de la CPA) dans le classement des produits manufacturés communautaires les plus exportés (en totalisant 38,8 % des exportations en 2001, à comparer aux 30,3 % de 1991).

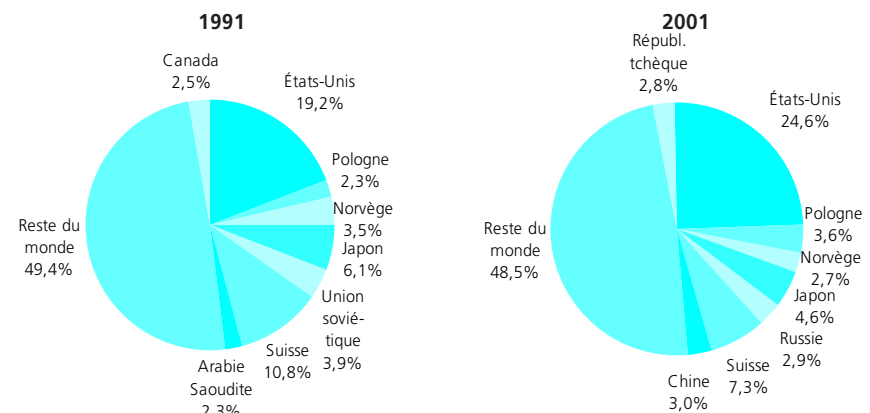
En 2001, les principaux excédents commerciaux ont été enregistrés dans les secteurs des produits chimiques, des machines et équipements et du matériel de transport. Bien que de taille moins importante, les secteurs de la pâte à papier, du papier et des produits du papier, de l'édition et de l'imprimerie et des autres produits minéraux non métalliques ont aussi été excédentaires. A l'inverse, les déficits commerciaux les plus lourds ont concerné les équipements électriques et le matériel optique ainsi que les textiles et l'Union européenne a aussi fortement dépendu des importations de bois et de produits du bois et des produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires.

**Tableau 14.**  
**Flux du commerce extérieur extracommunautaire de l'UE**  
**(% du total de l'industrie manufacturière)**

Libellé CPA (code CPA)	Exportations		Importations	
	1991	2001	1991	2001
<b>Produits agricoles et alimentaires (DA)</b>	7,6	5,3	7,2	5,0
<b>Textiles et habillement (DB)</b>	5,7	4,7	10,7	8,8
<b>Cuirs, articles de voyage, chaussures (DC)</b>	1,7	1,6	2,3	2,2
<b>Produits du travail du bois (DD)</b>	0,6	0,8	1,9	1,4
<b>Papiers et cartons; produits édités, imprimés (DE)</b>	3,2	2,8	2,6	2,1
<b>Produits de la cokéfaction, du raffinage et du nucléaire (DF)</b>	2,0	1,9	4,4	2,8
<b>Produits chimiques (DG)</b>	13,1	14,7	9,5	9,8
<b>Produits en caoutchouc ou plastique (DH)</b>	2,3	2,5	1,9	2,2
<b>Autres produits minéraux non métalliques (DI)</b>	2,3	1,9	1,0	1,2
<b>Produits de la métallurgie et du travail des métaux (DJ)</b>	9,2	7,0	9,5	8,8
<b>Machines et équipements (DK)</b>	18,1	14,9	8,2	8,3
<b>Équipements électriques et électroniques (DL)</b>	14,3	20,4	23,5	28,6
<b>Matériels de transport (DM)</b>	16,0	18,4	12,8	14,4
<b>Autres produits manufacturés (DN)</b>	4,0	3,3	4,3	4,4

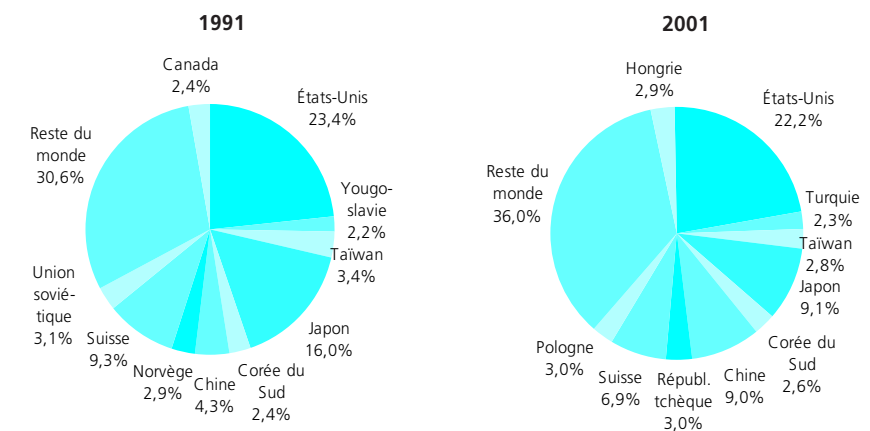
Source: Eurostat, Comext.

**Graphique 10.**  
**Destination des exportations manufacturières de l'UE (CPA section D)**



Source: Eurostat, Comext.

**Graphique 11.**  
**Origine des importations manufacturières de l'UE (CPA section D)**



Source: Eurostat, Comext.



La part de marché des dix principales destinations des produits manufacturés communautaires est restée relativement stable entre 1991 et 2001, passant de 54,7 % à 56,0 %. Le premier marché, les États-Unis, a absorbé près d'un quart (24,6 %) des produits manufacturés exportés par l'Union européenne en 2001, ce qui représente une augmentation de 5,4 points de pourcentage par rapport à 1991 – voir graphique 10. Par contre, les deuxième et troisième marchés récepteurs ont vu leur importance relative décroître au cours des années 90. La part des exportations vers la Suisse a diminué de 3,5 points de pourcentage pour se situer à 7,3 % tandis que celle des exportations destinées au Japon a diminué de 1,5 point, atteignant 4,6 % en 2001. Les exportations se sont partiellement réorientées vers les pays candidats (comme le démontre l'apparition de la République tchèque parmi les huit premiers marchés ainsi que l'augmentation de 1,3 point de la part des exportations à destination de la Pologne, qui figurait déjà parmi les huit premiers marchés), et vers la Chine (qui s'est aussi rangée parmi les huit premiers marchés récepteurs en 2001).

Les États-Unis ont aussi été le principal fournisseur de produits manufacturés de l'Union européenne – voir graphique 11 - avec 22,2 % des importations manufacturières de l'Union européenne en 2001, en régression de 1,2 point de pourcentage par rapport à 1991. Les parts du Japon, de la Suisse et de Taïwan ont plus fortement diminué, ce qui n'empêche pas ces trois pays de rester au nombre des dix premiers fournisseurs de l'Union européenne. Le grand bénéficiaire a été la Chine, dont la part a augmenté dans les importations communautaires de produits manufacturés, passant de 4,3 % en 1991 à 9,0 % en 2001. Divers pays candidats ont aussi vu leur part fortement progresser, comme la Pologne, la République tchèque et la Hongrie qui se sont hissées aux cinquième, sixième et septième rangs du classement de 2001.

Tableau 15

## Commerce extracommunautaire de services de l'UE, 2001 (millions d'euros)

	Crédit	Débit	Balance nette
<b>Services</b>	313 806	304 763	9 043
<b>Transports</b>	78 082	74 059	4 023
<b>Voyages</b>	71 866	77 445	-5 579
<b>Services de communication</b>	6 201	6 934	-732
<b>Construction</b>	10 046	6 390	3 656
<b>Services d'assurance</b>	7 892	3 285	4 606
<b>Services financiers</b>	21 248	11 502	9 746
<b>Services informatiques</b>	11 880	7 457	4 423
<b>Autres services aux entreprises</b>	82 503	82 669	-167
<b>Services personnels, culturels et récréatifs</b>	3 282	6 634	-3 352
<b>Services des administrations publiques n.c.a.</b>	7 108	5 974	1 133

Source: Eurostat, Commerce international de services (theme2/bop/its).

La poursuite des négociations sur la libéralisation des échanges de services a stimulé leur commerce. Néanmoins, d'après les statistiques de la balance des paiements, la valeur des produits exportés par l'Union européenne vers les pays tiers en 2001 a été plus de trois fois supérieure à celle des exportations de services. Les crédits communautaires portant sur les échanges de services ont atteint 313,8 milliards d'euros, soit 5,0 % de plus qu'en 2000. Les débits, en hausse de 4,3 %, s'étant élevés à 305 milliards d'euros, l'Union européenne a enregistré un excédent net de 9,0 milliards d'euros au titre des opérations sur services en 2001 – voir tableau 15. Trois secteurs des services ont représenté conjointement près des trois quarts (74,1 %) des échanges extérieurs de services de l'Union européenne en 2001: le transport, les voyages et les autres services aux entreprises.

Le Royaume-Uni a enregistré la part la plus importante de crédits du commerce international de services dans l'Union européenne, avec 17,5 % du total en 2001 (voir tableau 16). Ce résultat devance de loin celui de l'Allemagne dont les crédits se sont élevés à 98 milliards d'euros en 2001 (13,8 % du total). L'analyse des débits, et des crédits, montre que le Royaume-Uni a enregistré le déficit le plus important pour ce qui est des produits manufacturés mais l'excédent net le plus élevé en matière d'échanges de services et que l'Allemagne affiche l'excédent le plus important dans les produits manufacturés mais le déficit le plus élevé dans les opérations sur services.

Tableau 16

## Commerce international de services, 2001 (millions d'euros)

	Crédit	Débit
<b>EU-15 (1)</b>	313 806	304 763
<b>B/L</b>	56 195	48 414
<b>DK</b>	30 066	26 294
<b>D</b>	97 804	154 744
<b>EL</b>	21 733	12 935
<b>E</b>	64 763	37 625
<b>F</b>	89 581	69 655
<b>IRL</b>	22 577	38 934
<b>I</b>	64 279	63 917
<b>NL</b>	59 131	61 340
<b>A</b>	36 704	35 259
<b>P</b>	9 835	6 917
<b>FIN</b>	6 512	9 049
<b>S</b>	24 571	25 628
<b>UK</b>	123 509	105 703

(1) Uniquement commerce avec les pays tiers.

Source: Eurostat, Commerce international de services (theme2/bop/its).

## PAYS CANDIDATS

Comme pour les données concernant l'Union européenne, cette description de l'activité des entreprises des pays candidats par la présentation de données relatives aux niveaux de vie. Les pays candidats ont tous affiché, en 2001, un PIB par habitant inférieur à la moyenne de l'Union européenne mais supérieur, dans le cas de Chypre et de la Slovaquie, à celui de certains États membres de l'Union européenne – voir graphique 12.

Le tableau 17 fournit des informations sur la structure des économies des pays candidats. Dans certains cas, cette structure reflète encore le processus de transition à une économie de marché. À titre d'exemple, l'importance de l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche a souvent été bien plus élevée dans les pays candidats qu'au sein de l'Union européenne. Le commerce, les hôtels et restaurants, les transports et communications ont aussi représenté, en général, une part plus élevée de l'activité dans les pays candidats.

Les données de l'EFT permettent de mesurer les caractéristiques de l'emploi dans onze pays candidats (les données de Malte et de la Turquie n'étaient pas disponibles lors de la rédaction de cet ouvrage). En 2001, les données disponibles concernaient une population de 96 millions dans ces onze pays dont une ample majorité (quelque 85,2 millions) était âgée d'au moins 15 ans. La moitié environ des personnes en âge de travailler était occupée, ce qui représente quelque 42,7 millions de personnes, 6,4 millions étaient au chômage et les 36,1 millions de personnes restantes étaient inactives – voir graphique 13. Alors que près d'une personne active sur cinq travaillait à temps partiel dans l'Union européenne (18 %), dans trois pays candidats seulement la part du travail à temps partiel sur l'emploi total s'élevait à un pourcentage supérieur à 10%: la Lettonie (10,0 %), la Pologne (10,2 %) et la Roumanie (16,8 %). Le travail à temps partiel représentait une part égale ou inférieure à 5 % des forces de travail en Bulgarie, République tchèque, Hongrie et République slovaque.

La part des femmes sur la population occupée de l'Union européenne s'élevait à 42,8 % en 2001. Dans la plupart des pays candidats, cette part était supérieure et dépassait même 50 % en Lettonie et en Lituanie. Seule Chypre qui affichait un pourcentage inférieur (41,5 %) à la moyenne communautaire – voir graphique 14.

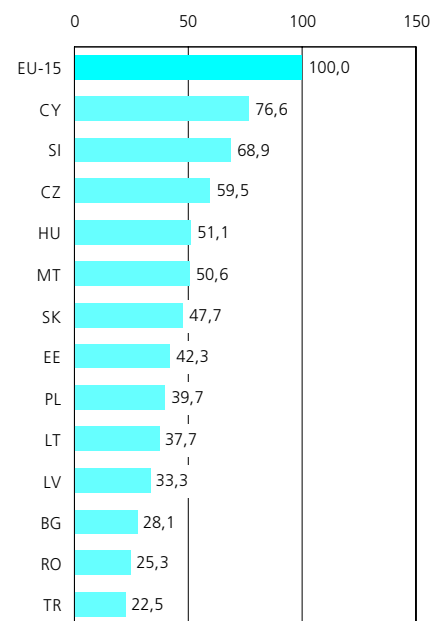
En ce qui concerne la ventilation de l'emploi, la part de l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche dans la population active a été supérieure à la moyenne communautaire (4,2 %) dans tous les pays candidats – voir graphique 15. Dans quatre pays candidats, la part de ce secteur sur l'emploi total s'exprimait par un pourcentage à deux chiffres, atteignant jusqu'à 44,4 % en Roumanie <sup>(7)</sup>. La place des secteurs de l'industrie (et de la construction) des pays candidats dans l'emploi total était également un peu plus grande que la moyenne communautaire (28,7 %). Par contre, la situation à Chypre, en Lituanie, en Roumanie et en Lettonie était exactement inverse; et plus de 40 % de la main-d'œuvre de la République tchèque travaillait dans l'industrie. Le secteur des services ralliait plus de la moitié de la population occupée dans tous les pays candidats à l'exception de la Roumanie où cette part n'était que de 29,7 %. La plupart des pays candidats n'affichaient cependant pas des taux d'emploi dans les services aussi élevés que la moyenne communautaire (67,1 %). De fait, le seul pays se situant au-dessus de la moyenne communautaire était Chypre, où 71,1 % des personnes occupées travaillaient dans le secteur des services.

Les statistiques structurelles des entreprises (SSE) fournissent des données détaillées pour la majorité des pays candidats à l'adhésion pour l'année 2000. Ces données sont généralement disponibles pour la plupart des sections de la NACE couvrant le secteur des entreprises (sections C à K).

<sup>(7)</sup> Il se peut qu'un fort pourcentage de travailleurs des pays candidats ait plus d'une occupation; en conséquence, il peut être difficile de discerner leur occupation principale.

Graphique 12

### PIB par habitant des pays candidats, 2001 (EU-15=100) (1)



(1) Aux prix du marché courants et en SPA; MT, 1999. Source: Eurostat, Comptes nationaux - ESA95 - Agrégats (theme2/aggs).

Tableau 17

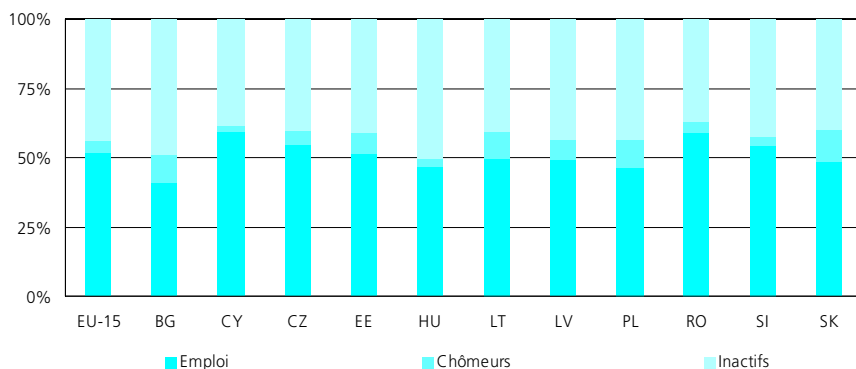
### Ventilation du PIB des pays candidats, 2001 (%)

Libellé NACE (code NACE)	EU-15	BG	CY	CZ	EE	HU	LT	LV	MT	PL	RO	SI	SK	TR
		(1)	(2)								(1)			
<b>Agriculture, chasse, sylviculture et pêche (A et B)</b>	2,1	13,8	4,0	4,2	5,8	4,3	7,1	4,7	2,4	3,4	14,6	3,1	4,6	12,1
<b>Industries extractives; industrie manufacturière; électricité, gaz et eau (C à E)</b>	22,1	23,0	12,9	32,9	22,8	27,1	27,8	18,7	24,5	25,4	28,5	31,0	27,5	23,8
<b>Construction (F)</b>	5,4	3,5	7,1	7,2	5,9	4,9	6,1	6,2	2,8	7,5	5,5	5,9	5,2	4,8
<b>Commerce; hôtels et restaurants; transports et communications (G à I)</b>	21,6	:	32,5	25,2	32,1	22,0	29,5	35,4	22,1	30,0	51,3	22,4	29,1	34,4
<b>Services financiers; immobilier, location et services aux entreprises (J et K) (3)</b>	27,2	:	20,9	15,7	15,6	21,7	10,6	16,0	19,5	16,1	9,4	16,5	18,3	11,3
<b>Administration publique, services collectifs, sociaux et personnels (L à Q) (3)</b>	21,7	:	22,5	15,0	17,9	20,0	19,0	19,0	28,8	17,6	16,9	21,2	15,4	13,6

(1) 2000. (2) Provisoire. (3) RO, 2000.

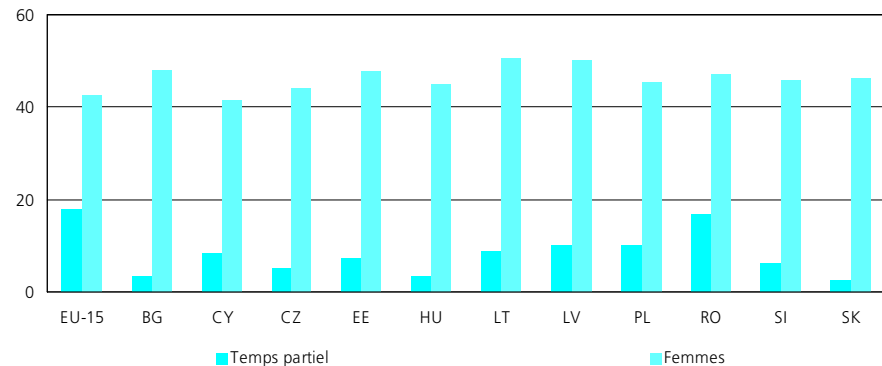
Source: Eurostat, Comptes nationaux - Ventilation par branche d'activité (theme2/brkdowns).

**Graphique 13**  
**Ventilation de la main-d'œuvre par statut au regard de l'emploi dans les pays candidats, 2001 (part des personnes de 15 ans et plus) (1)**



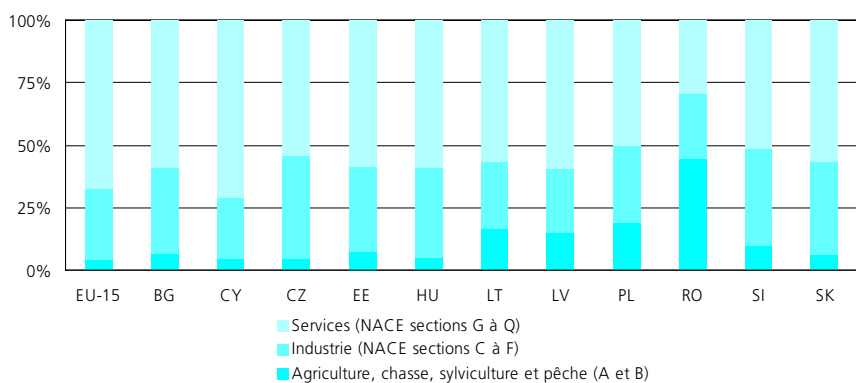
(1) NACE sections A à Q.  
 Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

**Graphique 14**  
**Caractéristiques de la main-d'œuvre dans les pays candidats, 2001 (% des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi) (1)**



(1) NACE sections A à Q.  
 Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

**Graphique 15**  
**Ventilation par activité dans les pays candidats des personnes ayant un emploi, 2001 (% des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi)**



Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Avec 92,6 milliards d'euros de valeur ajoutée générée en 2000, la Pologne est de loin le pays candidat où le secteur des entreprises est le plus important, à un niveau dépassant même celui du Danemark, de la Grèce, de l'Irlande, du Luxembourg, du Portugal ou de la Finlande. Elle devance la République tchèque (31,1 milliards d'euros), ainsi que la Hongrie et la Roumanie, seuls autres pays candidats à avoir généré plus de 10 milliards d'euros de valeur ajoutée.

L'activité manufacturière était, dans les pays candidats, la plus importante des sections de la NACE, et représentait 39,1 % de la valeur ajoutée, contre 31,2 % dans l'Union européenne (voir tableau 18). Le commerce représentait 17,7 % tandis que les transports et communications (12,7 %) et les services aux entreprises (10,3 %) étaient les seuls autres secteurs dont le poids relatif dépassait 10 %. Alors que dans l'Union européenne où les industries extractives (section C) constituaient le plus souvent le secteur de plus faible poids, dans les pays candidats cette position est occupée par le secteur des hôtels et restaurants (section H), qui ne représentait en moyenne que 1,8 % du secteur des entreprises. L'utilisation mécanique d'agrégats pour l'ensemble des pays candidats peut être trompeur dans la mesure où, bien entendu, la situation de chaque pays n'est pas strictement conforme aux tendances rapportées ci-dessus. Par exemple, le secteur des hôtels et restaurants ne représentait que 0,9 % du total de la valeur ajoutée en Slovaquie contre 20,2 % à Chypre. De même, la part du secteur manufacturier variait considérablement, de moins de 30 % du total à Chypre, en Estonie et en Lettonie, à plus de 40 % en République tchèque, en Hongrie, en Roumanie, en Slovénie et en Slovaquie.

Tableau 18

## Les trois principales activités dans les pays candidats, 2000 (1)

	Premier	Deuxième	Troisième
<b>BG</b>	Electricité, gaz, chaleur	Postes et télécommunications	Commerce de gros
<b>CY (2)</b>	Hôtels et restaurants	Construction	Commerce de gros
<b>CZ (3)</b>	Commerce de gros	Construction	Services aux entreprises
<b>EE</b>	Commerce de gros	Services auxiliaires des transports	Postes et télécommunications
<b>HU (4)</b>	Postes et télécommunications	Electricité, gaz, chaleur	Industries alimentaires
<b>LT</b>	Commerce de gros	Electricité, gaz, chaleur	Postes et télécommunications
<b>LV</b>	Commerce de gros	Construction	Services auxiliaires des transports
<b>MT</b>	:	:	:
<b>PL (5)</b>	Commerce de gros	Construction	Services aux entreprises
<b>RO (6)</b>	Construction	Transports terrestres	Postes et télécommunications
<b>SI (7)</b>	Construction	Commerce de gros	Services aux entreprises
<b>SK (8)</b>	Commerce de gros	Electricité, gaz, chaleur	Postes et télécommunications
<b>TR</b>	:	:	:

(1) Classement sur base de la valeur ajoutée des divisions 15 à 74 de la NACE.

(2) 1998; NACE divisions 60 à 74, non disponibles.

(3) NACE divisions 15 et 16, non disponibles.

(4) NACE divisions 50 à 52, 1998.

(5) NACE division 26, 1999; NACE divisions 15, 40, 41, 61 et 63, 1998.

(6) NACE divisions 52 et 62, 1998; NACE division 51, 1997.

(7) 1999.

(8) NACE divisions 15, 19 et 62, 1999; NACE divisions 23 et 61, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_cc).

Tableau 19

## Ventilation de la valeur ajoutée des entreprises par classe de taille dans l'industrie manufacturière des pays candidats, 2000 (%)

	1-9 personnes occupées	10-19 personnes occupées	20-49 personnes occupées	50-99 personnes occupées	100-249 personnes occupées	250+ personnes occupées
<b>EU-15</b>	7,2	6,2	9,4	8,3	13,1	55,8
<b>CZ</b>	5,9	3,7	7,5	8,2	15,0	59,6
<b>EE</b>	4,1	6,1	13,5	15,6	24,0	36,6
<b>HU (1)</b>	:	3,8	5,7	6,8	12,6	:
<b>LT</b>	4,1	3,9	9,5	9,4	16,4	56,7
<b>LV</b>	4,6	4,8	12,7	11,4	21,5	44,9
<b>PL</b>	11,0	2,4	6,7	7,3	14,1	58,5
<b>RO</b>	1,7	2,7	4,8	5,3	12,2	73,3
<b>SI</b>	10,1	4,0	6,2	7,7	17,6	54,4
<b>SK</b>	3,9	3,5	5,1	5,5	11,7	70,3

(1) Uniquement les entreprises de 5 personnes occupées ou plus.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/sizclass/indus\_cc et theme4/sbs/sizclass/indus\_ms).

Au sein des activités industrielles non manufacturières, le secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (division 40 de la NACE) et le secteur de la construction (division 45 de la NACE) tenaient une place particulièrement importantes. S'agissant des activités de services, la situation était par contre totalement différente dans les pays candidats. Alors que dans la quasi-totalité des États membres les trois activités de services les plus importantes étaient le commerce de gros, le commerce de détail et les services aux entreprises (divisions 51, 52 et 74 de la NACE), dans les pays candidat ce sont les postes et

télécommunications (division 64 de la NACE) avaient une plus grande importance relative dans les pays candidats. Cette situation s'explique en partie par le décollage rapide des technologies de la communication dans certains de ces pays où les investissements dans l'infrastructure des télécommunications ont alimenté la croissance. Les services auxiliaires des transports et les agences de voyage (division 63 de la NACE) sont également une activité de service relativement importante dans plusieurs pays candidats.

S'agissant de la répartition des entreprises manufacturières en fonction de leur taille, une grande diversité a été constatée en fonction du pays concerné (voir tableau 19). Les grandes entreprises (au moins 250 personnes occupées) représentaient une part très importante de l'activité manufacturière en Roumanie et en République tchèque (plus de 70 % du total de la valeur ajoutée) alors que cette part n'était que de 36,6 % en Estonie. Cette dernière valeur était très inférieure à la moyenne de l'Union européenne (55,8 %) de laquelle la plupart des autres pays candidats étaient proches.

## Annexe statistique

Ci-après se trouve une série de tableaux et graphiques contenant des informations générales utiles à l'interprétation des données présentées dans les autres chapitres. Ces données sont de nature horizontale dans la mesure où elles peuvent être pertinentes à plusieurs chapitres.

Tableau SA.1

### Taux de change, moyennes annuelles (1 écu/euro = ... monnaie nationale)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 (1)
<b>BEF/LUF</b>	42,2233	41,5932	40,4713	39,6565	38,5519	39,2986	40,5332	40,6207	40,3399	40,3399	40,3399	-
<b>DKK</b>	7,90859	7,80925	7,59359	7,54328	7,32804	7,35934	7,48361	7,49930	7,43556	7,45382	7,45207	7,43052
<b>DEM</b>	2,05076	2,02031	1,93639	1,92453	1,87375	1,90954	1,96438	1,96913	1,95583	1,95583	1,95583	-
<b>GRD</b>	225,216	247,026	268,568	288,026	302,989	305,546	309,355	330,731	325,820	336,678	340,750	-
<b>ESP</b>	128,469	132,526	149,124	158,918	163,000	160,748	165,887	167,184	166,386	166,386	166,386	-
<b>FRF</b>	6,97332	6,84839	6,63368	6,58262	6,52506	6,49300	6,61260	6,60141	6,55957	6,55957	6,55957	-
<b>IEP</b>	0,767809	0,760718	0,799952	0,793618	0,815525	0,793448	0,747516	0,786245	0,787564	0,787564	0,787564	-
<b>ITL</b>	1 533,24	1 595,52	1 841,23	1 915,06	2 130,14	1 958,96	1 929,30	1 943,65	1 936,27	1 936,27	1 936,27	-
<b>NLG</b>	2,31098	2,27482	2,17521	2,15827	2,09891	2,13973	2,21081	2,21967	2,20371	2,20371	2,20371	-
<b>ATS</b>	14,4309	14,2169	13,6238	13,5396	13,1824	13,4345	13,8240	13,8545	13,7603	13,7603	13,7603	-
<b>PTE</b>	178,614	174,714	188,370	196,896	196,105	195,761	198,589	201,695	200,482	200,482	200,482	-
<b>FIM</b>	5,00211	5,80703	6,69628	6,19077	5,70855	5,82817	5,88064	5,98251	5,94573	5,94573	5,94573	-
<b>SEK</b>	7,47927	7,53295	9,12151	9,16308	9,33192	8,51472	8,65117	8,91593	8,80752	8,44519	9,25511	9,16107
<b>GBP</b>	0,701012	0,737650	0,779988	0,775903	0,828789	0,813798	0,692304	0,676434	0,658735	0,609478	0,621874	0,628831
<b>JPY</b>	166,493	164,223	130,148	121,322	123,012	138,084	137,077	146,415	121,317	99,475	108,682	118,063
<b>USD</b>	1,23916	1,29810	1,17100	1,18952	1,30801	1,26975	1,13404	1,12109	1,06578	0,92194	0,89563	0,94557
<b>BGN</b>	0,03385	0,05105	0,03231	0,06439	0,08787	0,22515	1,90157	1,96913	1,95584	1,94792	1,94819	1,94921
<b>CYP</b>	0,573350	0,583675	0,582941	0,583931	0,591619	0,591904	0,582628	0,577418	0,578850	0,573924	0,575892	0,575301
<b>CZK</b>	:	:	34,1690	34,1509	34,6960	34,4572	35,9304	36,3196	36,8843	35,5995	34,0685	30,8036
<b>EEK</b>	:	:	15,4911	15,3962	14,9900	15,2763	15,7150	15,7530	15,6466	15,6466	15,6466	15,6466
<b>HUF</b>	142,202	172,777	107,611	125,030	164,545	193,741	211,654	240,573	252,767	260,045	256,591	242,958
<b>LTL</b>	:	2,14329	5,08682	4,73191	5,23203	5,07899	4,53616	4,48437	4,26405	3,69516	3,58229	3,45943
<b>LVL</b>	:	0,896066	0,793600	0,664101	0,689537	0,699605	0,659401	0,660240	0,625601	0,559227	0,560060	0,581048
<b>MTL</b>	0,399820	0,412953	0,447021	0,448852	0,461431	0,458156	0,437495	0,434983	0,425773	0,404138	0,403007	0,408936
<b>PLN</b>	2,01692	2,97484	2,12217	2,70153	3,17049	3,42232	3,71545	3,91784	4,22741	4,00817	3,67214	3,85742
<b>ROL</b>	145,4	673,7	885,8	1 971,6	2 661,8	3 922,2	8 111,5	9 984,9	16 345,2	19 921,8	26 004,0	31 269,7
<b>SIT</b>	36,969	98,434	132,486	152,766	154,880	171,778	180,996	185,958	194,473	206,613	217,980	225,977
<b>SKK</b>	:	:	36,0317	38,1182	38,8649	38,9229	38,1061	39,5407	44,1229	42,6017	43,3001	42,6935
<b>TRL</b>	5 153	8 931	12 879	35 535	59 912	103 214	171 848	293 736	447 237	574 816	1 102 430	1 439 680

(1) Les monnaies nationales indiquées par un «-» ont été remplacées par l'euro au 1er janvier 2002.

Source: Eurostat, Taux de change (theme2/exint/exchrt/eurer/eurer\_an).

Tableau SA.2

## Population, au 1er janvier (milliers)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999 (1)	2000 (2)	2001 (3)
<b>EU-15</b>	365 382	367 061	368 935	370 323	371 442	372 476	373 487	374 345	375 277	376 482	:
<b>B</b>	9 987	10 022	10 068	10 101	10 131	10 143	10 170	10 192	10 214	10 239	10 263
<b>DK</b>	5 146	5 162	5 181	5 197	5 216	5 251	5 275	5 295	5 314	5 330	5 349
<b>D</b>	79 753	80 275	80 975	81 338	81 539	81 817	82 012	82 057	82 037	82 163	82 260
<b>EL</b>	10 200	10 294	10 349	10 410	10 443	10 465	10 487	10 511	10 522	10 554	:
<b>E</b>	38 875	38 965	39 057	39 136	39 197	39 249	39 308	39 388	39 519	39 733	40 122
<b>F</b>	56 841	57 111	57 369	57 565	57 753	57 936	58 116	58 299	58 497	58 749	59 037
<b>IRL</b>	3 521	3 547	3 569	3 583	3 598	3 620	3 652	3 694	3 735	3 777	3 826
<b>I</b>	56 744	56 757	56 960	57 138	57 269	57 333	57 461	57 563	57 613	57 680	57 844
<b>L</b>	384	390	395	401	407	413	418	424	429	436	441
<b>NL</b>	15 010	15 129	15 239	15 342	15 424	15 494	15 567	15 654	15 760	15 864	15 987
<b>A</b>	7 769	7 868	7 962	8 015	8 040	8 055	8 068	8 075	8 083	8 103	8 121
<b>P</b>	9 877	9 961	9 965	9 983	10 013	10 041	10 070	10 108	10 150	10 198	10 263
<b>FIN</b>	4 998	5 029	5 055	5 078	5 099	5 117	5 132	5 147	5 160	5 171	5 181
<b>S</b>	8 591	8 644	8 692	8 745	8 816	8 837	8 844	8 848	8 854	8 861	8 883
<b>UK</b>	57 685	57 907	58 099	58 293	58 500	58 704	58 905	59 090	59 391	59 623	59 863
<b>BG</b>	8 669	8 595	8 485	8 460	8 427	8 385	8 341	8 283	8 230	8 191	8 149
<b>CY</b>	687	700	714	723	730	736	741	746	752	755	759
<b>CZ</b>	10 364	10 313	10 326	10 334	10 333	10 321	10 309	10 299	10 290	10 278	10 267
<b>EE</b>	1 570	1 562	1 527	1 507	1 492	1 476	1 462	1 454	1 446	1 372	1 367
<b>HU</b>	10 355	10 337	10 310	10 277	10 246	10 212	10 174	10 135	10 092	10 043	:
<b>LT</b>	3 736	3 747	3 736	3 724	3 718	3 712	3 707	3 704	3 701	3 699	3 693
<b>LV</b>	2 668	2 657	2 606	2 566	2 530	2 502	2 480	2 458	2 439	2 380	2 366
<b>MT</b>	356	360	363	366	369	371	374	377	379	380	391
<b>PL</b>	38 183	38 309	38 418	38 505	38 581	38 609	38 639	38 660	38 667	38 654	38 644
<b>RO</b>	23 192	22 811	22 779	22 748	22 712	22 656	22 582	22 526	22 489	22 455	22 430
<b>SI</b>	2 000	1 999	1 994	1 989	1 989	1 990	1 987	1 985	1 978	1 988	1 990
<b>SK</b>	5 272	5 296	5 314	5 336	5 356	5 368	5 379	5 388	5 393	5 399	5 403
<b>TR</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

(1) E, IRL, L et BG, estimations.

(2) E, L et BG, estimations; IRL et EE, provisoires.

(3) I, L, P et UK, estimations; IRL et EE, provisoires.

Source: Eurostat, Démographie - Population (theme3/demo/dpop/pjan).

Tableau SA.3

## Produit intérieur brut à prix constants, taux de croissance annuel (%)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 (1)
<b>EU-15</b>	1,3	-0,4	2,8	2,4	1,6	2,5	2,9	2,8	3,4	1,5	0,9
<b>B</b>	1,5	-1,0	3,2	2,4	1,2	3,6	2,0	3,2	3,7	0,8	0,7
<b>DK</b>	0,6	0,0	5,5	2,8	2,5	3,0	2,5	2,3	3,0	1,0	1,7
<b>D</b>	2,2	-1,1	2,3	1,7	0,8	1,4	2,0	2,0	2,9	0,6	0,4
<b>EL</b>	0,7	-1,6	2,0	2,1	2,4	3,6	3,4	3,6	4,2	4,1	3,5
<b>E</b>	0,9	-1,0	2,4	2,8	2,4	4,0	4,3	4,2	4,2	2,7	1,9
<b>F</b>	1,5	-0,9	2,1	1,7	1,1	1,9	3,4	3,2	3,8	1,8	1,0
<b>IRL</b>	3,3	2,7	5,8	9,9	8,1	10,9	8,8	11,1	10,0	5,7	3,3
<b>I</b>	0,8	-0,9	2,2	2,9	1,1	2,0	1,8	1,6	2,9	1,8	0,4
<b>L</b>	1,8	4,2	3,8	1,3	3,7	7,7	7,5	6,0	8,9	1,0	0,1
<b>NL</b>	1,7	0,9	2,6	3,0	3,0	3,8	4,3	4,0	3,3	1,3	0,2
<b>A</b>	2,3	0,4	2,6	1,6	2,0	1,6	3,9	2,7	3,5	0,7	0,7
<b>P</b>	1,1	-2,0	1,0	4,3	3,5	3,9	4,5	3,5	3,5	1,7	0,7
<b>FIN</b>	-3,3	-1,1	4,0	3,8	4,0	6,3	5,3	4,1	6,1	0,7	1,4
<b>S</b>	-1,7	-1,8	4,1	3,7	1,1	2,1	3,6	4,5	3,6	1,2	1,6
<b>UK</b>	0,2	2,5	4,7	2,9	2,6	3,4	2,9	2,4	3,1	2,0	1,6
<b>BG</b>	-7,3	-1,5	1,8	2,9	-9,4	-5,6	4,0	2,3	5,4	4,0	4,0
<b>CY</b>	:	0,7	5,9	6,2	1,9	2,5	5,0	4,8	5,2	4,1	1,8
<b>CZ</b>	-0,5	0,1	2,2	5,9	4,3	-0,8	-1,0	0,5	3,3	3,3	2,2
<b>EE</b>	:	:	-2,0	4,3	3,9	9,8	4,6	-0,6	7,1	5,0	4,5
<b>HU</b>	:	:	:	1,5	1,3	4,6	4,9	4,2	5,2	3,7	3,4
<b>LT</b>	-21,3	-16,2	-9,8	3,3	4,7	7,3	5,1	-3,9	3,8	5,9	5,0
<b>LV</b>	-34,9	-14,9	0,6	-1,6	3,7	8,4	4,8	2,8	6,8	7,7	5,0
<b>MT</b>	4,7	4,5	5,7	6,2	4,0	4,9	3,4	4,1	4,8	-0,4	2,8
<b>PL</b>	:	:	:	:	6,0	6,8	4,8	4,1	4,0	1,1	0,8
<b>RO</b>	-8,7	1,5	3,9	7,1	3,9	-6,1	-4,8	-1,2	1,8	5,3	4,2
<b>SI</b>	-5,5	2,8	5,3	4,1	3,5	4,6	3,8	5,2	4,6	3,0	2,6
<b>SK</b>	:	:	5,2	6,5	5,8	5,6	4,0	1,3	2,2	3,3	3,9
<b>TR</b>	6,0	8,0	-5,5	7,2	7,0	7,5	3,1	-4,7	7,4	-7,4	3,9

(1) Prévisions.

Source: Eurostat, Comptes nationaux - ESA95 - Agrégats (theme2/aggs).

Tableau SA.4

## Produit intérieur brut à prix constants dans l'UE, taux de croissance annuel (%)

Libellé NACE (code NACE)	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>Total</b>	1,2	-0,3	2,5	2,4	1,7	2,5	3,0	2,7	3,7	1,8
<b>Agriculture, chasse, sylviculture et pêche (A et B)</b>	4,4	-0,6	-0,5	2,2	4,1	0,5	1,7	2,6	-0,9	-2,0
<b>Industries extractives; industrie manufacturière; électricité, gaz et eau (C à E)</b>	-0,7	-3,5	4,3	3,1	0,0	3,0	3,0	1,1	3,8	0,6
<b>Construction (F)</b>	1,4	-4,1	2,2	0,0	-1,1	-1,3	0,8	2,4	2,3	-0,1
<b>Commerce; hôtels et restaurants; transports et communications (G à I)</b>	1,4	0,1	2,7	2,2	1,6	3,4	4,0	4,6	4,9	2,8
<b>Services financiers; immobilier, location et services aux entreprises (J et K)</b>	1,5	1,9	1,9	3,5	3,7	3,7	4,1	3,7	4,6	3,0
<b>Administration publique, services collectifs, sociaux et personnels (L à Q)</b>	2,5	1,4	1,6	1,4	1,7	1,0	1,6	1,5	1,9	1,4

Source: Eurostat, Comptes nationaux - Ventilation par branche d'activité (theme2/brkdowns).

Tableau SA.5

Taux d'intérêt à long terme des obligations d'État selon les critères du Traité de Maastricht, taux annuels moyens (%)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>EU-15 (1)</b>	9,8	8,3	8,5	8,9	7,5	6,3	4,9	4,7	5,4	5,0
<b>B</b>	8,7	7,2	7,8	7,5	6,5	5,8	4,8	4,8	5,6	5,1
<b>DK</b>	8,9	7,3	7,8	8,3	7,2	6,3	4,9	4,9	5,6	5,1
<b>D</b>	7,9	6,5	6,9	6,9	6,2	5,6	4,6	4,5	5,3	4,8
<b>EL</b>	:	23,3	20,7	17,0	14,5	9,9	8,5	6,3	6,1	5,3
<b>E</b>	11,7	10,2	10,0	11,3	8,7	6,4	4,8	4,7	5,5	5,1
<b>F</b>	8,6	6,8	7,2	7,5	6,3	5,6	4,6	4,6	5,4	4,9
<b>IRL</b>	9,3	7,7	7,9	8,3	7,3	6,3	4,8	4,7	5,5	5,0
<b>I</b>	13,3	11,2	10,5	12,2	9,4	6,9	4,9	4,7	5,6	5,2
<b>L</b>	7,9	6,9	7,2	7,2	6,3	5,6	4,7	4,7	5,5	4,9
<b>NL</b>	8,1	6,4	6,9	6,9	6,2	5,6	4,6	4,6	5,4	5,0
<b>A</b>	8,3	6,7	7,0	7,1	6,3	5,7	4,7	4,7	5,6	5,1
<b>P</b>	11,7	11,2	10,5	11,5	8,6	6,4	4,9	4,8	5,6	5,2
<b>FIN</b>	12,0	8,8	9,1	8,8	7,1	6,0	4,8	4,7	5,5	5,0
<b>S</b>	10,0	8,5	9,7	10,2	8,0	6,6	5,0	5,0	5,4	5,1
<b>UK</b>	9,1	7,6	8,2	8,3	7,9	7,1	5,6	5,0	5,3	5,0

(1) 1992, à l'exclusion de EL.

Source: Eurostat, Taux d'intérêt (theme2/exint/intrt/govyield/govyie\_a).

Tableau SA.6

Indices harmonisés des prix à la consommation, taux de croissance annuel (%)

	1991 (1)	1992 (1)	1993 (1)	1994 (1)	1995 (1)	1996 (2)	1997 (2)	1998	1999	2000	2001
<b>EU-15</b>	5,2	4,0	3,4	2,8	2,8	2,4	1,7	1,3	1,2	2,1	2,3
<b>B</b>	:	2,3	2,5	2,4	1,3	1,8	1,5	0,9	1,1	2,7	2,4
<b>DK</b>	2,2	1,9	0,9	1,8	2,0	2,1	1,9	1,3	2,1	2,7	2,3
<b>D</b>	:	:	:	:	:	1,2	1,5	0,6	0,6	2,1	2,4
<b>EL</b>	:	:	:	:	:	7,9	5,4	4,5	2,1	2,9	3,7
<b>E</b>	:	:	4,9	4,6	4,6	3,6	1,9	1,8	2,2	3,5	2,8
<b>F</b>	3,4	2,4	2,2	1,7	1,8	2,1	1,3	0,7	0,6	1,8	1,8
<b>IRL</b>	:	:	:	:	:	2,2	1,2	2,1	2,5	5,3	4,0
<b>I</b>	6,2	5,0	4,5	4,2	5,4	4,0	1,9	2,0	1,7	2,6	2,3
<b>L</b>	:	:	:	:	:	1,2	1,4	1,0	1,0	3,8	2,4
<b>NL</b>	3,2	2,8	1,6	2,1	1,4	1,4	1,9	1,8	2,0	2,3	5,1
<b>A</b>	3,1	3,5	3,2	2,7	1,6	1,8	1,2	0,8	0,5	2,0	2,3
<b>P</b>	11,4	8,9	5,9	5,0	4,0	2,9	1,9	2,2	2,2	2,8	4,4
<b>FIN</b>	4,5	3,3	3,3	1,6	0,4	1,1	1,2	1,4	1,3	3,0	2,7
<b>S</b>	8,7	1,3	4,8	2,9	2,7	0,8	1,8	1,0	0,6	1,3	2,7
<b>UK</b>	7,5	4,2	2,5	2,0	2,7	2,5	1,8	1,6	1,3	0,8	1,2

(1) EU-15, B, DK, E, F, I, P, FIN, S et UK, estimations.

(2) EU-15 et IRL, estimations.

Source: Eurostat, Indices harmonisés des prix à la consommation (theme2/price/hicp/haind).



Tableau SA.7

## Composition de la dépense moyenne des ménages, 1999 (%) (1)

COICOP	EU-15 (2)	B	DK	D	EL	E	F (2)	IRL	I	L	NL	A	P (2)	FIN	S	UK
Alimentation et boissons non alcoolisées	16,1	13,3	13,1	11,1	16,6	18,3	16,2	15,4	19,0	10,1	10,5	13,4	21,2	14,2	15,4	10,5
Alcool, tabac et narcotiques	2,8	2,3	4,2	2,8	3,5	2,7	2,7	7,7	1,9	2,0	2,1	2,6	2,8	2,9	2,9	3,0
Habillement et chaussures	6,9	5,4	5,5	5,7	8,6	7,4	5,6	6,2	7,5	5,9	6,0	6,6	6,3	4,6	5,2	5,5
Logement, eau, électricité, gaz et autres énergies	24,6	26,2	28,4	31,2	21,9	27,5	23,2	17,4	24,7	27,4	26,7	23,9	19,9	28,1	26,8	28,3
Ameublement, équipement et entretien du foyer	7,0	6,5	6,4	7,4	7,5	5,0	7,6	4,5	7,6	8,2	7,2	7,2	6,7	4,5	5,0	7,3
Santé	3,1	4,7	2,4	3,6	6,3	2,5	5,2	1,6	4,4	2,4	1,1	2,4	4,6	3,7	3,0	1,1
Transports	13,1	12,5	14,1	13,3	11,2	12,5	14,5	13,0	13,7	15,4	10,3	14,4	15,7	17,0	13,4	13,6
Communications	2,0	2,2	2,1	2,5	3,3	2,0	2,0	2,5	2,5	2,1	2,2	2,6	2,0	2,8	2,6	2,3
Culture et loisirs	9,4	10,7	11,2	11,9	4,5	6,2	7,6	9,1	6,3	8,7	10,4	12,3	3,7	10,7	14,6	13,4
Enseignement	0,7	0,5	0,4	0,5	2,4	1,4	0,5	1,4	0,8	0,1	1,2	0,3	1,3	0,2	0,1	1,3
Restaurants et hôtels	6,4	5,7	4,1	4,9	8,8	9,3	6,9	5,1	4,6	9,6	7,0	5,4	9,2	4,1	3,8	7,9
Biens et services divers	7,9	10,0	8,1	5,0	5,5	5,1	8,1	8,1	7,1	8,0	15,3	8,9	6,5	7,1	7,2	5,8

COICOP	EU-15 (2)	BG	CY	CZ	EE	HU	LT	LV	MT	PL	RO	SI	SK	AL
Alimentation et boissons non alcoolisées	16,1	46,5	:	25,2	35,7	28,9	48,1	42,1	:	35,1	55,3	26,1	33,0	63,2
Alcool, tabac et narcotiques	2,8	3,9	:	3,5	3,4	4,3	4,0	2,8	:	3,3	2,7	3,4	3,6	4,7
Habillement et chaussures	6,9	8,2	:	7,7	7,7	6,6	8,0	7,1	:	7,0	7,4	8,4	10,3	2,7
Logement, eau, électricité, gaz et autres énergies	24,6	14,2	:	17,1	18,7	19,5	12,3	17,0	:	18,4	15,3	10,7	12,4	3,4
Ameublement, équipement et entretien du foyer	7,0	4,4	:	7,8	5,4	5,4	4,8	4,2	:	5,5	4,3	6,8	6,4	12,4
Santé	3,1	3,3	:	1,5	1,6	3,0	3,5	3,5	:	4,4	2,3	1,6	1,2	1,0
Transports	13,1	7,2	:	10,2	6,8	9,2	6,7	6,9	:	8,6	5,2	16,5	8,9	5,4
Communications	2,0	1,9	:	2,0	2,8	4,4	1,9	3,2	:	2,3	1,4	1,9	2,1	0,5
Culture et loisirs	9,4	3,0	:	11,0	7,5	6,7	3,5	5,6	:	6,5	2,6	8,8	8,2	3,9
Enseignement	0,7	0,6	:	0,6	1,2	0,4	0,3	1,0	:	1,3	0,6	0,7	0,5	0,3
Restaurants et hôtels	6,4	3,5	:	5,0	3,5	3,0	3,8	2,5	:	1,3	0,8	5,9	5,8	0,5
Biens et services divers	7,9	3,3	:	8,4	5,7	8,6	2,9	4,1	:	6,3	2,1	9,2	7,6	2,0

(1) Classement selon la nomenclature COICOP.

(2) 1994.

Source: Eurostat, Budget des ménages (theme3/hbs/struc/s\_glob).

Tableau SA.8

## Confiance des consommateurs (solde)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
EU-15 (1)	-15,8	-19,2	-25,7	-13,5	-8,0	-14,8	-10,2	-3,8	-2,5	1,2	-4,3	-8,8
B	-6,5	-13,3	-24,7	-10,3	-8,6	-13,1	-12,8	1,7	2,6	13,5	0,6	-2,7
DK	-4,0	-2,4	-2,6	11,3	14,3	8,0	14,0	10,3	4,3	11,3	9,2	8,8
D	-10,8	-15,4	-25,3	-10,9	-6,0	-19,9	-18,0	-5,1	-1,6	2,9	-3,3	-11,4
EL	-33,3	-37,0	-31,1	-29,6	-37,3	-27,3	-29,9	-34,8	-27,0	-15,3	-26,6	-27,8
E	-13,4	-25,9	-30,9	-16,3	-12,8	-9,4	-2,9	0,1	1,7	2,2	-4,0	-11,6
F	-28,2	-27,3	-29,9	-18,6	-13,8	-29,8	-21,5	-11,6	-8,7	-2,8	-11,1	-15,8
IRL	-23,8	-25,7	-20,8	-10,3	-4,6	-0,2	11,7	12,4	14,0	12,5	-1,6	-7,5
I	-15,4	-21,9	-31,9	-13,1	-5,3	-12,0	-14,1	-7,7	-9,9	-7,6	-2,8	-8,6
L	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	7,4
NL	-5,3	-4,5	-15,6	-2,3	7,2	7,9	19,5	23,2	19,3	24,4	3,8	-1,6
A	:	:	:	:	-6,7	-12,7	-9,2	-1,7	4,7	5,9	3,0	4,4
P	-3,8	-13,7	-33,2	-30,9	-22,8	-25,1	-13,7	-14,8	-14,1	-18,0	-24,2	-33,7
FIN	-14,1	-8,3	-8,3	8,8	11,8	12,0	18,3	18,2	17,4	19,7	11,9	13,2
S	:	:	:	:	2,0	-4,8	4,4	10,0	12,4	21,8	5,0	9,6
UK	-17,3	-17,0	-17,8	-15,8	-10,4	-5,5	3,2	-1,8	-3,6	-3,8	-4,6	-3,8

(1) Moyenne des données disponibles.

Source: Direction Générale des affaires économiques et financières, Enquêtes de conjoncture et de consommation (theme1/euroind/bs/bso\_m).

Tableau SA.9

## Formation brute de capital fixe en pourcentage du PIB (%)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 (1)
<b>EU-15 (2)</b>	21,9	21,2	19,9	19,8	19,8	19,6	19,4	19,9	20,2	20,6	20,1	19,4
<b>B</b>	21,0	20,7	20,0	19,5	19,9	19,9	20,4	20,6	20,9	21,2	20,8	19,7
<b>DK</b>	19,1	17,9	17,1	17,3	18,6	18,6	19,6	20,6	20,3	21,7	21,0	21,2
<b>D</b>	23,8	24,0	23,0	23,1	22,4	21,8	21,4	21,4	21,5	21,6	20,1	18,8
<b>EL (2)</b>	22,6	21,3	20,3	18,6	18,6	19,5	19,8	21,1	21,7	22,6	22,8	23,0
<b>E</b>	25,1	23,1	21,3	21,1	22,0	21,6	21,9	22,8	24,1	25,3	25,0	25,0
<b>F</b>	22,0	20,9	19,4	19,1	18,8	18,5	18,0	18,4	19,2	20,1	20,2	20,0
<b>IRL</b>	17,1	16,9	15,5	16,5	17,5	19,1	20,7	22,2	23,7	24,1	23,3	22,8
<b>I</b>	21,0	20,5	18,4	18,0	18,3	18,3	18,3	18,5	19,1	19,8	19,8	19,3
<b>L</b>	25,3	21,4	23,7	22,4	21,6	21,3	22,3	22,6	24,0	20,5	21,7	21,2
<b>NL</b>	21,9	21,6	20,7	20,3	20,3	21,1	21,5	21,5	22,5	22,5	21,9	20,9
<b>A</b>	24,2	23,7	23,2	23,5	23,3	23,3	23,6	23,6	23,5	23,9	23,2	22,5
<b>P</b>	24,9	23,7	22,2	22,3	22,8	23,3	25,6	26,9	27,4	28,6	27,5	25,8
<b>FIN</b>	24,4	19,9	16,4	15,5	16,3	17,0	18,0	18,7	19,0	19,2	19,8	19,4
<b>S</b>	20,6	18,0	15,3	15,1	15,5	15,7	15,2	16,0	17,0	17,3	17,5	17,0
<b>UK</b>	17,9	16,5	15,7	15,9	16,3	16,5	16,5	17,6	17,0	16,7	16,5	15,6
<b>BG</b>	18,2	16,2	13,0	13,8	15,3	13,5	11,0	13,0	15,1	15,7	17,8	18,3
<b>CY (3)</b>	:	:	:	:	19,2	20,4	19,0	19,2	18,1	17,6	17,3	16,0
<b>CZ</b>	24,1	27,9	28,4	28,7	32,0	32,0	30,6	29,1	27,8	28,3	28,3	27,2
<b>EE</b>	:	:	24,2	26,8	25,9	26,7	28,1	29,6	24,9	25,4	26,1	28,3
<b>HU</b>	20,9	19,9	18,9	20,1	20,1	21,4	22,2	23,6	23,9	24,2	23,7	22,9
<b>LT</b>	22,5	23,0	23,1	23,1	23,0	23,0	24,4	24,3	22,1	18,5	19,3	20,4
<b>LV</b>	6,2	11,2	13,8	14,9	15,2	18,3	18,8	27,3	25,2	26,5	27,3	26,2
<b>MT</b>	29,6	27,5	29,5	29,7	31,9	28,7	25,3	24,5	23,4	26,3	23,2	22,8
<b>PL</b>	19,5	16,8	15,9	17,9	18,6	20,7	23,5	25,2	25,5	24,9	21,5	19,4
<b>RO</b>	14,4	19,2	17,9	20,3	21,4	23,0	21,2	18,2	17,7	18,9	19,0	19,0
<b>SI</b>	20,6	18,6	18,8	20,1	21,4	22,5	23,4	24,6	27,4	26,7	24,9	24,7
<b>SK</b>	:	:	30,4	26,6	25,2	32,4	34,3	36,2	30,3	29,3	31,1	30,2
<b>TR</b>	23,8	23,6	26,5	24,6	23,8	25,1	26,4	24,6	21,9	22,4	17,8	17,5

(1) Prévisions. (2) 1991-1994, estimations. (3) 1999 et 2000, provisoires.

Source: Eurostat, Comptes nationaux - ESA95 - Agrégats (theme2/aggs).

Tableau SA.10

## Dépenses en R&amp;D des entreprises par rapport au PIB (%)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>EU-15 (1)</b>	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	:
<b>B (2)</b>	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	1,5	:	:
<b>DK (3)</b>	1,0	1,0	1,0	:	1,1	1,1	1,2	1,3	1,3	1,3	:	:
<b>D</b>	1,8	1,7	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,8	1,8	:
<b>EL (4)</b>	0,1	:	0,1	:	0,1	0,1	0,1	:	0,2	:	:	:
<b>E (5)</b>	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	:
<b>F (6)</b>	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	:	:
<b>IRL (7)</b>	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	:	:	:
<b>I (8)</b>	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	:
<b>L</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1,2	:	:
<b>NL (9)</b>	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	:	:	:
<b>A (10)</b>	:	:	0,8	:	:	:	:	1,1	:	:	:	:
<b>P</b>	:	0,1	:	:	0,1	:	0,1	:	0,2	:	:	:
<b>FIN (11)</b>	1,2	1,2	1,3	1,4	1,5	1,7	1,8	1,9	2,2	2,4	2,7	:
<b>S (10)</b>	1,9	:	2,2	:	2,6	:	2,8	2,9	2,8	:	:	:
<b>UK (12)</b>	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2	1,3	1,2	1,2	1,2

(1) Estimations. (2) 1992-2000, estimations. (3) 1992, 1996, 1999 et 2000, estimations. (4) 1991, 1993 et 1999, estimations. (5) 1996, 2000 et 2001, estimations.

(6) 1991 et 2000, estimations. (7) 1991-1998, estimations. (8) 1997-2001, estimations. (9) 1993 et 1999, estimations. (10) 1998, estimation.

(11) 2000, estimation; 2001, provisoire. (12) 2000, estimation; 2001 et 2002, provisoires.

Source: Eurostat, Dépenses de R&amp;D au niveau national (theme9/rd\_ex\_p/rd\_nat/nat\_exp/nat\_exp).

Tableau SA.11

## Indicateur de confiance des entreprises (solde)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>EU-15 (1)</b>	-13,1	-18,4	-25,4	-4,9	-1,3	-14,4	-3,9	-2,8	-8,3	3,2	-9,5	-11,8
<b>B</b>	-15,0	-20,4	-28,8	-6,3	-9,1	-17,8	-2,9	-7,8	-8,6	1,9	-14,0	-11,9
<b>DK</b>	-7,8	-7,3	-9,5	12,5	5,4	-8,7	5,5	-0,8	-12,9	5,7	-1,7	-4,0
<b>D</b>	0,7	-17,3	-33,3	-14,8	-5,9	-21,2	-10,1	-5,0	-14,4	-2,3	-14,8	-19,4
<b>EL</b>	-6,6	-3,7	-6,0	-0,1	3,8	-2,4	3,6	4,3	1,3	8,8	4,3	3,1
<b>E</b>	-21,8	-24,8	-34,8	-8,7	-3,3	-14,4	-1,4	1,4	-3,1	3,2	-4,2	-5,7
<b>F</b>	-21,0	-21,2	-34,4	-3,3	-2,3	-17,5	-5,3	5,3	-2,2	11,8	-4,0	-9,2
<b>IRL</b>	-8,8	-3,9	-12,8	2,5	7,1	-1,1	3,3	3,2	5,0	9,8	-7,7	-7,2
<b>I</b>	-12,6	-15,4	-17,6	1,3	6,4	-11,5	-0,3	0,3	-4,0	11,7	-2,8	-3,7
<b>L</b>	-24,1	-27,7	-25,0	-7,7	9,7	-22,0	4,2	6,7	-11,0	5,3	-15,5	-22,5
<b>NL</b>	-4,4	-6,3	-10,3	-0,9	1,5	-2,4	2,5	1,7	-0,4	4,1	-3,5	-4,8
<b>A</b>	-8,8	-17,4	-27,2	-7,5	-12,2	-23,9	-9,5	-8,6	-13,8	-2,8	-13,3	-16,3
<b>P</b>	-7,3	-11,8	-24,8	-3,9	-3,9	-9,6	0,4	2,2	-4,3	2,1	-5,8	-12,0
<b>FIN</b>	:	:	-4,5	18,2	7,8	-11,3	11,2	2,0	-3,8	17,4	-6,8	-5,7
<b>S</b>	:	:	:	:	:	-15,9	-0,9	3,1	-7,1	10,8	-18,7	-13,1
<b>UK</b>	-31,8	-23,6	-10,9	1,8	2,6	-5,1	-1,4	-15,5	-14,3	-6,6	-15,6	-14,6

(1) Moyenne des données disponibles.

Source: Direction Générale des affaires économiques et financières, Enquêtes de conjoncture et de consommation (theme1/euroind/bs/bssi\_m).

Tableau SA.12

## Taux d'utilisation des capacités de l'industrie (%)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>EU-15 (1)</b>	83,4	81,5	78,3	79,5	83,1	81,2	81,8	83,3	81,9	83,8	83,1	81,0
<b>B</b>	79,4	77,4	74,8	77,6	80,9	79,5	81,4	82,7	80,9	84,0	82,3	79,6
<b>DK</b>	81,0	79,7	77,7	81,8	83,4	81,7	83,3	85,5	82,2	82,5	82,8	81,2
<b>D</b>	88,2	84,8	78,8	80,2	84,6	82,2	83,2	85,5	84,0	85,9	85,1	82,0
<b>EL</b>	77,2	78,3	76,0	74,5	76,6	75,6	74,4	75,8	75,7	78,1	77,6	77,0
<b>E</b>	77,6	76,6	72,8	74,5	78,4	77,1	78,3	80,3	79,7	80,6	79,6	77,2
<b>F</b>	86,0	84,3	81,4	80,4	85,4	83,5	82,3	83,8	85,3	87,5	87,4	85,3
<b>IRL</b>	75,5	77,1	73,6	74,9	79,9	77,6	75,9	76,6	75,9	78,6	78,4	75,9
<b>I</b>	77,3	76,3	74,4	75,2	78,1	76,5	76,4	78,5	76,0	78,8	78,9	77,3
<b>L</b>	82,1	79,8	80,1	81,3	82,9	79,0	82,4	88,0	84,9	87,8	88,7	85,1
<b>NL</b>	84,6	83,5	81,0	82,4	84,4	83,9	84,4	85,3	84,0	84,7	84,6	82,9
<b>A</b>	:	:	:	:	:	80,2	82,0	83,7	81,9	84,5	83,1	80,6
<b>P</b>	79,1	77,4	73,9	77,3	79,7	78,9	80,9	81,4	80,8	81,2	81,7	79,4
<b>FIN</b>	:	:	82,3	86,9	87,7	83,2	87,2	88,9	86,1	86,8	85,7	82,7
<b>S</b>	:	:	:	:	:	85,0	85,7	85,1	85,8	87,5	83,6	83,1
<b>UK</b>	79,2	78,5	80,0	82,8	84,4	82,5	83,8	83,7	79,4	81,3	79,7	79,0

(1) Moyenne des données disponibles.

Source: Direction Générale des affaires économiques et financières, Enquêtes de conjoncture et de consommation (theme1/euroind/bs/bsin\_q).

Tableau SA.13

## Balance commerciale des biens (millions d'euros) (1)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>EU-15</b>	:	-34 709	11 946	21 293	28 225	43 040	70 137	44 984	12 056	-59 965	-483
<b>B/L</b>	1 674	2 879	5 039	5 740	7 297	6 848	6 909	11 326	10 925	8 780	10 201
<b>DK</b>	4 135	5 738	6 672	6 397	5 093	6 077	4 741	3 450	6 038	7 387	7 768
<b>D</b>	15 405	21 563	35 171	42 970	48 814	54 737	62 097	68 572	65 815	61 995	98 875
<b>EL</b>	-8 160	-8 939	-9 015	-9 556	-11 092	-12 278	-13 647	-12 364	-16 901	-21 935	-21 302
<b>E</b>	-24 924	-23 304	-12 764	-12 426	-14 046	-12 818	-11 838	-18 391	-28 585	-37 778	-35 265
<b>F</b>	-7 602	1 857	6 349	6 719	8 417	11 784	23 728	23 437	18 791	-3 580	3 786
<b>IRL</b>	3 391	5 434	6 927	7 844	10 359	12 391	16 472	20 809	22 733	27 698	33 561
<b>I</b>	-155	2 414	28 236	29 865	33 680	47 796	41 412	31 854	22 051	10 360	17 783
<b>NL</b>	:	9 523	14 482	15 739	16 862	16 007	20 663	18 873	19 170	19 852	23 592
<b>A</b>	:	-7 900	-7 706	-8 924	-5 087	-5 734	-3 761	-3 268	-3 376	-2 990	-1 469
<b>P</b>	-6 350	-7 274	-6 806	-6 788	-6 860	-7 120	-8 709	-10 852	-12 943	-15 107	-14 507
<b>FIN</b>	:	2 915	5 342	6 339	9 443	8 856	10 136	11 157	11 453	14 896	14 142
<b>S</b>	:	5 216	6 442	8 059	12 301	14 660	16 067	15 180	15 806	16 460	15 220
<b>UK</b>	-14 670	-17 765	-17 257	-13 959	-13 975	-16 862	-17 827	-32 247	-41 552	-49 757	-53 924

(1) EU-15, commerce avec les pays tiers; États membres, commerce avec l'étranger (intra- et extracommunautaire).

Source: Eurostat, Commerce international de services (theme2/bop/its).

Tableau SA.14

## Balance commerciale des services (millions d'euros) (1)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>EU-15</b>	:	13 840	12 904	11 852	12 017	12 837	16 183	10 446	8 002	6 649	9 043
<b>B/L</b>	1 381	2 065	2 591	3 015	1 806	2 297	3 272	3 630	5 739	8 574	7 781
<b>DK</b>	2 240	1 775	1 397	447	544	1 020	293	-502	1 487	2 575	3 772
<b>D</b>	-18 208	-24 366	-28 878	-34 509	-35 012	-34 866	-36 445	-40 268	-49 039	-54 128	-56 940
<b>EL</b>	4 887	4 963	6 898	7 892	6 580	7 012	9 253	6 073	6 852	8 733	8 798
<b>E</b>	10 292	9 598	10 002	12 515	14 224	16 100	17 636	19 532	21 524	24 244	27 138
<b>F</b>	12 864	13 573	13 749	15 622	13 712	12 821	16 176	16 837	17 930	21 492	19 926
<b>IRL</b>	-945	-2 354	-2 526	-3 463	-4 808	-6 048	-7 945	-11 859	-10 688	-13 065	-16 357
<b>I</b>	-641	-2 688	706	1 594	1 301	1 599	1 772	3 582	1 104	1 142	362
<b>NL</b>	:	206	587	1 162	1 690	3 054	3 737	3 272	2 341	-939	-2 209
<b>A</b>	:	9 053	8 471	8 346	3 527	3 586	870	2 107	1 647	1 744	1 445
<b>P</b>	937	817	1 198	1 064	1 234	1 118	1 292	1 716	1 765	2 079	2 918
<b>FIN</b>	:	-1 896	-1 700	-1 189	-1 618	-988	-1 057	-930	-1 324	-2 442	-2 537
<b>S</b>	:	-2 191	-657	-838	-1 136	-1 421	-2 179	-1 952	-2 197	-3 419	-1 058
<b>UK</b>	4 766	6 632	6 885	5 587	8 440	11 793	18 096	18 725	17 904	19 423	17 806

(1) EU-15, commerce avec les pays tiers; États membres, commerce avec l'étranger (intra- et extracommunautaire).

Source: Eurostat, Commerce international de services (theme2/bop/its).

Tableau SA.15

## Caractéristiques des forces de travail, 2001 (1)

	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Nombre de personnes occupées (milliers)</b>																
<b>Total</b>	160 947	4 039	2 712	36 528	3 918	15 877	23 672	1 709	21 373	185	7 621	3 697	4 984	2 396	4 330	27 908
<b>Hommes</b>	92 447	2 338	1 457	20 376	2 431	10 007	13 043	1 014	13 358	111	4 570	2 063	2 731	1 256	2 267	15 425
<b>Femmes</b>	69 061	1 700	1 260	16 152	1 486	5 870	10 635	703	8 015	74	3 495	1 634	2 252	1 147	2 073	12 565
<b>Taux d'activité (% des personnes âgées de 15 à 64 ans)</b>																
<b>Total</b>	69,0	63,6	79,2	71,3	62,1	64,2	68,6	67,6	60,3	64,1	75,7	70,7	71,7	77,1	78,1	75,2
<b>Hommes</b>	78,1	72,7	83,3	78,8	76,2	78,1	75,1	79,0	73,7	76,1	84,2	79,0	79,3	79,6	80,2	82,5
<b>Femmes</b>	60,0	54,5	75,0	63,7	48,8	50,3	62,3	56,0	47,1	52,0	66,9	62,3	64,5	74,7	76,0	67,7
<b>Travail à temps complet et temps partiel (% des personnes occupées)</b>																
<b>Temps partiel</b>	18,0	18,5	20,1	20,3	4,1	8,1	16,4	16,6	9,1	11,3	42,2	17,2	11,1	12,0	21,0	24,8
<b>Temps complet</b>	82,0	81,5	79,9	79,7	95,9	91,9	83,6	83,4	90,9	88,7	57,8	82,8	88,9	88,0	79,0	75,2
<b>Taux de chômage (% des forces de travail de 15 à 64 ans)</b>																
<b>Total</b>	7,4	6,2	4,2	7,8	10,4	10,4	8,6	3,7	9,7	1,8	2,1	4,0	4,1	10,4	4,8	4,7
<b>Hommes</b>	6,5	5,7	3,7	7,8	6,9	7,3	7,0	3,8	7,5	1,6	1,8	4,0	3,1	10,0	5,1	5,2
<b>Femmes</b>	8,5	6,9	4,8	7,8	15,6	15,2	10,5	3,5	13,1	2,2	2,5	4,1	5,3	10,8	4,4	4,1

(1) NACE sections A à Q.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Tableau SA.16

## Nombre moyen d'heures de travail habituellement prestées par semaine, personnes entre 15 et 64 ans, 2001 (heures)

Libellé NACE (code NACE)	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Total (A à Q)</b>	37,7	37,5	36,4	36,8	43,3	40,1	36,9	37,7	39,0	38,2	31,7	38,4	40,1	38,4	36,9	38,1
<b>Industries extractives (C)</b>	42,3	38,6	:	39,6	41,9	40,1	39,1	42,0	40,0	:	38,0	38,0	42,4	:	:	51,0
<b>Industrie manufacturière (D)</b>	39,2	39,0	37,2	37,4	43,7	40,8	37,8	39,5	40,4	40,2	35,2	38,5	40,8	39,3	38,3	42,3
<b>Électricité, gaz et eau (E)</b>	38,7	38,7	38,3	38,1	39,9	39,9	35,9	39,2	39,1	:	36,1	38,9	38,9	38,8	39,2	41,5
<b>Construction (F)</b>	41,2	40,5	40,0	40,0	43,8	41,1	39,4	42,1	41,6	40,3	39,5	39,4	41,8	41,5	39,8	44,5
<b>Commerce (G)</b>	37,6	39,7	34,9	35,5	45,9	41,5	37,9	35,4	42,3	38,9	30,4	36,5	42,2	37,4	36,5	34,4
<b>Hôtels et restaurants (H)</b>	39,1	42,2	31,8	38,9	49,5	43,9	41,1	34,1	42,4	43,8	26,8	39,7	48,1	36,6	36,1	31,0
<b>Transports et communication (I)</b>	40,2	40,1	38,6	39,3	47,5	42,3	37,2	40,2	40,2	39,1	35,0	39,9	41,8	39,7	37,9	43,2
<b>Services financiers (J)</b>	38,0	38,3	37,5	37,8	40,3	39,5	37,2	37,8	38,5	38,7	34,3	36,9	37,7	38,4	37,5	38,6
<b>Immob., location et services aux entrepr. (K)</b>	37,9	38,4	38,0	36,6	43,1	38,2	37,8	38,1	39,2	38,3	33,8	36,1	40,0	37,4	37,6	39,5

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail (theme3/lfs/worktime/ewhana).

Tableau SA.17

## Taux de chômage (% part des forces de travail entre 15 et 64 ans)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>EU-15</b>	:	:	:	:	10,8	11,0	10,9	10,3	9,5	8,5	7,4
<b>B</b>	7,0	6,7	8,1	9,7	9,4	9,5	9,0	9,4	8,7	6,6	6,2
<b>DK</b>	9,2	9,2	10,9	8,1	7,0	6,9	5,4	5,1	5,2	4,5	4,2
<b>D</b>	5,3	6,4	7,7	8,8	8,2	8,9	9,9	9,9	8,9	8,0	7,8
<b>EL</b>	7,8	8,1	8,8	9,1	9,3	9,9	9,8	11,0	12,0	11,3	10,4
<b>E</b>	16,1	17,9	22,4	24,5	22,9	22,4	21,0	18,9	15,7	14,0	10,4
<b>F</b>	9,2	10,3	11,4	12,7	11,9	12,5	12,7	12,1	12,0	10,3	8,6
<b>IRL</b>	16,1	15,4	15,9	14,8	12,2	11,9	10,4	7,8	5,8	4,3	3,7
<b>I</b>	10,2	9,6	10,4	11,5	11,9	12,3	12,5	12,3	11,8	11,0	9,7
<b>L</b>	1,5	2,0	2,3	3,5	2,9	3,3	2,5	2,8	2,4	2,4	1,8
<b>NL</b>	7,3	5,6	6,3	7,2	7,2	6,5	5,6	4,4	3,6	2,7	2,1
<b>A</b>	:	:	:	:	4,4	5,3	5,2	5,5	4,7	4,7	4,0
<b>P</b>	4,1	4,1	5,5	7,0	7,4	7,7	6,9	4,9	4,9	4,1	4,1
<b>FIN</b>	:	:	:	:	17,2	15,7	15,1	13,3	11,8	11,2	10,4
<b>S</b>	:	:	:	:	8,2	9,7	10,5	9,1	7,7	5,5	4,8
<b>UK</b>	8,6	9,9	10,4	9,7	8,8	8,3	7,2	6,3	6,1	5,6	4,7

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail (theme3/lfs/unempl/organ).

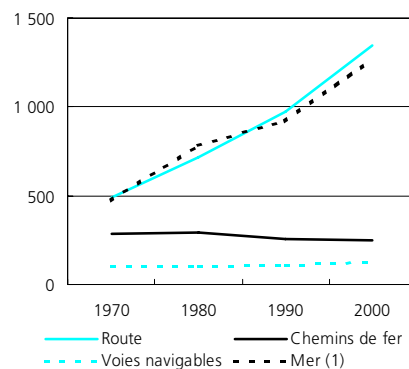
## Services de transport



Dans une économie, les services de transport ont un rôle vital à jouer dans la mesure où ils sont au cœur des flux physiques. Ils interviennent tout au long de la chaîne de production et de commercialisation, de la fourniture de matières premières aux usines de production à la livraison des produits finis aux consommateurs. Ils interviennent également dans la vie quotidienne de la plupart des Européens, qu'il s'agisse de se rendre au travail, d'aller faire des courses ou de partir en vacances. En conséquence, ils ont une influence non négligeable sur la compétitivité globale d'une économie, qui dépend en grande partie de la qualité et de l'efficacité de son système de transports. De même, il existe entre les activités de transport et l'activité économique générale une interdépendance qui s'est accrue ces dernières années au fur et à mesure de l'adoption par les entreprises de modes de production plus flexibles dont les services de transport font partie intégrante. Tel est notamment le cas des processus de production juste à temps (JIT) qui requièrent la parfaite coordination des approvisionnements de matières premières et du calendrier de fabrication - une évolution qui se traduit par des livraisons plus fréquentes de quantités moins importantes.

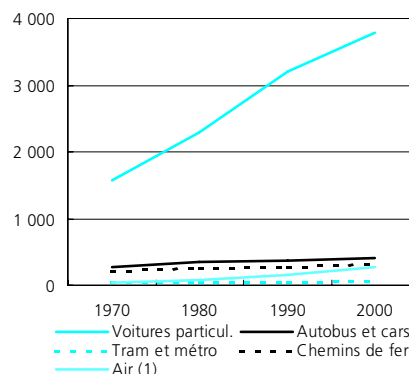
Le trafic de marchandises et de passagers a en outre été influencé par la localisation des entreprises en dehors des centres urbains mais à proximité des grands axes de transport. Sur le plan international, la réalisation du marché intérieur et la mondialisation des marchés ont également contribué au renforcement de la demande de transport international de fret. En ce qui concerne le transport de voyageurs, l'extension urbaine a donné une impulsion à la demande de services de navette tandis que la demande de transport dans le cadre des loisirs bénéficiait pour sa part d'une mobilité individuelle toujours croissante et de l'abaissement du coût de certains modes de transport, et en particulier du transport aérien.

**Graphique 20.1**  
Évolution du transport de marchandises dans l'UE (milliards de tonnes-kilomètres)



(1) Trafic intracommunautaire uniquement.  
Source: Eurostat; ECMT; UIC in European Union Energy and Transport in Figures, Direction générale Énergie et transports de la Commission européenne, 2002.

**Graphique 20.2**  
Évolution du transport de passagers dans l'UE (milliards de passagers-kilomètres)



(1) Trafic intracommunautaire uniquement.  
Source: Eurostat; ECMT; UITP; UIC; AEA; IACA in European Union Energy and Transport in Figures, Direction générale Énergie et transports de la Commission européenne, 2002.

Les services de transport sont répartis en plusieurs divisions: les transports terrestres (division 60 de la NACE), qui regroupent les transports ferroviaires, urbains et routiers, ainsi que les transports par conduites; les transports par eau (division 61 de la NACE); les transports aériens (division 62 de la NACE), y compris le transport spatial; et les services auxiliaires des transports (division 63 de la NACE), qui englobent la manutention et l'entreposage de marchandises, la gestion des gares ferroviaires, ports et aéroports, les activités des agences de voyage et les services d'assistance aux touristes.

Les agences de voyage (groupe 63.3 de la NACE) sont couvertes par le chapitre 19 qui traite du tourisme. Par conséquent ces activités ont été exclues de l'analyse effectuée dans le présent chapitre chaque fois que cela a été possible; c'est notamment le cas pour la plupart des sections utilisant des données SSE, ainsi que les statistiques relatives au volume des transports, mais pas pour les données plus agrégées telles que celles issues de l'enquête communautaire sur les forces de travail.

### NACE

- 60: transports terrestres;
- 60.1: transports ferroviaires;
- 60.2: transports urbains et routiers;
- 61: transports par eau;
- 61.1: transports maritimes et côtiers;
- 61.2: transports fluviaux;
- 62: transports aériens;
- 62.1: transports aériens réguliers;
- 62.2: transports aériens non réguliers;
- 62.3: transports spatiaux;
- 63: services auxiliaires des transports;
- 63.1: manutention et entreposage;
- 63.2: gestion d'infrastructures de transports;
- 63.4: organisation du transport de fret.

Ces divers facteurs sont à l'origine de la croissance importante et constante que les services de transport ont connue au cours des trente dernières années. Si l'on conjugue le transport routier, ferroviaire, fluvial et maritime, ce sont 2 992 milliards de tonnes-kilomètres <sup>(1)</sup> de marchandises qui ont été transportées sur le territoire communautaire en 2000, ce qui correspond à une croissance moyenne de 2,7 % par an depuis 1970. Le transport de passagers par autobus, train et avion a atteint 1 050 milliards de passagers-kilomètres dans l'Union européenne en 2000 <sup>(2)</sup>, soit une hausse moyenne de 2,1 % par an depuis 1970.

L'équivalent d'une tonne de marchandises a été déplacé chaque jour sur 21,7 km pour chaque habitant de l'Union européenne en 2000 (contre 10,7 km en 1970): 9,8 km par route, 9,2 km par voie maritime, 1,8 km par chemin de fer et 907 m par voie fluviale.

De même, en 2000, chaque citoyen européen a effectué en moyenne un déplacement de 5,6 km par jour en utilisant les services de transport terrestre (contre 4,2 km en 1970) et de 27,5 km en voiture (contre 12,7 km en 1970). La ventilation des déplacements effectués au moyen de services de transport terrestre a été la suivante: 3,0 km en autobus, 2,2 km en train et 385 m en tramway ou en

<sup>(1)</sup> Nombre de tonnes multiplié par le nombre de kilomètres.

<sup>(2)</sup> Nombre de passagers multiplié par le nombre de kilomètres; les voyages par avion concernent uniquement les vols intracommunautaires.

**Tableau 20.1**  
**Distance moyenne parcourue chaque jour par les marchandises et voyageurs sur le territoire de l'UE (km par habitant)**

	1970	2000
<b>Marchandises</b>		
Route	3,9	9,8
Mer (1)	3,8	9,2
Chemins de fer	2,3	1,8
Voies navigables	0,8	0,9
<b>Passagers</b>		
Voitures particulières	12,7	27,5
Autobus et cars	2,3	3,0
Chemins de fer	1,7	2,2
Air (1)	0,3	2,0
Tram & métro	0,3	0,4

(1) Trafic intracommunautaire uniquement.  
Source: Eurostat; ECMT; UITP; UIC; AEA; IACA in European Union Energy and Transport in Figures, Direction générale Énergie et transports de la Commission européenne, 2002.

métro. Le transport aérien intra-communautaire a représenté 2,0 km de plus par personne et par jour, soit l'équivalent de 744 km par personne et par an (97 km en 1970).

**PROFIL STRUCTUREL**

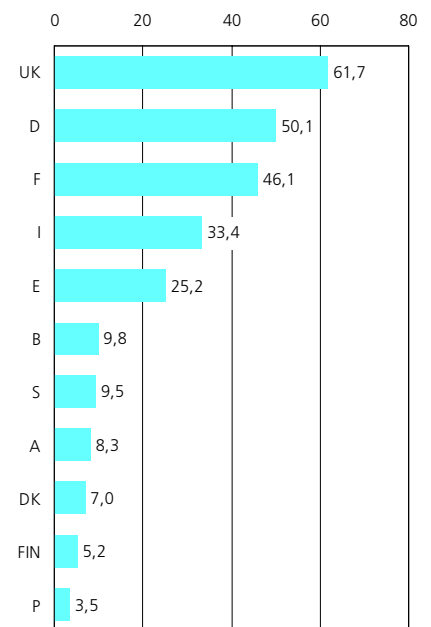
Sur la base des données SSE, on estime à 286 milliards d'euros le total de la valeur ajoutée générée par le secteur des services de transport (y compris les agences de voyage) dans l'Union européenne en 2000. Cela représente environ 6,1 % du total de la valeur ajoutée générée par l'économie des entreprises cette même année (sections C à K de la NACE). Les 6,3 millions de personnes occupées représentaient également 6,1 % du total de l'emploi des entreprises.

Les transports terrestres (transports routiers, ferroviaires et par conduites, division 60 de la NACE) constituaient le secteur le plus important des services de transport. Ils représentaient environ 50,3 % du total de la valeur ajoutée (144 milliards d'euros), contre 9,4 % (27 milliards d'euros) pour les transports aériens (division 62 de la NACE) et quelque 4,8 % (14 milliards d'euros) pour les transports par eau (division 61 de la NACE). Le large éventail d'activités qui constituent les services auxiliaires des transports (division 63 de la NACE) a globalement généré les 35,4 % restants de la valeur ajoutée des services de transport (101 milliards d'euros).

Au niveau national, la comparaison de la valeur ajoutée générée dans chaque pays par rapport aux moyennes de l'Union européenne <sup>(3)</sup> dans chaque secteur des transports a mis en évidence les spécialisations suivantes: la Belgique et l'Autriche étaient relativement spécialisées dans les transports terrestres, le Danemark et la Finlande dans les transports par eau, le Luxembourg et l'Irlande dans les transports aériens. Aucun autre État membre n'a fait état d'une forte spécialisation dans l'un quelconque de ces secteurs.

<sup>(3)</sup> EL et NL, non disponibles.

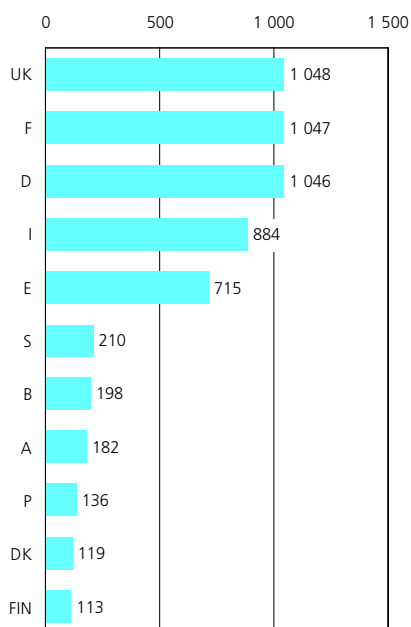
**Graphique 20.3**  
**Transports terrestres; transports par eau; transports aériens; services auxiliaires des transports (NACE divisions 60, 61, 62 et 63) Valeur ajoutée, 2000 (milliards d'euros) (1)**



(1) EL, IRL, L et NL, non disponibles.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Graphique 20.4

**Transports terrestres; transports par eau; transports aériens; services auxiliaires des transports (NACE divisions 60, 61, 62 et 63)**  
**Nombre de personnes occupées, 2000 (milliers) (1)**



(1) EL, IRL, L et NL, non disponibles.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Le transport de passagers a atteint 4 839 milliards de passagers-kilomètres en 2000 dans l'Union européenne. Sur ce total, seulement 1 050 milliards étaient à mettre au compte d'entreprises offrant des services de transport. De fait, la voiture est restée le mode de transport de passagers le plus utilisé par la majorité des Européens en 2000 (3 789 milliards de passagers-kilomètres). Au sein des services de transport, le mode le plus utilisé a été l'autobus avec l'équivalent de 413 milliards de passagers-kilomètres, devant le chemin de fer (303 milliards de passagers-kilomètres) et les transports aériens intra-communautaires (281 milliards de passagers-kilomètres). Par ailleurs, les réseaux de tramway et de métro ont représenté 53 milliards de passagers-kilomètres. Au cours des trois dernières décennies, le trafic de passagers a augmenté pour tous les modes de transport. Toutefois, le transport aérien est celui qui, et de loin, a connu la croissance la plus rapide, bénéficiant en cela de la déréglementation des transports aériens, de l'intensification de la concurrence et de la baisse de prix des billets. Le trafic aérien intra-communautaire a augmenté en moyenne de 7,4 % par an entre 1970 et 2000 (et de 6,0 % par an dans les années 1990), contre moins de 1,5 % de croissance annuelle pour les autres services de transport. En conséquence, le transport aérien rattrape rapidement le chemin de fer en nombre de passagers-kilomètres transportés dans l'Union européenne et, si la tendance actuelle se poursuit, il pourrait supplanter prochainement le rail et devenir le troisième mode de transport de passagers après les voitures particulières et les autobus.

En ce qui concerne le transport de marchandises, le trafic intra-communautaire total a atteint 2 992 milliards de tonnes-kilomètres en 2000 (transport par conduites non compris), la majeure partie étant assurée par le transport routier (1 348 milliards de tonnes-kilomètres) et le transport maritime (1 270 milliards de tonnes-kilomètres). Ces deux moyens de transport de marchandises ont connu une croissance similaire au cours des trente dernières années. Le premier a augmenté de 3,5 % par an entre 1970 et 2000 (contre 3,4 % pour le second sur la même période). Malgré une baisse d'activité (de 282 milliards de tonnes-kilomètres en 1970 à 249 milliards en 2000), le transport ferroviaire a conservé sa troisième place. C'est le seul mode de transport pour lequel une diminution du trafic a été enregistrée. Enfin, en ce qui concerne le transport fluvial (125 milliards de tonnes-kilomètres en 2000 dans l'Union européenne), le volume des marchandises transportées a augmenté en moyenne de 0,7 % par an au cours des trois dernières décennies.



**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

En 2000, on estimait le nombre de personnes occupées dans les services de transport à 6,3 millions (données SSE), dont la majeure partie (3,9 millions, soit 62,7 % du total) dans les transports terrestres, contre 387 000 (6,1 %) dans les transports aériens et 138 000 (2,2 %) dans les transports par eau. Les services auxiliaires des transports occupaient 1,8 million de personnes supplémentaires, soit 29,0 % du total des services de transport.

Les transports terrestres représentaient plus de la moitié des emplois dans les services de transport dans tous les pays <sup>(4)</sup>, et même plus des deux tiers en Autriche (76,1 %), en Espagne (69,3 %) et en Belgique (67,6 %). Ces pays étaient également ceux dans lesquels les transports par eau avaient le moins d'importance (moins de 1,0 % de l'emploi national dans les services de transport). C'est dans les pays nordiques que les transports par eau ont été les plus importants d'un point de vue de l'emploi, notamment au Danemark où 9,0 % des personnes occupées dans les services de transport travaillaient dans ce secteur, mais également en Finlande (7,5 %) et en Suède (7,4 %). Le nombre de personnes occupées dans les services de transport aérien était relativement important au Luxembourg et en Irlande alors que l'Allemagne et le Royaume-Uni étaient les seuls pays où les services auxiliaires des transports représentaient plus d'un tiers de l'emploi dans les services de transport.

Selon l'enquête sur les forces de travail, les hommes occupent une place prépondérante au sein de la main-d'œuvre des services de transport par rapport aux autres secteurs des services. Les femmes ne représentaient que 20,4 % des personnes occupées dans le secteur communautaire des services de transport en 2001, cette proportion variant de 12,5 % pour les transports terrestres à 36,7 % pour les transports aériens. Ces chiffres étaient nettement inférieurs à la moyenne enregistrée dans les services (sections G à K de la NACE) où les femmes représentaient 43,5 % des personnes occupées.

<sup>(4)</sup> EL et NL, non disponibles.

**Tableau 20.2**

**Transports terrestres; transports par eau; transports aériens; services auxiliaires des transports (NACE divisions 60, 61, 62 et 63)**  
**Caractéristiques des forces de travail (% de l'emploi total)**

	Femmes		Temps partiel		Indépendants	
	1996	2001	1996	2001 (1)	1996	2001
<b>EU-15</b>	18,8	20,3	7,6	9,0	14,7	13,2
<b>B</b>	16,2	16,5	4,8	8,1	8,4	7,2
<b>DK</b>	20,5	23,2	7,6	10,4	11,7	5,7
<b>D</b>	22,9	23,5	8,0	9,8	8,5	8,1
<b>EL</b>	11,3	14,0	1,6	1,4	31,4	32,7
<b>E</b>	11,2	14,3	3,4	3,1	33,1	25,8
<b>F</b>	19,7	20,7	7,6	8,1	6,8	5,4
<b>IRL</b>	18,1	24,4	6,2	9,4	22,4	21,5
<b>I</b>	13,4	15,5	4,3	4,7	22,7	20,6
<b>L</b>	15,9	17,9	:	5,7	:	:
<b>NL</b>	20,3	22,9	20,0	26,3	6,2	7,0
<b>A</b>	18,4	21,6	7,4	9,9	4,5	6,2
<b>P</b>	18,2	15,6	:	:	14,0	14,1
<b>FIN</b>	26,0	20,5	5,1	7,1	20,4	14,6
<b>S</b>	23,0	24,2	13,9	11,9	17,2	13,2
<b>UK</b>	21,0	23,2	9,8	12,0	15,3	14,5

(1) EL et L, 2000.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

L'incidence du travail à temps partiel dans le secteur communautaire des services de transport était également faible. En 2001, seulement 9,0 % des personnes occupées dans les services de transport travaillaient à temps partiel, et seulement 7,6 % dans les transports terrestres, alors que pour l'ensemble des services, la moyenne était de 19,8 %.

La productivité apparente de la main-d'œuvre dans les services de transport était estimée à 45 300 euros de valeur ajoutée par personne occupée en 2000, soit un niveau légèrement supérieur à la moyenne des services (42 900 euros). La productivité était toutefois très variable selon les secteurs. De fait, avec une moyenne de 36 400 euros de valeur ajoutée par personne occupée, les transports terrestres se classaient parmi les activités de service où la main-d'œuvre était la moins productive (au niveau des divisions de la NACE). À l'opposé, les transports par eau (100 000 euros) et les transports aériens (69 700 euros) étaient au nombre des activités de service où la main-d'œuvre était la plus productive.

## 20.1: TRANSPORTS FERROVIAIRES

Ce sous-chapitre concerne le transport de passagers et de marchandises par chemin de fer (groupe 60.1 de la NACE). Bien que dans la NACE les activités liées à l'exploitation de l'infrastructure ferroviaire soient classées dans les services auxiliaires des transports, certaines informations concernant cette infrastructure (gares) sont également données dans ce sous-chapitre.

Il ne comprend pas en revanche les transports ferroviaires urbains et suburbains (partie de la classe 60.21 de la NACE), la réparation et l'entretien du matériel ferroviaire roulant (partie du groupe 35.2 de la NACE), les services de wagons-lits (partie de la classe 55.23 de la NACE) et les services de wagons-restaurants (partie du groupe 55.3 de la NACE).

Le développement rapide du transport routier (offrant davantage de flexibilité) et du transport aérien (sur les longues distances en particulier) a eu des répercussions majeures sur les chemins de fer au cours des dernières décennies. L'encombrement des réseaux routiers et la sensibilisation croissante à l'égard de l'environnement ont toutefois conduit depuis quelques années à un réajustement de la politique communautaire dans le domaine des transports. Une priorité a notamment été accordée à la création de réseaux transeuropéens (RTE), lesquels constituent la pierre angulaire de la nouvelle politique en matière d'infrastructure de transport. En ce qui concerne le transport de passagers, l'objectif est d'étendre le réseau ferroviaire à grande vitesse et d'accroître la part de marché du rail tout en cherchant à optimiser la coordination entre les services des chemins de fer et ceux d'autres modes de transport (réseaux ferroviaires urbains et suburbains, aéroports, voire moyens de transport privés) dans la perspective de leur intégration. La coordination est également le mot d'ordre dans le secteur des marchandises en vue d'accroître la flexibilité et de faciliter les transbordements à partir d'autres modes de transport.

## PROFIL STRUCTUREL

Le réseau ferroviaire de l'Union européenne comptait 150 400 kilomètres de voies en 2001, dont 52 % étaient électrifiées. Au cours des trente dernières années, le transport par chemin de fer a beaucoup perdu de son importance par rapport aux autres modes de transport et sa croissance (si tant est qu'il y a eu croissance) a été nettement inférieure à celle de ses concurrents. En ce qui concerne le transport de passagers, le trafic communautaire s'est maintenu aux environs de 275 milliards de passagers-kilomètres entre 1987 et 1997, avant d'enregistrer une hausse vers la fin des années 1990 et d'atteindre 303 milliards de passagers-kilomètres en 2000. La croissance observée à la fin de cette période peut être associée au développement des liaisons ferroviaires à grande vitesse. Au total, le transport ferroviaire de passagers a augmenté de 0,8 % par an au cours des années 1980, tendance qui s'est légèrement améliorée (1,1 %) dans les années 1990. Cette croissance a néanmoins été près de deux fois inférieure à celle des autres modes de transport de passagers et en conséquence, la part du chemin de fer dans le total du transport de passagers <sup>(5)</sup> a chuté de 10,2 % en 1970 à 6,6 % en 1990 et à 6,3 % en 2000.

<sup>(5)</sup> Part dans le total du transport de passagers (voitures particulières, autobus et autocars, trams et métros, chemin de fer et air).

Tableau 20.3

**Transports ferroviaires (NACE groupe 60.1)**  
**Principaux indicateurs, taux de croissance (%)**

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
<b>EU-15</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>B</b>	:	:	:	5,5	:	:	:	:	-20,0	:	:	:	:	1,9	:
<b>DK</b>	3,5	7,9	0,5	:	:	311,2	12,8	-5,9	:	:	-5,0	5,3	-16,7	:	:
<b>D</b>	:	:	2,7	-4,4	7,8	:	:	:	:	9,8	:	:	:	:	:
<b>EL</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>E</b>	3,9	46,6	-6,1	-15,9	26,8	-2,2	-4,7	4,2	-13,8	16,3	-4,4	-1,0	-2,0	-1,7	-1,9
<b>F</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>IRL</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>I</b>	:	:	33,2	-3,5	20,7	:	:	31,7	-3,0	-6,2	:	:	-4,1	-3,4	-5,9
<b>L</b>	2,7	-8,9	0,4	15,3	12,3	6,4	-15,1	5,4	5,0	4,3	-3,2	-2,4	-1,6	-0,6	1,9
<b>NL</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>A</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>P</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>FIN</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>S</b>	351,7	:	:	:	-0,9	133,9	:	:	:	27,7	:	:	:	:	1,5
<b>UK</b>	:	161,8	3,3	-5,3	12,7	:	:	24,7	-2,0	18,5	:	:	:	-5,0	-5,6

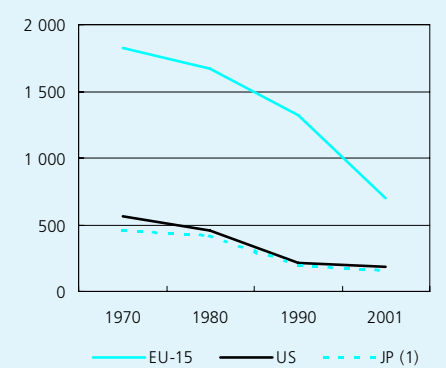
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

**Tableau 20.4**  
Passagers transportés par le rail à grande vitesse (milliards de passagers-kilomètres) (1)

	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000
<b>B</b>	0,0	0,0	0,0	0,6	0,8	0,8	0,9
<b>D</b>	0,0	8,7	8,9	10,1	10,2	11,6	13,9
<b>E</b>	0,0	1,2	1,1	1,3	1,5	1,7	1,8
<b>F</b>	14,9	21,4	24,8	27,6	30,6	32,2	34,7
<b>I</b>	0,3	1,1	1,3	2,4	3,6	4,5	5,1
<b>NL</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
<b>FIN</b>	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>S</b>	0,0	0,5	1,1	1,3	1,6	1,8	2,1
<b>UK</b>	0,0	:	:	:	:	:	:

(1) DK, EL, IRL, L, A, P, non disponibles.  
Source: UIC.

**Graphique 20.6**  
Emploi dans les chemins de fer (milliers)



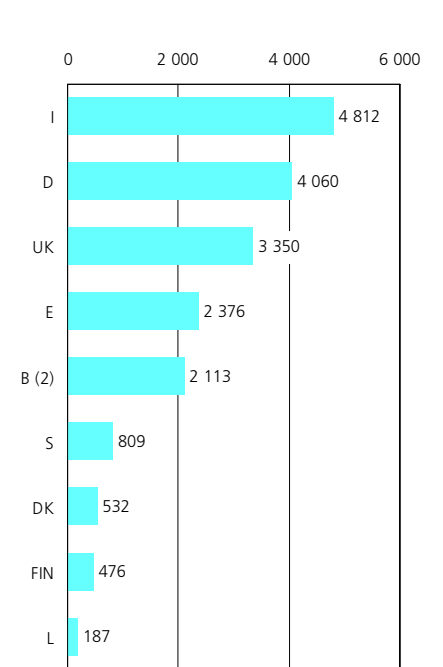
(1) 2000.  
Source: UIC.

En ce qui concerne le transport ferroviaire de marchandises, on observe une tendance à la baisse du volume transporté au cours des années 1980 et de la première moitié des années 1990 (290 milliards de tonnes-kilomètres en 1980, 256 en 1990 et 206 en 1993), puis une reprise notable jusqu'en 2000 (240 milliards de tonnes-kilomètres). Le transport ferroviaire de marchandises a diminué en moyenne de 1,2 % par an entre 1980 et 1990 et cette tendance s'est maintenue au début des années 1990. L'amélioration enregistrée à la fin des années 1990 n'a pas été suffisante pour compenser les pertes : au total, ce mode de transport de marchandises a été le seul à connaître un recul du volume transporté dans les années 1990 (environ - 0,8 % par an en moyenne). En conséquence, la part du chemin de fer dans le total du volume de marchandises transportées dans l'Union européenne (6) est passée de 21,0 % en 1970 à 11,3 % en 1990 et 8,3 % en 2000.

Chaque citoyen de l'Union européenne a parcouru en moyenne 803 km en train en 2000, les Français (1 182 km), les Autrichiens (1 011 km) et les Danois (993 km) étant les utilisateurs les plus importants de ce mode de transport, au contraire des Irlandais (368 km), des Portugais (352 km) et des Grecs (152 km). Soulignons que ce ratio ne traduit pas entièrement la véritable préférence des consommateurs pour les transports ferroviaires dans la mesure où il peut dépendre de facteurs tels que la topographie du pays (par exemple, l'insularité de la Grèce), la situation

(6) Part dans le total du transport de marchandises (transport par route, chemin de fer, mer et voies fluviales, sauf par conduites).

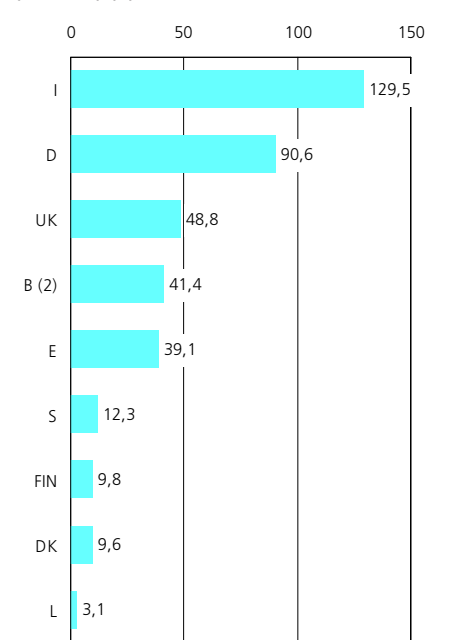
**Graphique 20.5**  
Transports ferroviaires (NACE groupe 60.1)  
Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)



(1) EL, F, IRL, NL, A et P, non disponibles.  
(2) 1999.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

géographique (par exemple, la situation centrale de l'Autriche favorable au trafic transitaire nord/sud, par opposition à la situation périphérique du Portugal) ou l'existence d'un réseau ferroviaire à grande vitesse d'une grande densité (par exemple le TGV en France).

**Graphique 20.7**  
Transports ferroviaires (NACE groupe 60.1)  
Nombre de personnes occupées, 2000 (milliers) (1)



(1) EL, F, IRL, NL, A et P, non disponibles.  
(2) 1999.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

L'emploi dans le secteur communautaire des chemins de fer a régulièrement reculé dans les années 1980 et 1990 et le nombre de personnes occupées a diminué de plus de moitié pendant cette période. En 2000, on comptait un peu moins de 700 000 personnes occupées dans le secteur communautaire des chemins de fer.

## 20.2: TRANSPORTS ROUTIERS

Le groupe 60.2 de la NACE (transports urbains et routiers) englobe les transports routiers de marchandises ainsi que les transports de passagers (réguliers ou non) autres que par chemins de fer, tels que les transports publics urbains, suburbains et interurbains, par taxis ou à la demande. Cette définition inclut un large éventail d'agents depuis les chauffeurs indépendants de camions ou de taxis jusqu'aux grandes entreprises nationales ou métropolitaines de transports publics. Le présent sous-chapitre contient également des informations relatives à l'usage privé de véhicules automobiles même si cette activité n'est pas répertoriée par la NACE.

Les transports routiers ont largement bénéficié depuis trente ans d'une demande accrue de mobilité et de flexibilité de la part des particuliers comme des entreprises, tant en ce qui concerne les voyageurs que les marchandises. Ces entreprises assurent des livraisons de porte à porte sur de petites ou longues distances, le plus souvent sans nécessité de transbordement.

## PROFIL STRUCTUREL

Les transports routiers ont généré 111 milliards d'euros de valeur ajoutée dans l'Union européenne en 2000 <sup>(7)</sup>. Dans ce secteur, l'activité la plus importante a été celle des transports routiers de marchandises (classe 60.24 de la NACE) qui ont représenté environ deux tiers de la valeur ajoutée, contre un tiers pour les transports routiers de passagers, même si ces derniers ont été relativement plus importants au Danemark, en Allemagne et en France.

Les séries chronologiques disponibles de données SSE montrent que ce secteur a connu une croissance rapide ces dernières années. Pendant la deuxième moitié des années 1990, la valeur ajoutée générée par les transports routiers a progressé de plus de 5,0 % par an dans la plupart des pays pour lesquels des données sont disponibles <sup>(8)</sup> (à prix courants), et même de 7,2 % par an en Suède entre 1995 et 2000 et de 7,4 % par an au Luxembourg. Pendant la même période, la progression la plus faible a été enregistrée en Belgique (2,3 % par an).

<sup>(7)</sup> DK, classes 60.21 à 60.23 de la NACE, 1999; F, classe 60.24 de la NACE, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

<sup>(8)</sup> DK, D, EL, E, F, IRL et P, non disponibles.

Les transports routiers se caractérisent notamment par l'importance des très petites entreprises. Les quelques données dont on dispose sur la valeur ajoutée générée par taille d'entreprises en 2000 montrent que les entreprises occupant 1 à 9 personnes ont assuré près d'un tiers de la valeur ajoutée du secteur (30,2 %) <sup>(9)</sup>, cette part allant au-delà de la moitié en Espagne (53,2 %) et en Finlande (57,2 %). Cette catégorie d'entreprises était toutefois relativement moins présente en Autriche (19,4 %), au Royaume-Uni (19,3 %) et en Belgique (16,6 %).

L'infrastructure routière de l'Union européenne était constituée, en 1999, d'un réseau estimé à 3,9 millions de kilomètres, soit l'équivalent de 1 200 km pour mille kilomètres carrés. Leur forte densité de population et leur situation géographique au cœur de l'Union européenne expliquent que la Belgique et les Pays-Bas soient dotés des réseaux routiers les plus denses (respectivement, 4 800 et 3 000 kilomètres de route pour mille kilomètres carrés de territoire). À titre de comparaison, des pays peu peuplés tels que la Suède et la Finlande ne comptaient respectivement que 469 et 232 kilomètres de route pour mille kilomètres carrés de territoire. L'Union européenne comptait 51 600 kilomètres d'autoroute en 2000, soit une progression de 31 % par rapport à 1990. En Belgique et aux Pays-Bas, la densité du réseau autoroutier (plus de 50 kilomètres pour mille kilomètres carrés) était plus de dix fois supérieure à celle de la Grèce (5,4), de la Suède (3,3), de la Finlande (1,6) ou de l'Irlande (1,5).

<sup>(9)</sup> P, FIN et S, 1999; DK, D, EL, F, IRL, L et NL, non disponibles.

Tableau 20.5

**Transports urbains et routiers (NACE groupe 60.2)**  
**Principaux indicateurs, taux de croissance (%)**

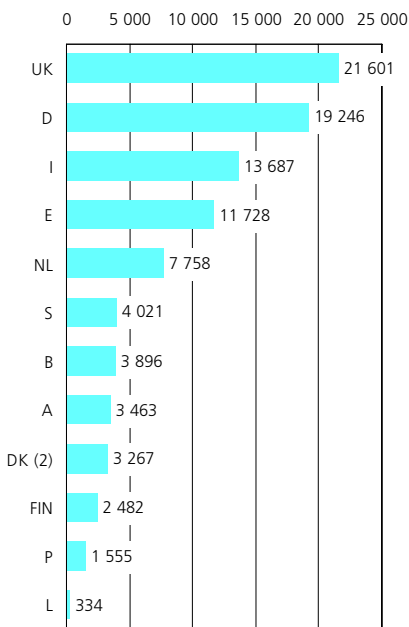
	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
<b>EU-15</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>B</b>	:	:	8,2	6,6	11,9	:	:	3,1	8,0	6,2	:	:	0,4	4,9	6,8
<b>DK</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>D</b>	:	:	0,9	9,9	-17,5	:	:	:	:	-3,1	:	:	:	:	:
<b>EL</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>E</b>	:	:	:	:	8,7	:	:	:	:	3,1	:	:	:	:	2,7
<b>F</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>IRL</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>I</b>	14,1	4,4	9,0	1,8	7,6	19,3	-1,8	8,7	1,3	-5,0	1,6	1,8	0,4	3,4	3,4
<b>L</b>	-1,8	6,4	12,6	18,0	5,0	10,6	4,5	1,1	14,0	7,2	2,9	9,6	11,1	3,0	10,0
<b>NL</b>	5,3	2,4	8,1	:	:	2,5	1,2	7,8	:	:	:	:	:	:	:
<b>A</b>	:	:	9,9	4,8	18,7	:	:	3,3	3,2	11,8	:	:	1,1	1,1	3,3
<b>P</b>	:	:	:	-2,6	-2,6	:	:	:	7,6	-7,5	:	:	:	3,7	-5,1
<b>FIN</b>	4,4	2,8	18,5	4,2	8,2	1,1	12,4	9,0	-4,2	9,0	7,7	9,2	13,8	1,1	2,6
<b>S</b>	12,4	:	:	:	14,4	10,5	:	:	:	6,0	:	:	:	:	-2,0
<b>UK</b>	11,3	34,2	3,8	12,2	11,4	:	:	5,6	9,8	5,0	:	:	:	1,7	-1,5

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Graphique 20.8

**Transports urbains et routiers (NACE groupe 60.2)**

Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)



(1) EL, E et IRL, non disponibles.

(2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Le nombre de véhicules utilisés pour les transports routiers a augmenté rapidement au cours des dernières décennies. En 2000, dans l'Union européenne, le nombre de véhicules immatriculés était de 23,7 millions pour les véhicules utilitaires et 528 000 pour les autobus et les autocars. Cette croissance s'est essentiellement limitée aux véhicules utilitaires dont le nombre a été multiplié par trois entre 1970 et 2000, alors que le nombre d'autobus et d'autocars a progressé plus lentement (1,6 fois plus en 2000).

Si on examine les chiffres du transport de marchandises dans l'Union européenne, le trafic a été de 1,3 milliard de tonnes-kilomètres en 2000. En limitant l'analyse au transport terrestre et par voies fluviales (on ne dispose pas de données détaillées récentes par État membre pour les transports maritimes et aériens), les transports routiers ont représenté en moyenne 78,3 % des transports intérieurs de l'Union européenne en 2000 (10). Ce ratio dépend de facteurs tels que la qualité de l'infrastructure de transport, les conditions climatiques et géographiques ou la densité de population et il varie de 48,3 % en Autriche à

(10) Part dans le total du transport de marchandises par route, chemin de fer et voies fluviales, conduites non comprises.

Tableau 20.6

**Nombre de véhicules de transport routier dans l'UE**

	1970	1980	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000
<b>Voitures particulières (millions)</b>	62,5	103,9	143,2	158,6	161,9	165,3	169,2	173,8	177,4
<b>Autobus et cars (milliers)</b>	331,6	437,6	479,4	486,0	495,2	504,9	512,0	519,6	528,0
<b>Véhicules utilitaires (millions)</b>	7,5	10,6	17,4	19,8	20,5	21,2	22,0	22,9	23,7
<b>Deux-roues motorisés (millions)</b>	:	:	:	:	22,4	22,9	23,8	25,1	25,7

Source: Eurostat; European Union Energy and Transport in Figures, Direction générale Énergie et transports de la Commission européenne, 2002.

Tableau 20.7

**Transport routier, 2000**

	Transport de passagers (milliards de passagers-kilomètres)				Transport routier de marchandises
	Voitures particulières	Deux-roues motorisés	Autobus et cars	Tram et métro	(milliards de tonnes-kilomètres)
<b>EU-15</b>	3 788,6	150,2	412,6	53,1	1 348,4
<b>B</b>	105,9	1,5	12,4	0,9	32,5
<b>DK</b>	66,6	0,7	11,3	-	17,8
<b>D</b>	723,4	16,7	69,0	14,6	347,2
<b>EL</b>	77,1	19,2	21,7	1,2	18,4
<b>E</b>	331,6	14,3	50,6	5,2	117,5
<b>F</b>	699,6	12,3	45,3	10,1	266,5
<b>IRL</b>	33,3	0,4	6,1	-	6,5
<b>I</b>	665,2	66,9	94,0	5,4	244,0
<b>L</b>	5,1	0,1	0,9	-	2,4
<b>NL</b>	151,5	2,8	12,6	1,4	45,7
<b>A</b>	69,2	1,6	13,1	2,8	17,5
<b>P</b>	86,5	7,0	11,8	0,6	14,7
<b>FIN</b>	55,7	0,9	7,7	0,5	27,5
<b>S</b>	92,9	0,8	11,1	2,1	32,4
<b>UK</b>	625,0	5,0	45,0	8,3	158,0

Source: Eurostat; ECMT; UIC; UITP in European Union Energy and Transport in Figures, Direction générale Énergie et transports de la Commission européenne, 2002.

92,9 % en Irlande. Il faut également souligner que l'exclusion du transport maritime a une incidence non négligeable sur les résultats de plusieurs pays, et notamment de la Grèce où le transport maritime à courte distance représentait plus du tiers du transport total de marchandises en 1998.

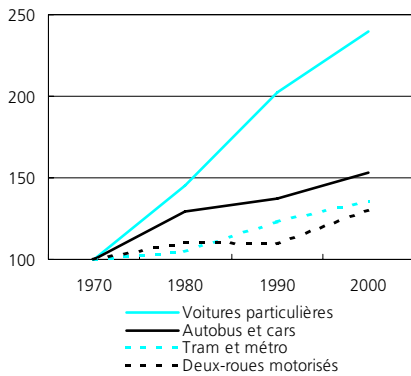
Si on examine maintenant les chiffres du transport de passagers, on constate qu'avec un trafic de 3,8 milliards de passagers-kilomètres, soit 80,5 % du total du trafic intérieur de passagers (11) en 2000, la voiture particulière est restée le mode de transport préféré dans l'Union européenne. Les variations par rapport à cette moyenne étaient minimes, sauf en Grèce où les deux-roues motorisés (15,9 % du trafic de passagers) et les autobus et autocars (17,9 %) étaient plus populaires que dans les autres États membres. En ce qui concerne les services de

(11) Part dans le total du transport de passagers par voitures particulières, deux-roues motorisés, autobus et autocars, trams et métros, et trains.

transport routier, le trafic de passagers par autobus et par autocar (8,8 %) et par tram et métro (1,1 %) n'a représenté qu'un passager-kilomètre sur dix dans l'Union européenne. Au cours des dernières décennies, ces deux modes de transport ont cédé du terrain par rapport à leurs concurrents, plus particulièrement par rapport à la voiture particulière. La part des autobus et des autocars a diminué d'environ un point par décennie (elle était de 12,1 % en 1970). Outre la Grèce, l'Irlande (14,8 %), le Luxembourg (14,2 %), l'Autriche (13,8 %) et le Danemark (13,5 %) affichaient également des parts du transport par autobus ou autocar supérieures à la moyenne communautaire.

Graphique 20.9

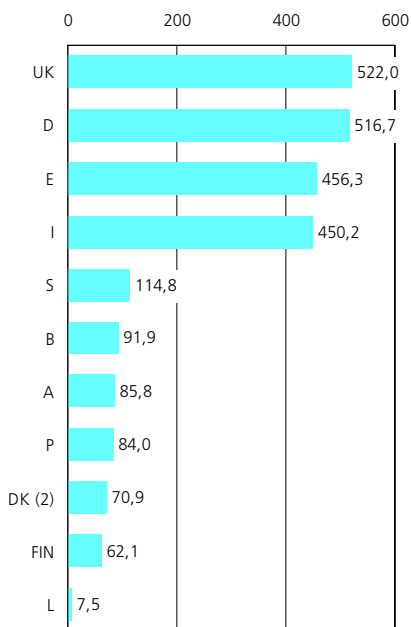
**Évolution du transport terrestre de passagers dans l'UE (1970=100, sur la base du nombre de passagers-kilomètres)**



Source: Eurostat; ECMT; UIC; UITP in European Union Energy and Transport in Figures, Direction générale Énergie et transports de la Commission européenne, 2002.

Graphique 20.10

**Transports urbains et routiers (NACE groupe 60.2) Nombre de personnes occupées, 2000 (milliers) (1)**



(1) EL, F, IRL et NL, non disponibles.  
(2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Les transports routiers occupaient quelque 3,1 millions de personnes dans l'Union européenne en 2000 <sup>(12)</sup>, dont 2,0 millions dans le seul transport des marchandises. C'est au Royaume-Uni (522 000 personnes) et en Allemagne (516 700) que l'emploi était le plus important dans ce secteur. Notons le nombre relativement élevé (122 100) de personnes occupées dans le transport routier de marchandises aux Pays-Bas, soit près de la moitié du niveau de l'emploi (270 800 personnes) pour le même secteur en Allemagne.

L'importance du nombre de propriétaires exploitants ou de travailleurs familiaux non rémunérés (collectivement appelés personnes occupées non rémunérées) par rapport au nombre de salariés apparaît comme un phénomène important dans le secteur des transports routiers. Les données disponibles <sup>(13)</sup> montrent qu'en 2000, jusqu'à 19,9 % des personnes occupées dans le secteur communautaire des transports routiers étaient des propriétaires exploitants ou des travailleurs familiaux non rémunérés, cette part atteignant 21,7 % dans le transport de marchandises. C'est en Espagne (40,0 % de l'emploi dans les transports routiers) et en Italie (37,7 %) que ce phénomène est le plus important. À l'opposé, en Autriche, au Royaume-Uni et au Luxembourg, dans ce secteur, plus de neuf personnes occupées sur dix étaient des salariés.

En règle générale, le nombre de personnes occupées non rémunérées était plus important dans le transport de marchandises que dans le transport de passagers, exception faite du Portugal et de la Finlande où l'incidence du poids des personnes occupées non rémunérées était nettement plus forte dans le transport de passagers. Dans cette dernière activité, les salariés représentaient plus de neuf personnes occupées sur dix dans six États membres, notamment au Royaume-Uni (95,7 %), en Irlande (94,9 %) et en Belgique (92,4 %). Pour le transport de marchandises, c'était le cas dans seulement quatre États membres: le Portugal (96,2 %), le Luxembourg (95,5 %), la France (93,2 %) et l'Autriche (91,0 %).

<sup>(12)</sup> DK, classes 60.21 à 60.23 de la NACE, 1999; F, classe 60.24 de la NACE, 1999; IRL, 1998; NL, non disponible pour les classes 60.21 à 60.23 de la NACE; EL, non disponible.

<sup>(13)</sup> DK, classes 60.21 à 60.23 de la NACE, 1999; F, classe 60.24 de la NACE, 1999; IRL, 1998; EL et NL, non disponibles.

Relativement faible, la productivité apparente de la main-d'œuvre dans les transports routiers a été évaluée à 35 000 euros de valeur ajoutée par personne occupée en 2000 <sup>(14)</sup>, soit plus de 10 000 euros inférieure à la moyenne des services de transport, ce qui témoigne de la plus forte productivité enregistrée dans les transports aériens et maritimes. Même si on tient compte du coût de la main-d'œuvre, la productivité du travail ajustée par les salaires était également inférieure aux moyennes enregistrées pour les services de transport et les services. Dans l'Union européenne, la valeur ajoutée était égale à 123,7 % du coût de la main-d'œuvre (ajusté de la proportion de salariés dans le nombre de personnes occupées) en 2000 <sup>(15)</sup>, ce pourcentage variant de 108,6 % en Italie et 109,6 % en Suède à plus de 140,0 % en Irlande (143,5 %) et au Royaume-Uni (144,2 %). Ce ratio était plus élevé pour les transports de marchandises que pour les transports de passagers dans chaque pays sauf au Danemark <sup>(16)</sup>.

Le coût moyen de la main-d'œuvre dans le secteur communautaire des transports routiers variait relativement peu (d'un pays à l'autre) en 2000 et était en moyenne de 28 300 euros par salarié <sup>(17)</sup>. C'est dans les pays du Bénélux (plus de 33 000 euros par salarié) qu'il était le plus élevé et en Irlande (21 000 euros), en Espagne (20 500 euros) et au Portugal (15 600 euros) qu'il était le plus faible. Par ailleurs, le coût moyen de la main-d'œuvre était généralement plus élevé dans le transport de marchandises (28 500 euros) que dans le transport de passagers (28 000 euros).

<sup>(14)</sup> DK, classes 60.21 à 60.23 de la NACE, 1999; F, classe 60.24 de la NACE, 1999; IRL, 1998; NL, non disponible pour les classes 60.21 à 60.23 de la NACE; EL, non disponible.

<sup>(15)</sup> DK, classes 60.21 à 60.23 de la NACE, 1999; F, classe 60.24 de la NACE, 1999; IRL, 1998; NL, non disponible pour les classes 60.21 à 60.23 de la NACE; EL, non disponible.

<sup>(16)</sup> DK, classes 60.21 à 60.23 de la NACE, 1999; F, classe 60.24 de la NACE, 1999; IRL, 1998; EL et NL, non disponibles.

<sup>(17)</sup> DK, classes 60.21 à 60.23 de la NACE, 1999; F, classe 60.24 de la NACE, 1999; IRL, 1998; EL et NL, non disponibles.

20.3: TRANSPORTS PAR EAU

Ce sous-chapitre couvre l'ensemble des activités de transport par eau formant la division 61 de la NACE, à savoir les transports maritimes et côtiers (groupe 61.1 de la NACE) et les transports fluviaux (groupe 61.2 de la NACE).

Il fournit également des informations relatives à l'infrastructure des transports par eau (voies navigables, ports et jetées) mais la NACE classe les activités liées à l'exploitation de cette infrastructure dans les services auxiliaires des transports.

PROFIL STRUCTUREL

Les transports par eau constituent le secteur d'activité le plus réduit en matière de services de transport au niveau des divisions de la NACE. Ils ont généré 13,5 milliards d'euros de valeur ajoutée dans l'Union européenne en 2000 (18) et représentaient environ 4,8 % de la valeur ajoutée réalisée par l'ensemble des services de transport. Toutefois, en Finlande (11,3 %) et plus particulièrement au Danemark (27,7 %), les transports par eau ont une importance nettement plus grande (pas de données disponibles en ce qui concerne la Grèce). Aux Pays-Bas également, les transports par eau ont généré une valeur ajoutée relativement importante (1,6 milliard d'euros en 2000), mais la disponibilité partielle de données ne permet pas de calculer le poids de ce secteur dans le total des services de transport.

À un niveau plus détaillé, les transports maritimes et côtiers (groupe 61.1 de la NACE) étaient, et de loin, la partie la plus importante du secteur des transports par eau; ils représentaient en effet environ 87,0 % de la valeur ajoutée. Toutefois, les transports fluviaux tenaient une place relative plus importante en Allemagne (17,6 %), en Belgique (27,8 %), aux Pays-Bas (44,6 %) et plus particulièrement en Autriche, pays sans accès direct à la mer, où ils assuraient 86,4 % de la valeur ajoutée générée par les transports par eau.

Parmi les pays ayant fourni des séries chronologiques suffisamment longues (19), le secteur des transports par eau a évolué de façon contrastée ces dernières années. Côté positif, la France, la Suède et les Pays-Bas ont connu des taux élevés de croissance dans la deuxième moitié des années 1990, avec des progressions moyennes respectives de 11,7 % par an (entre 1996 et 2000), 7,6 % par an et 5,5 % par an (dans ces deux cas entre 1995 et 2000). Dans tous les cas, la croissance a été légèrement plus rapide pour les transports maritimes et côtiers que pour les transports fluviaux. Par contre, quatre États membres ont connu un déclin de l'activité dans le secteur des transports par eau entre 1995 et 2000: l'Italie (- 1,3 % par an), l'Autriche (- 3,0 %), le Portugal (- 5,3 % entre 1996 et 2000) et la Belgique (- 10,6 %). Exception faite du Portugal, ces reculs sont dus aux performances des transports maritimes et côtiers plutôt qu'à celles des transports fluviaux.

(19) DK, D, EL, E et IRL, non disponibles.

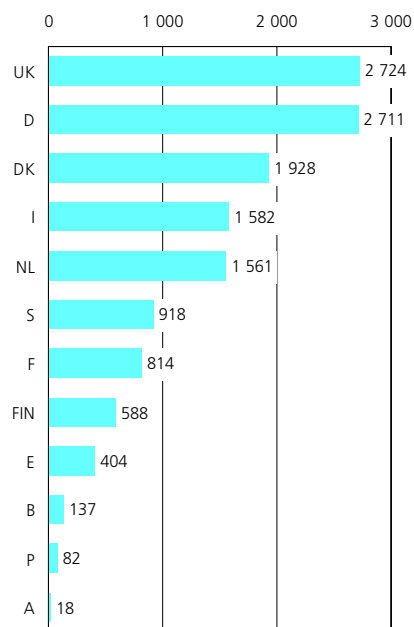
(18) L, non disponible pour le groupe 61.1 de la NACE; IRL et EL, non disponibles.

Tableau 20.8  
 Transports par eau (NACE division 61)  
 Principaux indicateurs, taux de croissance (%)

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
EU-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
B	-21,5	28,4	-9,2	-4,5	-14,5	-16,5	-47,3	-42,4	63,5	37,8	26,0	-31,1	-13,3	-32,5	5,6
DK	:	:	:	:	57,5	:	:	:	:	25,5	:	:	:	:	0,1
D	:	:	8,2	5,4	121,3	:	:	:	:	-2,8	:	:	:	:	-19,7
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
E	:	:	:	:	-0,6	:	:	:	:	-9,0	:	:	:	:	-3,6
F	:	3,3	-3,9	1,8	23,0	:	20,2	-0,3	19,6	8,7	:	3,4	-1,7	1,0	4,2
IRL	:	2,2	:	:	:	:	-19,8	:	:	:	:	-7,7	:	:	:
I	-16,9	-20,3	42,2	-28,5	63,6	-26,1	-7,9	19,7	-21,8	47,2	-13,6	1,2	0,3	-11,7	1,4
L	3 680,3	8,6	:	:	:	128,6	116,7	:	:	:	706,1	22,2	:	:	:
NL	0,1	8,2	7,4	-3,7	23,3	1,7	14,6	3,9	:	:	12,0	-7,7	2,8	0,0	-11,7
A	-6,7	-18,9	5,5	19,0	-3,4	:	:	-11,9	26,6	-17,9	-33,3	-18,6	19,4	5,2	-15,4
P	29,8	-7,9	-24,0	-5,7	20,6	:	-25,6	0,5	-1,6	9,2	13,8	-8,2	-3,3	-6,5	-7,8
FIN	3,8	:	:	7,4	6,4	7,2	:	:	-2,6	-3,6	-8,0	:	:	4,3	-1,0
S	12,7	0,7	3,9	-2,1	13,1	19,7	4,9	-3,6	-5,6	26,3	:	:	1,9	-1,8	6,9
UK	:	-3,6	-12,4	-15,0	35,9	:	:	:	:	54,0	:	:	:	1,2	-1,2

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Graphique 20.11

**Transports par eau (NACE division 61)  
Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)**


(1) EL, IRL et L, non disponibles.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Les entreprises du secteur des transports par eau sont généralement de très petite taille. Près d'un tiers (32,7 %) de la valeur ajoutée générée dans le secteur en 1999 était le fait d'entreprises occupant de 1 à 9 personnes, part qui atteignait 41,8 % en Autriche et 42,6 % aux Pays-Bas (en 2000 dans les deux cas). Dans certains pays, toutefois, cette catégorie d'entreprises avait relativement moins d'importance, notamment en Finlande (9,3 % de la valeur ajoutée), en Suède (8,3 %) et en Italie (8,2 %) en 1999 et plus particulièrement en Espagne où elle ne représentait que 1,9 % de la valeur ajoutée du secteur en 2000.

L'Union européenne comptait 29 500 kilomètres de voies navigables intérieures en 1998 (20). Deux pays n'avaient pas de voies navigables intérieures utilisées pour le transport de marchandises: le Danemark et l'Irlande. L'Allemagne (7 300 km), les Pays-Bas (5 046 km) et la Belgique (1 569 km) avaient la plus forte densité de voies navigables intérieures sur leur territoire, la Finlande (6 245 km) et la France (5 732 km) ayant également des réseaux très développés.

(20) Canaux, cours d'eau et lacs navigables régulièrement empruntés à des fins de transport.

Tableau 20.9

**Longueur des voies navigables intérieures en exploitation (kilomètres) (1)**

	1970	1980	1990	1996	1997	1998
<b>EU-15</b>	32 338	30 620	29 637	29 436	29 815	29 500

(1) Canaux, cours d'eau et lacs navigables régulièrement empruntés à des fins de transport.

Source: Eurostat; UN; statistiques nationales in European Union Energy and Transport in Figures, Direction générale Énergie et transports de la Commission européenne, 2002.

L'examen du réseau européen de voies navigables intérieures fait apparaître quatre grands axes. Le plus important est l'axe Bâle-Rotterdam, dont le Rhin constitue l'élément central; le deuxième est l'axe Main-Danube; le troisième est l'axe (est-ouest) formé par l'Elbe, la Weser et l'Ems; et le quatrième (nord-sud) dessert des régions de la Belgique, des Pays-Bas et de la France, notamment par l'intermédiaire de la Meuse, de l'Escaut, de la Lys et de la Sambre.

En 2000, les transports fluviaux ont enregistré un trafic de marchandises de 125 milliards de tonnes-kilomètres, soit moitié moins que les transports ferroviaires et dix fois moins que les transports routiers. Ce mode de transport est traditionnellement spécialisé dans l'acheminement de grandes quantités de produits en vrac tels que le sable, les minerais, le charbon, les produits chimiques et le pétrole. Le volume total de marchandises acheminées par les transports fluviaux dans l'Union européenne était équivalent à 7,3 % du volume total de marchandises transportées (21). La spécialisation dans ce type de transport était la plus forte aux Pays-Bas où jusqu'à 45,5 % du total des marchandises étaient transportés par voies fluviales. Les seuls autres États membres dans lesquels ce mode de transport acheminait plus de 10 % des marchandises étaient l'Allemagne (13,6 %) et la Belgique (13,5 %).

Comparativement aux autres moyens de transport, la croissance du trafic sur les voies navigables intérieures a été relativement limitée, le volume de marchandises transportées n'ayant augmenté que de 0,1 % par an en moyenne dans l'Union européenne pendant les années 1980 puis de 1,6 % par an entre 1990 et 2000.

(21) Part du total des marchandises transportées par route, chemin de fer et voies navigables intérieures, sauf par conduites.

Avec 106 millions de tonnes de marchandises chargées et déchargées (trafic fluvial et fluvio-maritime), le premier port intérieur de l'Union en 1999 était Rotterdam (NL), devant Anvers (B, 72,3 millions de tonnes en 2001) et Amsterdam (NL, 47,3 millions de tonnes en 2000). Parmi les autres ports importants dans ce domaine, il convient de citer Liège (B, 19,6 millions de tonnes en 2000), Paris (F, 18,5 millions de tonnes en 2001) et Duisburg (D, 13,6 millions de tonnes en 2001).

En ce qui concerne les transports maritimes, il convient de faire une distinction entre le transport au long cours, en haute mer, et le transport à courte distance assurant les services de transport de passagers et de marchandises entre ports nationaux ou européens. Avec un trafic intra-communautaire de 1 270 milliards de tonnes-kilomètres en 2000, ce dernier était le deuxième mode de transport de marchandises au sein de l'Union européenne, juste derrière le transport routier. Il a connu, lui aussi, une forte croissance, le trafic ayant augmenté en moyenne de 3,4 % par an au cours des trente dernières années (3,5 % pour le transport routier). Le volume des marchandises acheminées par transport maritime à courte distance a augmenté en moyenne de 1,7 % par an entre 1980 et 1990 et de 3,3 % par an entre 1990 et 2000.

La flotte marchande de l'Union européenne comptait 8 885 bâtiments en 2001, soit l'équivalent de 257 millions de tonnes de port en lourd (TPL) ou 35 % de la flotte mondiale. Il convient de noter que ces chiffres tiennent compte de tous les bateaux sous contrôle d'armateurs de pays de l'Union européenne, mais qu'en 2001, 63 % de la flotte (représentant 67 % du tonnage) battaient pavillon d'un pays tiers. De fait, seulement 3 316 bateaux représentant un tonnage total de 84,8 TPL battaient pavillon de pays de l'Union européenne. Sur le total de la flotte sous contrôle de l'Union européenne, les pétroliers représentaient 40 % du tonnage total, les vraquiers 33 %, les porte-conteneurs 12 % et les cargos de marchandises diverses 10 %, le reste se répartissant entre les navires citernes pour produits chimiques, les transporteurs de minerais / de vrac / d'hydrocarbures et les navires citernes pour gaz liquéfiés.



**Tableau 20.10**  
Flotte marchande de l'UE, 2001 (1)

	Nombre de navires (unités)	Tonnage (millions de TPL)
<b>Flotte sous contrôle</b>	8 885	257,3
<b>Pavillon national</b>	3 316	84,8
<b>Pavillon étranger</b>	5 569	172,5

(1) Navires de 1 000 TJB et plus, au 1er janvier 2001; y compris les registres de navires marchands tels que le DIS (Danish International Ship Register); y compris les bateaux enregistrés dans des dépendances territoriales.

Source: ISL in European Union Energy and Transport in Figures, Direction générale Énergie et transports de la Commission européenne, 2002.

**Tableau 20.12**  
Les principaux opérateurs maritimes de conteneurs dans l'UE, 2001 (EVP disponibles)

Société	Pays	EVP disponibles	Rang mondial
<b>Maersk-Sealand</b>	DK	692 574	1
<b>P&amp;O Nedlloyd</b>	UK, NL	381 481	2
<b>Mediterranean Shipping Co</b>	I, CH	300 543	5
<b>CMA - CGM</b>	F	187 497	8
<b>Hapag-Lloyd</b>	D	122 327	15
<b>Hamburg Sud</b>	D	90 757	20

Source: Containerisation Yearbook in European Union Energy and Transport in Figures, Direction générale Énergie et transports de la Commission européenne, 2002.

En 2000, Rotterdam (NL) était le port maritime le plus important de l'Union européenne avec 320 millions de tonnes de marchandises générales chargées et déchargées, soit un volume près de deux fois et demie supérieur à celui d'Anvers (B), deuxième port de l'Union avec 131 millions de tonnes. Toutefois, une des grandes évolutions de ces dernières années a été l'abandon progressif des cargaisons traditionnelles de marchandises en faveur des conteneurs. Avec 6,3 millions d'EVP (22) en 2000, Rotterdam était également le premier port pour les conteneurs, devant Hambourg (D, 4,3 millions) et Anvers (B, 4,1 millions). Le trafic de marchandises générales dans les vingt premiers ports maritimes de l'Union européenne a augmenté en moyenne de 0,7 % par an entre 1990 et 2000, contre 9,7 % par an pour celui des conteneurs pendant la même période.

(22) Équivalent vingt pieds (EVP): mesure de capacité de transport d'un porte-conteneurs qui se réfère à la longueur habituelle de 20 pieds des conteneurs.

**Tableau 20.11**  
Les dix principaux ports de l'UE classés par volume de trafic

Ports maritimes (millions de tonnes)		1970	1980	1990	2000
<b>Rotterdam</b>	NL	226,0	276,0	288,0	320,0
<b>Antwerpen</b>	B	78,0	82,0	102,0	130,5
<b>Marseille</b>	F	74,0	103,0	90,0	94,1
<b>Hambourg</b>	D	47,0	63,0	61,0	85,9
<b>Le Havre</b>	F	58,0	77,0	54,0	67,5
<b>Amsterdam</b>	NL	21,0	34,0	47,0	64,1
<b>Tees &amp; Hartlep.</b>	UK	23,0	38,0	40,0	51,5
<b>Genova</b>	I	53,0	51,0	44,0	50,8
<b>Grimsby &amp; Imm.</b>	UK	:	:	59,7	50,0
<b>London</b>	UK	64,0	48,0	58,0	47,9

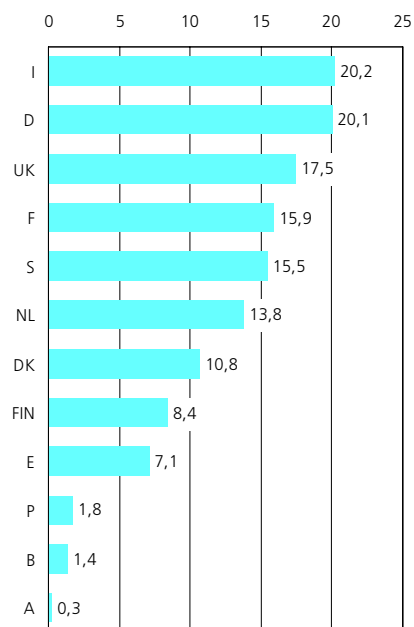
Traffic de conteneurs (milliers de EVP)		1990	1995	1999	2000
<b>Rotterdam</b>	NL	3 667,0	4 787,0	6 245,0	6 268,0
<b>Hambourg</b>	D	1 969,0	2 890,0	3 750,0	4 281,0
<b>Antwerpen</b>	B	1 549,0	2 329,0	3 614,0	4 082,0
<b>Bremen/B'haven</b>	D	1 198,0	1 524,0	2 201,0	2 752,0
<b>Gioia Tauro</b>	I	0,0	16,0	2 253,0	2 653,0
<b>Algeciras</b>	E	553,0	1 155,0	1 835,0	2 009,0
<b>Felixstowe</b>	UK	1 436,0	1 924,0	1 784,0	1 837,0
<b>Genova</b>	I	310,0	615,0	1 234,0	1 501,0
<b>Le Havre</b>	F	858,0	970,0	1 378,0	1 465,0
<b>London</b>	UK	:	888,0	1 462,0	1 463,0

Ports intérieurs (millions de tonnes)		1995	1999	2000	2001
<b>Rotterdam</b>	NL	:	106,4	:	:
<b>Antwerpen</b>	B	54,2	62,3	70,2	72,3
<b>Amsterdam</b>	NL	:	47,0	47,3	:
<b>Liège</b>	B	13,7	19,1	19,6	:
<b>Paris</b>	F	20,3	19,1	19,8	18,5
<b>Duisburg</b>	D	:	:	14,0	13,6
<b>Strasbourg</b>	F	9,7	9,6	10,8	9,6
<b>Köln</b>	D	6,8	8,7	9,6	9,6
<b>Mannheim</b>	D	7,7	7,7	7,9	8,3
<b>Ludwigshafen</b>	D	8,2	7,2	8,2	7,6

Source: ISL, ports de Rotterdam, Hambourg et Liverpool et Fédération européenne des ports intérieurs in European Union Energy and Transport in Figures, Direction générale Énergie et transports de la Commission européenne, 2002.

Graphique 20.12

**Transports par eau (NACE division 61)**  
**Nombre de personnes occupées, 2000**  
**(milliers) (1)**



(1) EL, IRL et L, non disponibles.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

### EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Les estimations basées sur les données SSE montrent que le secteur communautaire des transports par eau occupait 138 100 personnes en 2000, soit 2,2 % de l'emploi dans les services de transport, moins de la moitié de la contribution de ce secteur en termes de valeur ajoutée. Les séries chronologiques disponibles <sup>(23)</sup> font ressortir une diminution des niveaux d'emploi dans la plupart des pays, diminution parfois importante, par exemple entre 1995 et 2000 au Portugal (- 6,5 % par an), en Autriche (- 10,4 % par an) et en Belgique (- 11,7 % par an). Par contre, en France et en Suède, les niveaux d'emploi ont augmenté de 1,7 % par an entre 1996 et 2000 et de 2,3 % par an entre 1997 et 2000. Par ailleurs, remarquons la progression spectaculaire de l'emploi dans les transports maritimes et côtiers en Espagne (de 2 684 à 6 999 personnes occupées entre 1995 et 2000) et dans les transports fluviaux au Luxembourg (de 66 à 756 personnes occupées pendant la même période).

La plupart des personnes occupées dans les transports par eau étaient des salariés. Les personnes occupées non rémunérées (propriétaires exploitants et travailleurs familiaux non rémunérés) ne représentaient que 6,2 % de l'emploi total en 2000 <sup>(24)</sup>, cette part étant encore plus faible dans les transports maritimes et côtiers (2,8 %). Dans les transports fluviaux, par contre, le nombre de personnes occupées non rémunérées était relativement important et représentait 18,6 % de l'emploi total. C'est en Belgique et en Autriche que les proportions de personnes occupées non salariées dans le secteur des transports par eau étaient les plus fortes (respectivement 11,7 % et 30,0 %). Dans les transports fluviaux, plus d'une personne occupée sur cinq en Suède (21,1 %), en Italie (22,6 %), en France (28,4 %) et en Belgique (38,6 %) était un propriétaire exploitant ou un travailleur familial non rémunéré.

L'enquête communautaire sur les forces de travail montre que la main-d'œuvre dans les transports par eau étaient largement composés d'hommes: ceux-ci représentaient en effet 80,5 % des personnes occupées en 2001, soit une proportion nettement supérieure à la moyenne de l'ensemble des services (sections G à K de la NACE), qui s'établissait à 56,5 %. Par ailleurs, le travail à temps partiel ne concernait que 5,6 % des effectifs, contre 19,8 % dans l'ensemble des services.

<sup>(23)</sup> DK, D, EL, E et IRL, non disponibles.

<sup>(24)</sup> L, non disponible pour le groupe 61.1 de la NACE; IRL et EL, non disponibles.

Dans les transports par eau, le coût de la main-d'œuvre était de 41 900 euros par salarié en 2000 <sup>(25)</sup>, soit plus que dans la plupart des autres services de transport. Dans ce secteur, le coût moyen de la main-d'œuvre était plus élevé dans les transports maritimes et côtiers (43 400 euros par salarié) que dans les transports fluviaux (35 000 euros par salarié). C'est au Royaume-Uni (56 300 euros) et en Belgique (45 100 euros) que le coût moyen de la main-d'œuvre par salarié était le plus élevé, et en Suède (38 800 euros), au Luxembourg (30 300 euros), en Espagne (28 200 euros) et au Portugal (21 100 euros) qu'il était le plus bas.

Si le coût moyen de la main-d'œuvre était relativement élevé, la productivité apparente de la main-d'œuvre ne l'était pas moins. Selon les estimations basées sur les données SSE, chaque personne occupée dans le secteur des transports par eau a généré pas moins de 100 000 euros de valeur ajoutée en 2000, ce niveau de productivité apparente se classant au deuxième rang dans les services (au niveau division de la NACE), après celui de la location (100 100 euros).

Dans le secteur des transports, les ratios de productivité du travail ajustés par les salaires étaient également supérieurs à la moyenne et atteignaient 241,3 % dans l'Union européenne en 2000 <sup>(26)</sup>. Les chiffres étaient plus élevés (257,5 %) dans les transports maritimes et côtiers que dans les transports fluviaux (176,1 %). Dans la majorité des pays, les ratios de productivité du travail ajustés des salaires dans les transports par eau étaient supérieurs à 200 % et dépassaient les 300 % en Allemagne (330,2 %) et au Danemark (424,8 %).

<sup>(25)</sup> L, non disponible pour le groupe 61.1 de la NACE; IRL et EL, non disponibles..

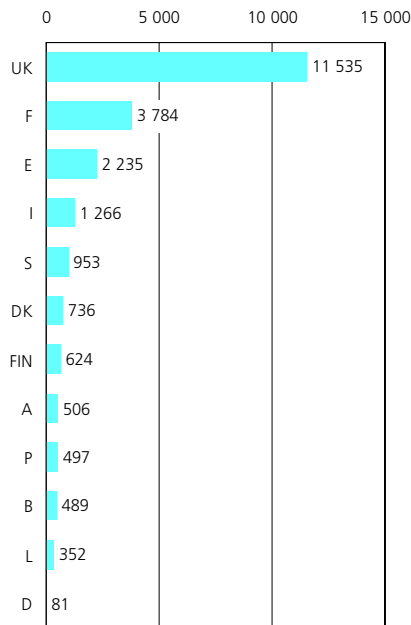
<sup>(26)</sup> L, non disponible pour le groupe 61.1 de la NACE; IRL et EL, non disponibles.

20.4: TRANSPORTS AÉRIENS

Le secteur du transport aérien regroupe les entreprises qui se consacrent au transport de voyageurs et de marchandises par vols réguliers (groupe 62.1 de la NACE) ou non réguliers, par hélicoptère, taxi aérien ou vols privés (groupe 62.2 de la NACE). La division 62 de la NACE englobe également les transports spatiaux (groupe 62.3 de la NACE), qui consistent essentiellement dans le service de lancement de satellites et de véhicules spatiaux.

Ce sous-chapitre fournit séparément certaines informations relatives à l'infrastructure des transports aériens (installations terminales et aéroports) mais la NACE classe ces activités dans les services auxiliaires des transports.

Graphique 20.13  
Transports aériens (NACE division 62)  
Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)



(1) EL, IRL et NL, non disponibles.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

PROFIL STRUCTUREL

Sur la base des données SSE, la valeur ajoutée générée par le secteur communautaire des transports aériens (division 62 de la NACE) a été estimée à 27,0 milliards d'euros en 2000. Ce secteur était dominé par le Royaume-Uni qui, à lui seul, représentait plus d'un tiers de ce total, soit 11,5 milliards d'euros, devant l'Allemagne (7,8 milliards d'euros en 1999). En termes relatifs, toutefois, c'est en Irlande et au Luxembourg que ces activités étaient le plus développées. De fait, alors que la contribution moyenne du secteur des transports aériens au total de la valeur ajoutée dans les transports était estimée à 9,4 % dans l'Union européenne en 2000, les parts enregistrées en Irlande et au Luxembourg étaient plus de trois fois supérieures et atteignaient respectivement 29,2 % (1997) et 34,9 % (27). Ces pourcentages attestent d'une spécialisation dans certains créneaux du marché - fret aérien dans le cas du Luxembourg et vols à bas prix dans le cas de l'Irlande.

(27) L, sauf les transports maritimes et côtiers (de la NACE groupe 61.1).

Tableau 20.13  
Transports aériens (NACE division 62)  
Principaux indicateurs, taux de croissance (%)

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
EU-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
B	6,5	16,6	22,0	7,1	17,0	-14,7	11,3	16,6	-14,4	-20,1	3,2	6,2	10,1	-1,7	7,6
DK	8,9	8,5	4,9	0,1	9,7	10,2	-0,6	0,5	20,6	-6,2	7,7	-7,2	14,6	3,9	1,9
D	:	-44,6	4,6	10,3	-19,3	:	:	:	:	-99,0	:	-0,7	-0,1	5,3	-22,7
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
E	4,2	12,8	8,0	9,1	14,5	1,3	11,2	-5,0	14,7	6,1	-7,0	3,3	-5,6	21,4	2,4
F	:	2,7	7,2	2,4	11,8	:	-4,3	13,7	5,7	-6,0	:	0,2	-0,1	5,2	7,3
IRL	:	24,3	:	:	:	:	30,8	:	:	:	:	6,0	:	:	:
I	:	36,5	46,1	-15,2	25,8	:	18,6	96,5	-63,3	1,1	:	4,7	9,7	11,3	0,6
L	15,8	25,4	-1,8	32,7	24,5	11,8	26,4	4,3	28,0	8,4	9,8	8,7	12,0	10,4	11,7
NL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
A	9,3	3,2	9,9	8,9	12,9	:	:	25,2	-5,4	-4,7	7,2	0,4	9,1	7,5	9,9
P	7,0	12,9	14,1	-3,2	17,0	:	7,8	15,9	-14,0	9,1	6,4	-0,7	6,9	5,0	2,9
FIN	12,1	:	:	9,2	13,1	1,3	:	:	-3,0	21,3	7,9	:	:	4,2	0,4
S	9,5	10,2	0,1	9,9	16,5	5,0	12,3	12,2	0,0	7,9	:	:	1,0	7,9	-5,2
UK	:	:	:	:	20,3	:	:	:	:	43,2	:	:	:	3,2	7,0

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Les transports aériens ont connu une activité croissante dans la plupart des pays ces dernières années, la progression moyenne de la valeur ajoutée avoisinant les 5,0 % par an dans la deuxième moitié des années 1990 <sup>(28)</sup>. Les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés en Suède (7,4 % par an entre 1995 et 2000) et au Luxembourg (15,4 % par an pendant la même période). Deux pays ont néanmoins fait état de chiffres négatifs: l'Italie, où la valeur ajoutée dans les transports aériens a baissé, en moyenne, de 3,5 % par an entre 1996 et 2000, et la Belgique, où le recul a été en moyenne de 5,4 % par an entre 1995 et 2000.

Les entreprises de transports aériens sont généralement de très grande taille, celles qui occupent moins de dix personnes ne représentant généralement que quelques pour cent de la valeur ajoutée (2,2 % dans l'Union européenne en 1999). Le Danemark échappe à cette règle générale dans la mesure où, en 2000, 14,4 % de la valeur ajoutée étaient générés par des micro-entreprises.

<sup>(28)</sup> D, EL, IRL et NL, non disponibles.

**Tableau 20.14**  
Évolution récente du trafic de passagers et de fret des compagnies aériennes européennes, 2002 (% de variation par rapport à l'année précédente) (1)

Destination	Trafic de passagers	Sièges disponibles	Coefficient d'occupation (points)	Trafic de marchandises
<b>Total des vols réguliers</b>	-4,6	-8,8	3,2	-0,2
<b>National</b>	-6,1	-7,0	0,6	-6,9
<b>Vols internationaux</b>	-4,5	-9,0	3,5	-0,2
<b>Vols long courrier</b>	-4,4	-8,7	3,6	0,1
<b>Europe géographique (2)</b>	-4,5	-9,3	3,2	-11,5
<b>Atlantique Nord</b>	-7,6	-14,2	5,7	-5,6
<b>Atlantique Central</b>	-4,6	-3,6	-0,8	6,3
<b>Atlantique Sud</b>	-10,8	-13,4	2,2	-13,0
<b>Afrique du Nord</b>	-8,6	-12,8	3,2	-11,3
<b>Afrique subsaharienne</b>	0,7	1,6	-0,6	8,0
<b>Moyen-Orient</b>	-4,1	-10,1	4,2	3,8
<b>Extrême-Orient - Pacifique</b>	0,2	-5,0	4,2	3,8

(1) Membres de l'AEA.

(2) Liaisons internationales ayant leur point de départ ou d'arrivée dans la région couvrant l'Europe géographique et la Russie européenne jusqu'à l'Oural (longitude 55°E), y compris l'Islande, la Turquie, les Açores, les Canaries, Madère et Chypre.

Source: AEA.

**Tableau 20.15**  
Trafic de passager des compagnies aériennes de l'AEA, 2001

		Trafic total de passagers (millions de passagers-kilomètres)	Croissance 2001/2000 (%)	Trafic régulier de passagers (millions de passagers-kilomètres)	Coefficient d'occupation de passagers sur le trafic régulier (%)	Part des liaisons européennes dans le trafic régulier (%) (1)	Coefficient d'occupation des liaisons européennes régulières (%) (1)
<b>Sabena/SNB</b>	B	15 320	-20,9	15 320	68,4	40,7	61,8
<b>SAS</b>	DK, S, NO	23 296	1,6	23 277	64,9	42,9	58,5
<b>Lufthansa</b>	D	91 475	-3,0	91 336	71,9	19,5	61,9
<b>Olympic Airways</b>	EL	8 440	-5,0	8 434	64,6	44,3	61,7
<b>Iberia</b>	E	41 298	3,1	41 298	70,5	21,9	63,7
<b>Spanair</b>	E	10 419	7,9	5 967	61,1	14,8	62,4
<b>Air France</b>	F	95 822	4,3	95 808	74,9	11,9	63,6
<b>Aer Lingus</b>	IRL	8 944	-5,7	8 944	71,8	32,8	69,0
<b>Alitalia</b>	I	36 288	-11,2	36 124	70,9	22,2	65,5
<b>Meridiana</b>	I	2 140	-9,3	2 140	55,4	19,1	58,3
<b>Luxair</b>	L	1 061	6,5	586	53,8	100,0	53,8
<b>KLM</b>	NL	57 544	-4,6	57 536	77,9	13,9	70,6
<b>Austrian Airlines</b>	A	8 140	-7,5	8 140	66,8	29,1	59,2
<b>TAP Air Portugal</b>	P	10 345	-0,7	10 341	68,0	37,1	64,7
<b>Finnair</b>	FIN	12 957	2,9	7 933	60,7	48,6	54,2
<b>British Airways</b>	UK	104 023	-12,9	103 374	69,3	15,5	61,9
<b>BMI British Midland</b>	UK	4 958	5,3	4 534	60,1	55,1	59,0

(1) Liaisons internationales régulières ayant leur point de départ ou d'arrivée dans la région couvrant l'Europe géographique et la Russie européenne jusqu'à l'Oural (longitude 55°E), y compris l'Islande, la Turquie, les Açores, les Canaries, Madère et Chypre.

Source: AEA.

Le trafic intra-communautaire de passagers a atteint 281 millions de passagers-kilomètres en 2000, soit une augmentation de 8,0 % par rapport à l'année précédente. Malgré des fluctuations à court terme de l'activité dues aux cycles économiques ou à des facteurs externes, la croissance à long terme de ce secteur a été rapide. Le trafic de passagers a augmenté en moyenne de 7,4 % par an entre 1970 et 2000 et de 6,0 % par an entre 1990 et 2000. En conséquence, les transports aériens intra-communautaires ont représenté 5,6 % du nombre total de passagers transportés dans l'Union européenne <sup>(29)</sup>, contre 3,8 % en 1990 et 1,5 % en 1970.

Toutefois, des chiffres plus récents font état d'une baisse du trafic aérien en 2001 et 2002, ce recul étant notamment dû aux craintes qu'inspire le terrorisme suite aux attentats perpétrés à New York et Washington en septembre 2001, à l'escalade de la tension au Moyen-Orient (et notamment en Iraq) dans la deuxième moitié de 2002 et au ralentissement général de l'économie mondiale.

Les données relatives aux compagnies aériennes membres de l'association des lignes aériennes européennes (l'AEA) <sup>(30)</sup> montrent que le trafic total de passagers a diminué de 4,4 % (soit 12 milliards de passagers-kilomètres) en 2001 pour retomber à 532 milliards de passagers-kilomètres payants <sup>(31)</sup>. Sur ce total, les vols réguliers représentaient 521 milliards de passagers-kilomètres, dont environ un cinquième (20,6 %) sur des liaisons européennes. Cette même année, la capacité de transport des compagnies aériennes a diminué plus lentement que le trafic, soit de 1,2 % pour retomber à 748 milliards de sièges-kilomètres. En conséquence, le coefficient d'occupation des sièges, autrement dit la proportion moyenne de la capacité totale effectivement vendue et utilisée, est passée de 73,6 % à 71,2 %. Le coefficient d'occupation a été inférieur sur les liaisons européennes (62,5 % contre 63,8 % en 2000).

<sup>(29)</sup> Part dans le total du transport de passagers par voitures particulières, deux-roues motorisés, autobus et autocars, trams et métros, chemin de fer et air.

<sup>(30)</sup> Les membres communautaires de l'AEA sont Aer Lingus (IRL), Air France (F), Alitalia (I), Austrian Airlines (A), British Airways (UK), British Midland Airways (UK), Cargolux Airlines (L), Finnair (FIN), Iberia (E), KLM (NL), Lufthansa (D), Luxair (L), Olympic (EL), Sabena (B), SAS (DK, S, NO), Spanair (E) et TAP-Air Portugal (P).

<sup>(31)</sup> Un passager-kilomètre payant est un passager payant transporté sur un kilomètre, compté sur la base d'un trajet d'un point à un autre; les passagers-kilomètres payants sont calculés en multipliant le nombre de passagers payants par les kilomètres qu'ils ont parcourus en avion.

Tableau 20.16

Principaux aéroports de l'UE par nombre de passagers à l'arrivée, au départ et en transit (millions de passagers)

		1970	1980	1990	2000	2001
<b>London Heathrow</b>	UK	15,6	27,5	43,0	64,6	60,7
<b>Frankfurt Rhein-Main</b>	D	9,4	17,6	29,4	49,4	48,6
<b>Paris Ch. de Gaulle</b>	F	2,2	10,1	22,5	48,2	48,0
<b>Amsterdam Schiphol</b>	NL	5,2	9,4	16,5	39,6	39,5
<b>Madrid Barajas</b>	E	4,8	10,1	16,2	32,9	34,0
<b>London Gatwick</b>	UK	3,7	9,7	21,2	32,1	31,2
<b>Roma Fiumicino</b>	I	6,5	11,4	17,7	26,3	25,6
<b>München F.J. Strauss</b>	D	3,6	6,0	11,4	23,1	23,6
<b>Paris Orly</b>	F	10,4	15,7	24,3	25,4	23,0
<b>Barcelona Transoceanico</b>	E	4,0	5,8	9,0	19,8	20,7
<b>Bruxelles National</b>	B	2,8	5,1	7,1	21,6	19,7
<b>Manchester Ringway Intl</b>	UK	1,9	4,3	10,1	18,8	19,6
<b>Palma de Mallorca</b>	E	4,8	7,3	11,3	19,4	19,2
<b>Milano Malpensa</b>	I	:	:	:	20,7	18,6
<b>Stockholm Arlanda</b>	S	2,6	4,3	14,0	18,4	18,3
<b>København Kastrup</b>	DK	6,5	8,6	12,1	18,3	18,0
<b>Düsseldorf Rhein-Ruhr</b>	D	3,6	7,2	11,9	16,0	15,4
<b>Dublin Collinstown</b>	IRL	1,9	2,6	5,5	13,8	14,3
<b>London Stansted</b>	UK	:	:	:	11,9	13,7
<b>Athinai E.V.</b>	EL	:	:	:	13,5	12,7

Source: ACI; ICAO.

Tableau 20.17

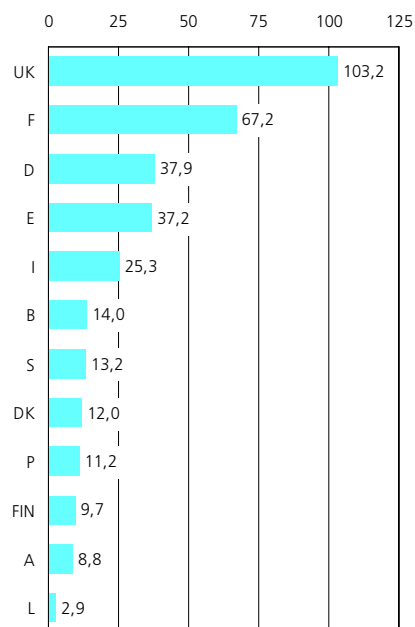
Les vingt premiers aéroports de l'UE par volume de fret et poste chargé et déchargé (milliers de tonnes)

		1995	2000	2001
<b>Frankfurt Rhein-Main</b>	D	1 297	1 710	1 613
<b>Paris Ch. de Gaulle</b>	F	824	1 610	1 592
<b>London Heathrow</b>	UK	1 043	1 402	1 264
<b>Amsterdam Schiphol</b>	NL	978	1 267	1 234
<b>Bruxelles National</b>	B	427	687	584
<b>Luxembourg Findel</b>	L	286	501	510
<b>Köln/Bonn</b>	D	276	442	458
<b>København Kastrup</b>	DK	310	419	379
<b>Madrid Barajas</b>	E	230	338	331
<b>London Gatwick</b>	UK	232	338	295
<b>Milano Malpensa</b>	I	126	301	289
<b>Liège Bierset</b>	B	8	270	273
<b>East Midlands</b>	UK	83	194	209
<b>Roma Fiumicino</b>	I	257	201	186
<b>London Stansted</b>	UK	93	183	183
<b>München F.J. Strauss</b>	D	65	148	146
<b>Stockholm Arlanda</b>	S	104	154	145
<b>Dublin Collinstown</b>	IRL	60	120	140
<b>Wien Schwechat</b>	A	93	135	120
<b>Paris Orly</b>	F	276	121	114

Source: ACI.

Graphique 20.14

**Transports aériens (NACE division 62)  
Nombre de personnes occupées, 2000  
(milliers) (1)**



(1) EL, IRL et NL, non disponibles.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Il ressort des derniers chiffres de l'AEA que le trafic total de passagers a encore baissé en 2002 (de 4,6 % par rapport à 2001). Alors que le trafic intra-communautaire baissait de 4,5 %, le recul était de 7,6 % sur les liaisons nord-atlantiques. Au contraire, le trafic avec l'Afrique et l'Extrême-Orient a respectivement augmenté de 0,7 % et 0,2 %.

Il convient toutefois de noter qu'en dehors des principales compagnies aériennes, les compagnies low-cost (compagnies de transport à bas prix) ont connu une croissance importante pendant toute cette période. Ainsi, en 2002, Ryanair (IRL), acteur principal du secteur, a enregistré une augmentation de 41,5 % du nombre de passagers transportés et un coefficient d'occupation de 85 %. Internet joue un rôle vital pour cette entreprise; ainsi, 91 % des billets vendus en 2002 l'ont été en ligne. L'AEA estime que le nombre de places offertes par les six principales compagnies low-cost (Ryanair, VirginExpress, Easyjet, Go, Buzz et bmibaby) a augmenté de 48,3 % entre la mi-2001 et la mi-2002.

Tableau 20.18

**Emploi dans les grandes compagnies  
aériennes européennes, 2001**

		Nombre de salariés
<b>SAS</b>	DK	25 488
<b>Lufthansa</b>	D	39 272
<b>Olympic Airways</b>	EL	5 325
<b>Iberia</b>	E	28 320
<b>Spanair</b>	E	2 750
<b>Air France</b>	F	64 717
<b>Aer Lingus</b>	IRL	4 500
<b>Alitalia</b>	I	22 446
<b>Meridiana</b>	I	1 344
<b>Cargolux Airlines Intl</b>	L	1 411
<b>Luxair</b>	L	2 120
<b>KLM</b>	NL	27 573
<b>Austrian Airlines</b>	A	7 752
<b>TAP Air Portugal</b>	P	8 203
<b>Finnair</b>	FIN	8 893
<b>British Airways</b>	UK	62 175
<b>BMI British Midland</b>	UK	5 693

Source: AEA.

Les membres de l'AEA ont enregistré un recul de 6,6 % du fret transporté en 2001 et les volumes sont tombés à 27,5 milliards de tonnes-kilomètres. Il convient de noter que seulement 2,5 % du fret a été transporté sur des liaisons européennes<sup>(32)</sup>. Le taux de charge payant (à savoir le pourcentage de la capacité totale disponible pour le fret et la poste qui a effectivement été vendu et utilisé) pour l'ensemble des liaisons est passé de 68,2 % en 2000 à 65,1 % en 2001.

(32) Y compris toutes les liaisons internationales régulières ayant leur point de départ ou d'arrivée dans la région couvrant l'Europe géographique et la Russie européenne jusqu'à l'Oural (longitude 55°E), y compris l'Islande, la Turquie, les Açores, les îles Canaries, Madère et Chypre.

Sur le marché communautaire des compagnies aériennes l'offre peut paraître fragmentée, surtout si on la compare avec les États-Unis qui possèdent les plus importantes compagnies aériennes du monde. Malgré une politique de libéralisation et de privatisation progressives de l'aviation commerciale européenne, de véritables fusions transfrontalières des principales compagnies aériennes restent à opérer. La plupart des pays accordent encore une importance stratégique aux transports aériens et ne sont pas prêts à laisser le contrôle de leur compagnie nationale à des étrangers. Par exemple, après leur faillite, la Sabena en Belgique et Swissair en Suisse ont été remplacées, presque sans délai, par des compagnies nationales de transport (certes moins importantes).

On préfère, le plus souvent, conclure des alliances entre compagnies aériennes. Ainsi, tous les grands transporteurs de l'Union européenne appartiennent à des alliances de grande envergure aux termes desquelles les compagnies membres acceptent d'associer leurs réseaux dans le cadre d'accords de coopération. Ceux-ci portent notamment sur le partage des codes de vol qui permet à l'une des compagnies aériennes de l'alliance de vendre en son propre nom des billets sur les vols de ses partenaires. Les principales alliances mondiales sont Star Alliance, One World, Sky Team, Privilege (anciennement Qualiflyer) et une alliance regroupant KLM et Northwest Airlines.

En 2001, le premier aéroport de l'Union européenne a été London Heathrow avec 60,7 millions de passagers, soit 6,0 % de moins qu'en 2000, la baisse la plus importante enregistrée parmi les aéroports de l'Union européenne, alors qu'à Francfort (48,6 millions de passagers) et Paris Charles de Gaulle (48,0 millions de passagers) la baisse était plus modérée (1,6 % et 0,5 %, respectivement). En ce qui concerne le trafic de marchandises, les plus gros aéroports de l'Union européenne ont été Francfort et Paris Charles de Gaulle (1,6 million de tonnes de fret et de courrier chargé et déchargé chacun), devant London Heathrow (1,3 million de tonnes). Alors que le trafic a chuté de plus de 5,0 % à Francfort et Heathrow (- 5,7 % et - 9,9 % respectivement), Charles de Gaulle a mieux résisté à la tendance (- 1,2 %).

### EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Le secteur des transports aériens (division 62 de la NACE) occupe une place relativement peu importante sur le marché de l'emploi de l'Union européenne. En 2000, il occupait environ 387 100 personnes, soit un peu plus d'un demi-pour cent de l'emploi dans l'ensemble des services (sections G à K de la NACE) et 6,1 % de l'emploi dans les services de transport.

L'emploi dans le secteur communautaire des transports aériens s'est rapidement développé pendant la deuxième moitié des années 1990, à des taux souvent supérieurs aux gains de valeur ajoutée. Cela a notamment été le cas en France, où l'emploi a progressé de 3,1 % par an entre 1996 et 2000 alors que la valeur ajoutée n'augmentait que de 1,9 % par an pendant la même période, et en Italie (6,5 % pour l'emploi et - 3,5 % pour la valeur ajoutée). Entre 1995 et 2000, l'emploi a progressé de 6,8 % en Autriche et la valeur ajoutée de 4,1 %, contre 6,2 % et 5,5 %, respectivement, en Finlande. La main-d'œuvre des transports aériens se caractérisent notamment par la plus grande proportion des salariés, les personnes occupées non rémunérées étant extrêmement rares. En 2000, 99,6 % des personnes occupées dans ce secteur étaient salariées <sup>(33)</sup>, cette part ne tombant jamais sous 99,0 % dans aucun État membre.

<sup>(33)</sup> EL, IRL et NL, non disponibles.

Dans le secteur communautaire des services de transport, le secteur des transports aériens était le plus équilibré en termes de participation des femmes, ces dernières représentant 36,7 % des personnes occupées en 2001. Bien que supérieure à la moyenne des services de transport (20,4 %), cette participation n'en restait pas moins inférieure aux 43,5 % de participation moyenne constatée dans les services (sections G à K de la NACE). Environ 86,3 % des personnes occupées dans les transports aériens dans l'Union européenne travaillaient à temps plein, soit la part la plus faible dans le secteur des services de transport en 2001.

La productivité apparente de la main-d'œuvre était relativement élevée dans le secteur des transports aériens. Dans l'Union européenne, la valeur ajoutée moyenne générée par chaque personne occupée était estimée à 69 700 euros en 2000, soit plus de 50 % de plus que la moyenne enregistrée dans les services de transport (45 300 euros). Le coût de la main-d'œuvre était également élevé et se situait à 51 400 euros par salarié en 2000 <sup>(34)</sup>. C'est en Allemagne (61 100 euros par salarié), au Luxembourg (59 200 euros) et en Suède (57 100 euros) qu'il était le plus élevé et en Belgique (46 300 euros), en Finlande (43 200 euros), en Espagne (45 000 euros) et au Portugal (39 200 euros) qu'il était le plus faible.

<sup>(34)</sup> EL, IRL et NL, non disponibles.

Si on combine les deux ratios ci-dessus pour calculer la productivité du travail ajustée par les salaires, on constate que la valeur ajoutée était équivalente à 178 % du coût de la main-d'œuvre en 2000 <sup>(35)</sup>. Ce ratio de productivité dépassait les 200 % au Luxembourg (207 %), au Royaume-Uni (225 %) et en Allemagne (344 %, 1999) alors qu'au Portugal (113 %) et en France (103 %) il était à peine positif. Par contre, en Italie (90 %) comme en Belgique (75 %), la valeur ajoutée ne couvrait pas le coût de la main-d'œuvre <sup>(36)</sup>.

<sup>(35)</sup> D, 1999; EL, IRL et NL, non disponibles.

<sup>(36)</sup> La Sabena, compagnie nationale belge, a fait faillite en 2002.

20.5: SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS

Ce dernier sous-chapitre propose des informations concernant l'ensemble des services auxiliaires des transports, à savoir la manutention et l'entreposage, les autres services à l'appui des activités de transport et les activités des autres agences de transport (autres que les agences de voyage), qui font l'objet des groupes 63.1, 63.2 et 63.4 de la NACE.

Des renseignements quant à la taille et l'utilisation de l'infrastructure de transport par route, air, rail et eau ont été fournis dans les précédents sous-chapitres (20.1 à 20.4) pour compléter les données SSE concernant chaque mode de transport. Toutefois, la NACE classe les activités liées à l'exploitation de cette infrastructure dans le groupe 63.2 (Gestion d'infrastructures de transports) pour lequel des données SSE officielles sont fournies dans le présent sous-chapitre.

PROFIL STRUCTUREL

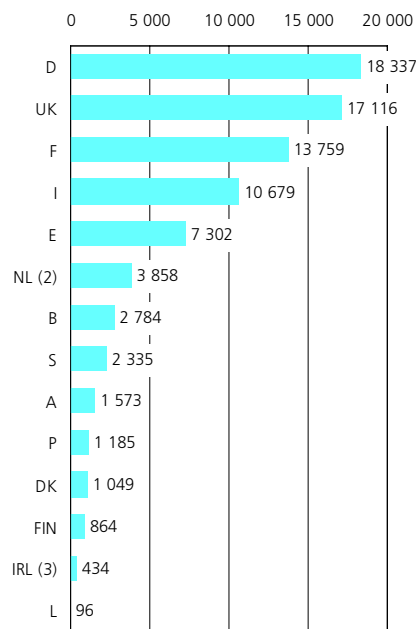
Dans l'Union européenne, les services auxiliaires des transports (sauf les agences de voyage) couverts par les groupes 63.1, 63.2 et 63.4 de la NACE ont généré une valeur ajoutée de 81,4 milliards d'euros en 2000, soit une augmentation de 8,3 % par rapport à l'année précédente (37). La valeur ajoutée réalisée dans ce secteur représentait, dans la plupart des pays, un quart à un tiers de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur des services de transport (29,6 % (38) en moyenne pour l'ensemble de l'Union européenne); elle n'était inférieure à ces niveaux qu'en Autriche (19,1 %), en Finlande (16,6 %) et au Danemark (15,1 %).

Avec, respectivement, 18,3 milliards d'euros et 17,1 milliards d'euros de valeur ajoutée générée en 2000, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont eu une place dominante dans ce secteur, la France (13,8 milliards d'euros) et l'Italie (10,7 milliards d'euros) apportant les contributions secondaires. Parmi les États membres de plus petite taille, les Pays-Bas (3,9 milliards d'euros en 1999) et la Belgique (2,8 milliards d'euros) étaient relativement spécialisés dans les services auxiliaires des transports, en raison, sans doute, de leur situation géographique et de la présence de ports maritimes et intérieurs importants sur leur territoire.

(37) NL, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible; taux de croissance ne tenant pas compte de NL et IRL.

(38) EL, IRL, L et NL, non disponibles.

Graphique 20.15 Manutention et entreposage; gestion d'infrastructures de transports; organisation du transport de fret (NACE groupes 63.1, 63.2 et 63.4) Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)



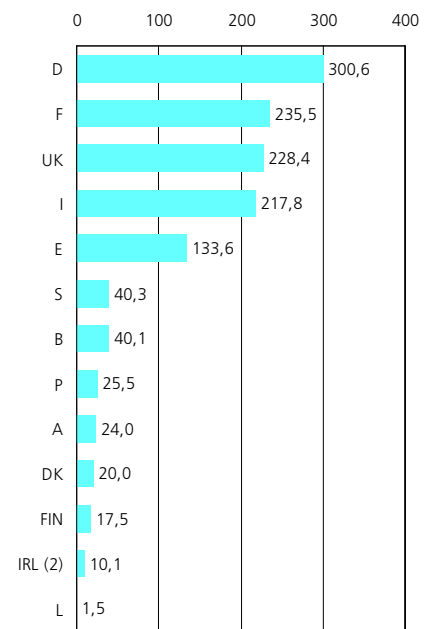
(1) EL, non disponible.

(2) 1999.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Graphique 20.16 Manutention et entreposage; gestion d'infrastructures de transports; organisation du transport de fret (NACE groupes 63.1, 63.2 et 63.4) Nombre de personnes occupées, 2000 (milliers) (1)



(1) EL et NL, non disponibles.

(2) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).



Tableau 20.19

**Manutention et entreposage; gestion d'infrastructures de transports; organisation du transport de fret  
(NACE groupes 63.1, 63.2 et 63.4)  
Principaux indicateurs, taux de croissance (%)**

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
<b>EU-15</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>B</b>	4,7	2,6	10,7	-2,5	26,4	1,7	-1,3	3,7	7,8	1,2	1,7	4,2	2,6	29,5	-8,9
<b>DK</b>	:	:	:	:	-4,1	:	:	:	:	-48,7	:	:	:	:	-20,8
<b>D</b>	:	:	6,4	4,2	-10,5	:	:	:	:	12,1	:	:	:	:	:
<b>EL</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>E</b>	:	:	:	:	17,9	:	:	:	:	8,0	:	:	:	:	5,5
<b>F</b>	:	8,9	12,2	5,2	13,6	:	-11,5	13,8	30,4	7,0	:	3,2	6,5	5,0	10,3
<b>IRL</b>	:	24,0	18,9	:	:	:	29,2	9,2	:	:	:	12,7	11,8	:	:
<b>I</b>	6,6	2,8	9,7	13,5	15,8	13,0	-4,2	4,7	13,3	15,7	0,9	2,4	10,3	6,9	11,7
<b>L</b>	-0,6	1,4	32,8	-0,7	37,0	-8,2	0,4	18,7	0,6	48,2	-3,5	12,4	-5,2	4,8	20,6
<b>NL</b>	1,1	5,7	6,7	12,2	:	0,4	10,8	7,5	4,1	:	0,3	1,7	:	:	:
<b>A</b>	:	:	1,7	7,9	15,4	:	:	1,5	2,0	12,7	:	:	1,3	2,6	1,5
<b>P</b>	:	3,6	13,0	3,2	4,9	:	7,7	14,7	2,9	17,4	:	-4,0	10,8	10,5	4,7
<b>FIN</b>	1,5	10,9	5,6	-0,5	0,9	-4,3	10,2	18,4	-3,1	-2,4	-1,4	5,2	12,1	2,5	-2,8
<b>S</b>	3,8	21,2	-7,3	9,7	15,5	14,2	51,7	-1,1	4,1	15,6	:	:	-1,0	3,1	5,7
<b>UK</b>	:	25,6	8,9	18,1	10,9	:	:	3,1	44,8	8,2	:	:	:	18,6	4,4

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

### EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Les services auxiliaires des transports (sauf agences de voyages) emploient un nombre important de personnes dans le secteur communautaire des services de transport (1,3 million de personnes occupées en 2000<sup>(39)</sup>). Ce secteur a également été très créateur d'emplois ces dernières années. Par exemple, parmi les pays pour lesquels on dispose de séries chronologiques suffisamment longues<sup>(40)</sup>, plusieurs ont enregistré une croissance de l'emploi supérieure à 5,0 % par an dans la deuxième moitié des années 1990 et aucun n'a eu à déplorer un recul net. Entre 1995 et 2000, la croissance la plus rapide de l'emploi a été enregistrée en Italie (croissance moyenne de 6,4 % par an) et au Luxembourg (7,0 % par an), alors que le Royaume-Uni a connu une croissance de 11,3 % par an entre 1997 et 2000.

<sup>(39)</sup> IRL, 1998; EL et NL, non disponibles.

<sup>(40)</sup> DK, D, EL, E, IRL et NL, non disponibles.

Avec 59 900 euros de valeur ajoutée générée par chaque personne occupée en 2000<sup>(41)</sup>, la productivité apparente de la main-d'œuvre dans les services auxiliaires des transports (hormis les agences de voyage) a généralement été plus forte que dans l'ensemble des services de transport. Il en était de même du coût moyen de la main-d'œuvre égal à 33 500 euros par salarié<sup>(42)</sup> en 2000 pour l'ensemble de l'Union européenne, sa valeur variant de 25 300 euros par salarié au Portugal à 49 300 euros au Luxembourg.

En conséquence, le ratio de productivité du travail ajusté par les salaires a été de 179 %<sup>(43)</sup> dans l'Union européenne. Ce ratio était généralement supérieur à 140 % dans la majorité des États membres, et est resté très supérieur à 100 % dans les pays où ce seuil n'était pas atteint, par exemple la Suède (134 %) et le Luxembourg (128 %).

<sup>(41)</sup> IRL, 1998; EL et NL, non disponibles.

<sup>(42)</sup> IRL, 1998; EL et NL, non disponibles.

<sup>(43)</sup> IRL, 1998; EL et NL, non disponibles.

Tableau 20.20

**Transports terrestres (NACE division 60)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	9 621	11 932	54 231	:	197 384	78 115	3 200	135 694	645	13 995	9 151	17 174	20 913	25 122	46 464
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	11 050	6 210	46 212	:	27 926	55 840	1 469	42 419	1 015	17 905	9 046	3 824	5 689	13 164	55 560
Nombre de personnes occupées (milliers)	134	71	608	:	495	686	24	580	11	206	138	90	72	127	571
Valeur ajoutée (millions d'euros)	6 157	3 039	23 481	:	14 104	26 088	639	18 538	521	8 401	5 806	1 627	2 958	4 831	25 059
Achats de biens et services (millions d'euros)	6 962	3 301	25 864	:	16 210	29 523	837	29 246	651	10 440	4 748	2 270	2 859	8 926	31 618
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	4 574	1 945	16 459	:	6 882	21 571	462	13 033	408	5 939	4 328	1 308	1 753	3 723	15 925
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	2 479	805	6 700	:	3 238	6 169	210	3 339	:	1 224	2 740	1 110	749	1 561	4 400
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	45,9	42,9	38,6	:	28,5	38,0	26,6	32,0	48,8	40,8	41,9	18,0	41,2	38,0	43,9
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	124,2	134,7	124,8	:	129,5	112,2	120,8	100,6	122,6	129,9	126,6	110,4	128,1	117,2	145,2
Taux brut d'exploitation (%)	14,3	17,6	15,2	:	25,9	8,1	12,1	13,0	11,1	13,7	16,3	8,3	21,2	8,4	16,4

(1) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 20.21

**Transports terrestres (NACE division 60)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI (1)	TR
Nombre d'entreprises (unités)	46 167	:	54 083	1 292	1 908	1 340	4 604	:	:	9 864	553	10 241	:
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 323	:	5 054	492	2 922	533	691	:	:	2 384	862	972	:
Nombre de personnes occupées (milliers)	114	:	224	22	128	39	54	:	:	232	75	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	405	:	1 136	125	1 301	256	255	:	:	1 211	403	363	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	1 065	:	4 108	355	1 510	303	448	:	:	1 636	549	619	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	227	:	1 176	96	714	151	173	:	:	605	378	311	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	186	:	875	46	547	147	65	:	:	492	166	110	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	3,5	:	5,1	5,6	10,2	6,6	4,7	:	:	5,2	5,4	:	:
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	97,8	:	81,9	127,1	181,7	169,2	138,3	:	:	191,4	106,5	:	:
Taux brut d'exploitation (%)	13,4	:	-0,8	5,9	20,1	19,7	11,9	:	:	25,4	2,9	5,4	:

(1) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_cc).

Tableau 20.22

**Transports urbains et routiers (NACE groupe 60.2)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B	DK (1)	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	9 608	11 911	54 097	:	197 377	78 052	:	135 533	644	13 970	9 135	17 171	20 909	25 084	46 325
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	9 244	5 755	34 029	:	26 362	:	:	36 149	756	16 236	7 250	3 607	4 964	11 840	46 587
Nombre de personnes occupées (milliers)	92	71	517	:	456	:	:	450	8	:	86	84	62	115	522
Valeur ajoutée (millions d'euros)	3 896	3 267	19 246	:	11 728	:	:	13 687	334	7 758	3 463	1 555	2 482	4 021	21 601
Achats de biens et services (millions d'euros)	6 034	2 786	16 743	:	15 318	:	:	24 975	490	9 559	3 927	2 126	2 564	8 135	24 502
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	2 772	1 995	12 422	:	5 608	:	:	7 851	235	5 508	2 251	1 150	1 383	3 274	13 724
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	1 059	702	5 059	:	2 588	:	:	2 994	:	1 189	1 316	1 007	640	1 461	4 089
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	42,4	46,1	37,3	:	25,7	:	:	30,4	44,3	:	40,4	18,5	40,0	35,0	41,4
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	124,8	141,3	132,3	:	125,5	:	:	108,6	134,1	:	139,9	118,9	129,4	109,6	144,2
Taux brut d'exploitation (%)	12,2	22,1	20,1	:	23,2	:	:	16,1	13,1	13,9	16,7	11,2	22,1	6,3	16,9

(1) 1999, sauf nombre d'entreprises.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 20.23

Transports par eau (NACE division 61)  
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	327	457	1 822	:	187	1 930	:	1 398	:	4 360	66	101	313	837	1 235
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 407	12 478	9 800	:	1 197	5 549	:	5 239	:	5 199	90	362	2 227	3 762	6 954
Nombre de personnes occupées (milliers)	1	11	20	:	7	16	:	20	:	14	0	2	8	15	18
Valeur ajoutée (millions d'euros)	137	1 928	2 711	:	404	814	:	1 582	:	1 561	18	82	588	918	2 724
Achats de biens et services (millions d'euros)	1 267	10 759	7 325	:	844	4 766	:	4 024	:	3 461	72	290	1 661	2 923	4 285
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	44	447	743	:	200	617	:	731	:	527	11	37	343	584	939
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	21	775	224	:	235	316	:	1 197	:	728	25	14	64	298	324
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	98,7	179,2	135,0	:	56,6	51,1	:	78,2	:	113,1	67,1	46,0	69,7	59,4	155,6
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	218,9	424,8	330,1	:	200,4	121,9	:	197,8	:	267,4	154,9	218,2	170,1	152,8	276,3
Taux brut d'exploitation (%)	6,6	11,9	20,1	:	17,0	3,5	:	16,3	:	19,9	8,8	12,5	11,0	8,9	25,7

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 20.24

Transports par eau (NACE division 61)  
Principaux indicateurs, 2000

	BG	CY	CZ	EE (1)	HU	LV	LT	MT	PL (2)	RO	SK (2)	SI (3)	TR
Nombre d'entreprises (unités)	59	:	95	17	22	16	20	:	236	135	3	64	:
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	:	:	35	268	44	6	84	:	549	149	23	17	:
Nombre de personnes occupées (milliers)	6	:	2	:	2	0	2	:	7	7	:	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	:	:	8	42	10	2	42	:	92	21	10	3	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	:	:	29	224	12	4	45	:	499	133	14	17	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	16	:	9	38	11	2	28	:	73	16	9	3	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	2	:	2	3	3	4	16	:	17	22	1	0	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	:	:	4,8	:	5,0	4,9	18,1	:	14,1	3,2	:	:	:
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	:	:	90,2	:	93,4	82,0	151,1	:	138,7	123,4	:	:	:
Taux brut d'exploitation (%) (4)	:	:	:	1,7	2,9	-6,4	17,0	:	3,5	3,4	6,0	0,6	:

(1) 1999, sauf nombre d'entreprises.

(2) 1998.

(3) 1999.

(4) HU, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_cc).

Tableau 20.25

**Transports aériens (NACE division 62)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Nombre d'entreprises (unités)</b>	119	99	270	:	51	531	:	196	12	170	79	23	61	175	934
<b>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</b>	4 200	2 388	7 397	:	6 449	14 926	:	10 972	1 113	:	2 304	1 429	1 654	3 200	29 385
<b>Nombre de personnes occupées (milliers)</b>	14	12	38	:	37	67	:	25	3	:	9	11	10	13	103
<b>Valeur ajoutée (millions d'euros)</b>	489	736	81	:	2 235	3 784	:	1 266	352	:	506	497	624	953	11 535
<b>Achats de biens et services (millions d'euros)</b>	3 710	1 779	8 782	:	4 441	11 128	:	9 749	756	:	1 797	996	1 076	2 265	17 263
<b>Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)</b>	644	583	2 298	:	1 671	3 676	:	1 390	170	:	418	440	419	750	5 095
<b>Investissements bruts corporels (millions d'euros)</b>	404	485	1 654	:	596	1 654	:	957	:	579	520	149	179	530	3 466
<b>Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)</b>	34,9	61,5	2,1	:	60,2	56,3	:	50,0	122,3	:	57,7	44,3	64,2	72,1	111,8
<b>Productivité du travail ajustée des salaires (%)</b>	75,3	126,1	3,5	:	133,7	102,9	:	90,3	206,7	:	120,5	112,9	148,8	126,3	225,3
<b>Taux brut d'exploitation (%)</b>	-3,7	6,4	-30,0	:	8,7	0,7	:	-1,1	16,3	:	3,8	4,0	12,4	6,3	21,9

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 20.26

**Transports aériens (NACE division 62)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	BG	CY	CZ (1)	EE (2)	HU	LV	LT	MT	PL	RO (3)	SK (1)	SI (1)	TR
<b>Nombre d'entreprises (unités)</b>	83	:	40	6	11	13	14	:	:	17	4	32	:
<b>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</b>	:	:	:	58	444	60	72	:	:	161	18	95	:
<b>Nombre de personnes occupées (milliers)</b>	4	:	:	:	3	1	1	:	:	4	0	:	:
<b>Valeur ajoutée (millions d'euros)</b>	:	:	:	6	38	11	8	:	:	24	2	24	:
<b>Achats de biens et services (millions d'euros)</b>	:	:	:	51	385	43	64	:	:	139	16	60	:
<b>Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)</b>	19	:	:	6	45	5	12	:	:	21	1	19	:
<b>Investissements bruts corporels (millions d'euros)</b>	10	:	:	2	27	6	2	:	:	65	1	2	:
<b>Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)</b>	:	:	:	:	11,1	19,7	5,7	:	:	5,8	14,9	:	:
<b>Productivité du travail ajustée des salaires (%)</b>	:	:	:	:	84,7	215,3	65,1	:	:	108,5	171,4	:	:
<b>Taux brut d'exploitation (%)</b>	:	:	:	-0,9	-1,5	10,3	-5,8	:	:	1,9	5,4	4,9	:

(1) 1999.

(2) 1999, sauf nombre d'entreprises.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_cc).

Tableau 20.27

Services auxiliaires des transports (NACE division 63)  
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	3 469	1 884	17 463	:	18 345	10 774	844	24 574	222	6 060	2 257	2 395	1 890	4 681	16 617
Chiffre d'affaires (millions d'euros) (2)	16 565	6 828	68 387	:	32 549	53 314	2 689	40 803	547	8 884	10 774	4 819	4 429	14 900	92 882
Nombre de personnes occupées (milliers) (3)	49	26	380	:	175	278	13	258	2	80	34	33	23	54	356
Valeur ajoutée (millions d'euros) (2)	3 066	1 250	23 827	:	8 433	15 405	522	11 984	136	4 302	1 924	1 338	1 039	2 793	22 428
Achats de biens et services (millions d'euros) (2)	13 695	5 646	46 297	:	23 759	38 939	2 169	29 420	419	5 427	8 860	3 571	3 437	12 328	70 111
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	1 896	887	11 927	:	4 263	9 246	286	6 577	91	2 370	1 286	737	733	2 108	11 317
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	996	300	3 677	:	2 157	4 970	162	1 797	:	1 883	310	1 252	217	882	7 940
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	62,7	48,7	62,6	:	48,2	55,4	38,8	46,4	62,5	:	56,0	40,6	45,6	51,6	62,9
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	149,0	138,6	187,0	:	186,7	166,0	172,6	158,5	144,3	:	143,4	175,2	139,1	127,0	192,0
Taux brut d'exploitation (%) (2)	7,1	5,3	17,4	:	12,8	11,6	8,8	13,3	8,2	21,8	5,9	12,5	6,9	4,6	12,0

(1) 1998. (2) NL, 1998. (3) NL, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 20.28

Services auxiliaires des transports (NACE division 63)  
Principaux indicateurs, 2000

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL (1)	RO	SK	SI (2)	TR
Nombre d'entreprises (unités)	4 959	:	7 119	741	682	1 114	936	:	10 891	1 904	570	1 452	:
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	485	:	3 153	1 118	1 321	954	480	:	3 062	940	484	795	:
Nombre de personnes occupées (milliers)	48	:	32	10	19	15	12	:	78	39	7	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	117	:	433	261	228	350	152	:	1 093	352	85	210	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	410	:	2 733	858	833	626	326	:	2 057	618	393	522	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	97	:	189	78	119	98	70	:	467	169	44	156	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	51	:	100	70	60	155	60	:	205	204	20	74	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	2,4	:	13,4	25,1	11,9	23,5	12,3	:	13,9	8,9	11,9	:	:
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	117,2	:	184,2	326,9	190,3	358,4	212,4	:	189,6	187,0	189,5	:	:
Taux brut d'exploitation (%)	4,3	:	7,7	16,4	8,2	26,5	17,1	:	20,5	19,5	8,4	6,8	:

(1) 1998. (2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_cc).

Tableau 20.29

Manutention et entreposage; gestion d'infrastructures de transports; organisation du transport de fret (NACE groupes 63.1, 63.2 et 63.4)  
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL (2)	A	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	2 137	1 320	10 066	:	12 448	6 471	540	15 672	111	3 815	1 003	1 417	1 145	2 454	10 062
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	12 019	4 642	48 945	:	21 691	42 019	1 565	30 120	320	6 327	7 559	2 904	3 368	10 520	41 894
Nombre de personnes occupées (milliers)	40	20	301	:	134	236	10	218	2	:	24	25	17	40	228
Valeur ajoutée (millions d'euros)	2 784	1 049	18 337	:	7 302	13 759	434	10 679	96	3 858	1 573	1 185	864	2 335	17 116
Achats de biens et services (millions d'euros)	9 429	3 642	31 953	:	13 987	29 120	1 133	20 017	233	2 946	5 998	1 802	2 529	8 351	24 462
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	1 665	707	9 826	:	3 495	7 846	231	5 749	73	1 985	1 005	629	591	1 693	7 859
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	928	288	3 470	:	2 055	4 812	155	1 720	:	1 815	247	1 209	205	839	7 239
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	69,4	52,6	61,0	:	54,6	58,4	42,8	49,0	63,2	:	65,6	46,5	49,4	58,0	74,9
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	157,1	146,0	175,7	:	198,7	174,7	178,7	166,5	128,1	:	152,6	184,0	144,2	134,4	212,2
Taux brut d'exploitation (%)	9,3	7,4	17,4	:	17,6	14,1	13,0	16,4	6,9	29,6	7,5	19,2	8,1	6,1	22,1

(1) 1998. (2) 1999, sauf nombre d'entreprises et investissements.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

## Activités financières



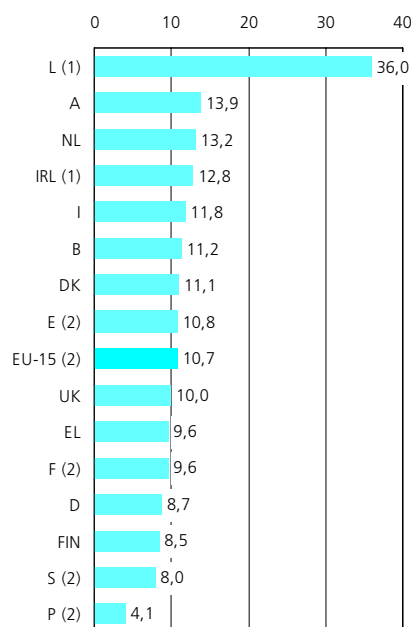
Ces dernières années, ce secteur a connu une évolution rapide due aux progrès de la technologie et à des changements de réglementation. Alors qu'il était en grande partie confiné à l'intérieur des frontières nationales il a été transformé par la création du marché unique des services financiers et par l'adoption de l'euro en tant que monnaie commune dans douze États membres. Le cadre légal des services financiers a connu, au cours des vingt dernières années, une succession rapide de changements qui ont vu, par exemple, la suppression du contrôle des changes et la levée progressive des barrières juridiques et administratives, ouvrant la voie aux fusions et acquisitions ainsi qu'à la prestation directe de services à la fois sur les marchés national et international. Dans le même temps, les progrès technologiques ont eu une influence considérable sur ce secteur qui a été à l'avant-garde de l'informatisation. L'adoption accélérée du matériel de télématique par les ménages et la généralisation de l'accès à Internet ont eu une influence considérable sur le mode de prestation des services financiers. Ainsi, les transactions bancaires par ordinateur (« home banking ») tendent à se généraliser, de même que la vente directe de contrats d'assurance ou les opérations boursières en ligne.

### PROFIL STRUCTUREL

Les activités financières (section J de la NACE) occupent une place importante dans l'économie de l'Union européenne. Selon les estimations, elles ont généré environ 398 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2000 <sup>(1)</sup>, soit, en termes relatifs, 14,8 % du total des services (sections G à K de la NACE) et 8,5 % du secteur des entreprises (sections C à K de la

<sup>(1)</sup> E, F, P et S, 1999.

**Graphique 21.1**  
**Activités financières (NACE section J)**  
**Part dans la valeur ajoutée des services,**  
**2001 (%)**



(1) 2000.

(2) 1999.

Source: Eurostat, Comptes nationaux - Ventilation par branche d'activité (theme2/brkdowns).

NACE). En outre, selon des estimations basées sur les comptes nationaux, les activités financières occupaient quelque 5,3 millions de personnes dans l'Union européenne en 2000 <sup>(2)</sup>, soit environ 8,5 % de l'emploi dans l'ensemble des services (sections G à K de la NACE) ou 5,1 % de l'emploi des entreprises.

<sup>(2)</sup> E, F et P, 1999; S, 1998.

Les activités financières englobent l'intermédiation financière offerte par les établissements de crédit, les fonds d'investissement et les entreprises de crédit-bail (division 65 de la NACE), mais également l'assurance (y compris les caisses de retraite) (division 66 de la NACE) et les activités des auxiliaires financiers et d'assurance telles que l'administration de marchés financiers ou la gestion de portefeuilles (division 67 de la NACE).

### NACE

65: intermédiation financière;  
65.1: intermédiation monétaire;  
65.2: autres intermédiations financières;  
66: assurance;  
67: auxiliaires financiers et d'assurance;  
67.1: auxiliaires financiers;  
67.2: auxiliaires d'assurance.

Avec 85,8 milliards d'euros de valeur ajoutée, l'Allemagne est le pays qui a le plus contribué à la création de richesse dans ce secteur, devant le Royaume-Uni (75,1 milliards d'euros). Il est faut aussi noter que les activités financières ont généré plus de valeur ajoutée en Italie (67,2 milliards d'euros) qu'en France (57,1 milliards d'euros, 1999).

L'examen du poids des services financiers dans chaque État membre montre que c'est au Luxembourg qu'ils jouaient le rôle le plus important avec 22,8 % de la valeur ajoutée en 2000, soit plus de quatre fois la moyenne de l'Union européenne (5,1 %, 1999). L'Autriche (6,6 %, 2001), les Pays-Bas (6,4 %, 2001) et l'Italie (5,9 %, 2001) ont également connu un niveau d'activité relativement élevé dans le secteur des activités financières, à l'opposé de la Suède (3,7 %, 1999), de la Finlande (3,6 %, 2001) et du Portugal (1,6 %, 1999). En France (4,6 %, 1999) et en Allemagne (4,2 %, 2001) les pourcentages ont été inférieurs à la moyenne communautaire.

Les activités financières ont connu une croissance régulière dans tous les États membres dans la deuxième moitié des années 1990, la valeur ajoutée générée au niveau de l'Union européenne passant de 331 milliards d'euros en 1995 à 381 milliards d'euros en 1999, soit l'équivalent d'une augmentation annuelle moyenne de 3,6 % (à prix courants). Selon les données fournies par les pays déclarants <sup>(3)</sup> cette tendance s'est généralement poursuivie en 2000, à l'exception notable de l'Allemagne où la valeur ajoutée du secteur a reculé de 91,2 milliards à 85,8 milliards d'euros, soit une réduction de 5,9 %. En 2001, on a constaté une inversion marquée de l'activité avec une réduction de la valeur ajoutée générée par les services financiers dans la majorité des pays <sup>(4)</sup>. Là encore, l'Allemagne a connu le recul le plus important (- 5,4 %), mais la Belgique (- 4,6 %) et la Grèce (- 2,9 %) ont également enregistré une baisse notable. Deux pays ont toutefois résisté en enregistrant des gains importants : les Pays-Bas (5,8 %) et le Danemark (6,6 %).

<sup>(3)</sup> E, F, P et S, non disponibles.

<sup>(4)</sup> E, F, IRL, L, P et S, non disponibles.

**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Les chiffres de l'enquête sur les forces de travail montrent que les femmes étaient bien représentées au sein de la main-d'œuvre des services financiers : elles constituaient près de la moitié (48,7 %) des personnes occupées en 2001 dans l'Union européenne. La proportion hommes-femmes presque équilibrée (49,5 % de femmes) dans le domaine de l'intermédiation financière (division 65 de la NACE) l'a été un peu moins dans celui de l'assurance (48,3 %, division 66 de la NACE) ou des auxiliaires financiers ou d'assurance (46,0 %, division 67 de la NACE).

En 2001, les salariés ont constitué 92,8 % des personnes occupées dans les services financiers, cette proportion étant la plus forte (au niveau de la NACE) de toutes les activités de service la présence des indépendants étant limitée à 7 %. La main-d'œuvre du secteur de l'intermédiation financière sont d'ailleurs presque exclusivement composés de salariés (97,9 %) alors que le travail indépendant est relativement plus fréquent dans ceux de l'assurance (13,1 %) et des auxiliaires financiers et d'assurance (18,4 %).

Le travail à temps partiel n'est pas très répandu dans les services financiers. Il n'a concerné que 13,7 % des personnes occupées en 2001, taux relativement peu élevé par rapport à la moyenne des activités de service (19,8 % pour les sections G à K de la NACE).

Les services financiers font partie des activités de service où la main-d'œuvre est la plus productive. La productivité apparente de la main-d'œuvre a été estimée à 75 000 euros de valeur ajoutée par personne occupée en 2000, soit 75 % de plus que la moyenne dans les services (42 900 euros) et 66 % de plus que pour l'ensemble de l'économie des entreprises (sections C à K de la NACE).

**Tableau 21.1**  
**Activités financières (NACE section J)**  
**Caractéristiques des forces de travail (% de l'emploi total)**

	Femmes		Temps partiel		Indépendants	
	1996	2001	1996	2001 (1)	1996	2001
<b>EU-15</b>	47,7	48,7	11,7	13,7	6,4	7,0
<b>B</b>	42,8	47,7	12,9	13,6	10,5	8,6
<b>DK</b>	50,8	52,0	12,7	13,7	:	:
<b>D</b>	51,4	51,9	14,1	16,8	8,8	9,7
<b>EL</b>	45,1	48,0	:	3,8	5,2	9,7
<b>E</b>	31,1	38,5	4,0	4,1	5,7	6,4
<b>F</b>	53,0	53,5	9,8	11,6	4,2	3,8
<b>IRL</b>	55,7	57,1	7,3	11,4	:	4,5
<b>I</b>	34,5	37,9	4,7	7,7	12,0	14,3
<b>L</b>	47,1	39,7	5,6	9,0	:	:
<b>NL</b>	44,2	43,9	23,4	28,7	4,4	3,7
<b>A</b>	49,8	49,1	13,6	17,5	2,3	4,5
<b>P</b>	34,2	36,8	:	:	:	:
<b>FIN</b>	75,7	65,8	9,7	5,5	:	:
<b>S</b>	54,2	54,4	21,2	11,2	:	:
<b>UK</b>	53,5	51,7	15,4	16,2	3,5	3,9

(1) EL, 1999.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

## 21.1: INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Les activités examinées dans ce sous-chapitre couvrent toutes les formes d'intermédiation financière classées dans la division 65 de la NACE, qu'il s'agisse d'intermédiation monétaire (groupe 65.1 de la NACE) ou d'autres intermédiations financières (groupe 65.2 de la NACE). Une attention particulière est accordée aux établissements de crédit des classes 65.12 (intermédiation monétaire des établissements autres que les banques centrales) et 65.22 (activités de crédit autres que le crédit-bail) de la NACE. Il convient de noter que toutes les entreprises de la classe 65.22 ne sont pas nécessairement des établissements de crédit.

Le rôle principal des services d'intermédiation financière consiste à accepter des dépôts et à les convertir en prêts et crédits. Si le terme « établissements de crédit » est généralement utilisé dans la méthodologie pour décrire les entreprises d'intermédiation monétaire autres que les banques centrales (classe 65.12 de la NACE), il convient d'insister sur le fait que, dans certains pays <sup>(5)</sup>, les données incluent également les activités de crédit autres que le crédit-bail (classe 65.22 de la NACE).

## PROFIL STRUCTUREL

Selon la base de données CREDSTAT, l'Union européenne comptait, en 2000, 7 972 établissements de crédit dont près de la moitié étaient soit allemands (2 792 entreprises) ou français (1 097). Les établissements de crédit peuvent être classés en trois catégories : les banques autorisées, les établissements de crédit spécialisés et les autres établissements de crédit. Dans la plupart des pays, plus de neuf établissements de crédit sur dix étaient des banques autorisées, mais le nombre d'établissements de crédit spécialisés était très supérieur à la moyenne en Espagne (23,4 %), tandis que les autres établissements de crédit représentaient plus des deux cinquièmes des entreprises de ce secteur en Irlande et près d'un tiers du total en Suède. Dans une majorité de pays, les établissements de crédit étaient généralement des sociétés anonymes, mais les établissements coopératifs étaient toutefois majoritaires en Finlande (82 %), en Autriche (81 %), au Portugal (67 %), en Italie (65 %) et en Allemagne (64 %). Par ailleurs, les entreprises de droit public représentaient la moitié des établissements de crédit au Danemark (50 %), plus d'un tiers en Suède (37 %) et un cinquième en Allemagne (20 %).

<sup>(5)</sup> D, E, F, A, FIN et S.

La poursuite de la libéralisation des marchés et l'achèvement du marché intérieur dans le secteur bancaire ont eu des répercussions non négligeables sur la structure du marché des établissements de crédit <sup>(6)</sup>. C'est ainsi que ces dernières années le nombre d'entreprises a diminué dans la plupart des pays à la suite d'une vague de fusions à l'intérieur du secteur bancaire ainsi qu'entre des banques et d'autres organismes de services financiers. Il y a eu une diminution nette (1 651) du nombre d'établissements de crédit dans l'Union européenne entre 1995 et 2000 <sup>(7)</sup>, soit l'équivalent de 17,2 %. Les diminutions les plus importantes ont eu lieu en Espagne (- 27,3 %), en Belgique (- 25,8 %), au Portugal (- 24,2 %) et en Allemagne (- 23,2 %), alors qu'au Luxembourg (- 8,2 %), aux Pays-Bas (- 8,0 %) et au Danemark (- 2,0 %) elles ont été moins significatives. Cette baisse générale a épargné l'Irlande où le nombre d'établissements de crédit est passé de 48 en 1995 à 82 en 2000.

<sup>(6)</sup> Pour plus de renseignements, se reporter à « Special Feature on Banking », Eurostat, 2001.

<sup>(7)</sup> Sauf FIN.

La majorité des établissements de crédit de l'Union européenne sont relativement de petite taille mais, avec le temps, leur nombre a diminué au profit de plus grandes entreprises. En 2000, plus des trois quarts (77,4 %) des entreprises de ce secteur ont un bilan affiché total inférieur à un milliard d'euros <sup>(8)</sup>. Le nombre d'entreprises de cette catégorie a diminué de 18,4 % dans l'Union européenne entre 1997 et 2000 <sup>(9)</sup>. Par ailleurs, en 2000, 36 établissements de crédit affichaient un bilan supérieur à 100 milliards d'euros, soit 14 de plus qu'en 1997 <sup>(10)</sup>. Ces grands établissements de crédit étaient principalement concentrés dans trois pays : l'Allemagne, le Royaume-Uni (10 chacun) et la France (6).

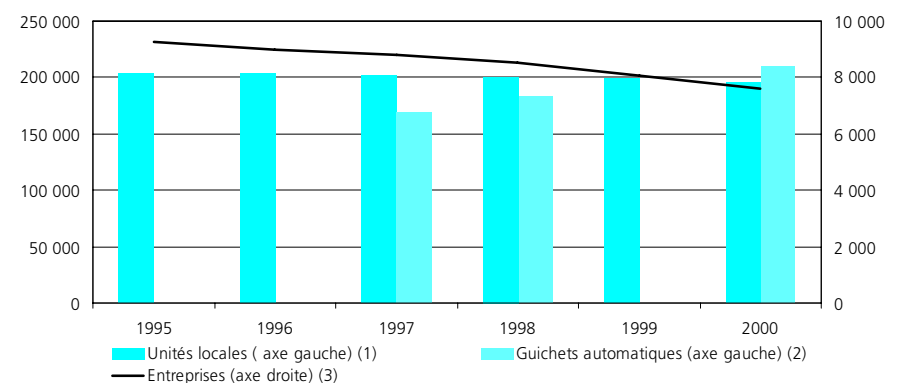
<sup>(8)</sup> NL, non disponible.

<sup>(9)</sup> IRL et NL, non disponibles.

<sup>(10)</sup> IRL et NL, non disponibles.

Graphique 21.2

Évolution du nombre d'établissements de crédit et des points d'accès dans l'UE (unités)



(1) A l'exclusion de FIN et de S.

(2) A l'exclusion de L et de S.

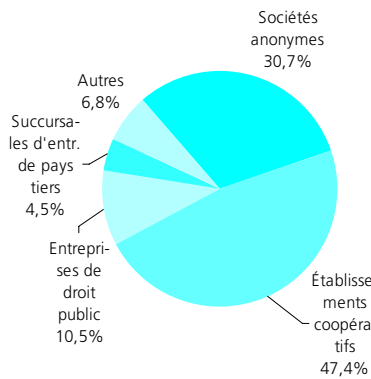
(3) A l'exclusion de FIN.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/credstat).



Graphique 21.3

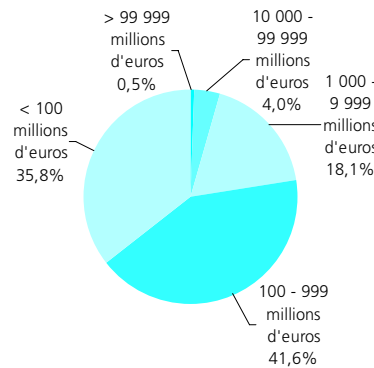
**Ventilation par statut juridique du nombre d'établissements de crédit dans l'UE, 2000 (%)**



Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/credstat/c\_serie2/leg\_stat).

Graphique 21.4

**Ventilation par total du bilan du nombre d'établissements de crédit dans l'UE, 2000 (%)**



Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/credstat/c\_serie2/sizecla).

En 2000, le secteur communautaire des établissements de crédit s'appuyait sur un réseau de 200 134 unités locales. Ce nombre a diminué globalement de 3,2 % par rapport à 1997, ce chiffre masquant des évolutions disparates au niveau national. Parallèlement à une diminution du nombre d'unités locales dans la plupart des États membres, on constatait une progression sensible en Grèce (28,1 %), au Portugal (13,7 %), en Italie (11,6 %) et au Danemark (10,2 %). En moyenne, dans l'Union européenne, chaque établissement de crédit comptait 25 unités locales en 2000, contre 23 en 1997. On constate toutefois des écarts importants selon le pays considéré, l'Espagne (107 unités locales par entreprise), la Grèce (69 par entreprise) et la Belgique (65 par entreprise) étant ceux où les réseaux étaient les plus denses. En revanche, les réseaux de distribution des établissements de crédit établis en Autriche, en Finlande et au Luxembourg étaient nettement plus restreints (moins de 10 unités locales chaque).

Tableau 21.2

**Les dix principales banques de l'UE, au 31 décembre 2001**

Bank	Pays	Actifs (milliards d'euros)	Capital (millions d'euros)	Rang mondial
Deutsche Bank	D	928	1 607	1
BNP Paribas	F	834	1 790	3
Bayerische Hypo-und Vereinsbank	D	736	1 626	4
The Royal Bank of Scotland	UK	609	1 475	10
ABN AMRO	NL	604	1 694	11
Barclays	UK	576	2 755	14
Société Générale	F	518	545	15
Dresdner Bank	D	512	1 511	17
Commerzbank	D	507	1 408	18
Crédit Agricole	F	500	2 941	19

Source: The Bankers' Almanac, disponible sur <http://www.bankersalmanac.com>.

Tableau 21.3

**Principaux indicateurs par type de banque dans l'UE au 31 décembre 2001**

Type de banque	Total des actifs (millions d'euros)	Dépôts (millions d'euros)	Prêts (millions d'euros)
Banques coopératives	2 531	1 437	1 386
Banques d'épargne (1)	2 656	1 593	1 471
Banques commerciales	23 925	10 039	11 104

(1) Au 1er janvier 2001; prêts et dépôts non bancaires.  
Source: GEBC, ESBG, FBE.

Les données concernant le nombre de guichets automatiques de banque (GAB) permettent d'avoir une image plus complète du réseau de détail. Le nombre de GAB en service dans l'Union européenne permet de se faire une idée de leur importance croissante comme points d'accès au réseau d'établissements de crédit. En 2000 <sup>(11)</sup>, ce nombre (212 500) était supérieur à celui des unités locales et correspondait à une moyenne de 27 par établissement de crédit. Tous les États membres (exception faite de l'Allemagne, de la France et de l'Autriche) comptaient d'ailleurs plus de GAB que d'unités locales dans le secteur des établissements de crédit. Le nombre de GAB a fortement augmenté dans tous les États membres entre 1997 et 2000, notamment en Finlande (68,8 %), en Grèce (59,9 %) et au Portugal (53,6 %). Par rapport à la population totale de chaque pays, c'est en Espagne que l'accès aux GAB était le plus facile (115 GAB pour 100 000 habitants), soit deux fois plus que la densité moyenne enregistrée pour l'Union européenne (56 pour 100 000 personnes <sup>(12)</sup>).

(11) S, 1999; L, non disponible.

(12) S, 1999; L, non disponible.

Tableau 21.4

**Actifs nets des fonds d'investissement européens au 30 septembre 2002 (1)**

	Actifs nets (millions d'euros)
<b>B</b>	67 672
<b>DK</b>	37 027
<b>D</b>	197 300
<b>EL</b>	22 246
<b>E</b>	168 730
<b>F</b>	797 700
<b>IRL</b>	230 395
<b>I</b>	357 608
<b>L</b>	762 872
<b>NL (2)</b>	88 800
<b>A</b>	62 654
<b>P</b>	18 781
<b>FIN</b>	14 949
<b>S</b>	52 982
<b>UK</b>	298 202

(1) Fonds de type ouvert, émis par offre publique, investissant dans des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire.

(2) Au 31 décembre 2001.

Source: FEFSI, disponible sur <http://www.fefsi.org>.

La FEFSI estime qu'en 2002 il y avait, dans l'Union européenne, plus de 20 000 fonds d'investissement avec un actif net de 3 178 milliards d'euros. Ces fonds d'investissement étaient essentiellement concentrés dans deux pays: la France, qui représentait 25,1 % du total de l'actif net géré dans l'Union européenne, et le Luxembourg (24,0 %). L'importance du Luxembourg dans ce domaine reflète bien sa volonté de s'imposer comme premier centre européen des fonds distribués au niveau international.

Les fonds peuvent être classés selon les principaux types suivants : les fonds en actions, les fonds mixtes, les fonds en obligations et les fonds en instruments du marché monétaire. Les fonds mixtes investissent sur les marchés boursiers et des obligations, alors que les fonds en instruments du marché monétaire investissent dans des certificats de dépôt ou des effets de commerce. En septembre 2002, dans l'Union européenne, les investissements en actions et en obligations ont représenté à peu près une part égale des actifs nets, soit environ un tiers chacun, alors que les investissements sur le marché monétaire représentaient un cinquième du total et les fonds mixtes les 14 % restants.

**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Les établissements de crédit ont occupé environ 2,7 millions de personnes en 2000 <sup>(13)</sup>, ce nombre ayant été assez stable ces dernières années avec une augmentation annuelle moyenne de 0,5 % entre 1996 et 2000 <sup>(14)</sup>. C'est en Allemagne que le secteur bancaire occupe le plus de personnes (758 600), loin devant le Royaume-Uni (445 400) et la France (366 100). La plupart des États membres ont connu de légères fluctuations des niveaux d'emploi dans les établissements de crédit, à l'exception notable des Pays-Bas, où le nombre de personnes occupées a augmenté en moyenne de 4,5 % par an entre 1995 et 2000, et du Luxembourg (augmentation moyenne de 4,1 % par an pendant la même période).

Selon les données SSE, chaque établissement de crédit de l'Union européenne occupait une moyenne de 344 personnes en 2000 <sup>(15)</sup>. Cet indicateur, qui a progressé de 20,5 % entre 1996 <sup>(16)</sup> et 2000, met un peu plus en lumière l'augmentation de la taille moyenne des établissements de crédit. Les chiffres concernant la démographie des entreprises montrent que cette augmentation est essentiellement due à la réduction du nombre d'entreprises et non pas à des créations d'emploi. C'est en Grèce que le nombre moyen de personnes occupées était le plus important (1 387) et au Luxembourg (101), en Autriche (87) et en Finlande (73) qu'il l'était le moins.

<sup>(13)</sup> FIN, 1998; S, 1997.

<sup>(14)</sup> FIN et S, non disponibles.

<sup>(15)</sup> S, 1997.

<sup>(16)</sup> FIN et S, non disponibles.

En outre, les données de l'enquête sur les forces de travail montrent que le travail à temps partiel n'est pas très courant dans l'intermédiation financière. En 2001, il n'était que de 13,6 % pour l'ensemble de l'Union européenne, soit nettement moins que dans les services (19,8 % pour les sections G à K de la NACE).

Dans les établissements de crédit de l'Union européenne, le coût moyen de la main-d'œuvre était relativement élevé et atteignait 63 600 euros par personne en 2000 <sup>(17)</sup>. Dans le même temps, la productivité apparente de la main-d'œuvre a été également élevée se situant à environ 143 500 euros de valeur ajoutée par personne occupée dans les pays pour lesquels on dispose de données <sup>(18)</sup>, soit près de quatre fois la moyenne observée pour l'ensemble des services (42 900 euros pour les sections G à K de la NACE). En outre, les données disponibles montrent que la productivité apparente de la main-d'œuvre a augmenté de 50,0 % entre 1997 et 2000, alors que, pendant la même période <sup>(19)</sup>, le coût moyen de la main-d'œuvre n'a augmenté que de 37,7 %.

<sup>(17)</sup> S, 1997.

<sup>(18)</sup> D, IRL et S, non disponibles.

<sup>(19)</sup> IRL et S, non disponibles.

21.2: ASSURANCE ET CAISSE DE RETRAITE

Les activités analysées dans ce sous-chapitre sont celles de la division 66 de la NACE, à savoir les services des assurances et des caisses de retraite. La nomenclature établit une distinction entre l'assurance-vie et la capitalisation (classe 66.01), les caisses de retraite (classe 66.02) et les autres assurances (classe 66.03). Les services des régimes de sécurité sociale obligatoire ne sont pas pris en compte ici.

L'assurance peut être définie comme le secteur englobant l'ensemble des activités exclusivement ou essentiellement liées à la conversion et à la mutualisation de risques individuels en risques collectifs. L'assurance-vie comprend les contrats classiques d'assurance sur la vie avec ou sans élément d'épargne. Les caisses de retraite couvrent, pour leur part, la prestation de pensions de retraite. Quant à l'assurance non vie, il s'agit d'un groupement résiduel réunissant notamment l'assurance accident, l'assurance automobile et l'assurance maladie. Les données SSE sur l'assurance dissocient l'assurance-vie et l'assurance non vie et identifient les entreprises d'assurance mixtes vie / non vie <sup>(20)</sup> ainsi que les entreprises spécialisées de réassurance.

PROFIL STRUCTUREL

L'Union européenne comptait 3 627 entreprises d'assurance en 2000 <sup>(21)</sup>. La plupart exerçaient leur activité dans le domaine de l'assurance non vie (2 068, soit 57,0 % du total), le reste étant réparti comme suit : 890 entreprises d'assurance-vie (24,5 %), 237 entreprises d'assurance mixte (6,5 %) et 385 entreprises spécialisées de réassurance (11,9 %).

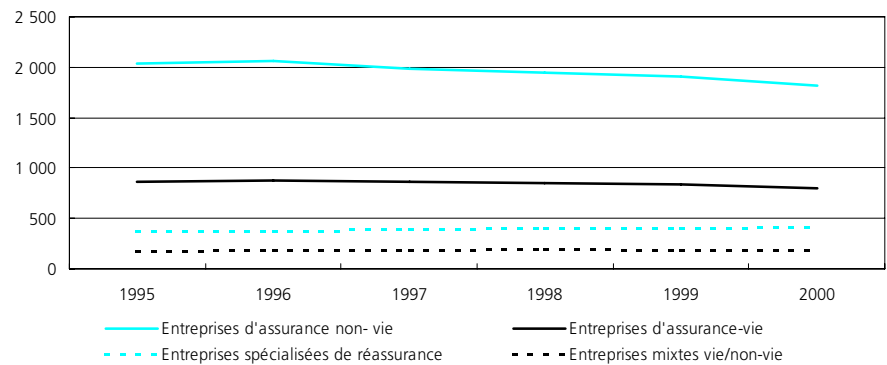
Les services d'assurance sont relativement concentrés géographiquement et les Pays-Bas occupent une position importante dans ce domaine. La moitié environ de l'ensemble des entreprises d'assurance-vie opérant sur le marché communautaire en 2000 étaient concentrées dans quatre pays : le Royaume-Uni (142 entreprises), l'Allemagne (123), les Pays-Bas (101) et le Danemark (91). On retrouvait le même degré de concentration sur le marché non vie puisque quatre États membres

<sup>(20)</sup> Entreprises offrant à la fois des services d'assurance-vie et non vie.

<sup>(21)</sup> B et IRL, 1999; EL, 1997.

Graphique 21.5

Évolution du nombre total d'entreprises d'assurance dans l'UE (unités) (1)

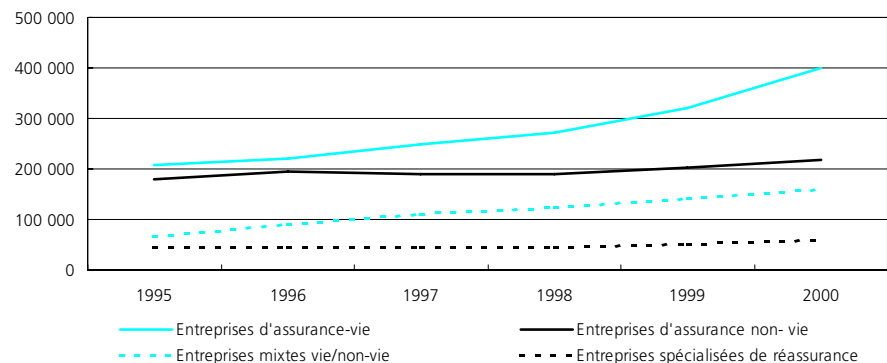


(1) À l'exclusion de B, EL et IRL.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/statonis/serie\_5a).

Graphique 21.6

Évolution des primes brutes émises dans l'UE (millions d'euros) (1)



(1) À l'exclusion de B, EL et IRL.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/statonis/serie\_5a).

hébergeaient plus de la moitié des entreprises : l'Allemagne (315 entreprises), la France (302), les Pays-Bas (266) et l'Espagne (193). De leur côté, les entreprises mixtes vie / non vie n'existaient que dans neuf États membres et étaient plus particulièrement présentes en Espagne (62 entreprises), en France et en Belgique (38 dans les deux cas) et en Autriche (32). Il convient de noter qu'en France, ce type d'entreprise n'a été admis par la loi qu'en 1995. Quant aux entreprises spécialisées de réassurance, les deux tiers se trouvaient au Luxembourg (264 entreprises).

Comme le montre l'évolution du nombre total d'entreprises d'assurance, qui a diminué de 6,4 % entre 1995 et 2000 <sup>(22)</sup>, les services d'assurance ont fait l'objet d'une importante restructuration ces dernières années. Cette tendance est essentiellement due à la diminution du nombre d'entreprises d'assurance non vie (- 11,2 % pendant la période considérée) et du nombre d'entreprises d'assurance-vie (- 6,0 %). Par contre, le nombre d'entreprises d'assurance mixtes et d'entreprises spécialisées de réassurance a respectivement augmenté de 8,3 % et 13,3 %.

<sup>(22)</sup> B, EL et IRL, non disponibles.

Tableau 21.5

## Les principales sociétés d'assurance vie dans l'UE, 2001

		Revenus (milliards d'euros)	Rang mondial
<b>ING Group</b>	NL	92,7	1,0
<b>AXA</b>	F	73,2	2,0
<b>Aviva</b>	UK	58,4	4,0
<b>Generali</b>	I	57,4	5,0
<b>Prudential</b>	UK	40,0	7,0

Source: International Insurance Facts, disponible sur <http://www.internationalinsurance.org>.

Malgré une tendance à la baisse dans la plupart des États membres, l'on constatait une augmentation du nombre d'entreprises d'assurance en Irlande (de 86 en 1995 à 122 en 1999), au Luxembourg (de 300 à 344 entre 1995 et 2000) et en Suède (de 144 à 157 pendant la même période), essentiellement grâce à la création d'entreprises d'assurance-vie.

Le total des primes brutes émises par les entreprises d'assurance de l'Union européenne s'est élevé à 870 milliards d'euros en 2000 (23). En 2000, l'assurance-vie a été la branche d'assurance la plus dynamique, comme en témoigne la ventilation suivante du total des primes brutes émises dans l'Union européenne : 411 milliards d'euros (47,2 %) pour les entreprises d'assurance-vie, 226 milliards d'euros (26,0 %) pour les entreprises d'assurance non vie, 173 milliards d'euros (19,9 %) pour les entreprises d'assurance mixtes et 60 milliards d'euros (6,9 %) pour les entreprises spécialisées de réassurance. Une analyse par État membre fait ressortir une spécialisation relative des entreprises irlandaises et britanniques dans l'assurance-vie et de leurs homologues hollandaises, allemandes et grecques dans l'assurance non vie. La réassurance occupe une importance notable au Luxembourg et en Allemagne.

(23) B et IRL, 1999; EL, 1997.

Tableau 21.6

## Les principales sociétés de réassurance dans le monde, 2001

		Primes brutes émises (mrd d'euros)	Rang mondial
<b>Munich Re</b>	D	22,0	1
<b>Hannover Re</b>	D	11,4	5
<b>Lloyd's of London</b>	UK	9,2	6
<b>Gerling Global</b>	D	5,8	7
<b>Scor Group</b>	F	4,8	8

Source: International Insurance Facts, disponible sur <http://www.internationalinsurance.org>.

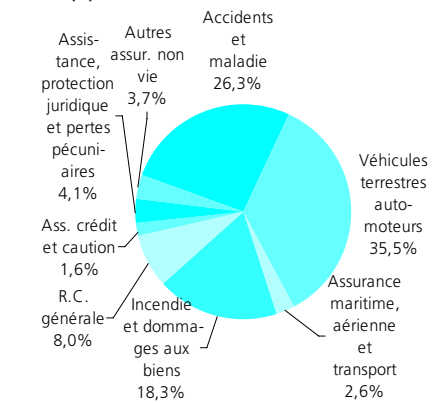
Le Royaume-Uni a représenté près de la moitié des primes brutes émises par les entreprises d'assurance-vie en 2000 (48,7 %), alors que les entreprises allemandes ont émis environ un tiers des primes d'assurance non vie (33,7 %). Bien qu'elles n'aient représenté qu'un dixième du total des entreprises de cette branche, les entreprises spécialisées de réassurance allemandes ont enregistré les deux tiers (66,9 %) des primes émises dans l'Union européenne. Il convient de noter que trois entreprises allemandes se classaient parmi les dix plus importantes compagnies de réassurance du monde.

Parmi les divers produits offerts par le marché de l'assurance non vie, l'assurance automobile a été le plus important et a représenté plus d'un tiers (35,5 %) du total des primes d'assurance non vie émises dans l'Union européenne en 2000 (24). L'assurance accident et maladie représentait quant à elle, plus d'un quart (26,3 %) du total, l'assurance contre l'incendie et autres dégâts matériels représentant pour sa part 18,3 % du total des primes. La part de l'assurance automobile variait de 23,1 % aux Pays-Bas à 64,4 % en Grèce. L'assurance accident et maladie apparaissait comme le produit le plus important de l'assurance non vie aux Pays-Bas (46,1 %) et en Allemagne (36,2 %).

(24) B et IRL, 1999; EL, 1997.

Graphique 21.7

## Primes brutes émises ventilées par produits d'assurance non vie dans l'UE, 2000 (1)



(1) B et IRL, 1999; EL, 1997; UK, non disponible.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/statonis/serie\_5e).

L'activité économique de l'assurance s'est développée à un rythme très rapide dans la seconde moitié des années 1990 grâce à la progression de l'activité des entreprises d'assurance-vie et d'assurance mixtes. Le total des primes brutes émises a augmenté en moyenne de 11,0 % par an entre 1995 et 2000 (25), et la dernière année de cette période ayant été particulièrement positive avec une augmentation de 16,6 %. Pendant cette même période, l'activité des entreprises d'assurance-vie (en termes de primes brutes émises) a augmenté de 14,0 % en moyenne par an, tandis que le chiffre correspondant des entreprises d'assurance mixtes atteignait 19,6 % par an, grâce, surtout, à une forte activité dans l'assurance-vie. Cette évolution s'explique par un changement de nature des entreprises d'assurance (par exemple des entreprises d'assurance-vie se transformant en entreprises d'assurance mixtes en créant et développant des activités d'assurance non vie) et par la création de nouvelles entreprises d'assurance. Bien que nettement plus modeste, la croissance dans le secteur non vie a été malgré tout rapide en termes absolus (4,0 % par an pendant la même période). Au niveau national, l'Irlande a connu une progression rapide du marché de l'assurance avec une augmentation moyenne de 34,0 % par an des primes brutes émises entre 1995 et 1999, surtout grâce à l'assurance-vie. Des gains importants ont également été enregistrés au Royaume-Uni où une croissance moyenne de 20,7 % par an a été enregistrée entre 1995 et 2000, ainsi qu'en Italie (19,4 % par an) et en Suède (16,2 % par an). C'est en France (5,3 %) et en Allemagne (3,2 %) que la croissance des marchés de l'assurance a été la plus modeste au sein de l'Union européenne.

(25) Ce paragraphe: sauf B, EL et IRL.

**Tableau 21.7**  
**Assurance (NACE division 66)**

**Principaux indicateurs, taux de croissance (%)**

	Primes brutes émises			Nombre de personnes occupées		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000
<b>EU-15</b>	:	:	:	:	:	:
<b>B</b>	:	:	:	:	:	:
<b>DK</b>	11,8	-1,7	8,4	-0,8	:	:
<b>D</b>	1,7	7,6	4,9	0,7	4,9	-0,4
<b>EL</b>	:	:	:	:	:	:
<b>E</b>	11,8	26,6	50,8	:	:	:
<b>F</b>	:	:	:	:	:	:
<b>IRL</b>	:	:	:	:	:	:
<b>I</b>	29,8	25,6	8,8	:	:	:
<b>L</b>	:	:	:	:	:	:
<b>NL</b>	:	:	:	:	:	:
<b>A</b>	8,4	21,2	-17,6	-10,2	90,4	-34,0
<b>P</b>	16,7	16,6	17,8	:	:	:
<b>FIN</b>	12,0	17,5	21,1	:	:	:
<b>S</b>	7,6	27,5	38,4	:	-1,8	9,1
<b>UK</b>	22,3	23,6	32,8	:	:	:

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

En 2000 <sup>(26)</sup>, le montant moyen des primes d'assurance brutes émises par habitant a été de 2 306 euros au niveau de l'Union européenne. La ventilation de ces dépenses est la suivante : 1 089 euros en primes d'assurance-vie, 599 euros en primes d'assurance non vie et 460 euros en primes versées aux entreprises d'assurance mixtes.

Dans plusieurs pays, un nombre croissant de personnes décident de compléter leur régime d'assurance-vieillesse obligatoire en cotisant à des caisses de retraite autonomes. On dispose de peu de données, mais elles font ressortir l'importance croissante de cette forme d'investissement. Il convient toutefois de noter qu'en raison de la grande hétérogénéité des régimes de retraite nationaux et de l'absence d'un cadre statistique et réglementaire européen, toutes les données statistiques demandées aux États membres ne sont pas disponibles et que la comparabilité entre États membres doit être interprétée avec prudence.

<sup>(26)</sup> B et IRL, 1999; EL, 1997.

**Tableau 21.8**

**Principaux indicateurs des fonds de pensions autonomes, 2000**

	Nombre de fonds de pension (unités)	Nombre de membres (unités)	Membres actifs (unités)	Comptes de pertes et profits (millions d'euros)					
				Contributions totales	Produit des placements	Autres produits	Dépenses totales au titre des pensions	Variation nette des provisions (réserves) techniques	Dépenses opérationnelles totales
<b>B (1)</b>	310	361 654	248 414	871,8	1 568,1	235,3	1 158,4	1 488,3	173,5
<b>DK</b>	54	22 897	11 899	45,6	282,0	4,4	220,7	52,1	4,4
<b>D</b>	299	:	:	:	8 814,7	787,4	:	12 818,1	639,1
<b>EL</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>E</b>	607	4 995 589	3 928 682	8 276,4	-286,4	7,8	7 455,2	6 180,0	457,1
<b>F</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>IRL</b>	:	629 801	:	:	:	:	:	:	:
<b>I</b>	495	1 555 789	1 447 956	2 055,7	:	:	1 376,0	:	:
<b>L</b>	1	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>NL</b>	991	13 355 000	5 140 000	10 565,4	12 061,0	-1 800,0	12 031,1	23 006,7	644,0
<b>A</b>	19	283 741	252 443	363,6	136,6	29,1	260,2	504,7	33,6
<b>P</b>	244	399 853	293 530	:	436,0	12,0	762,0	0,0	69,0
<b>FIN</b>	116	124 805	71 323	70,5	464,7	3,5	441,5	-12,8	6,4
<b>S</b>	45	811 876	378 802	:	778,4	:	1 068,2	621,4	23,3
<b>UK</b>	:	:	:	22 460,2	93 110,8	976,2	53 716,5	64 865,3	4 600,7

(1) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/pension/p\_serie1).

Les données existantes donnent toutefois quelques éléments. Les caisses de retraite ont connu un développement rapide ces dernières années. Il en existait 3 181 en 2000 <sup>(27)</sup> contre 3 072 en 1997. En outre, les dépenses totales consacrées aux pensions de retraite par le biais des caisses de retraite autonomes ont augmenté de près de 46 % dans l'Union européenne entre 1997 et 2000 et ont atteint 78,5 milliards d'euros.

Pendant la même période, le nombre des membres de caisses de retraite autonome a augmenté dans tous les pays déclarants, sauf en Finlande et au Danemark. En 2000, 2,6 millions de membres de caisses de retraite autonomes étaient à la retraite et 11,8 millions de membres encore en activité (ou membres actifs). En conséquence, le ratio entre membres actifs et retraités était de 4,5 en 2000 alors qu'il n'était que de 3,8 en 1997. Il variait de 1,1 au Danemark et 1,3 en Finlande, pays où les caisses de retraite ont atteint un niveau élevé de maturité, à 29,1 en Espagne et 13,4 en Italie. En 2000, le niveau moyen des cotisations par membre actif variait de 1 127 euros en Finlande à 3 856 euros au Danemark.

(27) B, 1999; L, 1998; EL, F, IRL et UK, non disponibles.

### EMPLOI

Selon l'enquête sur les forces de travail, le secteur de l'assurance occupait environ 1,2 million de personnes dans l'Union européenne en 2001 (division 66 de la NACE) et ce nombre était relativement stable depuis le milieu des années 1990. À bien des égards les habitudes de travail étaient similaires à celles du secteur bancaire, particulièrement en ce qui concerne l'équilibre de la ventilation hommes-femmes des effectifs et le recours relativement faible au travail à temps partiel. De fait, en 2001, 48,3 % des personnes occupées dans le secteur étaient des femmes, soit cinq points de plus que la moyenne des activités de service. Le travail à temps partiel n'était pas particulièrement courant et ne concernait que 12,7 % des personnes occupées, pourcentage le plus faible enregistré dans les activités financières (au niveau division de la NACE). Le profil de l'emploi dans l'assurance diffère toutefois de celui observé dans le secteur bancaire quant à l'importance de l'activité indépendante. Environ 13,1 % des personnes occupées dans le secteur de l'assurance de l'Union européenne travaillaient en effet pour leur compte en 2001, soit près de deux fois plus que la moyenne enregistrée pour l'ensemble des activités financières (7,0 %, section J de la NACE), ce pourcentage restant malgré tout inférieur à la moyenne de l'ensemble des services (17,4 %, sections G à K de la NACE).

### 21.3: AUXILIAIRES FINANCIERS ET D'ASSURANCE

Les auxiliaires financiers ont un rôle d'appui sur les marchés des capitaux dans la mesure où ils exercent des activités complémentaires à celles des banques et des compagnies d'assurance. Les activités examinées dans ce sous-chapitre forment la division 67 de la NACE, laquelle couvre « la prestation de services entrant dans l'intermédiation financière ou étroitement liés à celle-ci, mais ne comportant pas eux-mêmes d'intermédiation financière ». Cette définition englobe l'administration de marchés financiers et la gestion de portefeuilles (partie du groupe 67.1 de la NACE) ainsi que les activités des courtiers et agents d'assurance (partie du groupe 67.2 de la NACE).

Les auxiliaires financiers et d'assurance connaissent depuis quelques années une mutation profonde dans leur cadre d'activité, en particulier dans le domaine des marchés de capitaux. D'une part, les entreprises opèrent de plus en plus souvent sur une base internationale, voire mondiale, et émettent dès lors des obligations et actions en dehors de leur marché national. D'autre part, les investisseurs cherchent de plus en plus, eux aussi, à investir à l'échelle planétaire, aidés en cela par le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). La réorganisation des marchés boursiers a stimulé,

elle aussi, l'offre de services financiers et la concurrence entre les auxiliaires de ce secteur. Les éléments déterminants à cet égard ont été la fin du monopole des courtiers et la libéralisation des commissions, la création de marchés secondaires facilitant l'accès au capital à des entreprises de taille moyenne ne satisfaisant pas aux conditions d'admission sur le marché principal, l'informatisation des marchés boursiers et de leurs transactions sur toutes les places européennes, qui a considérablement amélioré la liquidité sur ces marchés grâce à la communication plus rapide de l'information.

**Tableau 21.9**  
**Principaux indicateurs des bourses de l'UE au 31 décembre 2002**

		Nombre total de sociétés cotées, à l'exclusion des fonds d'investissement (unités)	dont nationales (unités)	Capitalisation boursière des sociétés nationales (millions d'euros)	Valeur des transactions sur actions, y compris les fonds d'investissement (millions d'euros)	Mode de calcul (1)
<b>Euronext</b>	B, F, NL, P	1 484	1 114	1 477 108	2 097 837	REV
<b>København</b>	DK	201	193	73 674	56 229	REV
<b>Deutsche Börse</b>	D	934	715	658 573	1 279 948	TSV
<b>Athinai</b>	EL	314	313	64 379	24 771	TSV
<b>España</b>	E	3 015	2 986	443 097	689 671	REV
<b>Irlande</b>	IRL	76	62	57 540	35 127	TSV
<b>Italie</b>	I	294	288	457 992	669 046	REV
<b>Luxembourg</b>	L	244	47	23 569	524	TSV
<b>Wien</b>	A	129	109	32 235	6 450	TSV
<b>Helsinki</b>	FIN	149	147	133 279	188 670	TSV
<b>Stockholm</b>	S	297	278	170 724	294 927	REV
<b>London</b>	UK	2 824	2 405	1 712 199	4 225 762	REV

(1) TSV (Trading System View) ne sont prises en compte que les transactions effectuées par le système de trading ou qui s'effectuent sur le parquet. REV (Regulated Environment View): sont comptabilisées toutes les transactions sujettes à supervision par l'autorité de contrôle du marché.  
Source: FIBV.

En ce qui concerne les marchés boursiers, le marché de l'Union européenne est principalement concentré sur trois places: Londres, Euronext <sup>(28)</sup> et la Deutsche Börse. En 2002, la bourse la plus importante a été celle de Londres où la capitalisation boursière des sociétés nationales a atteint 1 712 milliards d'euros, soit plus que le niveau d'Euronext (près de 1 477 milliards d'euros), et plus que la bourse allemande (659 milliards d'euros).

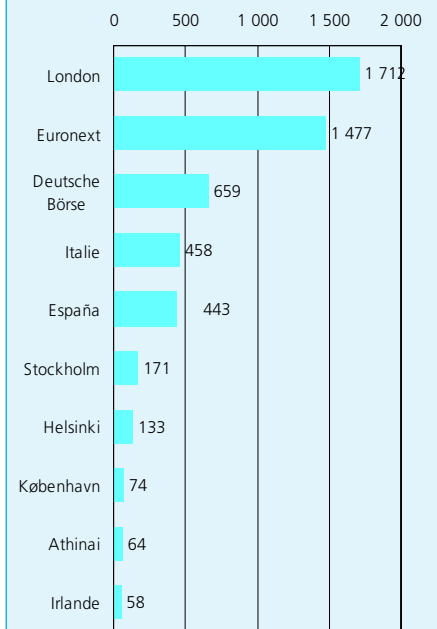
Toutes les places boursières de l'Union européenne ont connu une forte hausse de leur capitalisation au cours des années 1990, avec une accélération de la tendance pendant la seconde moitié de la décennie. Toutefois, après plusieurs années de croissance soutenue, le début du nouveau siècle a vu une inversion de cette tendance. En 2001 et 2002, les marchés boursiers ont connu une forte récession motivée par de nombreux facteurs (ralentissement de l'économie mondiale, doutes jetés sur les méthodes comptables de certaines sociétés, éclatement de la bulle spéculative des valeurs technologiques). Dans l'Union européenne, la capitalisation boursière a diminué dans la plupart des pays, les reculs les plus marqués ayant été enregistrés par la Deutsche Börse (- 45,3 %), la bourse d'Helsinki (- 37,7 %) et celle de Stockholm (- 37,0 %). La plupart des autres places boursières ont connu des pertes de capitalisation supérieures à 20 %.

<sup>(28)</sup> Euronext est né en 2000 de la fusion des bourses d'Amsterdam, de Bruxelles et de Paris. Celle de Lisbonne s'est jointe à Euronext en 2002.

Avec un recul de 7,6 % seulement, la bourse de Luxembourg a été une de celles qui ont le mieux résisté à cette tendance. Par contre, à Vienne, la capitalisation boursière a progressé de 13,9 %.

En termes de volume également, les années 1990 ont été caractérisées par une augmentation très importante des transactions boursières dans l'Union européenne. La valeur de ces transactions a pratiquement été multipliée par deux entre 1990 à 1994, pour doubler encore entre 1994 à 1997, et une nouvelle fois entre 1997 et 2000. En 2001 sont apparus les premiers signes de ralentissement des transactions boursières et en 2002 la valeur des transactions a chuté. Euronext et Athènes ont connu le recul le plus important du volume des transactions, à savoir - 41,3 % et - 41,0 % respectivement par rapport à 2001. Les bourses de Copenhague, Stockholm et Luxembourg ont reculé de plus de 30 % et celles d'Allemagne et de Vienne de plus de 20 %. En revanche, Helsinki n'a concédé que 6,8 % et la bourse irlandaise a été la seule, dans toute l'Union européenne, à afficher une augmentation de la valeur des transactions (+39,7 %).

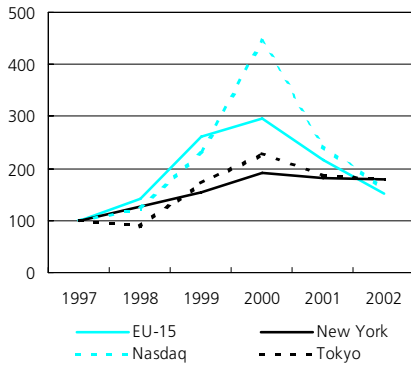
**Graphique 21.8**  
**Les principaux marchés boursiers de l'UE classés par capitalisation, au 31 décembre 2002 (milliards d'euros)**



Source: FIBV.

Graphique 21.9

**Valeur des transactions boursières, y compris les fonds d'investissement (1997=100)**



Source: Eurostat, Marché boursier (theme2/mny/stockmkt/turnover/turnov\_a), FIBV.

### EMPLOI

Selon l'enquête communautaire sur les forces de travail, les activités des auxiliaires financiers et d'assurance (division 67 de la NACE) occupaient quelque 827 000 personnes en 2001 et leur nombre suivait une courbe ascendante depuis le milieu des années 1990.

Ce sont ces activités qui, parmi les services financiers en général, affichaient le taux le plus bas à l'emploi féminin, celles-ci ne représentant que 46,0 % des personnes occupées en 2001, soit moins que les 48,7 % de moyenne dans l'ensemble des activités financières (section J de la NACE), mais plus, malgré tout, que la moyenne dans les services (43,5 %, sections G à K de la NACE).

Par contraste, près d'un cinquième (18,4 %) des personnes occupées dans le secteur des auxiliaires financiers et d'assurance de l'Union européenne travaillaient à leur compte en 2001, proportion plus de deux fois et demie supérieure à la moyenne enregistrée pour les activités financières (7,0 %). Ce chiffre élevé s'explique par le nombre très important de courtiers ou agents et de conseillers financiers exerçant leur activité en qualité d'indépendants. Cela pourrait également expliquer que le travail à temps partiel (15,4 % des personnes occupées dans le secteur des auxiliaires financiers et d'assurance de l'Union européenne en 2001) y ait une plus grande place. La proportion correspondante pour les activités financières en général n'était que de 13,7 %.



Tableau 21.10

**Autres intermédiations monétaires (NACE classe 65.12)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	89	200	2 702	41	281	540	:	841	202	160	811	216	336	126	478
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Nombre de personnes occupées (milliers)	76	49	727	57	244	344	:	347	22	131	71	60	24	:	445
Valeur ajoutée (millions d'euros)	9 847	6 189	:	5 594	19 579	40 435	:	40 880	5 922	15 279	7 694	5 404	2 785	6 133	107 118
Achats de biens et services (millions d'euros)	5 511	2 788	38 960	1 961	9 413	24 363	:	24 218	3 034	7 055	3 829	1 880	1 198	3 010	30 851
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	5 100	2 820	41 303	2 174	11 601	21 523	:	21 126	1 655	6 696	4 204	2 163	907	2 662	44 318
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (1)	657	279	:	:	2 482	603	:	38 402	:	693	809	:	-174	:	5 216
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	129,1	127,5	:	98,4	80,3	117,6	:	117,7	265,7	116,6	108,2	90,6	113,7	:	240,5
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	193,0	219,4	:	:	165,1	187,9	:	:	:	228,2	183,0	249,8	306,9	:	241,6
Taux brut d'exploitation (%)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

(1) NL et A, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 21.11

**Institutions de crédit, 2000 (unités)**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S (1)	UK
Nombre d'entreprises	89	200	2 792	41	368	1 097	82	841	202	160	841	216	352	213	478
Nombre d'entreprises 2000/1997 (%)	-18	-2	-20	5	-12	-14	55	-10	-6	-5	-12	-7	-4	1	-11
Nombre d'unités locales	5 778	2 401	59 715	2 828	39 312	25 285	1 007	28 181	300	6 152	5 390	5 526	1 975	2 059	14 225
Nombre de GAB	6 245	2 701	47 650	3 472	45 761	19 220	1 160	31 843	:	6 921	2 600	9 643	4 552	2 580	28 137
<b>Ventilation du nombre d'entreprises par classes de la NACE</b>															
Autres intermédiations monét. (2)	89	200	2 702	41	281	540	:	841	202	160	811	216	336	126	478
Distribution de crédit (3)	0	0	90	0	87	557	:	0	0	0	30	0	16	87	0
<b>Ventilation du nombre d'entreprises par catégorie d'établissement de crédit</b>															
Banques autorisées	89	190	:	41	281	:	47	837	202	160	841	216	336	126	478
Établissements de crédit spécialisés	0	10	:	0	86	:	0	0	0	0	0	0	0	23	0
Autres établissements de crédit	0	0	:	0	1	:	35	4	0	0	0	0	16	64	0
<b>Ventilation du nombre d'entreprises par statut juridique</b>															
Sociétés anonymes	61	77	181	18	175	764	45	280	135	145	107	42	23	109	287
Établissements coopératifs	13	24	1 782	14	92	186	3	543	2	1	684	145	288	2	0
Entreprises de droit public	1	99	562	0	1	0	4	0	2	4	43	5	40	79	0
Succursales d'entr. de pays tiers	14	0	28	9	52	96	2	14	8	10	1	2	0	1	124
Autres	0	0	239	0	48	51	28	4	55	0	6	22	1	22	67
<b>Ventilation du nombre d'entreprises par classes de taille du total du bilan</b>															
> 99 999 millions d'euros	3	0	11	0	2	6	0	1	0	:	1	0	0	0	12
10 000 - 99 999 millions d'euros	5	10	65	6	16	36	6	44	17	:	6	5	2	12	81
1 000 - 9 999 millions d'euros	28	11	480	8	105	268	48	143	71	:	39	25	10	23	157
100 - 999 millions d'euros	34	61	1 501	10	130	414	15	368	87	:	286	40	62	68	175
< 100 millions d'euros	15	118	735	17	115	373	13	285	27	:	509	146	278	110	53

(1) Nombre de GAB, 1999.

(2) NACE classe 65.12.

(3) NACE classe 65.22.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/credstat).

Tableau 21.12

**Assurance (NACE division 66)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B (1)	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L (2)	NL	A	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	428	282	778	:	853	:	:	681	334	:	45	288	275	202	:
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	:	12 265	195 403	:	35 392	:	:	44 245	:	:	4 375	5 811	6 825	24 498	279 877
Nombre de personnes occupées (milliers) (3)	:	15	229	:	:	:	:	:	:	:	7	:	10	18	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	:	825	12 729	:	:	:	:	:	:	:	118	:	54	:	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Taux brut d'exploitation (%)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

(1) 1999.

(2) 1998.

(3) DK, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 21.13

**Nombre d'entreprises d'assurance, 2000 (unités)**

	Total entreprises d'assurance	Entreprises d'assurance-vie	Entreprises d'assurance non-vie	Entreprises mixtes vie / non-vie	Entreprises spécialisées de réassurance
B (1)	156	23	81	38	14
DK	228	91	129	0	8
D	479	123	315	0	41
EL (2)	132	22	93	17	0
E	308	49	193	62	4
F	462	89	302	38	33
IRL (1)	122	40	82	:	:
I	206	80	99	20	7
L	344	56	24	0	264
NL	367	101	266	0	:
A	58	5	17	32	4
P	51	16	27	7	1
FIN	159	15	139	0	5
S	157	38	111	0	8
UK	398	142	190	23	43

(1) 1999.

(2) 1997.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/statonis/serie\_5a).

Tableau 21.14

## Primes brutes émises par les entreprises d'assurance, 2000 (millions d'euros)

	Total entreprises d'assurance	Entreprises d'assurance-vie	Entreprises d'assurance non-vie	Entreprises mixtes vie / non-vie	Entreprises spécialisées de réassurance
<b>B (1)</b>	18 978	1 970	3 832	13 175	:
<b>DK</b>	12 219	7 326	4 015	0	878
<b>D</b>	177 462	61 247	76 203	0	40 012
<b>EL (2)</b>	1 433	770	663	:	:
<b>E</b>	42 178	12 124	7 927	21 340	788
<b>F</b>	146 693	38 840	43 892	57 997	5 964
<b>IRL (1)</b>	11 904	8 528	3 376	0	:
<b>I</b>	72 965	28 843	10 940	31 410	1 772
<b>L</b>	9 564	5 982	742	0	2 841
<b>NL</b>	40 336	23 022	17 314	0	:
<b>A</b>	13 258	534	1 742	9 594	1 389
<b>P</b>	7 028	2 582	1 859	2 582	6
<b>FIN</b>	6 747	4 234	2 512	0	1
<b>S</b>	23 307	14 843	8 411	0	53
<b>UK</b>	285 549	199 807	42 365	37 265	6 113

(1) 1999, (2) 1997.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/statonis/serie\_5a).

Tableau 21.15

## Produits d'assurance non-vie, primes brutes directes émises, 2000 (millions d'euros)

	Assurance accidents et assurance maladie	Véhicules automoteurs	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dégâts matériels	Respon- sabilité civile générale	Assurance- crédit et assurance- caution	Assistance, protection juridique et pertes pécuniaires diverses	Autres assurances non vie
<b>B (1)</b>	5 281	10 166	451	7 607	5 072	469	2 997	:
<b>DK</b>	1 102	1 196	109	1 565	130	27	2	124
<b>D</b>	26 506	20 149	1 473	11 545	6 625	1 012	3 587	2 321
<b>EL (2)</b>	40	588	59	134	14	6	:	73
<b>E</b>	3 335	7 972	346	607	757	373	274	3 365
<b>F</b>	9 182	14 646	1 507	10 375	2 699	729	2 011	:
<b>IRL (1)</b>	264	1 087	37	518	569	41	254	:
<b>I</b>	3 635	16 874	694	3 441	2 034	706	162	327
<b>L</b>	23	191	297	107	35	13	74	:
<b>NL</b>	7 801	3 905	509	2 705	:	:	:	2 017
<b>A</b>	1 733	2 060	91	1 257	437	62	273	78
<b>P</b>	956	1 578	59	464	51	29	35	:
<b>FIN</b>	603	845	112	533	126	41	31	51
<b>S</b>	1 239	2 104	386	2 048	231	164	4	410
<b>UK</b>	:	:	:	:	:	:	:	:

(1) 1999.

(2) 1997.

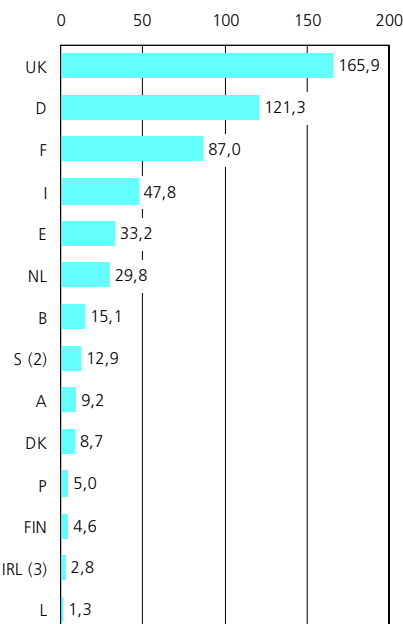
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/statonis).

## Services aux entreprises



L'externalisation est devenue une pratique répandue dans les entreprises industrielles ou de services. Elle leur a souvent permis de mieux se concentrer sur leur principale activité, où elles ont développé une compétence qui leur est propre, en sous-traitant les autres tâches à des fournisseurs indépendants de services qui ont acquis à leur tour des compétences spécifiques et font en principe un usage plus efficace et intensif des ressources. Ce chapitre sur les services aux entreprises aborde un grand nombre de ces activités comme la comptabilité, le nettoyage ou la sécurité. Les autres sont traitées ailleurs, comme le transport que l'on trouvera au chapitre 20. L'externalisation vise à accroître la flexibilité, notamment en termes de gestion des ressources humaines, et aussi les revenus grâce à la réduction des coûts ou à l'accroissement de la qualité et de la spécialisation des services. Cette tendance à l'externalisation a modifié la structure de l'économie européenne, désormais moins industrielle et plus axée sur les services, car l'emploi et la valeur ajoutée générés par les services ont été portés au crédit des entreprises de services spécialisées et non pas à celui de leurs clients. Il serait erroné néanmoins de penser que l'expansion du secteur des services aux entreprises provient du seul phénomène de l'externalisation. La complexité des processus appliqués dans les entreprises et l'émergence de nouvelles technologies ont renforcé la demande de certains services aux entreprises, comme les services de formation et de recherche et développement. En conséquence, les services aux entreprises (qui englobent ici les divisions 71, 73 et 74 de la NACE) sont devenus l'un des secteurs les plus importants de l'économie communautaire, puisqu'ils ont contribué pour plus de 10 % à la création de richesses et à l'emploi généré dans les

**Graphique 22.1**  
**Services aux entreprises**  
**(NACE divisions 71, 73 et 74)**  
**Valeur ajoutée, 2000 (milliards d'euros) (1)**



(1) EL, non disponible.

(2) 1999.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

entreprises de l'Union européenne. Le tableau 22.1 présente un indicateur du poids d'un nombre choisi de services aux entreprises que l'on s'accorde à considérer comme les principaux bénéficiaires de l'externalisation. Ce tableau montre que le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la France se distinguent par l'ampleur de l'externalisation des activités.

Les services aux entreprises couvrent les services techniques, professionnels et opérationnels généralement fournis aux entreprises ou aux administrations publiques, par opposition aux ménages, à l'appui de leurs processus de production ou de leur organisation. Les services dominants de ce secteur sont la location et le crédit-bail, la recherche et le développement, les activités juridiques, comptables et de conseil de gestion, la publicité et les études de marché, les activités d'ingénierie, les services de ressources humaines et les services de nettoyage et de sécurité. Ces activités relèvent toutes des divisions 71, 73 et 74 de la NACE. La section K de la NACE couvre aussi les activités immobilières (division 70) et les activités informatiques (division 72) qui sont respectivement traitées dans les chapitres 15 et 23.

### NACE

- 71: location sans opérateur;
- 71.1: location de véhicules automobiles;
- 71.2: location d'autres matériels de transport;
- 71.3: location de machines et équipements;
- 71.4: location de biens personnels et domestiques;
- 73: recherche et développement;
- 73.1: recherche développement en sciences physiques et naturelles;
- 73.2: recherche développement en sciences humaines et sociales;
- 74: services fournis principalement aux entreprises;
- 74.1: activités juridiques, comptables, de conseil et de gestion; holdings;
- 74.2: activités d'architecture et d'ingénierie;
- 74.3: activités de contrôle et analyses techniques;
- 74.4: publicité;
- 74.5: sélection et fourniture de personnel;
- 74.6: enquêtes et sécurité;
- 74.7: activités de nettoyage;
- 74.8: Services divers fournis principalement aux entreprises.

**Tableau 22.1**  
**Part dans le PIB de certains services aux entreprises, 2000 (pour mille)**

	EU-15 (1)	B	DK	D	E	F	IRL (2)	I	L	NL (3)	A	P	FIN	S (4)	UK
Publicité	3,9	2,7	3,5	2,6	5,4	4,1	1,7	2,1	1,3	4,6	3,8	2,5	2,9	4,8	6,6
Sélection et fourniture de personnel	7,5	10,8	2,2	2,7	4,4	13,5	2,1	1,7	6,6	12,3	4,2	3,0	1,7	0,4	15,6
Services de sécurité	1,6	1,5	0,4	1,0	2,4	1,8	1,4	1,4	2,2	1,4	0,8	3,0	1,2	1,8	2,5
Nettoyage industriel	3,9	3,7	6,0	3,8	5,4	3,5	1,0	4,4	3,7	6,5	3,1	2,6	4,1	4,0	3,1
Part totale	17,0	18,7	12,1	10,0	17,6	22,8	6,2	9,7	13,8	23,4	11,9	11,0	9,8	11,1	27,8

(1) Sur base des données disponibles dans le tableau.

(2) 1998.

(3) Services de sécurité, 1998.

(4) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs) et National Accounts - ESA95 - aggregates (theme2/aggs).

L'importance des services aux entreprises dans l'économie ne se limite pas uniquement à la création de richesse et à l'emploi. Elle découle aussi du rôle de facilitation qu'ils jouent pour les autres secteurs et donc de leur impact sur la compétitivité de l'économie dans son ensemble. Si une relation dynamique s'est instaurée entre les services aux entreprises et leurs clients d'autres secteurs de l'économie, cela tient non seulement au fait qu'ils fournissent des services non industriels mais aussi à leur participation croissante aux propres processus de production. On citera à titre d'exemple l'implication des entreprises de transport dans la logistique, qui font d'elles des éléments essentiels dans la planification de la production de leurs clients. Cette implication peut aller encore plus loin lorsque ces entreprises réalisent certaines tâches préalables à la production comme le préassemblage de pièces avant leur livraison.

L'expansion de ce rôle aux multiples facettes a été soulignée par la Commission européenne dans sa communication au Conseil (1) qui définit un cadre pour renforcer la compétitivité de l'industrie européenne. Les clients des services aux entreprises peuvent apprécier les progrès de cette compétitivité à de nombreux niveaux, notamment un meilleur accès aux connaissances, aux aptitudes, à l'expertise et aux nouvelles technologies, une meilleure gestion des stocks et l'externalisation de facteurs de production peu exploités auparavant.

(1) « La contribution des services aux entreprises à l'efficacité industrielle », Communication de la Commission au Conseil, COM (1998) 534, 1998.

**Tableau 22.2**  
**Spécialisation dans les services aux entreprises, 2000 (1)**

	Pays les plus spécialisés	Pays les moins spécialisés
Location	P, A, B et F	S, DK, FIN et I
Recherche et développement	L, S, NL et B	A, FIN, IRL et P
Services juridiques, comptables et de conseil	IRL, D, I et B	E, F, FIN et P
Architecture, ingénierie, analyses techniques	FIN, S, DK et D	L, F, B et P
Publicité	E, S, A et FIN	IRL, B, D et L
Sélection et fourniture de personnel	F, B, NL et UK	D, DK, I et S
Services de sécurité	P, E, IRL et L	A, D, NL et DK
Nettoyage industriel	DK, FIN, I et E	L, F, UK et IRL
Services divers aux entreprises	UK, P, S et I	D, DK, B et L

(1) Sur base du taux de spécialisation défini comme la proportion de la valeur ajoutée du secteur dans les services aux entreprises au niveau national divisé par le même rapport au niveau de l'UE; S, 1999; IRL, 1998; services de sécurité pour NL, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs).

**PROFIL STRUCTUREL**

Sur la base des données SSE disponibles, on estime que les services aux entreprises (2) ont généré une valeur ajoutée de 561 milliards d'euros dans l'Union européenne en 2000. Ce chiffre représente environ 11,9 % de la richesse générée par les entreprises de l'Union européenne et 20,9 % de celles du seul secteur des services. Pour apprécier l'importance de ce secteur, on notera qu'il a généré plus de valeur ajoutée que le commerce de détail ou les services de transport.

Le Royaume-Uni a le plus fortement contribué à ce total avec 166 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2000. Il dépasse l'Allemagne (121 milliards d'euros) et de loin la France dont le résultat était pratiquement deux fois moindre (87 milliards d'euros). Parmi les grandes économies, il est intéressant de remarquer la taille relativement modeste du secteur des services aux entreprises en Italie (48 milliards d'euros) et en Espagne (33 milliards d'euros) qui contraste avec celle des Pays-Bas, où ces services ont été particulièrement importants, avec 30 milliards d'euros de valeur ajoutée.

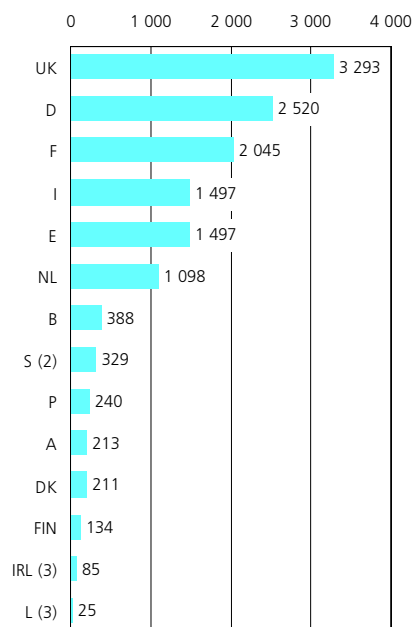
(2) Sauf indication contraire, les services aux entreprises sont définis ci-après comme la somme des divisions 71, 73 et 74 de la NACE.

Les services aux entreprises ont bénéficié d'une forte expansion au cours de la seconde moitié des années 90 dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de données (3), avec des taux de croissance généralement supérieurs à 5,0 % par an (à prix courants). On trouve les taux de croissance annuels moyens les plus élevés en France avec 10,0 % (entre 1996 et 2000), au Luxembourg avec 10,5 % (entre 1995 et 2000) et au Royaume-Uni avec 17,2 % (entre 1997 et 2000).

Une ventilation du secteur des services aux entreprises fait apparaître que la principale activité (en termes de valeur ajoutée) a été celle qui correspond au groupe 74.1 de la NACE qui regroupe les services juridiques, comptables et de conseil de gestion (voir le sous-chapitre 22.3). Ce groupe a contribué pour un tiers environ à la valeur ajoutée des services aux entreprises dans l'Union européenne en 2000 et pour plus de 40 % à celle de l'Allemagne, de l'Irlande (1998) et de l'Italie. Les activités d'architecture et d'ingénierie et de contrôle et analyses techniques (groupes 74.2 et 74.3 de la NACE), constituent le deuxième segment et ont

(3) Séries chronologiques d'au moins trois ans disponibles pour B, F, I, L, A, P, FIN, S et UK.

Graphique 22.2

**Services aux entreprises  
(NACE divisions 71, 73 et 74)**
**Nombre de personnes occupées, 2000  
(milliers) (1)**


(1) EL, non disponible.

(2) 1999.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

tenu une place particulièrement importante dans les États membres septentrionaux où elles ont représenté environ un quart de la valeur ajoutée des services aux entreprises, soit quelque 10 points de pourcentage de plus que dans la plupart des autres pays. Les services de personnel (groupe 74.5 de la NACE) sont relativement importants dans les pays où la place du travail temporaire est bien établie, comme ceux du Bénélux, le Royaume-Uni (où ils ont représenté plus de 10 % de la valeur ajoutée totale) et la France (21,9 %). Les services divers (groupe 74.8 de la NACE qui comprend les activités photographiques, le conditionnement à façon, le secrétariat et la traduction) ont contribué pour environ un dixième à la valeur ajoutée des services aux entreprises : ce secteur a été particulièrement important en Suède (12,3 %, 1999), au Portugal (14,9 %) et au Royaume-Uni (15,0 %). Les activités de location et de R&D ont contribué dans une moindre mesure à la valeur ajoutée totale du secteur communautaire des services aux entreprises. Le tableau 22.2 fournit de plus amples renseignements sur le degré de spécialisation des pays dans les principaux services aux entreprises.

**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

On estime que les services aux entreprises occupaient quelque 13,8 millions de personnes dans l'Union européenne en 2000, ce qui équivalait à une part non négligeable de 13,4 % dans l'emploi total de l'économie des entreprises et de 22,1 % dans l'emploi du secteur des services. Ces pourcentages sont

néanmoins supérieurs à ceux enregistrés pour la valeur ajoutée, ce qui laisse penser que la productivité apparente de la main-d'œuvre dans le secteur des services aux entreprises a été inférieure à la moyenne.

Les niveaux d'emploi ont augmenté dans l'Union européenne au cours de la seconde moitié des années 90. On observe, dans tous les pays disposant de séries chronologiques relativement longues <sup>(4)</sup>, une croissance moyenne de l'emploi d'au moins 5 % par an, les gains annuels nets les plus élevés atteignant 10,4 % en Finlande et 19,5 % au Portugal (entre 1995 et 2000 dans les deux cas).

En chiffres absolus, le Royaume-Uni a été le premier employeur dans le secteur des services aux entreprises avec quelque 3,3 millions de personnes en 2000, devant l'Allemagne (2,5 millions de personnes) et la France (2,0 millions). L'Italie et l'Espagne ont enregistré des niveaux d'emploi comparables (1,5 million) tandis que les Pays-Bas ont compté 1,1 million de personnes occupées, chiffre élevé compte tenu de la taille de l'économie hollandaise.

Parmi les activités qui composent le secteur des services aux entreprises, les activités juridiques, comptables et de conseil de gestion (groupe 74.1 de la NACE) apportant la contribution principale (tout comme pour la valeur ajoutée) employant environ un quart de l'emploi dans ce secteur. Il convient cependant de souligner l'écart significatif qui sépare ces deux coefficients : rappelant que ce secteur représentait un tiers de la valeur ajoutée générée par les services aux entreprises, concluant que la productivité de la main-d'œuvre a été bien supérieure à la moyenne dans le secteur des activités juridiques, comptables et de conseil en gestion.

Le deuxième fournisseur d'emploi du secteur des services aux entreprises a été le secteur des services de personnel (groupe 74.5 de la NACE) qui a représenté environ un cinquième de l'emploi contre un dixième seulement de la valeur ajoutée. Les activités de nettoyage (groupe 74.7 de la NACE) sont caractérisés par leur forte intensité de main-d'œuvre et une productivité apparente de la main-d'œuvre relativement faible.

L'EFT fournit d'autres informations intéressantes sur les caractéristiques de la main-d'œuvre du secteur des services aux entreprises. Selon cette enquête, par exemple, l'équilibre hommes-femmes a été relativement respecté en 2001 les femmes représentant 47,4 % du

Tableau 22.3

**Services aux entreprises (NACE divisions 71, 73 et 74)  
Caractéristiques des forces de travail (% de l'emploi total)**

	Femmes		Temps partiel		Indépendants	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
EU-15	46,5	47,4	20,8	21,6	23,0	22,0
B	44,5	45,6	16,4	20,3	27,5	24,4
DK	40,2	48,6	23,0	18,4	24,8	17,4
D	51,8	53,0	25,3	28,1	20,4	19,8
EL	40,6	46,2	3,8	3,6	52,6	44,7
E	49,1	50,6	14,6	16,5	23,0	23,1
F	46,7	46,1	17,4	16,7	13,5	12,1
IRL	44,6	49,8	10,0	17,4	23,1	19,6
I	43,3	45,2	13,3	15,9	46,3	45,9
L	47,8	50,6	12,9	16,3	17,1	13,8
NL	42,4	44,4	35,9	39,5	18,6	15,3
A	51,7	51,3	21,1	28,7	19,5	19,1
P	45,8	49,3	11,8	9,9	31,0	24,2
FIN	48,9	47,0	17,9	14,2	17,8	15,7
S	44,8	41,7	22,6	18,2	20,5	17,5
UK	43,5	44,0	22,7	21,9	21,8	19,6

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

<sup>(4)</sup> B, F, I, NL, A, P, FIN, S et UK.

nombre total de personnes occupées dans l'Union européenne, ce chiffre peut être rapproché des 43,5 % observés en moyenne dans l'ensemble des services (sections G à K de la NACE). Les femmes étaient supérieures en nombre aux hommes dans les services aux entreprises en Allemagne (53,0 %), en Autriche (51,3 %), au Luxembourg et en Espagne (50,6 % dans les deux cas), tandis qu'en Suède elles représentaient 42,6 % des personnes occupées. Ces résultats peuvent être mis en parallèle avec la spécialisation sectorielle en fonction des activités, par exemple de la plus grande importance relative des activités de nettoyage en Allemagne ou de celle des activités d'architecture et d'ingénierie en Suède.

En 2001, 21,6 % des personnes occupées dans l'Union européenne travaillaient à temps partiel, ce qui représente environ 1,8 point de pourcentage de plus que la moyenne des services (sections G à K de la NACE). Comme on peut s'y attendre, les salariés ont été plus concernés (23,4 %) que les travailleurs indépendants (14,2 %) par cette forme d'emploi bien que dans les deux cas ces

pourcentages ont dépassé les moyennes respectives de l'ensemble du secteur des services. Le travail à temps partiel a été là aussi l'apanage des femmes, 35,7 % de celles-ci travaillant dans le secteur des services aux entreprises ayant recours à cette forme d'emploi contre 8,9 % à peine pour les hommes. Ces proportions sont d'ailleurs comparables aux les moyennes correspondantes de l'ensemble du secteur des services.

L'importance de la proportion de travailleurs indépendants est une autre caractéristique des services aux entreprises. Les indépendants ont représenté 22,0 % du nombre total de personnes occupées dans l'Union européenne en 2001. La main-d'œuvre a été essentiellement composée de salariés (77,2 %), les travailleurs familiaux n'en représentant qu'une part marginale (0,8 %). Près des trois quarts des indépendants du secteur des services aux entreprises étaient des hommes (72,1 %), pourcentage semblable à la moyenne des services (71,8 %).

Comme il a été remarqué précédemment, la productivité apparente de la main-d'œuvre

dans les services aux entreprises a été légèrement inférieure à celle des services dans leur ensemble. Les estimations basées sur les données SSE disponibles montrent que chaque personne occupée a généré 40 600 euros de valeur ajoutée en 2000, environ 2 300 de moins que la moyenne des services (sections G à K de la NACE) et 5 100 de moins que la moyenne pour l'ensemble des entreprises de l'Union européenne (sections C à K de la NACE). Ce résultat peut être essentiellement imputé à la division 74 de la NACE (services fournis principalement aux entreprises) qui a enregistré l'une des plus faibles productivités de tous les secteurs des services (à l'échelon des divisions de la NACE). Chaque personne occupée dans les services fournis principalement aux entreprises a généré en moyenne une valeur ajoutée de 38 200 euros.

Si l'on tient compte du coût moyen de la main-d'œuvre, le ratio de productivité du travail ajustée des salaires du secteur des services aux entreprises (divisions 71, 73 et 74 de la NACE) a été supérieur à 130 % dans tous les pays à l'exception de la Belgique (126,9 %) et de la France (124,0 %).

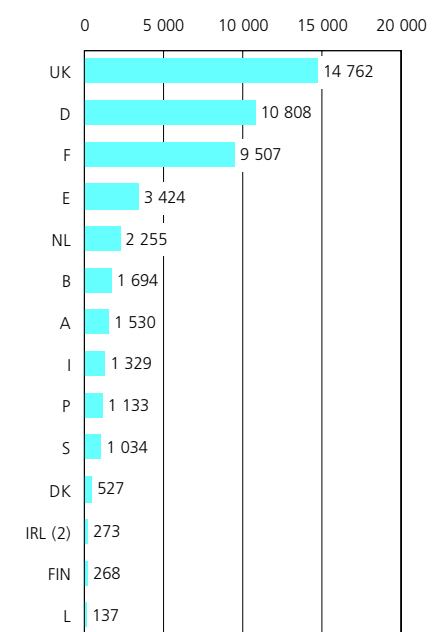
22.1: LOCATION ET CRÉDIT-BAIL

Ce sous-chapitre couvre les activités de location de machines et d'équipements sans opérateur et la location de biens personnels et domestiques (division 71 de la NACE). L'éventail des biens se prêtant à la location est large, mais les plus importants sont les matériels de transport (terrestre, maritime et fluvial, aérien), le matériel agricole, les équipements pour la construction, les machines de bureau et le matériel informatique. Il convient de noter qu'une distinction est généralement établie entre la location opérationnelle (ou location à long-terme), qui est comprise dans ce sous-chapitre, et le crédit-bail financier qui, considéré comme une forme particulière de crédit, est couvert par le secteur des services financiers (voir chapitre 21). La location et le crédit-bail de biens immobiliers sont également traités ailleurs, au chapitre 15.

La location et le crédit-bail (ou leasing) constituent deux formules permettant à des clients d'utiliser un bien (un équipement en général) sans avoir à en payer la valeur totale lors de l'acquisition. Le crédit-bail se rapporte généralement à des opérations à moyen ou long terme et la location à des périodes plus courtes, mais cela n'est pas toujours le cas. Dans le cadre du crédit-bail, le preneur (l'utilisateur du bien) dispose souvent d'une option d'achat du bien, parfois pour un montant symbolique, au terme de la période fixée et la propriété juridique et économique du bien ne lui est transférée que s'il exerce cette option. En général, tant s'il s'agit de location que de crédit-bail, les droits restent néanmoins acquis au bailleur qui assume normalement la responsabilité de l'entretien de l'équipement.

Ces deux formules offrent aux utilisateurs divers avantages dès lors qu'elles améliorent les flux de trésorerie, qu'elles réduisent les besoins de mobilisation de capitaux et les périodes pendant lesquelles des équipements peuvent rester improductifs et qu'elles atténuent les risques de charges d'entretien élevées, d'indisponibilité d'équipements pour cause de panne et d'obsolescence prématurée. Elles peuvent aussi être assorties d'avantages fiscaux, notamment dans le cas du crédit-bail.

Graphique 22.3 Location sans opérateur (NACE division 71) Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)



(1) EL, non disponible.  
 (2) 1998.  
 Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.4

**Location sans opérateur (NACE division 71)**  
**Principaux indicateurs, taux de croissance (%)**

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
<b>EU-15</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>B</b>	40,7	0,5	3,9	23,8	12,6	28,8	-7,8	3,3	23,2	7,4	26,5	-19,3	10,3	11,8	-7,4
<b>DK</b>	:	:	:	:	-1,9	:	:	:	:	-1,5	:	:	:	:	8,7
<b>D</b>	:	5,8	4,8	6,4	-37,7	:	:	:	:	-65,4	:	:	:	:	-6,3
<b>EL</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>E</b>	:	:	:	:	7,5	:	:	:	:	0,6	:	:	:	:	8,2
<b>F</b>	28,2	-1,3	8,3	6,2	18,1	23,7	-0,9	9,7	3,2	9,2	12,6	-0,5	4,9	3,7	11,9
<b>IRL</b>	15,3	24,3	33,7	:	:	3,9	36,2	40,5	:	:	2,0	10,9	28,2	:	:
<b>I</b>	:	-40,0	152,8	40,2	10,3	:	-29,9	149,1	38,2	-7,2	:	-1,0	47,2	17,9	10,0
<b>L</b>	26,6	-2,1	3,6	11,5	8,1	18,6	-8,4	42,9	-21,3	12,3	21,3	3,9	3,6	25,7	6,8
<b>NL</b>	:	:	9,6	:	:	:	:	8,6	:	:	7,8	4,7	0,8	:	:
<b>A</b>	-0,1	10,7	2,8	9,7	11,9	:	:	10,0	6,0	5,4	1,5	-3,5	2,5	8,4	17,0
<b>P</b>	501,7	-2,3	33,5	-1,8	33,9	:	1,1	16,9	21,4	29,7	208,2	-5,8	-2,6	7,0	2,2
<b>FIN</b>	3,6	9,4	16,0	10,2	14,4	18,9	12,8	26,6	-0,8	13,6	7,5	6,6	2,3	9,9	6,5
<b>S</b>	22,1	-1,3	-2,2	16,2	11,1	20,8	-0,9	-7,6	19,6	15,7	:	:	-2,3	5,2	1,4
<b>UK</b>	4,3	19,9	20,6	14,2	3,8	:	:	24,8	10,1	4,8	:	:	:	9,5	4,1

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

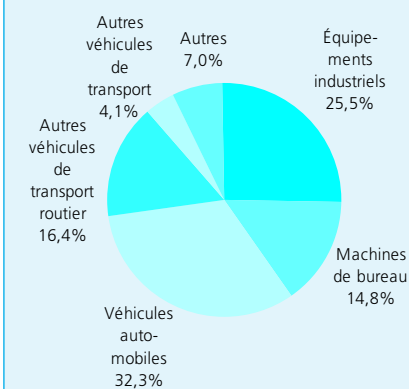
**PROFIL STRUCTUREL**

La valeur ajoutée générée par les activités de location et de crédit-bail dans l'Union européenne a été évaluée à 52,1 milliards d'euros en 2000, ce qui représente une contribution de 1,9 % à la richesse totale générée dans le secteur des services. Trois pays ont réalisé les deux tiers de ce montant : le Royaume-Uni (17,8 milliards d'euros), l'Allemagne (10,8 milliards) et la France (9,5 milliards). La valeur ajoutée de l'Espagne (3,4 milliards), et surtout de l'Italie (1,3 milliard), a été particulièrement faible en 2000 en comparaison avec la taille des économies de ces pays. En revanche, la location et le crédit-bail étaient particulièrement importants en Autriche (1,5 milliard d'euros) et au Portugal (1,1 milliard) où la part de ces activités dans la valeur ajoutée des services aux entreprises a été supérieure à la moyenne.

La location et le crédit-bail se sont considérablement développés pendant la deuxième moitié des années 90 dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de données <sup>(5)</sup> et nombreux sont ceux qui affichent des taux de croissance annuels moyens supérieurs à 10 %. L'expansion a été la plus rapide en Italie, où la valeur ajoutée est passée de 593 millions d'euros en 1996 à 1,3 milliard en 2000, soit une progression annuelle de 22,3 %. D'autres pays affichent également une forte croissance comme le Portugal (16,8 % en moyenne de 1996 à 2000), la Finlande (13,9 % entre 1995 et 2000), le Royaume-Uni (12,9 % entre 1995 et 2000). Les Pays-Bas ont été le seul État membre à enregistrer un léger recul en termes de valeur ajoutée pendant la période considérée : 2,4 milliards en 1995 et 2,3 milliards en 2000.

Alors que les opérations de crédit-bail portaient traditionnellement sur le matériel de bureau, elles s'étendent désormais à un large éventail de biens allant des machines et installations industrielles aux véhicules automobiles, bateaux et avions. En 2001, le matériel de bureau ne représentait plus que 14,8 % du chiffre d'affaires total (voir graphique 22.4). Les voitures particulières constituaient le segment le plus important du marché avec environ 32,3 % du chiffre d'affaires du crédit-bail, davantage que les équipements industriels (25,5 %).

Graphique 22.4

**Leasing d'équipements dans l'UE par type d'actif, 2001 (% du chiffre d'affaires) (1)**


(1) À l'exclusion EL et L.

Source: Leaseurope, Statistiques annuelles, disponible sur <http://www.leaseurope.org>.

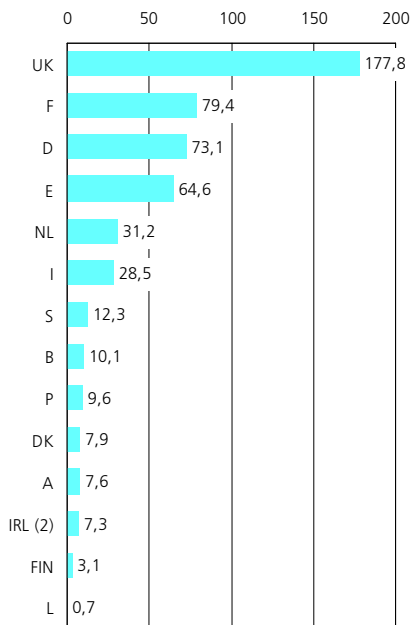
<sup>(5)</sup> Séries chronologiques d'au moins trois ans disponibles pour B, F, I, L, NL, A, P, FIN, S et UK.



Graphique 22.5

### Location sans opérateur (NACE division 71)

Nombre de personnes occupées, 2000  
(milliers) (1)



(1) EL, non disponible.

(2) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

### EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

En termes d'emploi, le secteur de la location et du crédit-bail ne tient pas une place particulièrement importante. On estime que ces activités occupaient 520 500 personnes dans l'Union européenne en 2000, soit environ 0,5 % de l'emploi total des entreprises de l'Union européenne et 0,8 % de l'emploi du secteur des services. Au niveau des divisions de la NACE dans le secteur des services, seuls le transport par eau et par air et la recherche et le développement enregistraient un niveau d'emploi plus faible. Néanmoins, l'emploi s'est développé rapidement pendant la seconde moitié des années 90 bien qu'à un rythme plus lent que la valeur ajoutée. En Italie, le niveau d'emploi a presque doublé entre 1996 et 2000, passant de 15 091 à 28 542 personnes occupées, soit un taux de croissance annuel de 17,3 %. Les Pays-Bas, malgré une réduction de la valeur ajoutée, ont enregistré le deuxième taux de croissance de l'emploi, avec un gain global de 50 % du nombre de personnes occupées dans le secteur de la location et du crédit-bail entre 1995 (20 218 personnes occupées) et 2000 (31 177). Par contre, les niveaux d'emploi sont restés relativement stables en Suède (taux de croissance moyen annuel de 1,4 % entre 1997 et 2000) et au Portugal (0,1 % par an entre 1995 et 2000).

Selon les données de l'EFT l'emploi dans le secteur de la location et du crédit-bail revêt de nombreuses caractéristiques que l'on associe plus volontiers, en général, à l'industrie manufacturière qu'aux autres services aux entreprises. On a constaté par exemple une prédominance relative des hommes, des salariés et du travail à temps plein au sein de la main-d'œuvre communautaire de ce secteur en 2001. De fait, près des deux tiers (63,6 %) des personnes occupées étaient des hommes, ce qui constitue la proportion la plus élevée de toutes les activités de ce chapitre (au niveau des divisions de la NACE). La part du travail à temps complet a été de 83,6 % (contre 78,4 % pour les services aux entreprises) et les salariés ont représenté 85,6 % des effectifs, soit 8,4 points de pourcentage de plus que la moyenne enregistrée dans les services aux entreprises.

Compte tenu de la nature particulière des activités de location, une plus grande prudence doit être observée dans l'interprétation des ratios financiers qui les concernent. Restant propriétaires des biens qu'elles louent, les entreprises de ce secteur peuvent en effet afficher un niveau de revenus financiers et de déductions pour amortissements beaucoup plus élevé que les firmes fournissant d'autres types de services. Il se pourrait donc que les ratios basés sur des indicateurs tels que la valeur ajoutée brute soient surestimés. Par exemple, la productivité du travail ajustée des salaires a été particulièrement élevée dans ce secteur et elle dépasse 200 % dans tous les pays ayant transmis des données concernant 2000, à l'exception de l'Italie. Le coût moyen de la main-d'œuvre a dépassé en général les moyennes de l'ensemble du secteur des services aux entreprises. Aux Pays-Bas, en Allemagne et au Portugal par exemple, il a représenté plus de 120 % de la moyenne des services aux entreprises, le même taux dans la plupart des autres pays se situant entre 110 et 120 %.

## 22.2: RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les activités de recherche et développement (R&D) sont classées, dans la NACE, en fonction de leur domaine d'action. Une distinction est établie entre la recherche et le développement en sciences physiques et naturelles (groupe 73.1 de la NACE) et la recherche et le développement en sciences humaines et sociales (groupe 73.2 de la NACE). Il convient de noter que les activités d'étude de marché ne sont pas couvertes par cette section de la NACE (voir sous-chapitre 22.3). En outre, les statistiques présentées dans le présent sous-chapitre concernent exclusivement les entreprises qui exercent des activités de R&D à titre principal; elles excluent donc les départements de recherche des universités, des administrations publiques et des entreprises dont la principale activité est classée ailleurs dans la nomenclature.

## PROFIL STRUCTUREL

Les données SSE permettent d'estimer la valeur ajoutée générée par les entreprises de R&D de l'Union européenne en 2000. Cette estimation s'élève à quelque 11,2 milliards d'euros dont près de la moitié a été enregistrée par deux pays, le Royaume-Uni (2,7 milliards) et l'Allemagne (2,6 milliards). La valeur ajoutée générée par les Pays-Bas est comparable à celle de la France (1,5 milliard d'euros). Si les entreprises de R&D ne représentent qu'une part marginale du secteur des services aux entreprises dans la plupart des pays (0,5 à 2,0 % de la valeur ajoutée), elles ont un poids considérable au Luxembourg où la valeur ajoutée de 159 400 euros qu'elles ont générée en 2000 représente 12 % de celle des services aux entreprises. Les chiffres de la Suède, de l'Allemagne et de la Belgique démontrent aussi que ce secteur a été important par rapport à la taille de leur secteur des services aux entreprises.

Tableau 22.5

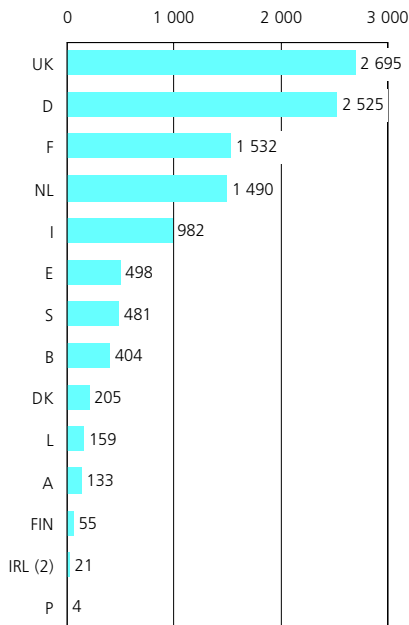
**Recherche et développement (NACE division 73)**  
**Principaux indicateurs, taux de croissance (%)**

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
<b>EU-15</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>B</b>	26,3	-1,2	0,4	23,1	2,3	-1,0	1,0	-15,1	49,3	4,8	1,4	-8,1	9,8	22,0	7,9
<b>DK</b>	:	:	:	:	22,2	:	:	:	:	25,9	:	:	:	:	12,4
<b>D</b>	:	16,5	37,4	6,2	-15,4	:	:	:	:	-58,3	:	:	:	:	-56,0
<b>EL</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>E</b>	:	:	:	3,0	23,7	:	:	:	3,2	-19,8	:	:	:	4,2	-30,3
<b>F</b>	:	5,5	10,3	6,6	11,2	:	2,1	9,1	18,4	11,5	:	9,9	9,3	4,0	14,7
<b>IRL</b>	74,5	-9,2	110,6	:	:	79,2	-8,7	62,7	:	:	40,9	7,5	12,2	:	:
<b>I</b>	:	6,2	-19,8	20,4	8,3	:	-19,6	-2,9	17,1	12,1	:	1,0	-0,7	13,8	3,0
<b>L</b>	3,6	-2,4	20,5	2,1	1,0	17,3	-24,6	48,6	3,3	1,3	14,6	5,6	15,4	16,4	-9,1
<b>NL</b>	:	:	:	:	15,5	:	:	:	:	-1,3	11,9	19,4	8,5	:	:
<b>A</b>	7,0	-7,4	12,4	12,6	274,3	:	:	2,8	13,8	99,1	9,4	12,9	14,9	-4,0	78,1
<b>P</b>	35,0	137,0	1,6	70,8	-12,6	:	125,0	105,6	2,7	2,6	32,9	10,6	64,0	-8,8	10,7
<b>FIN</b>	8,5	49,5	1,5	239,9	65,3	7,0	16,8	-8,7	-42,1	102,2	2,8	36,2	-7,3	4,3	38,1
<b>S</b>	37,3	44,0	38,4	13,6	-26,0	35,2	98,0	24,2	4,1	-28,5	:	:	14,5	6,1	-22,2
<b>UK</b>	4,3	35,2	11,2	10,0	-6,4	:	:	-1,1	7,1	-25,1	:	:	:	-3,2	-0,1

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Graphique 22.6

**Activités juridiques, comptables, de conseil et de gestion; holdings (NACE groupe 74.1)**  
**Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)**

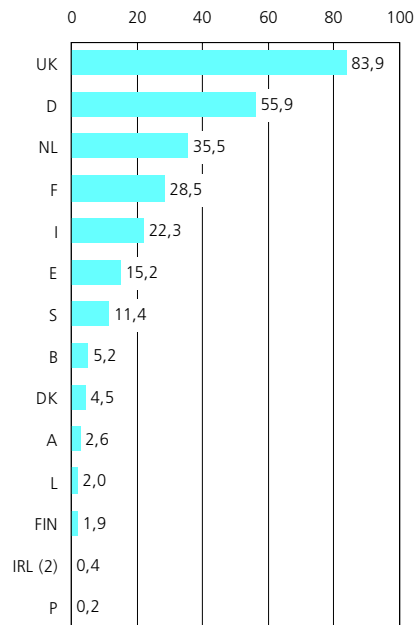


(1) EL, non disponible.  
 (2) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Graphique 22.7

**Recherche et développement (NACE division 73)**  
**Nombre de personnes occupées, 2000 (milliers) (1)**



(1) EL, non disponible.  
 (2) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Selon les données SSE disponibles, on estime que les entreprises de R&D ont employé quelque 269 700 personnes dans l'Union européenne en 2000. À cet égard, et au niveau des divisions de la NACE, cette activité a été la plus modeste du secteur des services après celle du transport par eau n'ayant représenté que 0,3 % des personnes occupées dans l'économie des entreprises de l'Union européenne.

L'EFT indique qu'une petite majorité de la main-d'œuvre communautaire de R&D était composée d'hommes en 2001 (58,4 %). Contrairement aux autres services aux entreprises, pratiquement toutes les personnes occupées (96,4 %) étaient salariées. Seule l'Italie a fait état d'une proportion importante de travailleurs indépendants (19,7 %) dans cette activité. Le travail à temps plein, qui concernait 86,4 % de la main-d'œuvre, y était aussi plus répandu que dans les autres services aux entreprises.

La productivité apparente de la main-d'œuvre du secteur communautaire de la R&D a été estimée à 41 500 euros par personne occupée en 2000, montant légèrement supérieur à la moyenne des services aux entreprises, mais inférieur à la moyenne des services (section G à K de la NACE) ou de l'économie globale des entreprises (sections C à K de la NACE). La Belgique (77 600 euros par personne) et le Luxembourg (80 700 euros) affichaient les effectifs les plus productifs, tandis que la Finlande (29 200 euros) et le Portugal (19 000 euros) se situaient en deçà de la moyenne.

La productivité du travail ajustée des salaires a été généralement moins forte dans les entreprises de R&D que dans d'autres services aux entreprises et la valeur ajoutée n'a pas toujours couvert les dépenses de personnel. Tel a été notamment le cas en 2000 au Danemark, au Portugal, en Finlande, en Suède et au Royaume-Uni. C'est en Belgique où ce ratio de productivité a été le plus élevé avec 125,6 %. Ces chiffres globalement modestes peuvent s'expliquer, partiellement du moins, par l'importance des dépenses de personnel vraisemblablement liées au niveau élevé de qualification de la majorité de personnes occupées. De fait, le coût de la main-d'œuvre se situait généralement au-delà des 45 000 euros par salarié, avec un maximum de 72 600 euros au Luxembourg en 2000 <sup>(6)</sup>, à rapprocher d'un montant généralement inférieur à 30 000 euros pour l'ensemble des services aux entreprises.

<sup>(6)</sup> S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

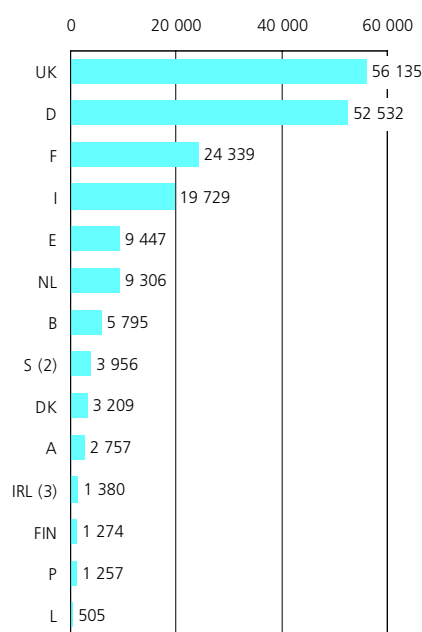
### 22.3: ACTIVITÉS JURIDIQUES, COMPTABLES ET DE CONSEIL DE GESTION

Les activités décrites dans ce sous-chapitre couvrent un large éventail de prestations professionnelles : services juridiques; établissement, examen et certification des comptes; conseils fiscaux; études de marché et sondages; conseil pour les affaires et la gestion; administration d'entreprises (sociétés « holdings »). Elles sont classées dans le groupe 74.1 de la NACE.

Un grand nombre de services examinés dans ce chapitre sont fournis par de petites entreprises et aussi souvent par des indépendants ou des sociétés de personnes qui offrent une gamme limitée et spécifique de services. Dans certains secteurs, les entreprises ont atteint une taille considérable tant du point de vue géographique (des entreprises locales sont devenues nationales puis multinationales), que du point de vue de leur activité où elles sont passées d'une certaine spécialisation à une offre multi-services. Ce phénomène s'est surtout produit parmi les sociétés comptables qui ont assumé de nouvelles activités dans le domaine du conseil (en gestion et en technologies de l'information notamment - ce dernier aspect étant abordé au chapitre 23), donnant lieu, dans des cas bien connus du grand public, à des conflits d'intérêts. Dans certains de ces services, l'expansion internationale a été souvent assurée par la création de réseaux d'entreprises indépendantes plutôt que par l'implantation de filiales à l'étranger sous la gouverne d'un groupe unique.

Certains de ces services, comme les services juridiques ou les conseils fiscaux, bien que classés dans le chapitre des services aux entreprises, sont en partie fournis à des particuliers.

**Graphique 22.8**  
**Activités juridiques, comptables, de conseil et de gestion; holdings (NACE groupe 74.1)**  
**Valeur ajoutée, 2000**  
**(millions d'euros) (1)**



(1) EL, non disponible.

(2) 1999.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

#### PROFIL STRUCTUREL

Les activités juridiques, comptables et de conseil de gestion représentent la principale activité du secteur des services aux entreprises, avec 191,6 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2000 <sup>(7)</sup>, soit plus d'un tiers de la valeur ajoutée de ce secteur. Plus de la moitié de ce montant a été générée par deux pays, l'Allemagne et le Royaume-Uni, avec 52,5 et 56,1 milliards d'euros de valeur ajoutée respectivement, plus du double des chiffres déclarés par la France (24,3 milliards d'euros) ou l'Italie (19,7 milliards).

En termes relatifs, les services professionnels ont été particulièrement importants en Irlande où ils ont représenté, avec 1,4 milliard d'euros (1998), près de la moitié de la valeur ajoutée générée par le secteur des services aux entreprises. A l'inverse, ils ont été relativement moins développés au Portugal et en Finlande où ils n'ont représenté qu'un quart de la valeur ajoutée des services aux entreprises.

Le secteur des services professionnels s'est modérément développé pendant la seconde moitié des années 90 à l'exception du Royaume-Uni où sa valeur ajoutée a augmenté, passant de 30,0 milliards d'euros en 1997 à 56,1 milliards en 2000. Mis à part le Luxembourg (taux de croissance annuel moyen de 11,3 % sur la période 1995-2000), les autres pays ayant fourni des données <sup>(8)</sup> ont affiché des taux de croissance entre 5 et 10 %.

Les données disponibles par classe de taille montrent que les entreprises fournissant des services professionnels sont généralement plus petites que celles du secteur des services aux entreprises. Les entreprises employant moins de 10 personnes ont représenté 40,6 % de la valeur ajoutée et 46,9 % de l'emploi en 2000 <sup>(9)</sup>, parts nettement supérieures aux moyennes respectives du secteur global des services aux entreprises dans son ensemble.

<sup>(7)</sup> S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

<sup>(8)</sup> Séries chronologiques d'au moins trois ans disponibles pour B, F, I, L, NL, A, P, FIN, S et UK.

<sup>(9)</sup> D, EL, IRL et L, non disponibles; S, 1999.

**Activités juridiques**

Les services juridiques sont définis comme les activités des juristes, des avoués, des notaires, des avocats inscrits à l'Ordre et des conseillers juridiques. En dépit de la création de partenariats internationaux de grande envergure, la plupart des personnes travaillant dans ce secteur sont des avocats ou notaires indépendants. Selon les données rassemblées par le Conseil des barreaux de l'Union européenne plus de 617 600 avocats pleinement qualifiés exerçaient leur profession dans l'Union européenne en 2000, soit 1,6 par millier d'habitants.

**Activités comptables**

Selon la Fédération des Experts Comptables Européens (FEE), l'Union européenne comptait en 2000 plus de 386 600 experts comptables affiliés à des associations nationales dont 62 % environ travaillaient pour des entreprises spécialisées en services comptables et le reste dans le département comptable d'entreprises opérant dans d'autres secteurs ou dans les administrations publiques.

Les services comptables consistent principalement en l'établissement et la vérification des comptes, mais les entreprises de ce secteur fournissent également des services de conseil en matière fiscale, financière, de gestion générale et de TI. La profession est dominée par un petit groupe de grandes sociétés internationales qui travaillent généralement pour de moyennes et grandes sociétés. L'essentiel des activités de ce secteur est toutefois assuré par de petites firmes, et en particulier par des comptables indépendants.

Le marché communautaire des services comptables est un bon exemple de marché de services professionnels très fragmenté en raison, fondamentalement, de la multitude de règles et réglementations auxquelles les entreprises sont soumises, y compris au niveau de l'accès même à la profession. Les règles s'appliquant à la comptabilité, à la fiscalité, au droit des sociétés ou à la législation sociale peuvent fortement différer d'un pays à l'autre, constituant une entrave aux opérations transnationales.

**Études de marché et sondages**

Les études de marché se réfèrent à l'analyse des marchés de produits et de services. Ces études permettent généralement aux entreprises d'identifier et d'évaluer les conditions des marchés et leurs tendances naissantes, définir et évaluer des stratégies de vente. Ce service couvre également les enquêtes d'opinion publique sur des questions politiques, économiques ou sociales. Selon l'Association européenne pour les études d'opinion et de marketing (ESOMAR®), les activités liées aux études de marché auraient généré un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros dans l'Union européenne en 2001, soit 7,3 % de plus qu'en 2000 et ce à la suite de deux années consécutives de croissance supérieure à 10 %.

Les principaux clients de ce type de services ont été les entreprises manufacturières qui ont représenté plus de la moitié du chiffre d'affaires réalisé en 2001 (voir tableau 22.7), alors que les médias comptaient pour environ 10 % du chiffre d'affaires, représentant le second client le plus important. La majeure partie du chiffre d'affaires de ce sous-secteur a été générée par les études de marché (environ 79,0 %). Le premier groupe mondial de ce secteur était VNU (Pays-Bas) qui, après son acquisition en 2001 de l'ancien numéro un ACNielsen (États-Unis), VNU comptait pour près de 25 % du chiffre d'affaires des 25 premières sociétés, avec 2,7 milliards d'euros (voir tableau 22.8), c'est à dire plus de deux fois le chiffre d'affaires de la deuxième société du classement, IMS Health (États-Unis).

**Tableau 22.6**  
**Activités juridiques, comptables, de conseil et de gestion; holdings (NACE groupe 74.1)**  
**Principaux indicateurs, taux de croissance (%)**

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
<b>EU-15</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>B</b>	11,6	6,4	18,5	13,4	24,6	-5,7	-3,3	11,1	14,3	14,6	1,3	-4,1	13,6	4,4	10,6
<b>DK</b>	:	:	:	:	17,8	:	:	:	:	27,1	:	:	:	:	9,7
<b>D</b>	:	-4,1	8,1	11,5	-32,0	:	:	:	:	-21,4	:	:	:	:	:
<b>EL</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>E</b>	:	:	:	:	13,2	:	:	:	:	11,8	:	:	:	:	3,8
<b>F</b>	17,9	23,6	7,7	7,3	22,5	-10,2	2,3	23,6	-3,0	17,5	-29,5	6,8	9,3	4,2	11,9
<b>IRL</b>	19,2	18,8	13,0	:	:	18,3	23,7	15,6	:	:	6,1	3,5	8,8	:	:
<b>I</b>	:	2,7	7,1	27,5	8,7	:	1,5	9,5	11,5	10,8	:	2,9	1,8	9,3	9,0
<b>L</b>	4,6	22,3	7,8	11,9	18,9	15,4	13,2	7,2	6,3	14,7	16,4	9,7	13,5	2,3	13,7
<b>NL</b>	:	:	-7,3	:	:	:	:	11,5	:	:	17,5	2,3	2,5	:	:
<b>A</b>	:	:	9,4	3,4	8,5	:	:	6,4	5,0	4,8	:	:	5,8	3,4	2,9
<b>P</b>	:	-57,5	36,6	15,3	-28,4	:	-70,5	45,0	51,0	-36,8	:	8,3	10,2	-5,2	-1,5
<b>FIN</b>	-43,2	10,8	49,8	7,3	-16,0	-14,8	16,9	56,0	-26,3	-10,6	-7,8	0,8	9,7	5,8	-0,1
<b>S</b>	8,9	11,2	13,3	19,1	:	-1,2	34,8	4,0	2,9	:	:	:	6,0	6,6	:
<b>UK</b>	:	:	23,2	16,0	21,9	:	:	26,6	13,7	30,2	:	:	:	5,0	10,2

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

**Tableau 22.7**  
Principaux clients des sociétés d'études de marché dans l'UE, 2001 (%) (1)

	Part dans le chiffre d'affaires (%)
Industrie manufacturière	50,8
Médias	9,7
P&T, services d'utilité publ.	6,2
Administrations publiques	6,0
Services financiers	5,5
Instituts de recherche	5,1
Commerce	4,1
B2B industriel	3,6
Agences de publicité	2,3
Autres	6,7

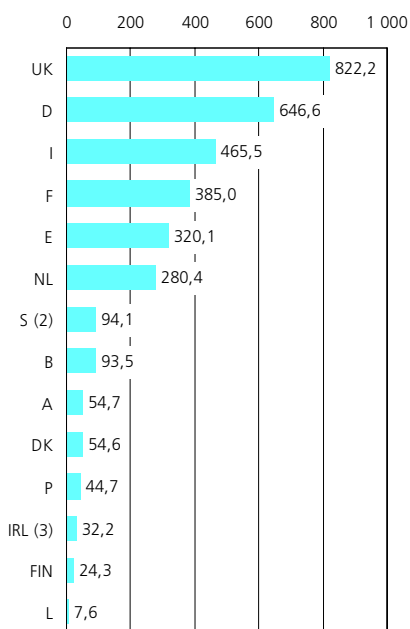
(1) L, NL et A, non disponibles.  
Source: Annual Study on the Market Research Industry, ESOMAR, 2001 Copyright © ESOMAR® 2003.  
Reproduction autorisée par ESOMAR®, Amsterdam, NL.  
Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site <http://www.esomar.nl>.

**Tableau 22.8**  
Les dix principales sociétés d'études de marché selon le chiffre d'affaires, 2001

		Nombre de salariés à plein temps (études de marché)	Chiffre d'affaires mondial (millions d'euros)
VNU	NL	31 919	2 680
IMS Health	US	5 400	1 308
WPP	UK	6 285	1 124
Taylor Nelson Sofres	UK	8 685	908
Information Resources	US	4 000	621
GfK Group	D	4 750	536
NFO WorldGroup	US	9 500	506
Ipsos Group	F	3 362	480
NOP World	UK	1 748	363
Westat	US	1 576	319

Source: Annual Study on the Market Research Industry, ESOMAR, 2001 Copyright © ESOMAR® 2003.  
Reproduction autorisée par ESOMAR®, Amsterdam, NL. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site <http://www.esomar.nl>.

**Graphique 22.9**  
Activités juridiques, comptables, de conseil et de gestion; holdings (NACE groupe 74.1)  
Nombre de personnes occupées, 2000 (milliers) (1)



(1) EL, non disponible.  
(2) 1999.  
(3) 1998.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

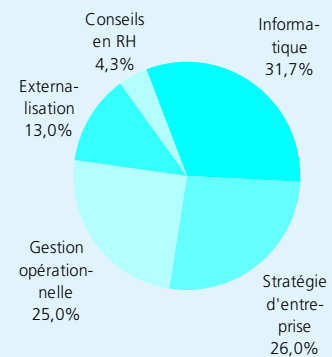
**Conseil en gestion**

Comme dans les autres services professionnels, ce secteur est composé d'un petit groupe de grands consultants internationaux et d'un nombre important de très petites entreprises.

Selon la Fédération européenne des associations de conseil en organisation (FEACO), l'Union européenne comptait en 2002 quelque 280 000 consultants (10) dont le chiffre d'affaires, estimé à 52,5 milliards d'euros, a progressé de 10,5 % par rapport à 2001. Les activités de conseil en technologies de l'information (11) (31,7 %), en stratégie d'entreprise (26,0 %) et en gestion de l'exploitation (25,0 %) ont constitué les principaux domaines d'activité des consultants en gestion en 2002 (voir graphique 22.10). En ce qui concerne la demande, les principaux clients des firmes de conseil ont été les entreprises manufacturières, avec 27,3 % du chiffre d'affaires total (voir graphique 22.11).

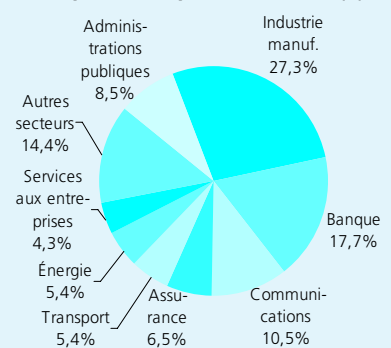
(10) EU-15 (sauf IRL et L). Bulgarie, Suisse, Hongrie, Norvège, Pologne, Roumanie, Russie et Slovaquie: prévisions.  
(11) Les conseils en matière de TI sont souvent dispensés par des consultants en gestion; il convient de noter que les consultants dont le conseil en matière de TI constitue l'activité principale sont inclus dans la division 72 de la NACE et décrits au chapitre 23.

**Graphique 22.10**  
Chiffre d'affaires du conseil en gestion en Europe ventilé par activité, 2002 (1)



(1) EU-15 (à l'exclusion de IRL et L), BG, CH, HU, NO, PL, RO, RU et SI; prévisions.  
Source: Survey of the European Management Consultancy Market, FEACO, 31 décembre 2001.

**Graphique 22.11**  
Chiffre d'affaires du conseil en gestion en Europe ventilé par client, 2002 (1)



(1) EU-15 (à l'exclusion de IRL et L), BG, CH, HU, NO, PL, RO, RU et SI; prévisions.  
Source: Survey of the European Management Consultancy Market, FEACO, 31 décembre 2001.

**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Selon les données SSE, 3,3 millions de personnes environ travaillaient dans les services professionnels dans l'Union européenne en 2000 (12). Le quart d'entre elles approximativement (822 200 personnes) se trouvaient au Royaume-Uni et le cinquième (646 600) en Allemagne. L'Italie était le troisième employeur dans les services professionnels avec 465 500 personnes, devant la France (385 000) malgré une valeur ajoutée inférieure. Comme indiqué plus haut, le secteur des services professionnels était très développé aux Pays-Bas, avec 280 400 personnes occupées en 2000.

(12) S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

Les séries chronologiques disponibles concernant la seconde moitié des années 90 (14) mettent en évidence la nature relativement dynamique du marché du travail des services professionnels : en moyenne, la création nette d'emplois a été supérieure à 4,0 % par an dans la plupart des pays, allant jusqu'à 8,0 % par an entre 1995 et 2000 en France, 8,7 % aux Pays-Bas et même 10,2 % au Luxembourg (sur la même période dans les deux cas).

La productivité apparente de la main-d'œuvre dans le secteur des services professionnels a fortement fluctué selon les pays mais elle a été supérieure, dans tous les cas, à la moyenne de l'ensemble des services aux entreprises (15). Les ratios de productivité vont de 28 100 euros par personne occupée au Portugal à 81 200 euros en Allemagne et ils dépassent 50 000 euros dans la plupart des pays.

(13) B, F, I, L, NL, A, P, FIN, S et UK.

(14) EL, non disponible.

Néanmoins, si l'on tient compte du niveau des dépenses de personnel, les conclusions que l'on est amené à tirer sont moins tranchées. Le coût moyen élevé de la main-d'œuvre fait chuter les ratios de productivité du travail ajustée des salaires à des niveaux inférieurs à la moyenne des services aux entreprises en Belgique, en Espagne, en France, aux Pays-Bas, en Autriche et en Suède mais dans les autres pays, notamment au Royaume-Uni (177,7 %) et en Allemagne (222,1 %), cette productivité a dépassé la moyenne des services aux entreprises.

**22.4: ACTIVITÉS D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIERIE; ACTIVITÉS DE CONTRÔLE ET ANALYSES TECHNIQUES**

Les activités d'architecture et d'ingénierie couvertes par le groupe 74.2 de la NACE comprennent les activités de conseil en matière d'architecture (telles que la conception de bâtiments et l'établissement de plans, la surveillance des travaux de construction, l'urbanisme et l'architecture paysagère) et diverses activités techniques et d'ingénierie liées à la construction, ainsi que des activités géologiques et de prospection, des activités concernant les prévisions météorologiques et des activités de levé géodésique. Les activités de contrôle et analyses techniques (groupe 74.3 de la NACE) comprennent la réalisation de mesures environnementales, les essais dans le domaine de l'hygiène alimentaire, le contrôle des calculs des éléments des constructions et la certification des équipements, y compris le contrôle technique des véhicules automobiles.

**PROFIL STRUCTUREL**

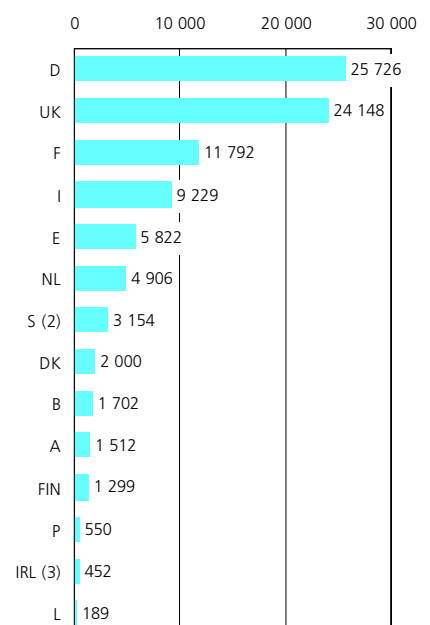
Les activités d'architecture et d'ingénierie ont généré 92,5 milliards d'euros de valeur ajoutée dans l'Union européenne en 2000 (15), soit environ 17 % de la valeur ajoutée totale des services aux entreprises. Contrairement à la situation observée pour la plupart des autres services aux entreprises, l'Allemagne a été le premier contributeur, avec 25,7 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2000, devançant le Royaume-Uni (24,1 milliards), la France, qui a enregistré moins de la moitié (11,8 milliards) de la valeur ajoutée de l'Allemagne, puis l'Italie (9,2 milliards d'euros). Par rapport aux autres services aux entreprises, ces activités ont été particulièrement importantes dans les pays nordiques, de même qu'en Allemagne, où elles ont généré un quart (voire davantage) de la valeur ajoutée des services aux entreprises.

Les données par classe de taille montrent que ce secteur a été dominé par des entreprises plus petites que la moyenne. En effet, les microentreprises ont généré près d'un tiers de la valeur ajoutée (31,8 %) des activités d'architecture et d'ingénierie et employé pratiquement la moitié des effectifs (49,2 %) (16).

(15) S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

(16) D, EL, IRL, I et L, non disponibles; S, 1999.

**Graphique 22.12**  
**Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques**  
**(NACE groupes 74.2 et 74.3)**  
**Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)**



(1) EL, non disponible. (2) 1999. (3) 1998.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.9

## Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques (NACE groupes 74.2 et 74.3)

## Principaux indicateurs, taux de croissance (%)

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
<b>EU-15</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>B</b>	-40,1	-15,1	5,2	10,3	17,0	-63,5	-14,0	-2,5	12,8	16,0	-2,4	1,9	-4,5	9,7	14,3
<b>DK</b>	:	:	:	:	3,3	:	:	:	:	1,2	:	:	:	:	1,8
<b>D</b>	:	-5,8	3,1	4,2	-12,0	:	:	:	:	-14,2	:	:	:	:	:
<b>EL</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>E</b>	:	:	:	:	13,9	:	:	:	:	11,6	:	:	:	:	6,5
<b>F</b>	1,5	14,2	4,0	7,2	15,4	-17,6	11,6	5,4	9,5	12,5	-23,4	5,5	4,1	4,3	7,5
<b>IRL</b>	50,6	40,5	2,1	:	:	21,1	24,0	30,9	:	:	27,7	0,9	35,6	:	:
<b>I</b>	6,3	7,2	-7,4	13,6	2,0	-6,5	4,8	2,3	20,4	-1,5	-2,3	1,8	-7,7	12,4	8,0
<b>L</b>	8,6	8,9	43,2	10,8	4,2	17,0	13,2	2,8	47,9	-6,0	11,3	7,5	54,1	9,8	-5,8
<b>NL</b>	:	:	5,9	:	:	:	:	5,3	:	:	7,2	-0,5	-0,3	:	:
<b>A</b>	:	:	9,3	5,2	31,9	:	:	16,2	3,5	-12,8	:	:	12,9	6,3	8,6
<b>P</b>	:	6,2	10,8	50,7	-46,8	:	10,6	-1,1	64,5	-33,9	:	10,9	-8,3	1,7	-4,0
<b>FIN</b>	-7,8	-2,5	12,5	7,5	14,5	3,6	5,3	11,2	5,6	13,0	3,6	6,9	7,7	3,6	3,7
<b>S</b>	26,8	0,1	1,5	5,1	:	17,2	7,0	3,6	5,9	:	:	:	4,3	3,3	:
<b>UK</b>	21,2	49,1	8,4	-0,2	10,4	:	:	5,9	0,8	19,8	:	:	:	1,1	2,8

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

## Conseil en ingénierie

Les entreprises de conseil en ingénierie conseillent, conçoivent, mettent en œuvre et/ou gèrent des solutions d'ingénierie pour des projets de construction. La Fédération européenne des associations d'ingénieurs-conseils et bureaux d'ingénierie (EFCA) estime qu'il y avait 8 656 sociétés de conseil en ingénierie dans l'Union européenne en 2001 qui employaient près de 196 000 personnes et généraient un chiffre d'affaires de plus de 25 milliards d'euros (voir tableau 22.10).

## Entrepreneurs paysagistes

Selon l'Association des entrepreneurs paysagistes européens (ELCA), il y avait quelque 41 000 entreprises paysagistes dans l'Union européenne en 2001<sup>(17)</sup> qui employaient un peu plus de 240 000 personnes. Ces entreprises préparent, rénovent et entretiennent des jardins (y compris publics), des terrains de sport, des parcs, des golfs et des installations de loisirs. Les marchés de la verdure entre les immeubles et des jardins intérieurs dans les lieux de travail sont en pleine expansion.

<sup>(17)</sup> EL, L et P, non disponibles.

Tableau 22.10

## Principaux indicateurs des services de conseil en ingénierie, 2001

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées	Chiffre d'affaires (millions d'euros)	Part des exportations dans le chiffre d'affaires (%)
<b>EU-15</b>	8 656	195 642	25 227	:
<b>B</b>	105	4 250	250	15
<b>DK</b>	353	8 652	890	22
<b>D</b>	3 400	47 083	3 900	20
<b>EL</b>	190	1 900	76	10
<b>E</b>	234	17 611	1 283	11
<b>F</b>	1 035	21 623	3 673	30
<b>IRL (2)</b>	106	2 173	131	5
<b>I</b>	380	12 845	4 671	42
<b>L (1)</b>	98	1 264	74	:
<b>NL</b>	220	20 000	3 800	25
<b>A (2)</b>	1 221	4 755	77	15
<b>P</b>	160	1 988	190	6
<b>FIN</b>	249	9 250	700	32
<b>S</b>	345	9 900	862	10
<b>UK</b>	560	32 348	4 650	35
<b>BG</b>	98	750	:	:
<b>CZ</b>	51	1 527	74	2
<b>HU</b>	71	1 679	23	22
<b>PL</b>	19	400	16	:
<b>SI</b>	12	431	12	5

(1) Consultants en ingénierie et architectes.

(2) Chiffre d'affaires, 2000

Source: EFCA (European Federation of Engineering Consultancy Associations) – <http://www.efcanet.org>.



**Tableau 22.11**  
Les dix premiers groupes de conseil en ingénierie dans l'UE, 2001

		Nombre de salariés	Chiffre d'affaires (millions d'euros)
<b>WS Atkins plc</b>	UK	15 000	1 326
<b>Altran Technologies</b>	F	16 651	1 309
<b>Fugro N.V.</b>	NL	6 523	924
<b>Arcadis Group</b>	NL	7 619	809
<b>Mott MacDonald Group</b>	UK	5 326	582
<b>ARUP Group</b>	UK	6 250	527
<b>Grontmij Group</b>	NL	4 013	519
<b>Jaakko Pöyrö Group</b>	FIN	4 584	438
<b>Groupe Egis</b>	F	3 700	380
<b>WSP Group plc</b>	UK	5 000	379

Source: Fédération suédoise des ingénieurs conseils et architectes (STD), Sector Review, novembre 2002.

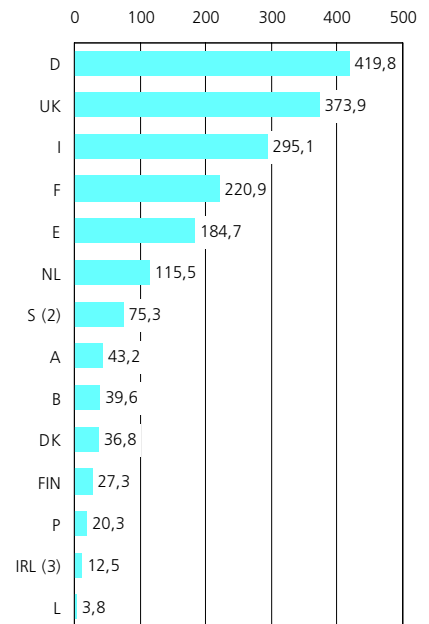
**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Les activités d'architecture et d'ingénierie ont occupé quelque 1,9 million de personnes dans l'Union européenne en 2000 (18). L'Allemagne et le Royaume-Uni ont été les premiers employeurs dans ce secteur, avec 419 800 et 373 900 personnes occupées respectivement. Ils ont été suivis de l'Italie (295 100) qui a devancé la France (220 900). L'importance relative de cette activité dans les pays nordiques se manifeste également par la forte proportion de personnes occupées dans les activités d'architecture et d'ingénierie par rapport à l'emploi total dans les services aux entreprises en Suède (22,9 %, 1999), en Finlande (20,4 %) et au Danemark (17,4 %). Deux autres pays ont également enregistré des pourcentages élevés : l'Autriche (20,3 %) et l'Italie (19,7 %).

(18) S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

Bien que la productivité apparente de la main-d'œuvre (environ 50 000 euros de valeur ajoutée par personne occupée) soit supérieure, en moyenne, à celle des autres services aux entreprises, l'importance relative du coût moyen de la main-d'œuvre a fait chuter les ratios de productivité en deçà de la moyenne des services aux entreprises dans tous les États membres. En effet, le coût de la main-d'œuvre a été égal ou supérieur à 40 000 euros par salarié dans la plupart des pays, atteignant même 47 500 euros au Danemark. En Espagne (25 200 euros) et au Portugal (17 400 euros), où le coût moyen de la main-d'œuvre était le plus faible de l'Union européenne, les dépenses de personnel ont dépassé la moyenne nationale des services aux entreprises. Par conséquent, les ratios de productivité du travail ajustée des salaires des activités d'architecture et d'ingénierie sont généralement restés inférieurs à la moyenne du secteur des services aux entreprises, à moins de 120 % dans la plupart des pays, le niveau minimal ayant été enregistré par l'Autriche (86,6 %).

**Graphique 22.13**  
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques (NACE groupes 74.2 et 74.3)  
Nombre de personnes occupées, 2000 (milliers) (1)



(1) EL, non disponible.

(2) 1999.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

## 22.5: PUBLICITÉ ET MARKETING DIRECT

Les entreprises de publicité et de marketing direct proposent des services visant à promouvoir des idées, des biens et des services auprès du grand public, de groupes cibles spécifiques ou d'autres entreprises. Ces activités relèvent du groupe 74.4 de la NACE qui inclut la création et le placement de publicités sur la voie publique, la vente de temps d'antenne et d'espaces publicitaires, et la distribution ou la livraison de prospectus publicitaires, ainsi que les services de marketing direct, de parrainage et de promotion des ventes.

L'apparition de nouveaux médias et l'augmentation du nombre de chaînes et de titres spécialisés ont entraîné une fragmentation du marché de la publicité. Ce phénomène s'est simultanément traduit par une expansion du public potentiel (et donc des recettes) et, parallèlement, par de nouvelles exigences réclamant une approche plus spécialisée ou mieux ciblée. Cette fragmentation est le fruit de la libéralisation des activités de radiodiffusion d'une part et des progrès technologiques d'autre part qui ont réduit les coûts de préparation et d'édition des contenus. Plus récemment, le secteur a considérablement souffert du ralentissement de l'économie.

### PROFIL STRUCTUREL

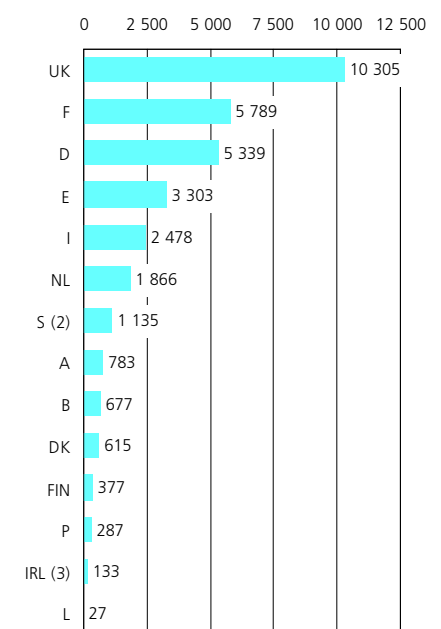
Le secteur de la publicité a généré dans l'Union européenne une valeur ajoutée de 33,1 milliards d'euros en 2000 <sup>(19)</sup>, plus de 6 % de l'ensemble des services aux entreprises. Le Royaume-Uni a été, de loin, le premier marché publicitaire de l'Union européenne, avec près d'un tiers de la valeur ajoutée générée (10,2 milliards d'euros). En outre, à l'inverse de la plupart des autres services aux entreprises, c'est la France, et non l'Allemagne, qui s'est hissée au deuxième rang du secteur de la publicité avec 5,8 milliards d'euros de valeur ajoutée, contre 5,3 milliards pour l'Allemagne. Ces résultats découlent essentiellement de la spécialisation relativement faible de l'Allemagne en publicité (plutôt que d'une forte spécialisation de la France); en effet, la publicité a représenté, en Allemagne, 4,4 % de la valeur ajoutée des services aux entreprises à comparer à une moyenne de 6,1 %. En termes relatifs, c'est l'Espagne qui a affiché le taux de spécialisation le plus élevé, la publicité ayant représenté dans ce pays 10,0 % de la valeur ajoutée des services aux entreprises. D'autres pays ont également enregistré des taux de spécialisation assez élevés : la Suède (8,8 %, 1999), l'Autriche (8,5 %) et la Finlande (8,2 %). À l'extrême opposé de ce spectre, le Luxembourg (2,0 %) a été le seul pays à déclarer un taux de spécialisation inférieur à celui de l'Allemagne mais la Belgique (4,5 %) et l'Irlande (4,7 %) se situaient aussi bien en deçà de la moyenne de l'Union européenne.

<sup>(19)</sup> S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

Le chiffre d'affaires total des entreprises de publicité de l'Union européenne s'est élevé à 121,4 milliards d'euros en 2000. Ce chiffre permet de calculer une mesure approximative du chiffre d'affaires moyen de l'Union européenne qui se situe approximativement à 331 euros par habitant (voir tableau 22.13).

Graphique 22.14

### Publicité (NACE groupe 74.4) Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)



(1) EL, non disponible.

(2) 1999.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.12

### Publicité (NACE groupe 74.4)

#### Principaux indicateurs, taux de croissance (%)

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
EU-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
B	2,1	-7,8	1,9	28,6	-2,9	-5,5	-2,1	17,8	5,6	5,2	-23,0	-3,8	9,4	8,4	11,5
DK	:	:	:	:	-0,4	:	:	:	:	-4,0	:	:	:	:	14,3
D	:	2,8	0,7	17,2	-39,8	:	:	:	:	-69,9	:	:	:	:	:
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
E	:	:	:	8,4	29,2	:	:	:	8,3	53,4	:	:	:	8,1	25,1
F	6,7	2,7	10,2	7,2	8,9	2,0	5,8	7,0	9,4	11,5	-5,9	6,8	3,5	4,7	2,2
IRL	21,9	13,7	16,4	:	:	9,3	14,6	23,3	:	:	7,8	54,1	-37,2	:	:
I	29,6	5,2	151,7	7,7	-2,0	27,1	-16,8	46,1	26,8	8,0	-4,5	1,6	29,9	17,4	1,5
L	8,6	-3,5	11,1	7,3	8,0	-5,2	-0,5	27,4	-10,0	8,4	16,3	6,0	12,4	1,6	16,5
NL	:	:	9,5	:	:	:	:	13,5	:	:	-0,9	15,5	4,0	2,6	32,6
A	:	:	-0,9	19,8	14,9	:	:	-0,2	18,4	24,3	:	:	19,4	5,1	8,2
P	:	-19,4	32,3	27,4	-34,4	:	4,0	20,4	-6,8	-3,2	:	46,6	-21,3	2,9	-20,4
FIN	10,5	6,9	24,1	6,7	7,7	5,4	15,4	17,4	4,8	14,4	11,1	-0,3	18,5	12,5	2,2
S	11,2	8,8	10,8	3,5	:	16,4	9,3	12,6	5,5	:	:	:	9,3	3,6	:
UK	7,9	35,2	6,1	14,4	19,0	:	:	6,7	40,4	42,8	:	:	:	-6,1	15,8

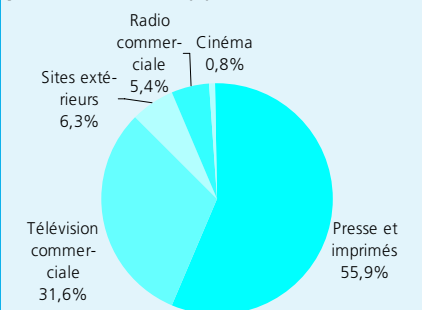
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

**Tableau 22.13**  
Dépense publicitaire moyenne, 2000  
(euros par habitant)

	Dépense publicitaire (1)
EU-15	331,1
B	436,4
DK	458,6
D	185,3
EL	:
E	404,3
F	360,4
IRL	154,6
I	204,8
L	291,0
NL	417,8
A	331,8
P	207,9
FIN	275,2
S	477,6
UK	538,6

(1) EU-15, à l'exclusion de EL; IRL, 1998; S, 1999.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs) et Démographie (theme3/demo).

**Graphique 22.15**  
Ventilation par média de la dépense publicitaire, 2000 (1)



(1) DK, les sites extérieurs comprennent les revues gratuites, les annuaires, les répertoires et les revues professionnelles.  
Source: Western European Market and Mediafact, Zenithmedia, 2001.

**Dépenses de publicité par média**

Malgré la déréglementation de la télévision et le développement de nouveaux services de radiodiffusion, la presse écrite est restée le support privilégié de diffusion d'annonces avec 55,9 % des dépenses totales de publicité en 2000, devançant la télévision commerciale (31,6 %) et la publicité sur la voie publique (6,3 %) (voir graphique 22.15).

**Tableau 22.14**  
Dépense et volume de marketing direct par habitant, 2000

	Volume par habitant (envois) (2)	Dépense par habitant (euros)
EU-15 (1)	201,7	111,8
B	106,5	70,0
DK	413,0	100,2
D	266,9	159,8
EL	:	5,4
E	21,5	75,7
F	384,0	121,9
IRL	90,8	18,7
I	26,0	45,7
L	:	:
NL	676,7	269,8
A	544,9	141,9
P	54,8	4,6
FIN	304,3	95,2
S	398,6	134,9
UK	78,1	127,4

(1) Moyenne des pays disponibles.  
(2) B, I et UK, sauf courrier non nominatif.  
Source: 2001 Survey on Direct Marketing Activities in the European Union, FEDMA.

**Marketing direct**

Le marketing direct, qui s'appuyait traditionnellement sur les techniques du mailing et de la distribution toutes-boîtes, est en train d'évoluer vers la réponse directe publiée dans la presse écrite, le télé-achat, le télé-marketing, Internet et d'autres services en ligne. Néanmoins, selon la Fédération du marketing direct européen (FEDMA), la majeure partie des dépenses de l'Union européenne en services de marketing direct était toujours consacrée, en 2000, au mailing.

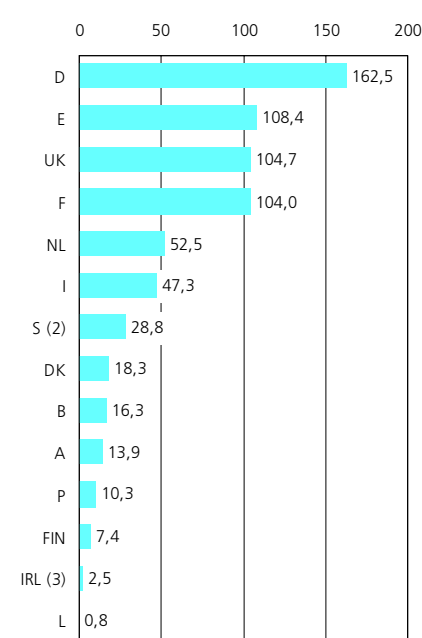
La FEDMA estime que les dépenses totales en marketing direct se sont élevées dans l'Union européenne à 43,0 milliards d'euros en 2000, soit une progression de 9 % par rapport à 1999. En termes de volume, les résidents communautaires ont reçu en moyenne 202 envois, nominatifs ou non, en 2000 (voir tableau 22.14).

**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Le secteur de la publicité a employé 677 700 personnes dans l'Union européenne en 2000 (20), soit environ 5,0 % de l'emploi total du secteur des services aux entreprises. En dépit de son faible taux de spécialisation relative par rapport à d'autres États membres en termes de valeur ajoutée, l'Allemagne a été de loin le premier employeur dans cette activité en 2000, avec quelque 162 500 personnes. Elle a été suivie de l'Espagne, du Royaume-Uni et de la France qui ont affiché des niveaux d'emploi comparables s'échelonnant entre 104 000 et 108 000 personnes. La Suède a confirmé sa spécialisation relative dans la publicité puisque ce secteur a employé 8,7 % des effectifs des services aux entreprises.

Le secteur de la publicité a été caractérisé par un coût moyen de la main-d'œuvre supérieur à la moyenne communautaire. Ce résultat s'est vérifié dans tous les pays à l'exception du Danemark, de l'Allemagne et de la Suède (21). La France et le Royaume-Uni ont enregistré le coût moyen le plus élevé, avec 41 700 et 42 600 euros par salarié respectivement, plus du double de la moyenne de l'Allemagne (20 600 euros), de l'Espagne (19 000 euros) et du Portugal (18 500 euros). Les ratios de productivité du travail ajustée des salaires ont dépassé la moyenne des services aux entreprises dans la plupart des pays, et notamment en Autriche (157,6 %), en Espagne (160,3 %) et au Royaume-Uni (231,3 %).

**Graphique 22.16**  
Publicité (NACE groupe 74.4)  
Nombre de personnes occupées, 2000  
(milliers) (1)



(1) EL, non disponible.  
(2) 1999.  
(3) 1998.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

(20) S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.  
(21) S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

## 22.6: SERVICES DE SÉLECTION DE PERSONNEL ET DE TRAVAIL TEMPORAIRE

Les activités couvertes dans ce sous-chapitre comprennent la recherche, la sélection, l'orientation et le placement de personnel et de cadres (chasseurs de têtes), que ces services s'adressent à un demandeur d'emploi ou à un employeur en quête d'effectifs (groupe 74.5 de la NACE). Les données présentées couvrent également les activités de placement de main-d'œuvre temporaire mais n'incluent pas les activités des sous-traitants de travaux agricoles ni celles des agents du monde du spectacle.

La sélection et fourniture de personnel par des agences spécialisées a été impulsée par la déréglementation du marché du travail et l'externalisation de ces services, motivée par la volonté des entreprises de trouver dans d'autres secteurs une flexibilité accrue ou un savoir-faire spécifique. Cette flexibilité accrue peut être liée à des aspects organisationnels ou opérationnels, pour répondre rapidement à des fluctuations inattendues de la demande, pour satisfaire des besoins à court terme de travailleurs ayant des aptitudes particulières ou pour combler une absence temporaire du personnel permanent. Pour les travailleurs, le travail temporaire peut aussi constituer une première étape vers un emploi permanent.

### PROFIL STRUCTUREL

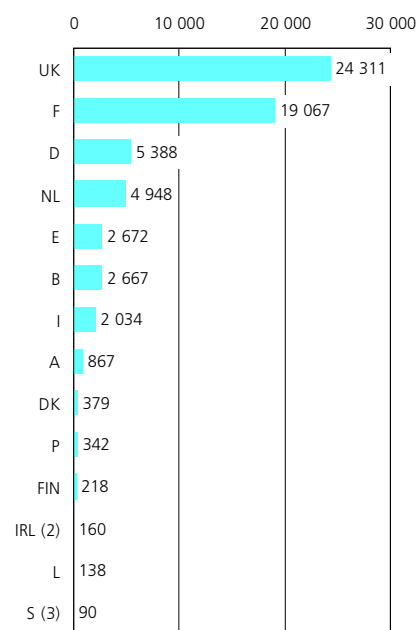
Les services de personnel ont généré une valeur ajoutée totale de 63,2 milliards d'euros dans l'Union européenne en 2000 <sup>(22)</sup>. Les parts les plus importantes reviennent au Royaume-Uni avec 24,3 milliards d'euros, et à la France (19,1 milliards). Par contre, ce secteur n'était pas aussi développé en Allemagne où la valeur ajoutée générée n'a pas dépassé 5,4 milliards d'euros. En ce qui concerne la contribution des services de personnel à la création de richesses dans l'ensemble du secteur des services aux entreprises, les pays les plus spécialisés ont été la France (21,9 % de la valeur ajoutée des services aux entreprises), la Belgique (17,7 %), les Pays-Bas (16,6 %) et le Royaume-Uni (14,7 %), et les moins spécialisés l'Allemagne (4,4 %), l'Italie (4,2 %) et la Suède (0,7 %, 1999).

À la fin des années 90, les services privés de placement étaient autorisés dans tous les États membres quoique récemment pour certains. L'importance de cette activité dans les États membres est encore étroitement liée à des spécificités historiques et juridiques. D'importantes contraintes subsistent en ce qui concerne, par exemple, la durée maximale des missions, les secteurs où le travail temporaire est interdit ou les raisons qui autorisent le recours au travail temporaire.

<sup>(22)</sup> S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

Graphique 22.17

**Sélection et fourniture de personnel (NACE groupe 74.5)**  
Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)



(1) EL, non disponible.

(2) 1998.

(3) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.15

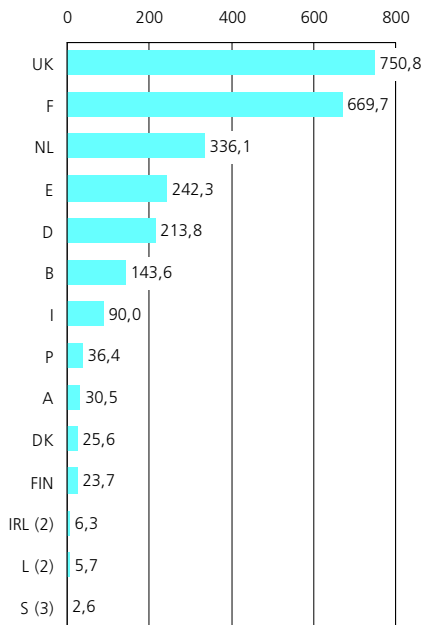
**Sélection et fourniture de personnel (NACE groupe 74.5)**  
Principaux indicateurs, taux de croissance (%)

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
EU-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
B	11,0	11,0	19,5	12,9	19,3	9,4	16,5	15,7	15,2	19,1	3,5	23,5	8,3	7,4	15,5
DK	:	:	:	:	27,0	:	:	:	:	22,2	:	:	:	:	21,2
D	:	12,0	22,2	17,7	0,8	:	:	:	:	12,6	:	:	:	:	:
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
E	:	:	:	3,7	35,7	:	:	:	3,1	39,8	:	:	:	3,2	6,8
F	1,1	17,6	27,9	14,1	19,5	-0,5	18,5	28,0	15,1	20,4	-1,9	18,3	27,8	14,1	12,9
IRL	7,1	32,9	45,6	:	:	20,0	55,8	57,3	:	:	31,7	17,2	63,0	:	:
I	:	:	792,5	39,6	60,2	:	:	879,5	96,7	77,4	:	:	623,4	215,8	109,7
L	19,2	12,7	-9,0	58,9	12,0	23,9	12,7	-12,4	63,3	12,0	10,9	27,1	18,5	:	:
NL	:	:	18,3	:	:	:	:	19,1	:	:	12,7	13,5	0,4	0,2	-1,9
A	:	:	5,5	13,5	43,3	:	:	10,6	12,1	47,5	:	:	15,6	24,1	37,2
P	:	43,4	33,2	-12,6	40,5	:	37,8	46,6	-16,1	42,1	:	33,7	41,0	-12,6	40,7
FIN	24,6	31,9	33,4	17,3	32,7	16,2	41,1	35,8	15,1	27,9	47,7	27,9	42,9	36,4	169,6
S	62,1	8,2	56,6	94,8	:	67,1	4,1	51,4	111,6	:	:	:	27,9	160,4	:
UK	22,4	39,3	52,3	15,5	23,7	:	:	29,2	22,9	23,0	:	:	:	4,7	11,7

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Graphique 22.18

**Sélection et fourniture de personnel  
(NACE groupe 74.5)  
Nombre de personnes occupées, 2000  
(milliers) (1)**



(1) EL, non disponible.

(2) 1998.

(3) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

L'activité des services de personnel est dominée par les grandes entreprises. Dans ce secteur, trois quarts (75,8 %) des personnes occupées dans l'Union européenne en 2000 (23) travaillaient pour des entreprises employant 250 personnes ou davantage. Ces grandes entreprises ont représenté près des deux tiers de la valeur ajoutée (65,2 %) du secteur. Les microentreprises de moins de 10 personnes n'ont représenté que 5,8 % de la valeur ajoutée et 3,1 % de l'emploi (24).

(23) D, EL, IRL et L, non disponibles; B et I, 1999; S, 1998.

(24) D, EL, IRL et L, non disponibles; I, 1999; B et S, 1998.

Tableau 22.16

**Répartition des dépenses pour  
travailleurs d'agence au sein de l'industrie  
manufacturière, 2000 (%) (1)**

Travail des métaux	13,7
Machines et équipements n.c.a.	12,2
Véhicules automobiles	12,2
Industrie chimique	10,1
Industrie alimentaire	8,5
Caoutchouc et plastiques	6,4
Autres matériels de transport	6,0
Machines et équipements électriques	5,6
Équipements de radio, TV et communic.	4,8
Édition et imprimerie	4,1
Autres produits minéraux non métalliques	3,3
Métallurgie	3,3
Instruments de précision	2,3
Industrie du papier	2,2
Textiles	1,5
Industrie du bois	1,5
Machines de bureau et ordinateurs	1,5
Habillement	0,4
Cuirs travaillés	0,2

(1) B, F et IRL, 1999; EL et L, non disponibles; hors divisions NACE 16, 23, 36 et 37; NL, hors groupes NACE 15.9, 32.3 et 33.1; A, hors groupes NACE 15.2 et 15.6; FIN, hors groupe NACE 15.4; UK, hors groupe NACE 15.4

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs).

**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Les services de personnel ont occupé 2,6 millions de personnes dans l'Union européenne en 2000 (25) dont plus de la moitié dans deux pays, le Royaume-Uni (750 800) et la France (669 700). Il convient cependant de souligner la particularité des chiffres de l'emploi dans ce secteur. En effet, les personnes qui réalisent des missions temporaires sont généralement considérées comme étant employées par l'agence de travail temporaire et non par le client de cette dernière. Selon la CIETT, les agences de placement occupent un membre de personnel permanent pour vingt personnes en mission temporaire ce qui permet d'estimer à 120 000 le nombre de travailleurs à temps complet des propres agences de travail temporaire.

Le secteur des services de personnel est généralement caractérisés par de faibles niveaux de productivité apparente du travail et de coût moyen de la main-d'œuvre. Les ratios de productivité du travail ajustée des salaires n'ont pas dépassé 110 % dans la plupart des pays et se sont situés en deçà des moyennes des services aux entreprises dans tous les États membres (26). Le coût moyen de la main-d'œuvre a atteint son niveau maximum en France, avec 27 100 euros par salarié, mais il s'échelonnait en général entre 10 000 et 20 000 euros dans la plupart des autres pays, au-dessous de la moyenne des services aux entreprises dans tous les États membres.

Selon les données SSE, quatre divisions de la NACE ont absorbé à elles seules, en 2000, près de la moitié des dépenses totales consacrées aux travailleurs temporaires par l'industrie manufacturière (voir tableau 22.16). Le travail des métaux (division 28 de la NACE) a été le premier utilisateur de travail temporaire avec 13,7 % du total manufacturier, suivi de près de la fabrication de machines et équipement (division 29 de la NACE) et de l'industrie automobile (division 34 de la NACE) avec 12,2 % dans les deux cas. L'industrie chimique (division 24 de la NACE) a représenté 10,1 % du total.

(25) S, 1999; L et IRL, 1998; EL, non disponible.

(26) S, 1999; L et IRL, 1998; EL, non disponible.

## 22.7: SERVICES DE SÉCURITÉ

Les services couverts dans ce sous-chapitre comprennent les activités d'enquête et de surveillance, le transport de fonds et d'objets précieux, les activités des gardes du corps, la surveillance et le gardiennage d'immeubles d'habitation, de bureaux et d'usines ainsi que les activités de conseil en matière de sécurité (groupe 74.6 de la NACE). L'installation de systèmes d'alarme n'est pas ici prise en compte.

## PROFIL STRUCTUREL

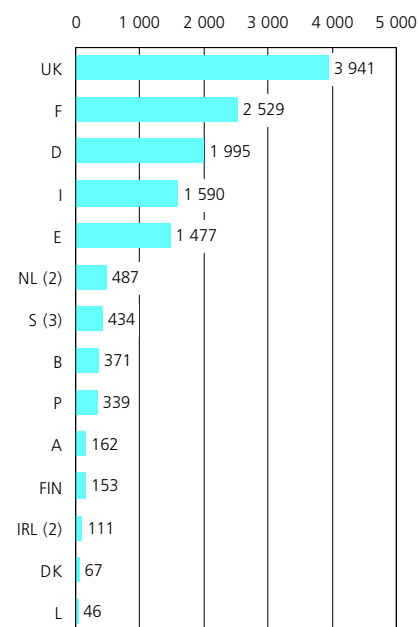
C'est au Royaume-Uni que le secteur des services de sécurité a été le plus important dans l'Union européenne en 2000, avec une valeur ajoutée de 3,9 milliards d'euros, supérieur de 50 % au résultat de la France (2,5 milliards) et de près du double celui de l'Allemagne (2,0 milliards d'euros). Ces trois pays totalisaient près des deux tiers des 13,7 milliards d'euros de valeur ajoutée générés par les entreprises de sécurité dans l'Union européenne en 2000 <sup>(27)</sup>. Pendant la seconde moitié des années 90, ce secteur s'est généralement développé à un rythme semblable, ou légèrement inférieur, à la moyenne des services aux entreprises dans la plupart des pays disposant de séries chronologiques suffisamment longues. Au Royaume-Uni par exemple, la valeur ajoutée au coût des facteurs a augmenté de 16,0 % par an entre 1997 et 2000 (à prix courants), à rapprocher de la moyenne de 17,2 % des services aux entreprises. En France, le taux de croissance annuel a été de 6,5 % entre 1996 et 2000, contre 10,1 % dans les services aux entreprises. Par contre, les services de sécurité se sont développés plus vite que les services aux entreprises en Belgique (5,1 % contre 2,2 % sur la période 1995-2000), au Portugal (25,3 % contre 14,4 % entre 1997 et 2000) et en Finlande (12,7 % contre 6,9 % entre 1995 et 2000).

<sup>(27)</sup> S, 1999; NL et IRL, 1998; EL, non disponible.

Graphique 22.19

Enquêtes et sécurité  
(NACE groupe 74.6)

Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)



(1) EL, non disponible.

(2) 1998.

(3) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.17

## Enquêtes et sécurité (NACE groupe 74.6)

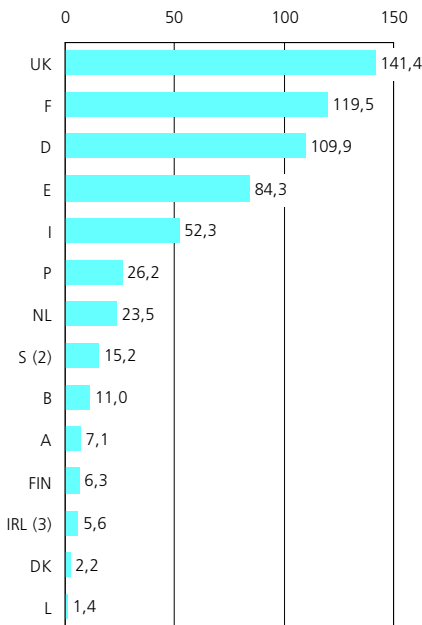
Principaux indicateurs, taux de croissance (%)

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
EU-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
B	5,9	-4,5	13,6	7,9	2,3	9,2	-3,1	9,0	4,7	6,1	11,8	-5,7	13,1	-0,9	5,8
DK	:	:	:	:	21,6	:	:	:	:	18,5	:	:	:	:	18,1
D	:	0,7	7,5	13,2	-13,5	:	:	:	:	-18,5	:	:	:	:	:
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
E	:	:	:	:	10,2	:	:	:	:	7,7	:	:	:	:	1,7
F	8,6	1,6	9,4	9,9	9,8	6,1	1,5	8,9	10,0	5,7	3,3	4,2	2,3	7,0	13,5
IRL	24,8	14,1	-6,6	:	:	25,0	27,9	-9,2	:	:	17,1	10,8	0,8	:	:
I	:	:	5,5	3,3	6,0	:	:	29,5	0,0	3,9	:	:	0,9	4,0	7,1
L	1,6	6,2	7,6	7,5	17,9	4,3	5,0	11,7	3,2	18,2	10,1	9,6	4,5	11,2	8,6
NL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	4,0	12,6	10,7	8,5	29,5
A	:	:	-4,2	14,6	10,9	:	:	-6,3	11,8	9,9	:	:	5,7	1,5	13,0
P	:	1,8	25,5	21,3	12,9	:	-4,0	35,3	26,9	14,4	:	-3,5	21,2	21,6	9,9
FIN	5,8	12,8	13,4	17,4	19,6	3,8	10,9	11,5	18,7	19,1	14,3	6,0	9,6	17,3	27,3
S	16,9	4,3	8,0	10,1	:	18,0	7,6	8,9	8,3	:	:	:	-3,2	14,5	:
UK	22,9	45,8	8,5	21,7	20,5	:	:	10,2	19,5	18,5	:	:	:	6,5	-1,6

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Graphique 22.20

**Enquêtes et sécurité  
(NACE groupe 74.6)  
Nombre de personnes occupées, 2000  
(milliers) (1)**



(1) EL, non disponible.

(2) 1999.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.18

**Principaux indicateurs des services de transport de fonds en Europe, 2000**

<b>Transport de fonds</b>	
Nombre d'entreprises	367
Nombre de personnes occupées	33 810
Nombre de véhicules	10 735
<b>Traitement des fonds</b>	
Nombre de centres	607
Nombre de personnes occupées	11 930

Source: ESTA.

En termes relatifs, les services de sécurité ont contribué à hauteur de 2,4 % à la valeur ajoutée générée par les services aux entreprises. Ce secteur était plus développé, toujours en termes relatifs, au Portugal et en Espagne où il représentait respectivement 6,9 % et 4,5 % de la valeur ajoutée totale des services aux entreprises. A l'inverse, il n'en représentait que 0,8 % au Danemark.

Les microentreprises employant moins de dix personnes n'ont représenté que 5,3 % de la valeur ajoutée et 5,5 % des effectifs des services de sécurité (28), le poids de ces entreprises étant bien inférieur aux moyennes relevées dans le secteur communautaire des services aux entreprises.

*Transport de fonds*

L'Association européenne du transport et convoyage de valeurs (ESTA) estime que l'Union européenne comptait 367 entreprises de transport de fonds en 2000 (voir tableau 22.18). Ce chiffre modeste est révélateur du fait que le marché est relativement concentré dans la majorité des États membres, à l'exception de l'Italie et de l'Allemagne. Les entreprises de transport de fonds occupaient un peu plus de 33 800 personnes en 2000 et disposaient d'une flotte de près de 11 000 véhicules blindés.

(28) B, D, EL, IRL, I, L et NL, non disponibles; S, 1999.

**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Les services de sécurité occupaient 606 100 personnes dans l'Union européenne en 2000 (29), dont une large majorité au Royaume-Uni (141 400), en France (119 500) et en Allemagne (109 900), seuls pays employant plus de 100 000 personnes.

Les services de sécurité ont représenté 4,5 % de l'emploi dans les services aux entreprises, deux points de pourcentage de plus que la contribution de ce secteur à la valeur ajoutée générée par les services aux entreprises dans leur ensemble.

En termes de productivité du travail ajustée des salaires, les services de sécurité se situaient à la queue des autres services aux entreprises, avec des ratios inférieurs à 120 % dans tous les États membres pour lesquels des données étaient disponibles (30), à l'exception du Royaume-Uni qui affichait le ratio le plus élevé de l'Union européenne (125,5 %).

Le coût de la main-d'œuvre s'est généralement établi entre 16 000 et 30 000 euros par salarié. Seuls la Belgique (32 800 euros) d'un côté et le Portugal (11 300 euros) de l'autre se situaient hors de cette fourchette.

(29) S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

(30) S, 1999; NL et IRL, 1998; EL, non disponible.

(31) S, 1999; NL et IRL, 1998; EL, non disponible.

## 22.8: ACTIVITÉS DE NETTOYAGE

Les activités de nettoyage regroupent le nettoyage intérieur de bâtiments de tous types, y compris les bureaux, les hôpitaux, les usines et les immeubles à appartements, le nettoyage des moyens de transport en commun, le nettoyage des vitres, le ramonage des cheminées ainsi que les activités de désinfection et de destruction des parasites (groupe 74.7 de la NACE). Ce groupe de la NACE exclut la protection phytosanitaire dans l'agriculture, le nettoyage à la vapeur, le sablage et les activités analogues concernant les parties extérieures des bâtiments, ainsi que les activités des gens de maison.

Le secteur des activités de nettoyage constitue l'un des premiers services intéressés par le phénomène d'externalisation dont il a été un grand bénéficiaire. De plus, les entreprises de nettoyage ont souvent diversifié leurs activités vers la prestation d'autres services liés à l'environnement de travail, comme la gestion des déchets et l'entretien des espaces verts. En offrant à leurs clients une gamme de services plus étendue, elles leur permettent de réduire le nombre de contrats de sous-traitance à gérer.

## PROFIL STRUCTUREL

Le secteur du nettoyage a généré 32,9 milliards d'euros de valeur ajoutée dans l'Union européenne en 2000 <sup>(32)</sup>, soit à peu près 6 % du total des services aux entreprises. L'Allemagne a, de loin, fourni la plus forte contribution avec 7,7 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2000. L'Italie avec 5,2 milliards d'euros, la France (4,9 milliards) et le Royaume-Uni (4,8 milliards) ont fourni les contributions secondaires.

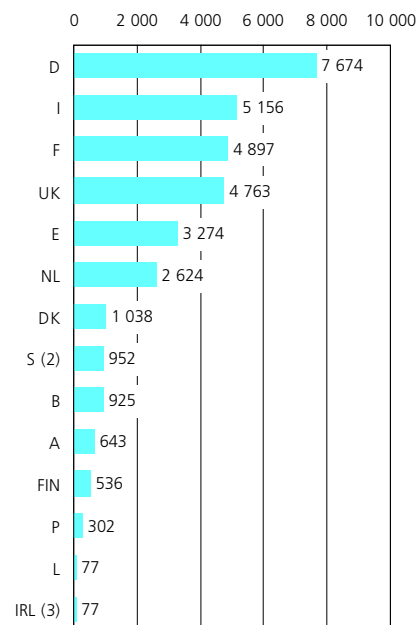
En termes relatifs, trois pays ont un degré de spécialisation important dans ce secteur. En Italie, les services de nettoyage ont représenté 10,8 % de la valeur ajoutée totale des services aux entreprises. En Finlande, cette part a été de 11,7 % et au Danemark elle a atteint 12,0 %. Le Royaume-Uni et l'Irlande ont été les pays les moins spécialisés puisque les activités de nettoyage n'y représentaient que 2,9 % et 2,7 % respectivement de la valeur ajoutée générée par le secteur des services aux entreprises.

Les données ventilées par classe de taille des effectifs indiquent que, dans ce secteur, les grandes entreprises jouent un rôle plus important que dans les services aux entreprises en général. De fait, les entreprises occupant 250 personnes ou plus ont contribué pour plus de la moitié (51,3 %) à la valeur ajoutée et à l'emploi (54,6 %) en 2000 <sup>(33)</sup>.

<sup>(32)</sup> S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

<sup>(33)</sup> D, EL, IRL, I, L et NL, non disponibles; S, 1999.

Graphique 22.21

Activités de nettoyage (NACE groupe 74.7)  
Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)

(1) EL, non disponible.

(2) 1999.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.19

## Activités de nettoyage (NACE groupe 74.7)

## Principaux indicateurs, taux de croissance (%)

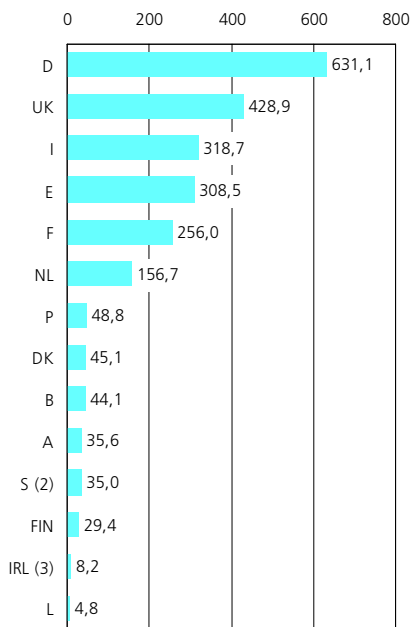
	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
EU-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
B	8,3	-5,8	15,3	4,8	13,6	1,1	-2,1	11,2	3,2	10,7	0,4	2,4	9,9	-0,7	5,7
DK	:	:	:	:	12,6	:	:	:	:	6,7	:	:	:	:	9,0
D	:	-2,4	0,8	3,5	-4,9	:	:	:	:	-13,2	:	:	:	:	:
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
E	:	:	:	8,1	15,2	:	:	:	10,3	13,8	:	:	:	5,1	9,7
F	15,8	0,5	4,4	8,0	7,7	11,7	-0,4	4,7	9,5	6,5	-7,7	0,9	-3,7	6,2	11,0
IRL	43,1	37,4	1,7	:	:	27,5	50,0	7,3	:	:	41,1	11,4	-11,9	:	:
I	14,1	13,2	19,6	6,2	8,1	-43,0	6,1	22,8	-3,5	12,0	9,0	3,3	15,6	4,8	7,8
L	11,7	-10,6	9,3	5,2	10,6	5,2	2,5	-0,2	13,3	10,4	5,5	6,9	8,8	7,8	9,4
NL	:	:	2,9	:	:	:	:	2,2	:	:	2,5	-0,9	5,6	-0,7	9,0
A	:	:	3,1	8,1	4,7	:	:	3,8	8,6	0,1	:	:	4,2	0,0	-0,6
P	:	77,0	-47,3	38,9	-4,4	:	10,3	-0,4	22,1	7,4	:	4,6	2,8	1,5	13,0
FIN	-6,5	17,2	10,4	4,5	23,8	-7,8	17,4	10,3	1,9	26,9	-19,1	50,0	14,3	12,2	14,4
S	16,0	-7,4	13,7	9,8	:	19,9	-7,2	16,3	10,4	:	:	:	4,5	1,8	:
UK	1,6	38,1	-2,4	16,5	9,3	:	:	-6,7	16,5	11,1	:	:	:	-0,3	2,6

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).



Graphique 22.22

**Activités de nettoyage (NACE groupe 74.7)**  
**Nombre de personnes occupées, 2000**  
**(milliers) (1)**



(1) EL, non disponible.

(2) 1999.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

### EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Il convient d'interpréter avec prudence les chiffres de l'emploi et de la productivité apparente du travail dans ce secteur en raison de l'importance du travail à temps partiel, qui peut varier d'un pays à l'autre et au fil du temps. Les données relatives à l'emploi ne sont en général pas corrigées et traduites en équivalents plein temps, ce qui affecte la mesure du niveau d'emploi et abaisse artificiellement le coût moyen de la main-d'œuvre et la productivité apparente du travail. En outre, plusieurs États membres ont mis en place des politiques qui permettent aux employeurs de recruter sur la base de contrats assortis d'avantages sur le plan des impôts ou des cotisations sociales (et prévoyant généralement des salaires relativement bas pour un nombre limité d'heures de travail hebdomadaires).

Le secteur du nettoyage employait 2,4 millions de personnes dans l'Union européenne en 2000 <sup>(34)</sup>, ce qui représentait une part substantielle (17,3 %) des effectifs des services aux entreprises, soit près du triple de la contribution de ce secteur à la valeur ajoutée des services aux entreprises. Un quart environ de ces effectifs travaillait en Allemagne (quelque 631 100 personnes), 200 000 de plus qu'au Royaume-Uni (428 900 salariés). L'Italie et la France ont affiché quant à elles des niveaux d'emploi comparables, 318 700 et 308 500 personnes occupées respectivement.

<sup>(34)</sup> S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

Le coût moyen de la main-d'œuvre a été relativement faible dans les activités de nettoyage par rapport aux autres services aux entreprises. Il atteignait un maximum de 24 700 euros par salarié en Suède (1999) et un minimum de 5 600 euros au Portugal, la plupart des pays se situant entre 10 000 euros (Espagne) et 18 600 euros (Belgique). Les ratios de productivité du travail ajustée des salaires étaient aussi nettement inférieurs à la moyenne des services aux entreprises dans tous les pays pour lesquels des données étaient disponibles <sup>(35)</sup>. Ils n'ont pas dépassé 115 % dans la plupart des pays, à l'exception du Royaume-Uni (131,0 %) et de Irlande (137,2 %) où les valeurs étaient nettement plus élevées. Le Luxembourg et l'Allemagne se situaient au bas de cette échelle, avec des ratios de 102,0 % et 101,6 % respectivement.

<sup>(35)</sup> S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

## 22.9: SERVICES DIVERS FOURNIS PRINCIPALEMENT AUX ENTREPRISES

Les services divers fournis principalement aux entreprises correspondent au groupe 74.8 de la NACE. Ils regroupent des services tels que les activités photographiques, le conditionnement à façon, le secrétariat, la traduction et le routage. En outre, ce groupe de la NACE couvre également les activités suivantes : le recouvrement de factures, l'évaluation de la solvabilité, les activités d'expertise, la création de modèles, l'émission de coupons de réduction et de timbres-primés, les activités des décorateurs d'intérieurs, les activités des organisateurs de foires et d'expositions et les activités exercées par des agents pour le compte d'artistes.

### PROFIL STRUCTUREL

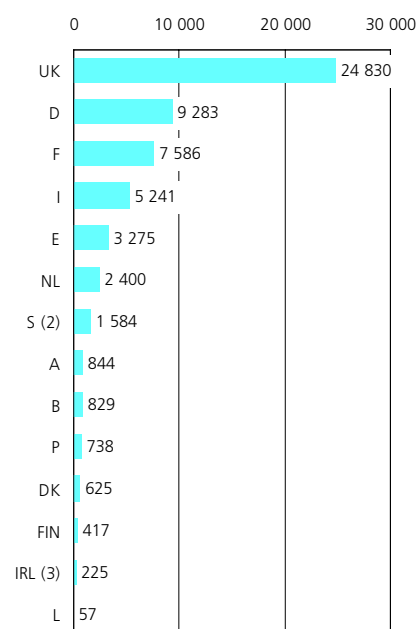
La nature résiduelle de ce groupe de la NACE en fait un secteur très hétérogène. Pour autant, ce groupe d'activités est devenu une composante non négligeable du secteur des services aux entreprises avec 57,9 milliards d'euros en 2000 <sup>(36)</sup>, soit un dixième des richesses totales générées par ce secteur dans l'Union européenne (plus que la publicité ou le nettoyage). Ce chiffre élevé se doit en grande partie aux résultats déclarés par le Royaume-Uni où 24,8 milliards d'euros de valeur ajoutée ont été apportés par les services divers fournis principalement aux entreprises en 2000, ce qui représente une part très importante (42,9 %) du total communautaire. L'Allemagne (9,3 milliards d'euros) et la France (7,6 milliards) ont apporté des contributions secondaires. L'importance de ce secteur au Royaume-Uni se vérifie également en termes relatifs puisqu'il a représenté 15,0 % de la valeur ajoutée générée par les services aux entreprises, soit cinq points de pourcentage de plus que la moyenne de l'Union européenne. Au Portugal (14,9 %) et en Suède (12,3 %, 1999), ce secteur a aussi représenté une part élevée de la valeur ajoutée des services aux entreprises.

<sup>(36)</sup> S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible..

Graphique 22.23

### Services aux entreprises divers (NACE groupe 74.8)

Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)



(1) EL, non disponible.

(2) 1999.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.20

### Services aux entreprises divers (NACE groupe 74.8) Principaux indicateurs, taux de croissance (%)

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
EU-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
B	16,7	-4,4	12,3	-1,9	18,0	-20,0	20,7	20,3	-13,2	21,1	-6,0	8,6	9,0	-4,7	15,6
DK	:	:	:	:	10,6	:	:	:	:	22,3	:	:	:	:	8,3
D	:	1,4	-2,2	3,0	-44,0	:	:	:	:	-72,3	:	:	:	:	:
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
E	:	:	:	:	20,8	:	:	:	:	12,7	:	:	:	:	14,2
F	11,7	2,4	6,8	9,8	10,9	-8,0	-0,2	5,6	11,2	5,4	-21,4	-0,5	1,7	5,2	8,1
IRL	17,4	28,0	32,4	:	:	35,1	27,7	7,0	:	:	17,7	-2,7	25,9	:	:
I	:	-3,3	-18,4	33,8	-5,7	:	-8,5	11,0	-4,7	-2,0	:	12,0	2,7	-13,9	3,2
L	19,6	30,0	1,0	1,2	32,0	90,4	5,9	-23,1	10,9	28,0	21,6	6,5	24,3	3,2	21,7
NL	:	:	5,8	:	:	:	:	5,3	:	:	12,2	8,6	-9,1	-1,1	42,8
A	:	:	13,3	-2,7	43,8	:	:	8,6	-2,9	52,9	:	:	13,1	6,0	39,4
P	:	-7,1	52,6	82,7	-43,3	:	-13,7	-13,9	123,6	-6,2	:	-3,5	0,4	3,0	7,3
FIN	11,0	8,1	16,2	21,1	3,6	16,7	7,8	18,1	7,0	6,1	-0,9	9,0	15,7	20,3	-9,3
S	18,7	5,5	23,1	29,0	:	20,1	15,2	25,4	34,1	:	:	:	26,0	17,8	:
UK	4,7	24,3	-2,3	17,1	19,1	:	:	-1,1	17,1	27,4	:	:	:	6,7	5,0

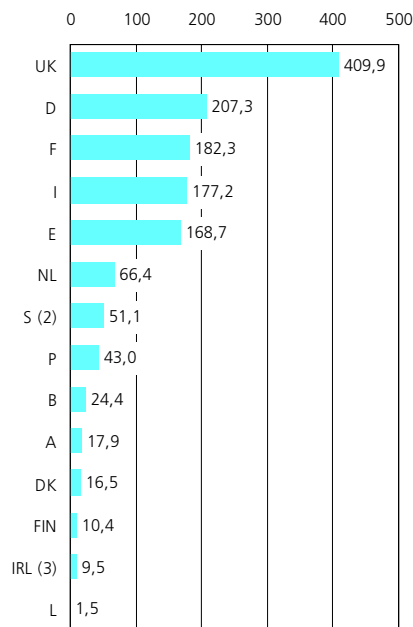
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Dans la seconde moitié des années 90, l'évolution de la valeur ajoutée de ce secteur composite a enregistré des taux de croissance à deux chiffres dans la plupart des pays pour lesquels des données étaient disponibles <sup>(37)</sup>. En Suède où le secteur s'est développé le plus vite, la valeur ajoutée a plus que doublé entre 1995 et 1999, passant de 680 millions d'euros à 1,6 milliard, soit un taux de croissance moyen annuel de 23,5 %. La Belgique et la France ont connu quant à elles des rythmes de croissance plus lents, la valeur ajoutée y ayant augmenté de 4,4 % et de 2,6 % par an respectivement, tandis que l'Italie était le seul pays à faire état d'un recul de la place de ce secteur, avec 5,5 milliards d'euros en 1996 et 5,2 milliards en 2000.

Les microentreprises (employant moins de dix personnes) ont le plus fortement contribué à la valeur ajoutée (35,3 %) et à l'emploi (40,9 %) de ce secteur en 2000 <sup>(38)</sup>, dans des proportions dépassant celles observées dans le secteur des services aux entreprises en général.

<sup>(37)</sup> Séries chronologiques d'au moins trois ans disponibles pour B, E, F, I, L, NL, A, P, FIN, S et UK.  
<sup>(38)</sup> B, D, EL, IRL, I et L, non disponibles; S, 1999.

**Graphique 22.24**  
**Services aux entreprises divers**  
**(NACE groupe 74.8)**  
**Nombre de personnes occupées, 2000**  
**(milliers) (1)**



(1) EL, non disponible.  
 (2) 1999.  
 (3) 1998.  
 Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Un dixième des personnes travaillant dans le secteur des services aux entreprises dans l'Union européenne en 2000 <sup>(39)</sup> étaient employées dans les services divers fournis principalement aux entreprises, soit 1,4 million de personnes. Compte tenu de la taille de ce secteur au Royaume-Uni en termes de valeur ajoutée, ce pays a naturellement été aussi le premier employeur dans ce domaine, occupant 409 850 personnes, près de deux fois plus qu'en Allemagne (207 336). La Suède et le Portugal ont indiqué quant à eux que le secteur des services divers fournis principalement aux entreprises a occupé une place importante représentant 15,6 % et 17,9 % respectivement de l'emploi total du secteur des services aux entreprises.

L'évolution de l'emploi à la fin des années 90 n'a pas été aussi dynamique que celle de la valeur ajoutée, même si elle a suivi une tendance nettement positive <sup>(40)</sup>. Tel a été particulièrement le cas de l'Espagne, où le nombre de personnes occupées a augmenté à un rythme annuel moyen de 11,5 % entre 1995 et 2000, et au Luxembourg où ce taux a atteint 13,8 % par an. Au Portugal (1,7 % par an) et en Italie (0,6 % par an) les niveaux d'emploi ont été par contre relativement stables.

Le coût de la main-d'œuvre de la plupart des pays s'est échelonné entre 27 100 euros par salarié (Pays-Bas) et 37 000 euros (Luxembourg) <sup>(41)</sup> et a dépassé la moyenne des services aux entreprises. Néanmoins, la productivité apparente du travail s'est située presque partout en deçà de la moyenne des services aux entreprises, et il en a été de même pour les ratios de productivité du travail ajustée des salaires. Un groupe de sept pays a déclaré des ratios de productivité particulièrement faibles, entre 100 % et 120 % : le Luxembourg (99,8 %), la Suède (100,5 %), l'Italie et le Portugal (105,8 % l'un et l'autre). Un deuxième groupe de pays affichait des ratios de productivité entre 130 % et 140 % : l'Irlande (131,5 %), le Danemark (131,9 %), les Pays-Bas (133,1 %), la Finlande (133,9 %) et l'Autriche (139,5 %). L'Allemagne (147,3 %) et le Royaume-Uni (188,5 %) ont été les seuls États membres à enregistrer des ratios de productivité du travail beaucoup plus élevés.

<sup>(39)</sup> S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.  
<sup>(40)</sup> Séries historiques de trois ans au moins disponibles pour B, E, F, I, L, NL, A, P, FIN, S et UK.  
<sup>(41)</sup> S, 1999; IRL, 1998; EL, non disponible.

Tableau 22.21

**Location sans opérateur (NACE division 71)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Nombre d'entreprises (unités)</b>	2 470	2 526	10 965	:	18 671	22 611	1 435	12 543	222	4 345	1 660	2 193	1 109	4 936	15 058
<b>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</b>	4 319	1 287	22 500	:	6 821	18 394	626	3 791	333	7 018	2 380	1 694	562	2 368	25 967
<b>Nombre de personnes occupées (milliers)</b>	10	8	73	:	65	79	7	29	1	31	8	10	3	12	178
<b>Valeur ajoutée (millions d'euros)</b>	1 694	527	10 808	:	3 424	9 507	273	1 329	137	2 255	1 530	1 133	268	1 034	14 762
<b>Achats de biens et services (millions d'euros)</b>	2 557	792	10 405	:	3 320	10 142	363	2 553	192	4 736	844	548	308	1 395	10 943
<b>Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)</b>	263	163	2 026	:	939	2 309	100	345	25	630	199	125	85	325	4 190
<b>Investissements bruts corporels (millions d'euros)</b>	2 994	498	10 026	:	3 156	11 559	204	2 357	:	3 168	1 824	2 100	262	839	11 672
<b>Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)</b>	168,4	66,7	147,9	:	53,0	119,7	37,4	46,5	196,6	72,3	200,1	118,0	87,2	83,8	83,0
<b>Productivité du travail ajustée des salaires (%)</b>	486,8	276,1	426,2	:	280,3	374,9	224,9	183,7	484,2	271,9	648,2	761,9	291,7	232,2	325,1
<b>Taux brut d'exploitation (%)</b>	33,1	28,3	39,0	:	36,4	39,1	27,7	26,0	33,6	23,2	55,9	59,5	32,6	30,0	40,7

(1) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.22

**Location sans opérateur (NACE division 71)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI (1)	TR
<b>Nombre d'entreprises (unités)</b>	522	:	4 295	161	205	302	355	:	4 964	392	227	344	:
<b>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</b>	12	:	259	24	134	42	23	:	710	65	77	22	:
<b>Nombre de personnes occupées (milliers) (2)</b>	1	:	7	1	3	2	1	:	16	2	2	:	:
<b>Valeur ajoutée (millions d'euros)</b>	5	:	86	10	65	27	9	:	592	35	29	6	:
<b>Achats de biens et services (millions d'euros)</b>	8	:	174	15	68	22	15	:	253	32	49	14	:
<b>Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)</b>	1	:	32	3	16	9	4	:	62	9	7	4	:
<b>Investissements bruts corporels (millions d'euros)</b>	1	:	85	9	55	13	7	:	561	37	20	0	:
<b>Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (2)</b>	3,7	:	11,7	13,5	24,3	17,3	6,8	:	12,2	14,1	17,5	:	:
<b>Productiv. du travail ajustée des salaires (%) (2)</b>	303,6	:	171,7	334,8	404,6	312,4	210,4	:	196,9	319,3	418,1	:	:
<b>Taux brut d'exploitation (%)</b>	31,5	:	20,7	28,7	36,5	45,0	24,6	:	74,6	40,5	28,5	7,4	:

(1) 1999. (2) PL, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_cc).

Tableau 22.23

**Recherche et développement (NACE division 73)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	323	271	2 795	:	3 191	2 418	115	8 995	19	1 720	100	37	239	2 117	2 801
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	647	417	3 665	:	798	4 190	46	1 707	265	3 429	287	10	620	1 552	7 831
Nombre de personnes occupées (milliers)	5	5	56	:	15	29	0	22	2	36	3	0	2	11	84
Valeur ajoutée (millions d'euros)	404	205	2 525	:	498	1 532	21	982	159	1 490	133	4	55	481	2 695
Achats de biens et services (millions d'euros)	340	219	2 426	:	553	2 929	25	969	131	2 031	212	7	570	1 181	5 075
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	301	224	2 285	:	341	1 400	8	501	144	1 242	119	5	70	572	4 271
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	65	49	1 033	:	81	264	2	135	:	207	26	3	8	122	1 338
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	77,6	45,1	45,1	:	32,9	53,7	47,5	44,1	80,7	41,9	51,2	19,0	29,2	42,1	32,1
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	125,6	91,2	103,8	:	119,6	109,3	206,4	109,1	111,0	113,6	108,1	63,0	74,5	74,9	62,0
Taux brut d'exploitation (%)	16,0	-4,6	6,6	:	19,7	3,1	27,8	28,2	6,0	7,2	4,8	-10,2	-2,4	-5,8	-20,1

(1) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.24

**Recherche et développement (NACE division 73)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI (1)	TR
Nombre d'entreprises (unités)	77	:	323	37	143	118	94	:	798	329	119	594	:
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	11	:	141	3	116	20	6	:	1 016	160	176	56	:
Nombre de personnes occupées (milliers) (2)	2	:	7	0	4	3	1	:	59	34	7	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	5	:	56	1	42	13	2	:	605	93	39	27	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	8	:	87	2	65	10	4	:	467	154	118	32	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	4	:	52	1	29	10	2	:	536	70	46	25	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	1	:	17	1	5	4	1	:	122	32	9	11	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (2)	2,4	:	8,2	5,0	11,3	4,1	4,5	:	8,6	2,7	5,2	:	:
Productiv. du travail ajustée des salaires (%) (2)	117,2	:	105,5	123,0	140,3	123,1	127,2	:	109,8	115,1	83,3	:	:
Taux brut d'exploitation (%)	7,9	:	3,3	11,8	10,8	11,9	10,7	:	6,7	14,1	-4,2	4,8	:

(1) 1999. (2) PL, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_cc).

Tableau 22.25

**Services fournis principalement aux entreprises (NACE division 74)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (2)	UK
<b>Nombre d'entreprises (unités)</b>	64 303	30 730	237 707	:	307 386	307 673	11 644	572 672	4 075	89 465	29 977	36 611	27 693	96 375	303 451
<b>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</b>	32 835	15 029	173 376	:	60 205	186 066	4 584	91 097	1 853	54 688	16 574	9 235	8 577	26 553	253 571
<b>Nombre de personnes occupées (milliers) (3)</b>	372	199	2 391	:	1 417	1 937	77	1 446	23	1 031	203	230	129	302	3 032
<b>Valeur ajoutée (millions d'euros)</b>	12 966	7 933	107 937	:	29 270	75 998	2 539	45 457	1 038	26 051	7 567	3 815	4 272	11 304	148 433
<b>Achats de biens et services (millions d'euros)</b>	20 004	7 665	71 466	:	31 944	113 613	2 046	45 929	791	28 987	8 298	5 490	4 562	16 356	104 042
<b>Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)</b>	9 091	5 521	53 825	:	18 069	65 363	1 255	17 707	0	17 810	5 300	2 552	2 996	9 254	79 409
<b>Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)</b>	2 291	660	7 959	:	3 338	8 656	167	3 301	:	2 022	767	766	304	1 644	11 354
<b>Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (3)</b>	34,8	39,9	45,1	:	20,7	39,2	33,0	31,4	34,4	25,3	37,3	16,6	33,2	37,4	49,0
<b>Productiv. du travail ajustée des salaires (%) (3)</b>	116,0	128,6	167,7	:	131,7	114,7	169,0	139,7	121,8	126,4	122,1	132,2	131,9	97,8	169,6
<b>Taux brut d'exploitation (%)</b>	11,8	16,1	31,2	:	18,6	5,7	28,0	30,5	56,0	15,1	13,7	13,7	14,9	7,7	27,2

(1) 1998. (2) 1999. (3) L, 1998. (4) NL, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.26

**Services fournis principalement aux entreprises (NACE division 74)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI (1)	TR
<b>Nombre d'entreprises (unités)</b>	14 279	:	151 964	3 237	4 662	2 874	4 581	:	191 146	12 171	3 972	17 223	:
<b>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</b>	573	:	6 263	442	2 713	408	367	:	13 924	1 260	1 158	2 236	:
<b>Nombre de personnes occupées (milliers) (2)</b>	79	:	291	23	94	21	25	:	427	139	49	:	:
<b>Valeur ajoutée (millions d'euros)</b>	144	:	1 883	166	811	259	153	:	6 682	477	398	632	:
<b>Achats de biens et services (millions d'euros)</b>	462	:	4 326	276	1 350	183	216	:	7 795	868	754	1 548	:
<b>Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)</b>	106	:	1 217	116	517	84	105	:	2 278	293	255	478	:
<b>Investissements bruts corporels (millions d'euros)</b>	108	:	331	30	159	34	42	:	689	118	251	88	:
<b>Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (2)</b>	1,8	:	6,5	7,2	8,6	12,1	6,0	:	10,0	3,4	8,2	:	:
<b>Productiv. du travail ajustée des salaires (%) (2)</b>	97,1	:	96,2	137,7	156,4	303,9	127,6	:	153,9	120,0	152,4	:	:
<b>Taux brut d'exploitation (%)</b>	6,7	:	10,6	11,3	10,8	42,9	13,0	:	31,6	14,7	12,4	6,9	:

(1) 1999. (2) PL, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_cc).

Tableau 22.27

**Activités juridiques, comptables, de conseil et de gestion; holdings  
(NACE groupe 74.1)**

Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (2)	UK
Nombre d'entreprises (unités)	30 710	10 879	90 323	:	131 857	145 557	6 070	235 320	2 207	39 635	10 012	10 034	10 746	39 292	120 690
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	15 710	5 040	72 110	:	15 008	76 316	1 962	32 521	909	14 736	4 769	2 566	2 467	9 892	81 654
Nombre de personnes occupées (milliers)	93	55	647	:	320	385	32	466	8	280	55	45	24	94	822
Valeur ajoutée (millions d'euros)	5 795	3 209	52 532	:	9 447	24 339	1 380	19 729	505	9 306	2 757	1 257	1 274	3 956	56 135
Achats de biens et services (millions d'euros)	9 887	2 118	23 703	:	5 827	55 556	585	12 827	406	5 590	2 017	1 367	1 332	6 660	24 737
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	3 577	1 922	19 594	:	4 650	19 786	544	5 687	278	5 848	1 615	683	778	3 442	26 705
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	1 360	299	3 967	:	1 134	5 183	61	1 176	:	569	340	174	84	898	3 582
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	62,0	58,8	81,2	:	29,5	63,2	42,9	42,4	66,6	33,2	50,4	28,1	52,4	42,1	68,3
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	103,1	145,9	222,1	:	128,9	120,9	198,2	156,8	154,3	123,8	137,6	163,2	139,8	85,8	177,7
Taux brut d'exploitation (%)	14,1	25,5	45,7	:	32,0	6,0	42,6	43,2	24,9	23,5	23,9	22,3	20,1	5,2	36,0

(1) 1998. (2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.28

**Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques  
(NACE groupes 74.2 et 74.3)**

Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (2)	UK
Nombre d'entreprises (unités)	14 824	6 050	74 140	:	79 679	67 261	2 249	200 695	835	14 440	9 520	4 224	6 729	23 014	57 838
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	4 428	4 090	37 406	:	11 911	32 495	924	17 011	335	10 103	4 948	1 400	2 490	6 567	42 098
Nombre de personnes occupées (milliers)	40	37	420	:	185	221	13	295	4	115	43	20	27	75	374
Valeur ajoutée (millions d'euros)	1 702	2 000	25 726	:	5 822	11 792	452	9 229	189	4 906	1 512	550	1 299	3 154	24 148
Achats de biens et services (millions d'euros)	2 887	2 155	11 642	:	6 276	20 842	475	7 048	128	5 322	2 736	868	1 264	3 647	18 104
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	1 075	1 570	13 499	:	2 851	10 071	267	2 190	129	3 503	1 341	307	934	2 590	13 561
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	386	131	1 348	:	560	1 043	37	781	:	251	187	236	80	333	1 593
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	43,0	54,4	61,3	:	31,5	53,4	36,1	31,3	50,2	42,5	35,0	27,1	47,6	41,9	64,6
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	92,4	114,4	153,1	:	125,1	116,4	138,0	95,4	125,9	106,6	86,6	156,1	128,2	100,1	154,8
Taux brut d'exploitation (%)	14,2	10,5	32,7	:	24,9	5,3	20,0	41,4	17,6	13,9	3,5	17,4	14,7	8,6	25,1

(1) 1998. (2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.29

**Publicité (NACE groupe 74.4)**

Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (2)	UK
Nombre d'entreprises (unités)	5 651	2 441	20 787	:	16 259	20 777	298	16 937	271	11 170	3 553	2 202	2 659	10 723	12 409
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	4 474	2 449	15 235	:	16 143	21 226	574	11 830	128	6 653	2 692	2 127	1 424	4 231	32 175
Nombre de personnes occupées (milliers)	16	18	163	:	108	104	3	47	1	52	14	10	7	29	105
Valeur ajoutée (millions d'euros)	677	615	5 339	:	3 303	5 789	133	2 478	27	1 866	783	287	377	1 135	10 305
Achats de biens et services (millions d'euros)	3 792	1 888	10 357	:	12 967	15 452	442	9 791	100	4 785	1 912	1 867	1 060	3 178	21 824
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	339	444	2 719	:	1 832	4 230	64	918	25	1 013	390	167	257	829	4 080
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	126	85	811	:	259	385	11	218	:	180	70	64	29	116	757
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	41,6	33,7	32,8	:	30,5	55,7	52,9	52,4	33,8	35,6	56,2	27,7	50,6	39,5	98,5
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	125,5	125,0	159,7	:	160,3	133,5	186,2	146,5	92,5	104,5	157,6	149,8	138,4	106,4	231,3
Taux brut d'exploitation (%)	7,6	7,0	17,2	:	9,1	7,3	12,0	13,2	2,1	12,8	14,6	5,6	8,4	7,2	19,3

(1) 1998. (2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.30

**Sélection et fourniture de personnel (NACE groupe 74.5)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (2)	UK
Nombre d'entreprises (unités)	276	483	2 022	:	2 241	2 500	260	3 308	77	4 100	398	239	464	293	14 278
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2 958	478	6 507	:	3 015	21 122	302	3 132	153	11 832	1 027	465	272	146	36 387
Nombre de personnes occupées (milliers) (3)	144	26	214	:	242	670	6	90	6	336	30	36	24	3	751
Valeur ajoutée (millions d'euros)	2 667	379	5 388	:	2 672	19 067	160	2 034	138	4 948	867	342	218	90	24 311
Achats de biens et services (millions d'euros)	294	108	1 121	:	356	1 472	142	1 149	14	6 895	165	127	56	58	11 880
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (3)	2 554	343	4 732	:	2 443	18 173	107	1 533	109	3 924	803	397	198	78	17 627
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	35	8	96	:	41	105	5	90	:	316	15	9	5	4	727
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (3)	18,6	14,8	25,2	:	11,0	28,5	25,4	22,6	13,3	14,7	28,4	9,4	9,2	34,7	32,4
Productiv. du travail ajust. des salaires (%) (3)	104,3	109,4	108,5	:	109,0	104,9	144,2	119,8	68,9	124,2	107,0	86,1	109,6	110,0	136,1
Taux brut d'exploitation (%) (3)	3,8	7,5	10,1	:	7,6	4,2	17,5	16,0	-39,5	8,7	6,2	-11,8	7,5	7,9	18,4

(1) 1998. (2) 1999. (3) L, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.31

**Enquêtes et sécurité (NACE groupe 74.6)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL (2)	A	P	FIN	S (3)	UK
Nombre d'entreprises (unités)	466	213	1 879	:	1 761	6 065	204	2 363	29	730	206	410	328	580	4 693
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	481	110	2 855	:	1 853	3 821	142	2 148	54	650	217	399	204	596	5 083
Nombre de personnes occupées (milliers)	11	2	110	:	84	120	6	52	1	24	7	26	6	15	141
Valeur ajoutée (millions d'euros)	371	67	1 995	:	1 477	2 529	111	1 590	46	487	162	339	153	434	3 941
Achats de biens et services (millions d'euros)	109	48	876	:	423	1 225	32	549	8	164	55	67	53	165	1 124
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	348	52	1 969	:	1 331	2 414	91	1 356	41	451	144	292	131	357	3 062
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	15	6	79	:	67	84	4	223	:	14	10	28	15	37	159
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	33,7	30,5	18,2	:	17,5	21,2	19,7	30,4	31,4	29,1	22,8	13,0	24,1	28,5	27,9
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	102,7	118,4	92,5	:	109,4	103,9	118,1	109,5	111,1	100,4	110,3	114,8	113,2	118,9	125,5
Taux brut d'exploitation (%)	4,8	13,4	0,9	:	7,9	3,0	14,0	10,9	9,2	5,5	8,5	12,0	10,7	12,9	17,3

(1) 1998. (2) 1998, sauf investissements (1999) et nombre d'entreprises et personnes occupées (2000). (3) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 22.32

**Activités de nettoyage (NACE groupe 74.7)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (2)	UK
Nombre d'entreprises (unités)	2 763	5 842	15 495	:	14 026	14 387	207	27 117	102	6 205	1 541	1 593	2 573	5 154	9 589
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 536	1 436	9 859	:	3 948	6 907	100	7 277	110	3 799	846	413	740	1 367	6 152
Nombre de personnes occupées (milliers)	44	45	631	:	309	256	8	319	5	157	36	49	29	35	429
Valeur ajoutée (millions d'euros)	925	1 038	7 674	:	3 274	4 897	77	5 156	77	2 624	643	302	536	952	4 763
Achats de biens et services (millions d'euros)	607	491	2 154	:	700	1 850	23	2 112	32	1 204	202	113	208	427	1 417
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	766	829	6 271	:	2 970	4 378	55	3 977	75	2 145	546	268	430	788	3 568
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	120	42	268	:	123	187	5	255	:	73	37	15	37	60	206
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	21,0	23,0	12,2	:	10,6	19,1	9,3	16,2	16,0	16,7	18,0	6,2	18,2	27,2	11,1
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	112,9	113,8	101,6	:	106,6	109,3	137,2	114,2	102,0	117,3	114,0	109,7	116,9	110,1	131,0
Taux brut d'exploitation (%)	10,3	14,6	14,2	:	7,7	7,5	22,1	16,2	2,2	12,6	11,5	8,1	14,2	12,0	19,4

(1) 1998. (2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).



## Services d'information et de communication



Les services d'information et de communication sont au rang des activités les plus dynamiques de l'économie européenne. Ces services constituent, aux côtés des activités des médias (couvertes dans le chapitre 24), la clé de voûte de ce que l'on appelle la société de l'information. Cette expression est apparue au début des années 90 pour désigner une société dont la prospérité et la croissance reposent sur sa capacité de traiter, stocker, extraire et transmettre des informations.

En décembre 1999, la Commission a lancé l'initiative eEurope visant à garantir que l'Union européenne tire pleinement parti, pour les générations futures, des évolutions liées à la société de l'information. En mai 2002, la Commission européenne a adopté un programme pluriannuel (2003-2005) portant sur le suivi du plan d'action eEurope. Cette initiative poursuivait les trois grands objectifs suivants: i) faire entrer tous les citoyens, foyers, entreprises, écoles et administrations dans l'ère numérique; ii) introduire en Europe une culture numérique soutenue par un esprit d'entreprise favorable au financement et au développement de nouvelles idées; iii) veiller à ce que l'ensemble de ce processus ait une vocation d'intégration sociale, gagne la confiance du consommateur et renforce la cohésion sociale. Ces objectifs politiques ont été étayés par plusieurs actions concrètes <sup>(1)</sup> regroupées autour de trois buts essentiels: mettre un Internet moins cher, plus rapide et sûr; investir dans les hommes et les compétences; stimuler l'utilisation d'Internet (par exemple, soutenir le commerce électronique et l'utilisation des services en ligne dans la gestion publique).

<sup>(1)</sup> Voir « eEurope - une société de l'information pour tous », Communication concernant une initiative de la Commission pour le Conseil européen extraordinaire de Lisbonne des 23 et 24 mars 2000, disponible à l'adresse suivante: [http://europa.eu.int/information\\_society/eeurope/action\\_olan/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/information_society/eeurope/action_olan/index_en.htm).

### PROFIL STRUCTUREL

En 2000, les entreprises d'information et de communication (divisions 64 et 72 de la NACE) ont généré une valeur ajoutée totale estimée à 289,6 milliards d'euros, représentant environ 6,1 % des richesses créées par l'activité des entreprises (sections C à K de la NACE) dans l'Union européenne. Dans le secteur des services d'information et de communication, ce sont les activités des postes et télécommunications (division 64 de la NACE) occupent une place prépondérante avec environ 60 % de la valeur ajoutée, contre 40 % pour les services informatiques.

Selon l'Observatoire européen des technologies de l'information (EITO), le marché des technologies de l'information et des communications (TIC), en Europe de l'ouest, s'est élevé à 422,1 milliards d'euros en 2001. Les télécommunications en ont assuré la plus grande part, avec un chiffre d'affaires de 233,6 milliards d'euros en 2001, contre 125,9 milliards pour les technologies de l'information (TI). La réalisation de logiciels a été l'activité la plus modeste, avec un chiffre d'affaires de 68,2 milliards d'euros en 2001, mais c'est aussi celle qui s'est le plus rapidement développée.

Il convient de noter que la définition donnée par l'EITO des services d'information et de communication diffère de celle qui est utilisée dans le reste de ce chapitre (elle ne comprend pas, notamment, les activités de poste). Pour ce qui est des taux de change, l'EITO utilise les taux de conversion irrévocables entre l'euro et les devises des pays de la zone euro et applique des taux de change constants de 2000 entre les monnaies nationales et l'euro pour les autres pays.

Ce chapitre se réfère à deux secteurs dont l'échange d'information constitue l'activité centrale. Il présente des données relatives à la division 64 de la NACE qui couvre les activités de poste et de courrier ainsi que les télécommunications et à la division 72 de la NACE qui comprend les logiciels et les services informatiques.

### NACE

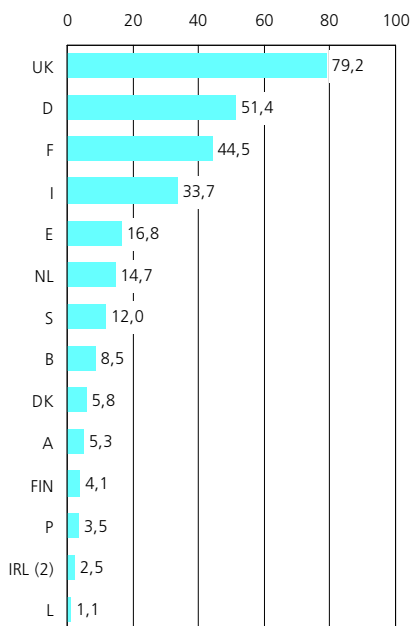
- 64: postes et télécommunications;
- 64.1: activités de poste et de courrier;
- 64.2: télécommunications;
- 72: activités informatiques;
- 72.1: conseil en systèmes informatiques;
- 72.2: réalisation de logiciels;
- 72.3: traitement de données;
- 72.4: activités de banques de données;
- 72.5: entretien, réparation de machines de bureau, de matériel;
- 72.6: autres activités rattachées à l'informatique.

**Tableau 23.1**  
Chiffre d'affaires des services liés aux TIC dans l'UE (milliards d'euros)

	2000	2001	2002 (1)
Logiciels	58,0	62,6	68,2
Services informatiques	116,4	125,9	136,8
Services de télécommunication	213,0	233,6	249,8
<b>Total</b>	<b>387,4</b>	<b>422,1</b>	<b>454,8</b>

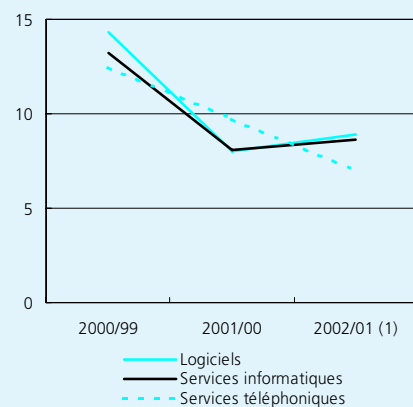
(1) Estimations.  
Source: EITO, 2002.

**Graphique 23.1**  
Postes et télécommunications;  
activités informatiques  
(NACE divisions 64 et 72)  
Valeur ajoutée, 2000 (milliards d'euros) (1)



(1) EL, non disponible.  
(2) 1998.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

**Graphique 23.2**  
Taux de croissance du chiffre d'affaires des services liés aux TIC dans l'UE (%)



(1) Estimations.  
Source: EITO, 2002.

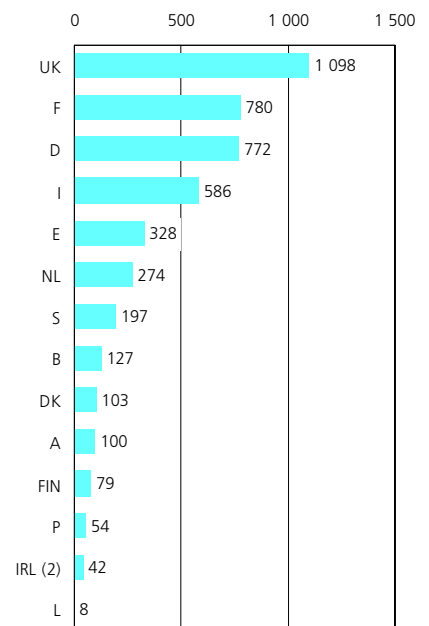
**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Les services d'information et de communication représentent une importante source d'emploi dans l'économie communautaire. Sur la base des données SSE, on estime que 4,6 millions de personnes ont été employées dans ce secteur en 2000: 2,6 millions dans les postes et télécommunications et 2,0 millions dans les activités informatiques. L'ensemble de ces services a représenté 4,5 % de l'emploi total de l'activité des entreprises (sections C à K de la NACE) et 7,4 % de l'emploi des activités de services.

Les chiffres disponibles soulignent par ailleurs le grand dynamisme du marché de l'emploi. Au cours de la seconde moitié des années 90, le nombre de personnes occupées a augmenté en moyenne de 3,7 % par an en Italie (1995 à 2000), de 5,0 % en France (1996 à 2000), de 8,7 % au Royaume-Uni (1998 à 2000) et même de 9,6 % au Luxembourg (1995 à 2000) et 13,7 % aux Pays-Bas (1998 à 2000). Néanmoins, le rythme de croissance de l'emploi net s'est ralenti entre 1999 et 2000, période pendant laquelle le nombre de personnes occupées dans l'Union européenne n'a augmenté que de 2,8 % (2).

(2) Ce taux de croissance ne comprend pas EL, IRL et NL.

**Graphique 23.3**  
Postes et télécommunications;  
activités informatiques  
(NACE divisions 64 et 72)  
Nombre de personnes occupées, 2000  
(milliers) (1)



(1) EL, non disponible.  
(2) 1998.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Si l'on y regarde de plus près, à l'échelon des divisions de la NACE, les chiffres montrent que la quasi-totalité de l'emploi créé est imputable aux activités informatiques. En effet, alors que les niveaux d'emploi ont stagné dans la plupart des pays dans le secteur des postes et télécommunications (sauf aux Pays-Bas où une croissance de 11,0 % a été enregistrée entre 1998 et 2000), les activités informatiques ont affiché des taux de croissance supérieurs à 10 % dans tous les pays pour lesquels des données étaient disponibles (voir sous-chapitre 23.3 ci-après pour de plus amples informations).

Les résultats de la dernière EFT montrent que la main-d'œuvre de ce secteur revêt des caractéristiques que l'on associe plus volontiers, en général, à l'industrie manufacturière qu'au secteur des services: prédominance de l'emploi masculin, proportion relativement faible d'indépendants et faible part du travail à temps partiel. De fait, les services d'information et de communication employaient 68,4 % d'hommes dans l'Union européenne en 2001, contre 56,5 % dans les services en général (sections G à K de la NACE). Par ailleurs le pourcentage d'emploi occupés par des hommes dans ce secteur a augmenté de près d'un point entre 1995 et 2001 en raison d'une augmentation des niveaux d'emploi dans les activités informatiques à dominance masculine.

En 2001, la proportion de travailleurs indépendants dans les services d'information et de communication (7,0 %) a été très inférieure à la moyenne enregistrée par d'autres activités de services et par les services en général (17,4 %). Si la part des indépendants a augmenté, c'est de nouveau en raison du développement des activités informatiques où la proportion d'indépendants a été beaucoup plus importante (13,0 % en 2001) que dans le secteur des postes et télécommunications (2,6 %). Une ventilation par sexe montre que les femmes ont moins tendance que les hommes à recourir au travail indépendant: 96,3 % des femmes étaient salariées dans les services d'information et de communication, contre 91,2 % seulement pour les hommes.

A côté de cela, la part des personnes travaillant à temps plein dans les services d'information et de communication (87,8 %) a été nettement plus importante également que dans les services dans leur ensemble (80,2 %). Cet écart a dépassé les 10 points de pourcentage au Royaume-Uni, en Irlande, aux Pays-Bas, en Belgique et en Autriche. Par ailleurs, la part des personnes travaillant à temps plein est restée assez stable entre 1995 et 2001 alors que le

Tableau 23.2

**Postes et télécommunications; activités informatiques****(NACE divisions 64 et 72)****Caractéristiques des forces de travail (% de l'emploi total)**

	Femmes		Temps partiel		Indépendants	
	1996	2001	1996	2001 (1)	1996	2001
<b>EU-15</b>	32,5	31,6	11,8	12,2	5,9	7,0
<b>B</b>	24,5	23,8	5,7	6,4	5,0	6,4
<b>DK</b>	31,8	35,6	16,8	20,9	3,2	5,0
<b>D</b>	36,7	33,5	16,7	17,7	6,7	7,8
<b>EL</b>	23,2	29,6	:	:	:	:
<b>E</b>	26,6	34,9	2,6	4,2	4,3	5,2
<b>F</b>	39,7	38,7	12,8	11,5	2,0	3,0
<b>IRL</b>	31,8	31,7	:	6,3	9,9	9,0
<b>I</b>	31,5	31,5	3,0	4,5	8,1	10,4
<b>L</b>	24,6	25,9	:	12,7	:	:
<b>NL</b>	26,2	25,1	26,0	26,9	7,6	8,8
<b>A</b>	25,0	28,3	10,8	10,8	3,0	8,0
<b>P</b>	37,4	33,4	:	:	:	:
<b>FIN</b>	36,6	34,5	10,2	12,4	:	3,8
<b>S</b>	38,2	32,2	19,1	12,5	:	8,1
<b>UK</b>	26,9	26,2	11,9	12,0	7,8	7,9

(1) L, 2000.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

travail à temps partiel gagnait du terrain dans l'ensemble des services. Les femmes ont été beaucoup plus enclines que les hommes à travailler à temps partiel: 26,3 % des femmes occupées dans les services d'information et de communication en 2001 travaillaient à temps partiel, contre 5,8 % seulement pour les hommes.

La productivité de la main-d'œuvre, dans les services d'information et de communication, a été nettement supérieure à celle de la plupart des autres secteurs de l'économie communautaire. Selon des estimations fondées sur les données SSE, chaque personne occupée a généré en moyenne 62 700 euros de valeur ajoutée en 2000, contre 42 900 euros dans les services (sections G à K de la NACE) et 45 700 euros dans le secteur des entreprises en général (sections C à K de la NACE). Dans l'Union européenne, la productivité apparente de la main-d'œuvre s'échelonnait entre 51 100 euros en Espagne, 56 600 euros en Finlande et 72 100 euros au Royaume-Uni, voire 119 900 euros au Luxembourg en 2000 <sup>(3)</sup>. Il convient de noter également que les postes et télécommunications affichaient une productivité supérieure (66 700 euros par personne occupée) à celle des activités informatiques (57 600 euros).

<sup>(3)</sup> IRL, 1998; EL, non disponible.

La productivité du travail ajustée des salaires a été relativement élevée également. Ses ratios ont été supérieurs à 130 % dans tous les pays à l'exception de la France (129,9 %) et de la Suède (128,9 %) et ont même atteint plus de 200 % au Portugal (225,5 %) et au Luxembourg (272,0 %). Cependant, cette productivité a reculé entre 1999 et 2000 dans tous les pays sauf l'Espagne et l'Italie <sup>(4)</sup>, l'augmentation des dépenses de personnel n'ayant pas été accompagnée de gains de productivité équivalents. Par exemple, le coût de la main-d'œuvre a augmenté de 21,9 % au Royaume-Uni pour atteindre 45 700 euros par salarié, de 14,8 % en Allemagne (42 400 euros) et de 12,5 % en Belgique (50 800 euros). Parallèlement, la productivité apparente de la main-d'œuvre augmentait de 6,6 % au Royaume-Uni et de 1,9 % en Belgique, tandis qu'elle chutait de 18,8 % en Allemagne.

<sup>(4)</sup> EL, IRL et NL, non disponibles.

23.1: ACTIVITÉS DE POSTE ET DE COURRIER

Ce sous-chapitre se réfère au groupe 64.1 de la NACE qui regroupe les postes nationales et les autres activités de courrier. Les activités de « postes nationales » (NACE 64.11) comprennent la levée, l'acheminement et la distribution (service intérieur ou international) du courrier et des colis ainsi que d'autres prestations telles que la location de boîtes postales ou le service de poste restante. Les autres activités de courrier, couvertes par la classe 64.12 de la NACE, comprennent essentiellement les services d'envois urgents où les entreprises relevant de ce secteur y ont élargi leur champ d'activité initial (documents d'affaires) au transfert de paquets et de fret.

La demande de services de poste et de courrier émane des entreprises, des administrations et des particuliers qui souhaitent s'assurer de l'acheminement de lettres et de colis. Le marché de la distribution des lettres est encore dominé par d'anciens opérateurs postaux publics - que l'on appelle prestataires du service universel (5). Néanmoins, il s'insère dans un environnement concurrentiel qui évolue rapidement et diverses initiatives ont été lancées tendant à en promouvoir la libéralisation au sein de l'Union européenne.

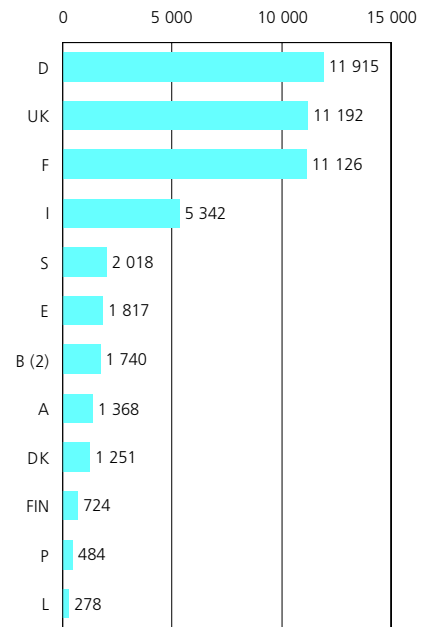
(5) Cette expression comprend les opérateurs qui ne sont plus publics.

Les prestataires du service universel, publics ou privés, continuent de fournir néanmoins la majorité des services de courrier et qu'ils jouissent encore, dans la plupart des pays, d'un monopole qui leur confère des droits exclusifs mais les oblige, en contrepartie, à assurer un service universel. Le marché des services de messagerie expresse est en revanche dominé par des opérateurs privés : leurs services d'acheminement de documents et de colis intéressent particulièrement le courrier interentreprises (« business-to-business »), le publipostage (« direct mail ») et le courrier des entreprises aux particuliers (« business-to-consumer »).

La capacité accrue des nouvelles technologies à se substituer aux produits de courrier traditionnel représente un défi considérable pour les activités de poste. Le marché de la poste aux lettres est soumis à une concurrence plus forte depuis l'apparition de nouveaux modes de communication (téléphone, télécopie, courrier électronique et Internet).

Par contre, les avancées technologiques offrent aussi des gains d'efficacité potentiels et la possibilité de proposer de nouveaux services postaux à valeur ajoutée ainsi que des produits liés au commerce électronique. Ces progrès ont permis d'obtenir par exemple des gains de productivité grâce à l'automatisation du tri et l'accroissement du volume de certains types de trafic postal, comme les livraisons postales résultant du commerce électronique.

Graphique 23.4 Activités de poste et de courrier (NACE groupe 64.1) Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)



(1) EL, IRL et NL, non disponibles.  
 (2) 1999.  
 Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 23.3 Activités de poste et de courrier (NACE groupe 64.1) Principaux indicateurs, taux de croissance (%)

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
EU-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
B	:	10,6	5,5	6,6	:	:	2,0	1,3	7,0	:	:	-3,0	-2,8	-0,2	:
DK	-0,2	6,6	2,9	8,2	3,0	4,2	1,1	1,2	13,5	6,3	2,4	-2,3	3,4	5,7	-7,5
D	:	:	:	11,8	-27,6	:	:	:	:	-12,9	:	:	:	:	:
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
E	:	:	:	:	24,4	:	:	:	:	7,2	:	:	:	:	5,9
F	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
IRL	:	20,0	:	:	:	:	16,9	:	:	:	:	10,4	:	:	:
I	7,9	-0,5	-2,2	5,2	9,0	-16,5	1,4	-0,4	1,0	4,7	-3,3	-4,1	0,0	1,5	-3,9
L	7,8	7,9	9,7	3,3	5,6	5,0	6,8	9,2	-3,1	1,9	-2,4	2,2	0,8	3,0	0,3
NL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	7,0
A	:	:	:	9,8	9,7	:	:	:	8,6	-3,9	:	:	:	-1,0	-2,7
P	:	6,8	10,0	10,8	4,9	:	7,9	4,2	9,5	8,4	:	1,3	4,3	1,6	5,6
FIN	:	5,2	2,7	1,3	2,7	:	1,1	-1,1	0,3	2,1	:	-3,2	1,4	-3,5	4,0
S	4,4	:	:	:	:	4,9	:	:	:	:	:	:	:	:	0,3
UK	:	:	:	:	17,2	:	:	:	:	23,7	:	:	:	2,2	0,9

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

## PROFIL STRUCTUREL

Les activités de poste et courrier ont généré une valeur ajoutée de 49,3 milliards d'euros en 2000 <sup>(6)</sup>. Selon les données disponibles, les activités de postes nationales ont constitué, de loin, la principale composante de ce secteur avec 90 %, voire plus, de la valeur ajoutée dans tous les pays pour lesquels des données étaient disponibles, à l'exception du Royaume-Uni où la part des postes nationales s'est élevée à 73,3 % <sup>(7)</sup>.

Les services des postes nationales se sont efforcés, au cours de la dernière décennie, de rationaliser leurs réseaux en fermant des bureaux de postes, tout en garantissant la facilité d'accès moyennant l'augmentation du nombre de boîtes à lettres. En 2000, les services postaux nationaux géraient près de 91 000 bureaux de poste permanents dans l'Union européenne <sup>(8)</sup> (voir tableau 23.15 dans l'annexe statistique en fin de chapitre), soit environ 15 000 de moins que dix ans auparavant. Par contre, le nombre de boîtes aux lettres avait augmenté pendant la même période pour atteindre 663 000 en 2000, soit 50 000 de plus qu'en 1990.

Par rapport à la population, c'est en Irlande que se trouve le réseau postal le plus dense, chaque bureau de poste permanent desservant en moyenne moins de 2 000 personnes. Par contre, ce chiffre atteignait 7 500 habitants en Belgique, probablement en raison de la forte densité de la population dans ce pays. La plupart des autres pays affichaient une moyenne allant de 3 250 (Autriche) à 6 017 (Allemagne) habitants par bureau de poste.

Les postes nationales ont traité plus de 100 milliards d'envois de lettres dans l'Union européenne en 2000, chiffre comprenant le service national et le traitement des envois internationaux (voir tableau 23.15 dans l'annexe statistique en fin de chapitre). Le service national a représenté la plus grande partie de ce trafic. Bien que son importance relative dépende naturellement de la taille de chaque pays, les résultats affichés par les différents pays ne viennent pas toujours à l'appui de cette relation. Parmi les cinq grands États membres, le Royaume-Uni a enregistré un volume relativement élevé de trafic international par rapport au total des lettres traitées (7,1 %) si on le compare à l'Allemagne (4,8 %) ou à la France (4,0 %) par exemple. Dans les petits États membres, l'Autriche (4,0 %) et la Finlande (5,4 %) ont affiché des parts de trafic international beaucoup plus

Tableau 23.4

## Principaux indicateurs des services de courrier, 2000 (1)

	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes occupées	Chiffre d'affaires (millions d'euros)
<b>DK</b>	1 210	2 095	325
<b>D</b>	19 356	45 273	8 782
<b>E</b>	6 084	47 965	1 961
<b>IRL</b>	3	47	2
<b>I (2)</b>	1 727	:	:
<b>L</b>	36	:	:
<b>FIN (3)</b>	241	:	254
<b>S</b>	328	6 199	421

(1) B, EL, F, NL, A, P et UK, non disponibles.

(2) 1998.

(3) 1999.

Source: Eurostat, Communications (theme4/coins).

Tableau 23.5

## Délai moyen de distribution du courrier intra-communautaire, premier semestre 2002 (jours) (1)

Destination	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Origine</b>															
<b>B</b>	-	2,1	2,0	3,2	2,4	2,2	2,1	2,4	2,0	2,1	2,3	2,2	2,3	2,1	2,2
<b>DK</b>	2,1	-	1,9	2,9	2,2	2,1	2,1	2,3	2,2	2,1	2,2	2,1	2,1	1,8	2,0
<b>D</b>	2,0	1,9	-	3,1	2,5	2,0	2,2	2,3	2,0	2,0	2,0	2,3	2,3	2,0	2,0
<b>EL</b>	2,4	2,3	2,4	-	2,7	2,5	2,7	2,9	2,6	2,6	2,7	3,1	2,7	2,6	2,4
<b>E</b>	2,3	2,4	2,2	3,6	-	2,2	2,5	2,5	2,7	2,3	2,7	2,2	2,8	2,4	2,2
<b>F</b>	2,1	2,0	2,0	3,1	2,4	-	2,3	2,2	2,0	2,1	2,2	2,2	2,5	2,0	2,1
<b>IRL</b>	2,3	2,1	2,0	3,6	2,9	2,2	-	2,4	2,3	2,2	3,0	3,0	2,7	2,2	2,0
<b>I</b>	2,3	2,2	2,1	3,2	2,5	2,3	2,4	-	2,6	2,3	2,4	2,4	2,7	2,3	2,2
<b>L</b>	2,0	2,1	1,9	3,0	2,8	2,1	2,2	2,6	-	2,3	2,4	2,2	2,5	2,3	2,0
<b>NL</b>	2,1	2,1	2,2	3,4	2,6	2,4	2,3	2,4	2,3	-	2,5	2,5	2,3	2,2	2,1
<b>A</b>	2,1	1,9	1,9	3,3	2,5	2,3	2,6	2,6	2,1	2,2	-	2,6	2,4	2,1	2,1
<b>P</b>	2,1	2,0	2,0	3,9	2,3	2,0	2,8	2,3	2,4	2,1	3,0	-	2,9	2,2	2,1
<b>FIN</b>	2,2	2,0	2,0	3,3	2,7	2,2	2,1	2,5	2,3	2,2	2,2	2,1	-	1,9	2,0
<b>S</b>	2,1	2,0	2,1	3,6	2,4	2,3	2,3	2,5	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1	-	2,1
<b>UK</b>	2,2	2,3	2,2	3,5	2,8	2,3	2,3	2,7	2,4	2,5	2,7	2,5	2,6	2,5	-

(1) Le mode de calcul se base sur une semaine de travail de cinq jours qui exclut les samedis et dimanches, ainsi que les jours fériés dans le pays de destination; le courrier est distribué le samedi dans les pays suivants: DK, D, F, I, NL et UK.

Source: UNEX - Unipost External Monitoring System, International Post Corporation, 2002.

faibles que la Belgique (10,0 %), la Grèce (14,5 %) et l'Irlande (14,5 %). Il n'est pas surprenant de constater que le plus petit État membre, le Luxembourg, enregistrait la part la plus élevée (40,3 %) de trafic international dans l'ensemble des envois postaux de lettres.

Le trafic de la poste aux lettres a connu une tendance à la hausse au fil des années 90 imputable essentiellement au trafic national qui a augmenté en moyenne, dans la plupart des États membres, de plus de 2,0 % par an entre 1990 et 2000.

La directive postale (97/67/CE) établit des objectifs transfrontaliers de qualité fixant actuellement à 85 % les envois devant être distribués dans un délai de trois jours et à 98 % ceux qui doivent l'être dans un délai de cinq jours. Selon l'IPC (International Post Corporation), au cours du premier semestre 2002, 93,9 % environ du courrier prioritaire intra-communautaire a été distribué dans un délai de trois jours. Ce résultat représente une amélioration substantielle par rapport au taux de 69,1 % enregistré en 1994. Au cours de la même période, la part de courrier prioritaire transfrontalier distribué dans un délai de cinq jours a progressé, passant de 92,4 % à 98,9 % (voir tableau 23.5).

<sup>(6)</sup> B, 1999; IRL, 1997; EL et NL, non disponibles.

<sup>(7)</sup> D et I, 2000; UK, 1999; DK et P, 1998; S, 1996.

<sup>(8)</sup> UK, 1999.

**Tableau 23.6**  
Ventilation du volume de courrier dans l'UE par point d'accès, 2001 (%)

	Poste aux lettres		Courrier recommandé		Courrier non adressé	
	Mailing	Paquets	mandé	Imprimés		
<b>Enlèvement chez le client</b>	23	52	79	26	36	88
<b>Bureau de tri</b>	31	34	1	2	63	1
<b>Bureau de poste</b>	19	11	19	63	1	5
<b>Boîte aux lettres</b>	21	0	0	0	0	0
<b>Autre</b>	6	3	1	9	0	6

Source: Conditions governing access to universal postal services and networks, étude de CTcon pour la Commission européenne, juillet 2001.

Les entreprises sont à l'origine de la plus grande partie du trafic postal qui circule en Europe mais ce sont les ménages qui en sont les destinataires. On estime, généralement, que 80 % du courrier posté dans l'Union européenne provient des entreprises mais qu'un tiers seulement de celui-ci concerne la correspondance interentreprises. Cette constatation se reflète dans la ventilation du courrier par point d'accès (voir tableau 23.6), où la collecte dans les entreprises et l'accès direct aux centres de tri ont représenté plus de la moitié du volume de lettres traitées.

**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Les activités de poste et de courrier ont employé 1,5 million de personnes en 2000 (9). Bien que l'on ne dispose pas de données officielles permettant d'évaluer la répartition de ces effectifs entre les prestataires du service universel et leurs concurrents, les opérateurs postaux et les autres agents des postes, une étude réalisée pour la Commission (10) estime que 71 % des personnes occupées dans les services postaux en 2000 travaillaient pour des prestataires du service universel et 29 % pour leurs concurrents. Selon la même étude, les niveaux d'emploi auraient augmenté ces dernières années, les tendances à la baisse des prestataires du service universel ayant été largement compensées par l'expansion de leurs concurrents.

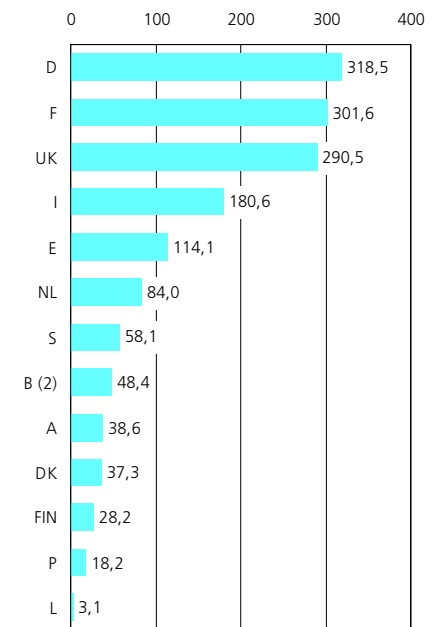
Selon les données SSE disponibles, la productivité apparente de la main-d'œuvre a été généralement faible dans les activités de poste et de courrier, avec moins de 40 000 euros par personne occupée dans tous les pays (11), à l'exception du Luxembourg où elle a atteint 90 600 euros. La productivité du travail ajustée des salaires, qui tient compte des

dépenses de personnel, a aussi été généralement faible, se situant normalement entre 110 % et 120 % (12), hormis dans deux pays qui se sont nettement détachés des autres: l'Italie par le bas (102,4 %) et le Luxembourg par le haut (200,0 %).

L'évolution de l'emploi dans les services postaux résulte de l'interaction entre des facteurs positifs (le développement de nouveaux services et l'augmentation des volumes de courrier) et négatifs (automatisation croissante). Dans un récent rapport de la Commission sur l'application de la directive postale (13), la demande accrue de services postaux était signalée comme étant le principal facteur positif pour l'emploi (croissance évaluée à 2-3 % par an) mais l'ouverture des marchés y était également mentionnée comme source d'emplois. L'autorité réglementaire nationale allemande, par exemple, estime que plus de 16 000 emplois à temps partiel ou à temps complet ont été créés par des opérateurs privés à la suite de l'ouverture partielle du marché et du développement de nouveaux services.

À défaut de chiffres officiels détaillés, une étude commandée par la Direction générale du marché intérieur de la Commission européenne (14) apporte des renseignements supplémentaires sur les tendances de l'emploi. Selon cette étude, l'emploi dans le secteur des services postaux a augmenté de près de 5 % entre 1995 et 2000, pour parvenir à un niveau approximatif de 1,7 million d'équivalents temps plein en 2000 (15). Malgré la relative stabilité de

**Graphique 23.5**  
Activités de poste et de courrier (NACE groupe 64.1)  
Nombre de personnes occupées, 2000 (milliers) (1)



(1) EL et IRL, non disponibles.  
(2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

l'emploi assuré par les prestataires du service universel, qui s'élevait à 1,2 million d'équivalents temps plein, 0,3 % de moins (4 000 salariés) qu'en 1995, l'emploi offert par les opérateurs et agents postaux concurrents a fortement augmenté sur cette même période (19,7 %) pour atteindre 498 000 équivalents temps plein.

(9) B, 1999; IRL, 1997; EL non disponible.

(10) « Étude sur les tendances en matière d'emploi dans le secteur postal européen », Rapport final, PLS Rambøll, octobre 2002, disponible à l'adresse suivante: [http://europa.eu.int/comm/internal\\_market/fr/postal/stud/index.htm](http://europa.eu.int/comm/internal_market/fr/postal/stud/index.htm).

(11) B, 1999; EL, IRL et NL, non disponibles.

(12) B, 1999; EL, IRL et NL, non disponibles.

(13) Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur l'application de la directive postale (directive 97/67/CE), COM(2002) 632 final, novembre 2002.

(14) « Étude sur les tendances en matière d'emploi dans le secteur postal européen », Rapport final, PLS Rambøll, octobre 2002, disponible à l'adresse suivante: [http://europa.eu.int/comm/internal\\_market/fr/postal/stud/index.htm](http://europa.eu.int/comm/internal_market/fr/postal/stud/index.htm).

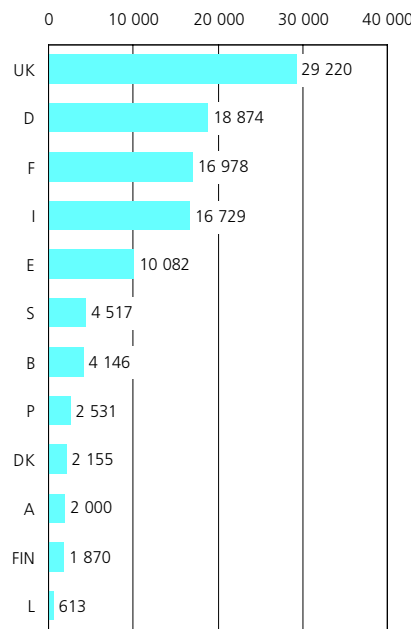
(15) Remarque que ce chiffre n'est pas directement comparable aux statistiques officielles citées précédemment; il comprend en particulier des estimations de données manquantes (EL par exemple) et se réfère à des équivalents temps plein et non pas à un simple comptage.

23.2: SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les services de télécommunications (groupe 64.2 de la NACE) englobent la transmission du son, des images, de données ou d'autres informations par câble, par voie hertzienne, par relais ou par satellite. Ces services comprennent à la fois la gestion et l'entretien des réseaux et la prestation des services qui les utilisent autres que la production de programmes de radio et de télévision (qui sont pris en compte dans le chapitre 24).

Il y a quelques années encore, le secteur des télécommunications était un marché fortement réglementé et soumis à un monopole juridique et économique. Cette situation a toutefois considérablement évolué durant les deux dernières décennies non seulement en raison des avancées technologiques mais aussi de la libéralisation du marché. Cette dernière a porté dans un premier temps sur les services à valeur ajoutée et les usagers professionnels, laissant ainsi la fourniture des services (ou le réseau) aux mains des monopoles nationaux. En 1987, la Commission européenne a adopté un Livre vert constituant la première étape d'un processus qui a abouti le 1er janvier 1998, dix ans après, à la libéralisation de tous les services et réseaux de télécommunications. Au cours de cette période, l'introduction des téléphones portables a complètement bouleversé le mode de travail des gens ainsi que leurs relations dans le cadre des loisirs. En effet, il existe

Graphique 23.6  
Télécommunications (NACE groupe 64.2)  
Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)



(1) EL, IRL et NL, non disponibles.  
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

PROFIL STRUCTUREL

En 2000, le chiffre d'affaires du secteur des télécommunications (groupe 64.2 de la NACE) s'est élevé dans l'Union européenne à 247,7 milliards d'euros (16) et a généré une valeur ajoutée de 110,9 milliards d'euros (17). Trois pays, le Royaume-Uni (26,6 %), l'Allemagne (17,2 %) et la France (15,5 %) contribuaient pour près de 60 % à la valeur ajoutée totale. Dans la plupart des pays, la valeur ajoutée du secteur des télécommunications a fortement progressé pendant toute la seconde moitié des années 90, et cette tendance s'est confirmée en 2000 avec des taux d'augmentation de 20 % ou plus dans la majorité des pays. Les résultats du Luxembourg et de l'Allemagne, en termes de valeur ajoutée, ont été les seuls à ne pas s'inscrire dans cette tendance générale (18), avec une augmentation de 6,9 % entre 1999 et 2000 dans le premier cas et une réduction de 8,5 % dans le deuxième.

(16) IRL, 1997; EL et NL, non disponibles.  
(17) IRL, 1997; EL et NL, non disponibles.  
(18) EL, F, IRL, NL et S, non disponibles.

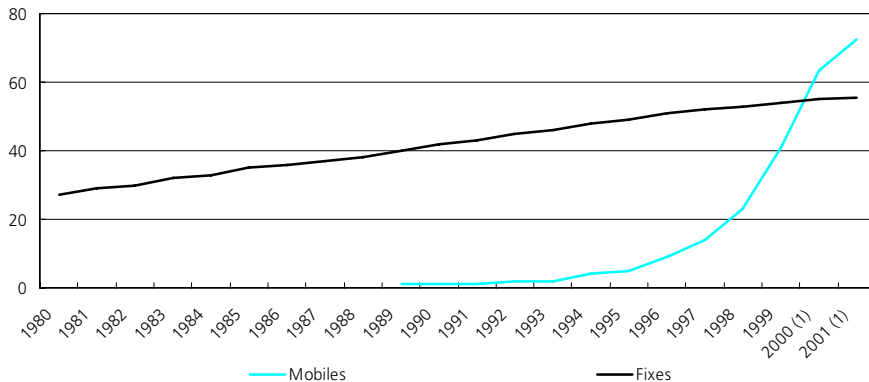
actuellement dans l'Union européenne plus d'abonnements à la téléphonie mobile qu'à des lignes téléphoniques fixes.

Tableau 23.7  
Télécommunications (NACE groupe 64.2)  
Principaux indicateurs, taux de croissance (%)

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
EU-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
B	13,5	5,4	18,5	23,0	26,3	13,7	-8,2	7,4	9,7	10,8	8,2	-4,6	-3,3	7,9	5,3
DK	32,9	18,9	-24,3	15,8	21,9	11,9	24,4	5,0	4,5	-7,5	15,9	-13,7	28,1	5,1	8,0
D	:	:	:	11,1	-8,5	:	:	:	:	-35,1	:	:	:	:	:
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
E	:	:	:	14,3	27,1	:	:	:	-27,6	35,2	:	:	:	-5,5	8,6
F	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
IRL	:	21,9	:	:	:	:	12,0	:	:	:	:	6,5	:	:	:
I	31,9	10,3	22,6	5,2	26,3	17,6	9,0	13,8	-8,9	15,8	1,1	-1,6	3,2	7,7	6,1
L	39,6	11,1	23,2	23,2	6,9	52,7	15,9	3,8	41,8	8,2	12,8	14,8	14,9	48,9	11,2
NL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	25,0
A	:	:	:	27,2	19,9	:	:	:	8,4	-21,7	:	:	:	4,2	5,4
P	:	10,5	25,2	24,7	18,1	:	3,9	15,3	13,1	0,7	:	-2,5	6,3	-2,7	-4,9
FIN	13,5	19,1	31,5	19,8	23,5	8,2	15,7	15,8	15,8	-0,8	-2,2	2,4	6,9	7,7	-1,8
S	0,2	:	:	:	:	30,9	:	:	:	:	:	:	:	:	-0,7
UK	13,5	37,9	20,6	16,6	23,3	:	:	12,5	9,0	10,7	:	:	:	12,0	1,8

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

**Graphique 23.7**  
Évolution du nombre de lignes de téléphone dans l'UE (millions)



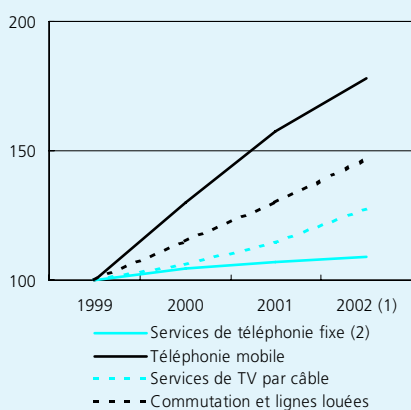
(1) Source: ITU.  
Source: Eurostat, Communications (theme4/coins/telecom/tel\_ser).

**Tableau 23.8**  
Chiffre d'affaires des télécommunications dans l'UE (milliards d'euros)

	2000	2001	2002 (1)
<b>Services de téléphonie fixe (2)</b>	120,4	123,6	125,6
<b>Téléphonie mobile</b>	73,3	88,8	100,4
<b>Commutation et lignes louées</b>	11,6	12,5	14,0
<b>Services de TV par câble</b>	7,7	8,7	9,9
<b>Total</b>	189,4	213,0	233,6

(1) Estimations.  
(2) Y compris Internet et les services en ligne.  
Source: EITO, 2002.

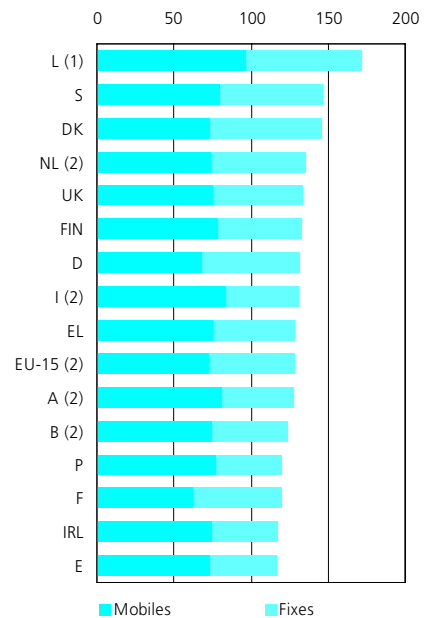
**Graphique 23.9**  
Évolution du chiffre d'affaires des télécommunications dans l'UE (1999=100)



(1) Estimations.  
(2) Y compris Internet et les services en ligne.  
Source: EITO, 2002.

Le nombre de lignes téléphoniques fixes a plus que doublé dans l'Union européenne au cours des vingt dernières années pour atteindre 210,8 millions en 2001, à comparer aux 96,6 millions de 1980 (voir tableau 23.17 dans l'annexe statistique en fin de chapitre). La croissance a été assez stable pendant cette période, avec un taux annuel moyen de 3,8 %. La progression a été la plus rapide au Portugal et au Luxembourg, où le nombre de lignes a quadruplé pendant la période considérée. Par contre, dans les pays nordiques qui affichaient des taux de raccordement déjà élevés en 1980, l'expansion a été des plus modestes.

**Graphique 23.8**  
Nombre de lignes de téléphone pour 100 habitants, 2001



(1) Mobiles, source ITU.  
(2) Source ITU.  
Source: Eurostat, Communications (theme4/coins/telecom/tel\_ser).

En 2001, l'Union européenne comptait 56 lignes fixes pour 100 habitants, soit deux fois plus qu'en 1980. Tout en affichant les taux de croissance les plus élevés de l'Union, l'Irlande et le Portugal enregistraient encore en 2001 les taux de raccordement à la téléphonie fixe les plus faibles, avec 42 et 43 lignes respectivement pour 100 habitants, résultat comparable à celui de l'Espagne (43 lignes). À l'opposé, l'on trouve les taux les plus élevés, avec 75 lignes pour 100 habitants en 2001 au Luxembourg et en Suède, et au Danemark (72).

Dans une majorité d'États membres (9), le taux de raccordement à la téléphonie fixe a diminué en 2001. Si cette réduction peut être partiellement considérée comme un signe de saturation du marché, elle est sans doute également le résultat d'un effet de substitution continue en faveur des abonnements à la téléphonie mobile.



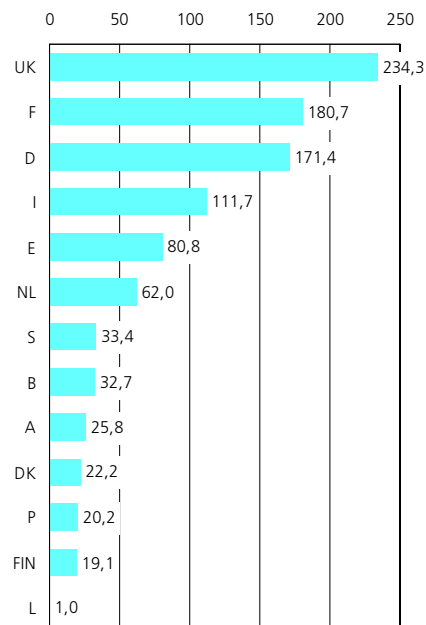
Compte tenu du nombre croissant d'abonnements à la téléphonie mobile, qui dépasse désormais celui des lignes fixes, et de la stagnation ou réduction des taux de pénétration de ces dernières, il est possible que les communications mobiles soient en train de remplacer l'utilisation de lignes fixes. Néanmoins, ces deux réseaux peuvent aussi être considérés comme complémentaires en ce sens qu'une augmentation de l'utilisation de la téléphonie mobile peut accroître le trafic sur les réseaux fixes. Selon une récente étude réalisée pour la Commission européenne <sup>(19)</sup>, l'incidence nette de la diffusion des téléphones mobiles sur la demande d'utilisation du réseau fixe de télécommunications reste incertaine et les divers ouvrages publiés à ce sujet aboutissent à des conclusions différentes. Cette incertitude tient principalement au fait que la diffusion des réseaux fixes de télécommunications a généralement bénéficié de subventions publiques tandis que celle des téléphones mobiles a fondamentalement été impulsée par le marché. Les données, biaisées par les subventions publiques, ne permettent donc pas de savoir avec précision si les forces du marché considèrent que ces deux technologies se substituent ou se complètent. Le développement d'un usage non vocal des lignes de téléphone complique encore la mesure de ce phénomène. Tel est le cas par exemple des programmes publics visant à faciliter l'accès à Internet au travers, essentiellement pour l'instant, de réseaux fixes.

Pour la première fois, le nombre de souscriptions à la téléphonie mobile a dépassé en 2001 celui des lignes fixes dans tous les États membres. On comptait dans l'Union européenne près de 275 millions de souscriptions à des systèmes de téléphonie cellulaire en 2001 (voir tableau 23.17 dans l'annexe statistique en fin de chapitre), soit 72 pour 100 habitants, contre 18 millions en 1995.

Le Luxembourg a affiché le taux de pénétration de la téléphonie mobile le plus élevé, avec 97 lignes pour 100 habitants en 2001, devant l'Italie (84) et l'Autriche (81). Par ailleurs, trois pays seulement ont enregistré un taux de branchement à la téléphonie mobile inférieur à la moyenne communautaire: l'Allemagne, avec 68 lignes pour 100 habitants, l'Espagne (66) et la France où l'on trouve le taux de pénétration le plus faible, 61 lignes seulement pour 100 habitants.

<sup>(19)</sup> « *Technology policy in the telecommunication sector (Politique technologique dans le secteur des télécommunications)* », Documents sur l'entreprise n° 8, Direction générale Entreprises de la Commission européenne, 2002.

**Graphique 23.10**  
**Télécommunications (NACE groupe 64.2)**  
**Nombre de personnes occupées, 2000**  
**(milliers) (1)**



(1) EL et IRL, non disponibles.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

L'accès au réseau Internet est devenu un facteur important en termes d'appels nationaux dans la mesure où beaucoup d'utilisateurs se connectent par modem à leur fournisseur de services. Selon les chiffres de la base de données COINS, en 2000 les connexions à Internet ont représenté 34 % du trafic national de télécommunications en Suède, 38 % au Portugal, 40 % en Espagne et même 53 % au Royaume-Uni.

Les appels internationaux, couvrant à la fois les communications intra et extra-communautaires, ont duré en moyenne de 15 à 40 secondes par jour et par ligne dans la plupart des pays. Les petits pays ont naturellement enregistré des appels internationaux d'une durée supérieure à la moyenne, avec un maximum au Luxembourg (169 secondes par jour en 1999) et en Irlande (169 secondes par jour également). On trouve aussi en Suède (85 secondes), en Belgique (51 secondes) et en Autriche (51 secondes) des durées d'appels internationaux sensiblement supérieures à la moyenne. Parmi les grands États membres, des niveaux particulièrement faibles ont été constatés en France (15 secondes par jour) et en Italie (19 secondes par jour) en comparaison avec le Royaume-Uni (38 secondes par jour) (voir tableau 23.18 dans l'annexe statistique en fin de chapitre).

L'EITO (Observatoire européen des technologies de l'information) estime que le chiffre d'affaires total des services de télécommunications de l'Union européenne s'est élevé à 213 milliards d'euros en 2001 (voir tableau 23.8), 12,5 % de plus qu'en 2000. Ce même organisme prévoit que cette croissance se ralentira en 2002 pour se situer à 9,7 %. Les services de téléphonie fixe ont constitué la plus grande part du secteur des télécommunications, avec un chiffre d'affaires de 123,6 milliards d'euros, mais leur taux de croissance a été le plus faible (2,7 %) en 2001. Ce résultat s'explique partiellement par le fait que le prix des appels locaux et de longue distance a baissé au fur et à mesure que la concurrence s'est accrue. Par contre, les services de téléphonie mobile peuvent s'enorgueillir d'un taux de croissance de 21,1 % en 2001 dans l'Union européenne et d'un chiffre d'affaires estimé à 88,8 milliards d'euros. Les services de données par commutation et de lignes louées ont augmenté de 13,3 % en 2001 et enregistré un chiffre d'affaires de 12,5 milliards d'euros.

**EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ**

Un million de personnes travaillaient dans les services de télécommunications de l'Union européenne en 2000 <sup>(20)</sup>, dont près d'un quart (23,2 %) étaient au Royaume-Uni qui devançait la France (17,9 %) et l'Allemagne (17,0 %). Les séries chronologiques disponibles sur les niveaux d'emploi dans les services de télécommunications laissent apparaître une tendance positive dans la plupart des pays au cours de la deuxième moitié des années 90. Dans les grands États membres, l'emploi s'est développé à un taux annuel moyen de 3,2 % en Italie et de 2,5 % en France entre 1995 et 2000. Au Royaume-Uni, le nombre de salariés a

augmenté de 8,4 % par an entre 1997 et 2000. Parmi les petits États membres, on constate qu'au Luxembourg le niveau de l'emploi dans les télécommunications a plus que doublé entre 1995 et 2000, le Danemark enregistrant quant à lui une progression de 50 %. Par contre, le nombre net d'emplois a régressé au Portugal et en Finlande entre 1999 et 2000, de 4,9 % et 1,8 % respectivement.

La productivité du secteur des télécommunications a été particulièrement élevée; en effet, la productivité apparente de la main-d'œuvre a dépassé 100 000 euros par personne occupée dans la plupart des États membres <sup>(21)</sup> hormis la Finlande (97 900 euros), le Danemark (97 100 euros), la France (94 000 euros) et l'Autriche (77 600 euros).

Les ratios de productivité du travail ajustée des salaires se sont échelonnés entre 172,5 % en Belgique (1999) et 920,3 % au Luxembourg (1998), la plupart des pays se situant entre 200 % et 300 % <sup>(22)</sup>. L'Italie et le Portugal affichent des ratios supérieurs à 300 %, tandis que la France et l'Autriche restent en deçà de 200 %.

<sup>(20)</sup> IRL, 1997; EL, non disponible.

<sup>(21)</sup> EL, IRL et NL, non disponibles.

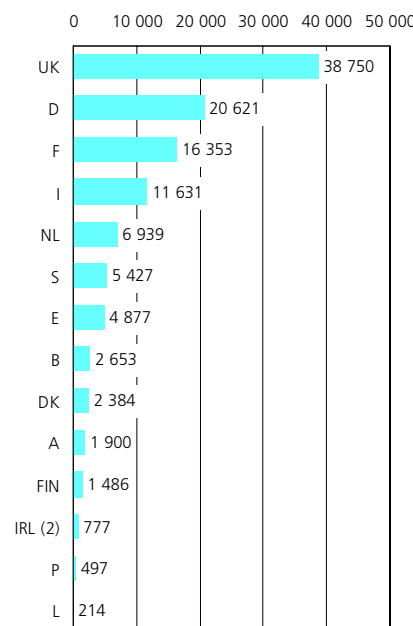
<sup>(22)</sup> EL, IRL et NL, non disponibles.

**23.3: LOGICIELS ET SERVICES INFORMATIQUES**

La division 72 de la NACE couvre les logiciels et les services informatiques qui comprennent le conseil en systèmes informatiques (groupe 72.1), la réalisation de logiciels (groupe 72.2), le traitement de données (groupe 72.3), les activités de banque de données (groupe 72.4) ainsi que l'entretien et la réparation de machines de bureau et de matériel informatique (groupe 72.5). Le présent sous-chapitre ne s'étend pas à la fabrication d'ordinateurs (classe 30.02 de la NACE) ni à leur commerce de détail (classe 52.48).

Tout comme celles des activités du présent chapitre qui ont connu une forte évolution technologique dans les dernières années, les logiciels et services informatiques ont constitué l'un des secteurs de l'économie communautaire à plus forte croissance au cours des années 90, jusqu'à l'effondrement des valeurs boursières de nombreuses entreprises. Ce secteur se trouve au premier plan de la société de l'information et les logiciels et services qu'il offre permettent aux entreprises et aux consommateurs de bénéficier pleinement des progrès technologiques. Avec le développement du réseau Internet et la multiplication des applications liées au commerce électronique, il s'est produit une évolution fondamentale des logiciels ainsi que dans la façon dont les services informatiques sont offerts aux usagers.

**Graphique 23.11**  
**Activités informatiques (NACE division 72)**  
**Valeur ajoutée, 2000 (millions d'euros) (1)**



(1) EL, non disponible.

(2) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

**PROFIL STRUCTUREL**

Le secteur des activités informatiques (division 72 de la NACE) a généré quelque 116 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2000 qui représentent 2,5 % de la richesse créée par les entreprises de l'Union européenne (sections C à K de la NACE) et 4,3 % environ de la valeur ajoutée imputable au secteur des services (sections G à K de la NACE).

Avec 38,8 milliards d'euros en 2000, le Royaume-Uni est à l'origine de presque un tiers de la valeur ajoutée générée par ce secteur dans l'Union européenne, loin devant l'Allemagne (20,6 milliards d'euros) et la France (16,4 milliards d'euros) et plus de trois fois plus que l'Italie (11,6 milliards d'euros). Par contre, ce secteur a tenu une place moins importante en Espagne où la valeur ajoutée n'a atteint que 4,9 milliards d'euros en 2000, ce dernier résultat restant inférieur à celui des Pays-Bas (6,9 milliards d'euros) ou de la Suède (5,4 milliards d'euros).

Tableau 23.9

## Activités informatiques (NACE division 72)

## Principaux indicateurs, taux de croissance (%)

	Chiffre d'affaires					Valeur ajoutée					Nombre de personnes occupées				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
<b>EU-15</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>B</b>	-0,2	8,8	35,0	23,1	20,5	2,0	10,4	34,3	21,5	13,0	2,8	10,1	19,8	24,4	14,9
<b>DK</b>	:	:	:	:	21,3	:	:	:	:	12,4	:	:	:	:	26,6
<b>D</b>	:	13,7	28,1	7,4	16,5	:	:	:	:	-24,3	:	:	:	:	-19,1
<b>EL</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>E</b>	:	:	:	22,5	22,2	:	:	:	17,1	35,5	:	:	:	18,0	17,9
<b>F</b>	7,7	5,8	19,2	21,1	11,9	0,2	5,9	20,4	23,8	6,3	-1,3	5,8	13,0	15,9	13,6
<b>IRL</b>	57,5	49,6	139,1	:	:	74,2	54,4	50,7	:	:	33,2	24,9	73,9	:	:
<b>I</b>	27,9	5,1	25,3	5,3	23,9	17,0	4,9	18,6	12,0	17,0	3,4	1,1	16,5	11,8	11,3
<b>L</b>	37,4	22,8	-12,1	54,4	7,9	57,2	10,4	-16,9	56,9	8,9	50,7	-3,3	21,1	8,5	21,5
<b>NL</b>	:	:	20,9	:	:	:	:	20,5	:	:	23,3	16,9	18,5	:	:
<b>A</b>	17,7	-4,8	30,7	21,4	22,3	:	:	27,5	19,4	21,6	7,6	22,6	24,9	11,7	28,0
<b>P</b>	179,7	40,6	30,2	35,1	-13,5	:	40,2	22,4	65,8	-16,6	186,5	25,9	3,4	22,5	1,4
<b>FIN</b>	6,9	9,7	32,6	18,8	16,3	8,2	11,2	30,6	17,2	0,4	2,7	12,9	22,7	14,4	24,6
<b>S</b>	22,8	10,4	29,6	26,4	17,8	27,6	19,9	25,5	23,9	9,1	:	:	21,8	16,7	21,3
<b>UK</b>	12,0	54,3	41,6	22,5	14,4	:	:	46,5	18,6	14,2	:	:	:	14,9	12,9

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Les logiciels et les services informatiques ont bénéficié d'une évolution particulièrement favorable ces dernières années comme le prouve l'augmentation rapide de la valeur ajoutée. Tous les pays disposant de séries chronologiques suffisamment longues <sup>(23)</sup> ont affiché des taux de croissance supérieurs à 10 % en termes de valeur ajoutée au cours de la seconde moitié des années 90, allant de 10,9 % par an de moyenne (entre 1995 et 2000) en France à 25,6 % par an au Royaume-Uni (entre 1997 et 2000). Cette constatation générale tient compte du ralentissement observé en 2000, année où l'Allemagne et le Portugal ont vu leur activité décroître de façon substantielle dans ce secteur: - 24,3 % et - 16,6 % respectivement.

L'EITO (Observatoire européen des technologies de l'information) estime que le chiffre d'affaires des entreprises de logiciels et services informatiques s'est élevé à 188 milliards d'euros (voir tableau 23.10) se répartissant comme suit: 126 milliards pour les services informatiques et 63 milliards pour les logiciels.

<sup>(23)</sup> Hormis DK et D pour lesquels on ne disposait que de données correspondant à 1999 et 2000; EL, non disponible.

Tableau 23.10

## Chiffre d'affaires des logiciels et services informatiques dans l'UE (milliards d'euros)

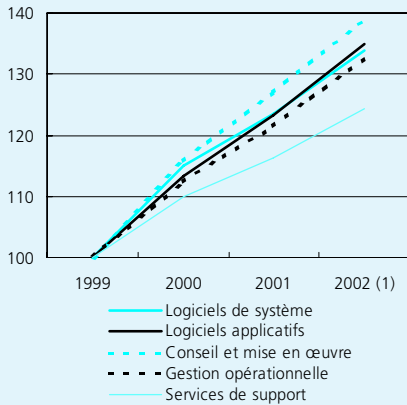
	2000	2001	2002 (1)
<b>Logiciels</b>	57 995	62 626	68 220
<b>Logiciels de système</b>	30 418	32 654	35 393
<b>Logiciels applicatifs</b>	27 577	29 972	32 827
<b>Services informatiques</b>	116 413	125 889	136 769
<b>Conseil</b>	14 282	15 824	17 372
<b>Mise en œuvre</b>	34 875	38 087	41 620
<b>Gestion opérationnelle</b>	37 048	40 016	43 613
<b>Services de support</b>	30 207	31 962	34 164

(1) Estimations.  
Source: EITO, 2002.

Dans le marché communautaire des logiciels, les logiciels-systèmes et les logiciels d'application se sont partagé le chiffre d'affaires à parts pratiquement égales (33 et 30 milliards d'euros respectivement) en 2001. Cette même année, le marché des logiciels d'application s'est développé plus rapidement (8,7 %) que celui des logiciels-systèmes (7,4 %).

En 2001, deux cinquièmes du chiffre d'affaires des services informatiques ont correspondu aux services de conseil et de mise en œuvre, près d'un tiers aux services opérationnels (gestion de systèmes et de réseaux, assistance, sauvegarde et archivage par exemple) et le reste - un quart environ - aux services d'appui (contrats de maintenance et aide en ligne par exemple, associés ou non à des logiciels). Parmi les services informatiques, les services de conseil et de mise en œuvre ont connu la plus forte expansion (10,8 % et 9,2 % respectivement), suivis des services opérationnels (8,0 %). Les services d'appui (5,8 %) ont enregistré le taux de croissance le plus faible.

**Graphique 23.12**  
Évolution du chiffre d'affaires des logiciels et services informatiques dans l'UE (1999=100)



(1) Prévisions.  
Source: EITO, 2002.

**Tableau 23.11**  
Les principales sociétés de logiciels et de services informatiques dans le monde, 2001

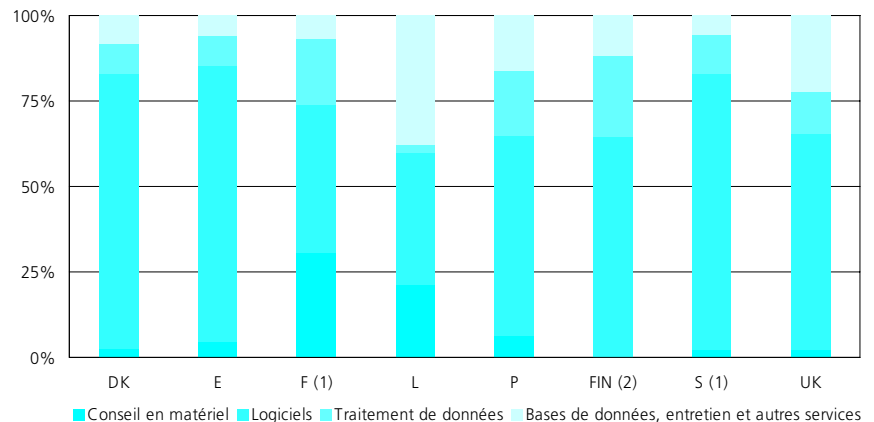
	Chiffre d'affaires des logiciels et services informatiques (millions d'euros)	Chiffre d'affaire total (millions d'euros)	Nombre de salariés (milliers)
<b>IBM</b>	53 476	95 872	320
<b>Microsoft</b>	27 540	28 244	48
<b>EDS</b>	24 054	24 054	143
<b>Accenture</b>	14 904	14 904	75
<b>Oracle</b>	12 125	12 125	43
<b>Computer Sciences</b>	11 750	11 750	68
<b>Compaq</b>	8 649	37 464	78
<b>PwCC</b>	8 353	8 353	36
<b>Cap Gemini E&amp;Y</b>	8 324	8 324	58
<b>NTT DATA</b>	7 213	7 213	13

Source: Software Magazine's Annual Software 500, Wiesner Publishing, Framingham, Mass., 2002.

Une enquête pilote réalisée dans certains États membres (Danemark, Espagne, France, Luxembourg, Portugal, Finlande, Suède et Royaume-Uni) fournit des informations complémentaires sur les logiciels et les services informatiques pour l'année de référence 2000. Cette enquête visait principalement l'obtention de données sur le chiffre d'affaires ventilées par client et produit. Il en est ressorti que la réalisation de logiciels (groupe 72.2 de la NACE) a été la principale activité dans le secteur des logiciels et des services informatiques dans tous les États où l'enquête a été menée (voir graphique 23.13). Par ailleurs, la France et le Luxembourg se sont distingués par l'importance de leurs activités de conseil en systèmes informatiques. De même, l'activité de traitement de données ont occupé une place particulière en Finlande, en France et au Portugal.

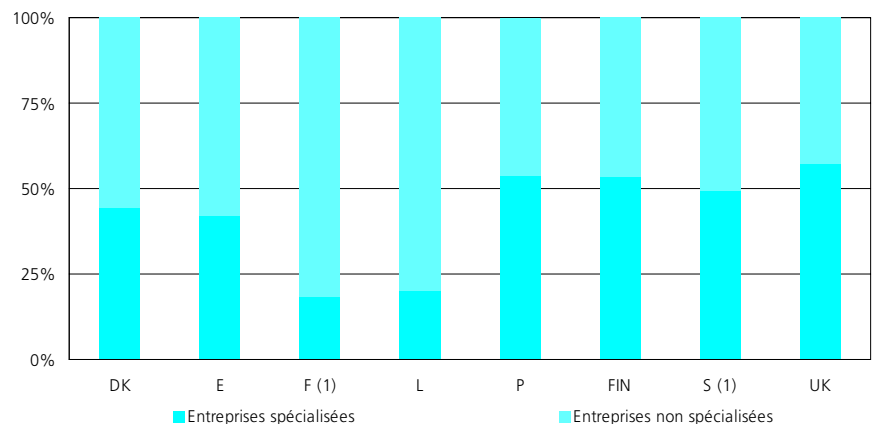
Cette même enquête mesurait par ailleurs le degré de spécialisation des entreprises de réalisation de logiciels. Pour les besoins de l'enquête, il fut admis que l'on considérerait une entreprise comme spécialisée si son principal produit représentait au moins 75 % de son chiffre d'affaires net total. Selon cette définition dans la plupart des pays interrogés, les entreprises de services de logiciels ne sont pas apparues comme spécialisées par produit, leur activité dépendant de plus d'un produit. Néanmoins, au Portugal, en Suède et au Royaume-Uni la majeure partie du chiffre d'affaires revenait à des entreprises de logiciels spécialisées. En outre, l'enquête a démontré qu'il existait une corrélation entre la taille moyenne d'une entreprise et sa spécialisation par produit: plus l'entreprise est petite plus sa spécialisation est importante, ce qui signifie que les plus petites entreprises avaient tendance à se concentrer sur une gamme de produits moins étendue.

**Graphique 23.13**  
Ventilation du chiffre d'affaires des services informatiques par groupe de la NACE, 2000 (%)



(1) 1999.  
(2) Conseil en matériel inclut avec les services de bases de données, entretien et autres services.  
Source: Eurostat, Services aux entreprises (theme4/sbs/bus\_serv/comp\_ser).

**Graphique 23.14**  
Ventilation du chiffre d'affaires des services informatiques par spécialisation de l'entreprise, 2000 (%)

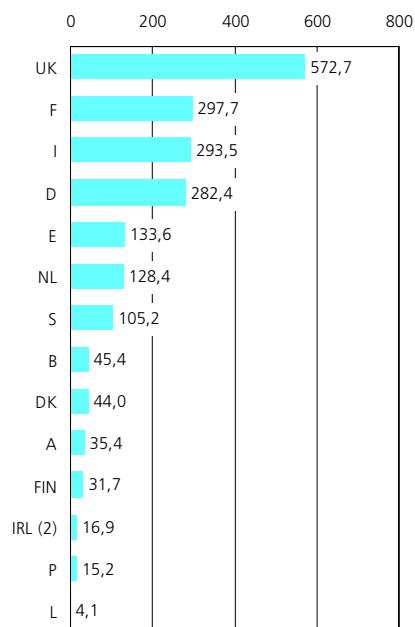


(1) 1999.  
Source: Eurostat, Services aux entreprises (theme4/sbs/bus\_serv/comp\_ser).

Graphique 23.15

## Activités informatiques

(NACE division 72)

Nombre de personnes occupées, 2000  
(milliers) (1)

(1) EL, non disponible.

(2) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

## EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

On estime que 2 millions de personnes travaillaient dans le secteur des logiciels et des services informatiques dans l'Union européenne en 2000, effectifs qui représentent environ 2,0 % de l'emploi total du secteur des entreprises en général (sections C à K de la NACE) et 4,3 % des emplois du secteur des services (sections G à K de la NACE). À lui seul, le Royaume-Uni employait 573 000 personnes en 2000, soit plus d'un quart (28,4 %) du total et près du double de la France (298 000 personnes occupées), de l'Italie (293 000) ou de l'Allemagne (282 000). Parmi les petites économies, les Pays-Bas (128 000 personnes occupées) et la Suède (105 000) se distinguaient par des niveaux d'emploi élevés relativement à leur taille.

Entre 1999 et 2000, le nombre de personnes occupées dans le secteur des logiciels et des services informatiques a augmenté dans la plupart des pays (24), et de plus de 20 % au Luxembourg, en Autriche et dans les pays nordiques. Il n'y a qu'en Allemagne que l'on constate une perte nette de l'emploi dans ce secteur. La tendance positive observée dans la plupart des pays ne faisait que prolonger l'évolution dynamique de l'emploi au cours de la seconde moitié des années 90, époque où les effectifs avaient pratiquement doublé dans la plupart des pays et même quadruplé au Portugal. En moyenne, les taux de croissance annuels ont oscillé dans la plupart des pays entre 14,2 % (Belgique) et 18,7 % (Autriche), atteignant même 35,9 % au Portugal. Il convient aussi de noter les taux de croissance plus faibles, quoique non négligeables, enregistrés pendant la même période en France (9,2 % par an) et en Italie (8,7 % par an).

(24) EL, IRL et NL, non disponibles.

L'EFT révèle que la main-d'œuvre du secteur des logiciels et des services informatiques était principalement masculine, les femmes ne représentant qu'un quart (25,9 %) des personnes occupées en 2001. Néanmoins, cette proportion variait énormément d'un pays à l'autre, allant de 16,7 % aux Pays-Bas et 20,3 % au Portugal à 32,0 % en Irlande et 42,1 % en Grèce.

Alors que dans le secteur des services un pourcentage croissant de la main-d'œuvre s'est tourné vers le travail à temps partiel entre 1995 et 2001 dans l'Union européenne, cette tendance n'a pas été observée dans le secteur des services informatiques et connexes. Selon l'EFT, l'importance relative du travail à temps plein est restée assez constante dans l'Union européenne où il représentait 91,0 % de la main-d'œuvre en 1995 et 91,5 % en 2001. En Suède, le pourcentage de personnes travaillant à temps plein a beaucoup augmenté, passant de 85,8 % en 1995 à 93,5 % en 2001. D'autres pays ont aussi constaté une augmentation du travail à temps plein (et, partant, une réduction du travail à temps partiel), comme le Royaume-Uni (augmentation de 2,3 points de pourcentage pour atteindre 91,6 %), l'Espagne (+ 1,4 points, 97,6 %) ou l'Allemagne (+ 1,2 points, 87,2 %). Néanmoins, une tendance inverse a été signalée dans six pays, notamment au Danemark où la part du travail à plein temps est passée de 92,3 % en 1995 à 83,3 % en 2001.

L'évolution relativement atypique de ce secteur en termes de temps de travail peut être rapprochée de l'importance relative du travail masculin par rapport à d'autres activités de services. Les données de l'EFT montrent que seuls 4,5 % des hommes occupés dans le secteur des logiciels et des services informatiques ont travaillé à temps partiel, contre 20,1 % de leurs collègues femmes.

Les données SSE fournissent des informations sur la productivité apparente du travail de la main-d'œuvre dans le secteur des logiciels et des services informatiques. Dans l'Union européenne, chaque personne occupée dans ce secteur a généré en moyenne quelque 57 600 euros de valeur ajoutée en 2000, soit un tiers de plus que la moyenne du secteur des services, les valeurs s'échelonnant entre 32 700 euros au Portugal et 73 000 euros en Allemagne <sup>(25)</sup>. Le coût moyen de la main-d'œuvre se situait dans une fourchette de 27 400 euros au Portugal à 56 300 euros en Suède en 2000 <sup>(26)</sup>, avec des valeurs comprises entre 43 100 euros (Pays-Bas) et 54 500 euros (Allemagne) dans la plupart des pays. Si l'on combine ces deux indicateurs et si l'on tient compte de la part des travailleurs indépendants dans la main-d'œuvre, on obtient des ratios de productivité du travail ajustée des salaires relativement faibles par rapport à d'autres services. Cela est principalement attribuable aux coûts moyens de la main-d'œuvre qui sont supérieurs à la moyenne en raison de la forte proportion de travailleurs hautement qualifiés dans ce secteur. La plupart des pays ont déclaré une productivité du travail

ajustée des salaires entre 100 % et 125 % en 2000 <sup>(27)</sup>, la Suède étant le seul pays où la valeur ajoutée générée ne couvrirait pas les dépenses de personnel (91,7 %). À l'autre bout de l'échelle, l'Allemagne (133,9 %) et le Royaume-Uni (142,0 %) enregistraient les ratios les plus élevés. Compte tenu de ces ratios, la productivité a été bien inférieure à la moyenne nationale des services aux entreprises (section K de la NACE) dans tous les pays considérés, avec des écarts particulièrement importants au Danemark (104,8 % pour le secteur des logiciels et des services informatiques contre 159,7 % pour les services aux entreprises), en Allemagne (133,9 % contre 200,2 %) ou au Portugal (119,3 % contre 169,6 %). En outre, la productivité a stagné ces dernières années, lorsqu'elle n'a pas baissé, dans tous les pays disposant de séries historiques SSE relativement longues <sup>(27)</sup>. Par exemple, la productivité du travail ajustée des salaires est passée de 105,3 % à 105,5 % entre 1996 et 2000 en Belgique, de 117,5 % à 119,6 % entre 1997 et 2000 en Autriche et de 116,2 % à 117,4 % entre 1995 et 2000 en Italie. Elle a chuté pendant la même période en

France, passant de 110,7 % à 107,7 %, et régressé également entre 1998 et 2000 au Royaume-Uni, de 178,9 % à 142,0 %. Cela est pour le moins partiellement imputable à l'augmentation du coût moyen de la main-d'œuvre qui n'a pas été suivie de gains équivalents de productivité apparente, tant en France (+2,1 % par an pour le coût moyen de la main-d'œuvre contre +1,6 % par an pour la productivité apparente du travail entre 1995 et 2000) et au Royaume-Uni (+14,7 % contre +2,2 % respectivement sur la période 1998-2000).

<sup>(25)</sup> IRL, 1998; EL, non disponibles.

<sup>(26)</sup> IRL, 1998; EL, non disponible.

<sup>(27)</sup> IRL, 1998; EL, non disponible.

<sup>(28)</sup> Tous les États membres sauf DK, D, EL, IRL et NL.

Tableau 23.12

**Poste et télécommunications (NACE division 64)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Nombre d'entreprises (unités)</b>	2 008	1 173	3 564	:	6 420	3 228	640	2 779	92	3 005	497	218	505	712	14 344
<b>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</b>	11 882	6 380	54 693	:	26 794	57 050	2 923	42 663	1 331	19 298	8 999	6 095	6 248	11 586	87 819
<b>Nombre de personnes occupées (milliers)</b>	82	59	490	:	195	482	25	292	4	146	64	38	47	92	525
<b>Valeur ajoutée (millions d'euros)</b>	5 881	3 406	30 789	:	11 899	28 103	1 704	22 071	891	7 746	3 368	3 016	2 594	6 535	40 412
<b>Achats de biens et services (millions d'euros)</b>	6 255	3 174	29 612	:	16 003	29 422	1 233	19 746	409	11 977	5 684	3 512	3 832	5 874	50 224
<b>Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)</b>	3 880	1 890	17 333	:	5 135	19 038	806	9 647	204	4 347	2 314	1 136	1 338	3 472	22 537
<b>Investissements bruts corporels (millions d'euros)</b>	1 824	730	15 412	:	6 597	9 255	730	5 796	:	4 346	2 119	1 642	1 156	2 399	18 592
<b>Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)</b>	71,9	57,3	62,9	:	61,1	58,3	67,5	75,5	218,6	53,1	52,3	78,5	54,9	71,4	77,0
<b>Productivité du travail ajustée des salaires (%)</b>	147,8	177,9	174,9	:	226,1	147,4	207,0	226,2	433,6	169,5	144,7	264,9	193,4	187,4	175,9
<b>Taux brut d'exploitation (%)</b>	16,8	23,8	24,6	:	25,2	15,9	30,7	29,1	51,6	17,6	11,7	30,8	20,1	26,4	20,4

(1) 1998.

Source: Eurostat, Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 23.13

**Poste et télécommunications (NACE division 64)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	BG	CY	CZ (1)	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI (1)	TR
<b>Nombre d'entreprises (unités)</b>	893	:	1 272	90	162	133	158	:	:	788	47	440	:
<b>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</b>	1 012	:	2 588	381	3 026	527	485	:	:	2 048	943	778	:
<b>Nombre de personnes occupées (milliers)</b>	45	:	73	10	66	14	18	:	:	104	35	:	:
<b>Valeur ajoutée (millions d'euros)</b>	495	:	:	210	1 598	327	297	:	:	1 210	446	214	:
<b>Achats de biens et services (millions d'euros)</b>	551	:	1 165	164	852	207	216	:	:	879	443	386	:
<b>Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)</b>	154	:	488	63	521	89	100	:	:	416	194	167	:
<b>Investissements bruts corporels (millions d'euros)</b>	132	:	760	111	882	162	183	:	:	917	178	295	:
<b>Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)</b>	11,0	:	:	22,0	24,1	23,1	16,1	:	:	11,6	12,7	:	:
<b>Productivité du travail ajustée des salaires (%)</b>	318,6	:	:	333,8	304,2	366,7	296,9	:	:	271,2	229,7	:	:
<b>Taux brut d'exploitation (%)</b>	33,7	:	:	38,7	35,6	45,1	40,7	:	:	38,8	26,7	6,0	:

(1) 1999.

Source: Eurostat, Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_cc).

Tableau 23.14

**Activités de poste et de courrier (NACE groupe 64.1)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B (1)	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Nombre d'entreprises (unités)</b>	1 852	972	3 324	:	5 282	1 422	:	1 913	39	2 225	304	51	248	328	7 703
<b>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</b>	2 587	1 728	18 041	:	3 631	15 025	:	7 189	456	:	2 302	623	1 192	3 004	19 913
<b>Nombre de personnes occupées (milliers)</b>	48	37	318	:	114	302	:	181	3	84	39	18	28	58	291
<b>Valeur ajoutée (millions d'euros)</b>	1 740	1 251	11 915	:	1 817	11 126	:	5 342	278	:	1 368	484	724	2 018	11 192
<b>Achats de biens et services (millions d'euros)</b>	843	491	7 172	:	1 813	3 068	:	1 571	177	:	926	172	480	1 053	8 767
<b>Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)</b>	1 446	1 021	9 166	:	1 577	10 272	:	5 153	138	:	1 228	427	591	1 683	9 289
<b>Investissements bruts corporels (millions d'euros)</b>	106	52	943	:	192	527	:	341	:	70	86	48	63	148	488
<b>Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)</b>	36,0	33,5	37,4	:	15,9	36,9	:	29,6	90,6	:	35,4	26,6	25,7	34,7	38,5
<b>Productivité du travail ajustée des salaires (%)</b>	115,2	120,1	127,1	:	111,1	108,1	:	102,4	200,0	:	110,6	113,2	122,2	119,5	117,8
<b>Taux brut d'exploitation (%)</b>	11,4	13,3	15,2	:	6,6	5,7	:	2,6	30,6	:	6,1	9,1	11,2	11,2	9,6

(1) 1999, sauf nombre d'entreprises.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 23.15

**Services postaux, 2000**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK (1)
<b>Accès aux services postaux (unités)</b>															
<b>Bureaux sédentaires (2)</b>	1 368	1 111	13 663	1 779	10 172	16 662	1 914	13 950	108	2 282	2 497	3 779	1 489	1 754	18 341
<b>Nombre moyen d'habitants desservis par un bureau postal sédentaire (2)</b>	7 494	4 806	6 017	5 924	3 925	3 535	1 986	4 141	4 060	6 979	3 249	2 707	3 476	5 058	3 257
<b>Boîtes aux lettres (2)</b>	19 296	9 806	140 000	13 672	37 812	134 524	6 200	80 810	1 171	19 725	23 146	18 766	7 850	38 250	112 200
<b>Nombre d'envois de la poste aux lettres traités par les postes nationales (millions)</b>															
<b>Service intérieur (3)</b>	3 533	1 563	21 700	459	4 968	25 759	590	6 253	108	7 022	2 868	1 201	1 646	3 548	19 092
<b>Envois à destination de l'étranger (4)</b>	194	:	402	78	142	598	78	161	45	:	69	61	34	122	929
<b>Envois en provenance de l'étranger (5)</b>	200	:	702	:	159	468	144	218	28	299	51	45	60	121	522

(1) À l'exclusion de l'Irlande du Nord.

(2) UK, 1999; B, EL, F, NL, A, P et UK, source: UPU.

(3) B, 1999; A, 1997; NL, y compris expéditions internationales; B, EL, F, NL, A et UK, source: UPU.

(4) B, 1998; D, 1997; B, EL, F, NL, A et UK, source: UPU.

(5) B, 1998; D, 1997; NL, 1999; B, EL, F, NL, A, P et UK, source: UPU.

Source: Eurostat, Communications (theme4/coins/post\_cou/new/post\_ser).



Tableau 23.16

**Télécommunications (NACE groupe 64.2)**  
**Principaux indicateurs, 2000**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Nombre d'entreprises (unités)</b>	156	201	240	:	1 138	1 806	:	866	53	780	193	167	257	384	6 641
<b>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</b>	9 115	4 652	36 652	:	23 163	42 025	:	35 474	875	:	6 696	5 472	5 056	8 582	67 906
<b>Nombre de personnes occupées (milliers)</b>	33	22	171	:	81	181	:	112	1	62	26	20	19	33	234
<b>Valeur ajoutée (millions d'euros)</b>	4 146	2 155	18 874	:	10 082	16 978	:	16 729	613	:	2 000	2 531	1 870	4 517	29 220
<b>Achats de biens et services (millions d'euros)</b>	5 227	2 683	22 441	:	14 190	26 354	:	18 176	232	:	4 757	3 339	3 352	4 821	41 457
<b>Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)</b>	2 394	869	8 166	:	3 558	8 766	:	4 494	66	:	1 086	709	748	1 790	13 248
<b>Investissements bruts corporels (millions d'euros)</b>	1 729	678	14 469	:	6 405	8 728	:	5 455	:	4 276	2 033	1 595	1 093	2 251	18 103
<b>Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)</b>	126,8	97,1	110,1	:	124,8	94,0	:	149,8	607,5	:	77,6	125,4	97,9	135,2	124,7
<b>Productivité du travail ajustée des salaires (%)</b>	172,5	247,5	230,8	:	281,2	193,5	:	368,5	920,3	:	183,5	356,2	249,9	251,0	217,1
<b>Taux brut d'exploitation (%)</b>	19,2	27,6	29,2	:	28,2	19,5	:	34,5	62,6	:	13,7	33,3	22,2	31,8	23,5

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 23.17

**Nombre de lignes téléphoniques fixes et mobiles (millions)**

	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Fixes</b>																
<b>1990</b>	153,0	3,9	2,9	32,0	3,9	12,6	28,1	1,0	22,4	0,2	6,9	3,2	2,4	2,7	5,8	25,4
<b>2000</b>	207,1	5,1	3,8	50,2	5,7	17,5	34,0	1,6	27,2	0,3	9,9	3,8	4,3	2,8	6,0	34,8
<b>2001 (1)</b>	210,8	5,1	3,9	52,3	5,6	17,4	34,0	1,9	27,3	0,4	10,0	3,8	4,4	2,8	6,6	35,3
<b>Mobiles</b>																
<b>1990</b>	3,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,1	0,3	0,0	0,3	0,0	0,1	0,1	0,0	0,3	0,5	1,1
<b>2000 (1)</b>	238,9	5,3	3,4	48,2	5,9	24,7	29,1	2,5	42,2	0,3	10,8	6,3	6,7	3,7	6,4	43,5
<b>2001 (1)</b>	274,8	7,7	4,0	56,2	8,0	26,5	35,9	2,8	48,7	0,4	11,9	6,6	8,0	4,0	7,0	47,0

(1) Source: ITU.

Source: Eurostat, Communications (theme4/coins/telecom/tel\_ser).

Tableau 23.18

**Durée moyenne des appels téléphoniques sortants, 2000 (secondes par ligne et par jour)**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
<b>Appels nationaux (1)</b>	282	963	926	:	712	579	:	740	658	598	594	556	1 037	1 011	642
<b>Appels internationaux (2)</b>	51	35	30	21	24	15	169	19	169	37	51	20	27	85	38

(1) F, I et L, 1999; NL, 1998; B et A, 1997.

(2) B, EL, F, I, L et NL, 1999; A, 1998.

Source: Eurostat, Communications (theme4/coins/telecom/tel\_ser).

Tableau 23.19

Activités informatiques (NACE division 72)  
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	7 601	6 466	22 654	:	16 270	36 953	1 785	76 527	739	14 020	7 768	2 199	3 896	22 078	129 312
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	6 633	5 545	39 964	:	10 934	35 493	2 136	27 879	498	13 345	4 493	1 277	3 420	12 938	66 629
Nombre de personnes occupées (milliers)	45	44	282	:	134	298	17	293	4	128	35	15	32	105	573
Valeur ajoutée (millions d'euros)	2 653	2 384	20 621	:	4 877	16 353	777	11 631	214	6 939	1 900	497	1 486	5 427	38 750
Achats de biens et services (millions d'euros)	4 051	3 218	20 374	:	4 825	19 348	1 368	16 912	281	6 434	2 627	821	2 008	7 844	27 750
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	2 092	2 063	14 082	:	3 608	15 055	463	6 722	190	4 992	1 244	370	1 341	5 137	23 715
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	355	255	3 479	:	426	1 153	94	1 187	:	349	276	127	148	545	3 399
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	58,4	54,2	73,0	:	36,5	54,9	46,1	39,6	51,5	54,1	53,6	32,7	46,8	51,6	67,7
Productivité du travail ajustée des salaires (%)	105,5	104,8	133,9	:	123,3	107,7	154,3	117,4	106,5	125,5	119,6	119,3	108,1	91,7	142,0
Taux brut d'exploitation (%)	8,4	5,8	16,4	:	11,6	3,7	14,7	17,6	4,7	14,6	14,6	9,9	4,2	2,2	22,6

(1) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_ms).

Tableau 23.20

Activités informatiques (NACE division 72)  
Principaux indicateurs, 2000

	BG	CY	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI (1)	TR
Nombre d'entreprises (unités)	2 333	:	19 286	417	912	452	720	:	20 795	3 174	720	1 578	:
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	105	:	1 583	86	1 000	92	90	:	2 614	282	338	343	:
Nombre de personnes occupées (milliers) (2)	9	:	40	2	15	4	3	:	45	19	9	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	28	:	501	30	318	43	27	:	1 052	106	110	98	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	83	:	1 115	54	549	57	62	:	1 678	185	213	226	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	22	:	318	21	159	25	17	:	461	54	74	75	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	9	:	84	3	86	16	6	:	99	24	22	13	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (2)	3,0	:	12,6	12,7	20,7	10,6	7,8	:	12,1	5,6	12,3	:	:
Productiv. du travail ajustée des salaires (%) (2)	92,9	:	113,9	138,8	197,4	171,1	142,3	:	112,9	141,4	146,9	:	:
Taux brut d'exploitation (%)	5,5	:	11,5	11,1	15,8	20,2	11,7	:	22,6	18,2	10,8	6,6	:

(1) 1999.

(2) PL, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter\_cc).